



J

CANADA. PARLEMENT. SENAT.

103

H43

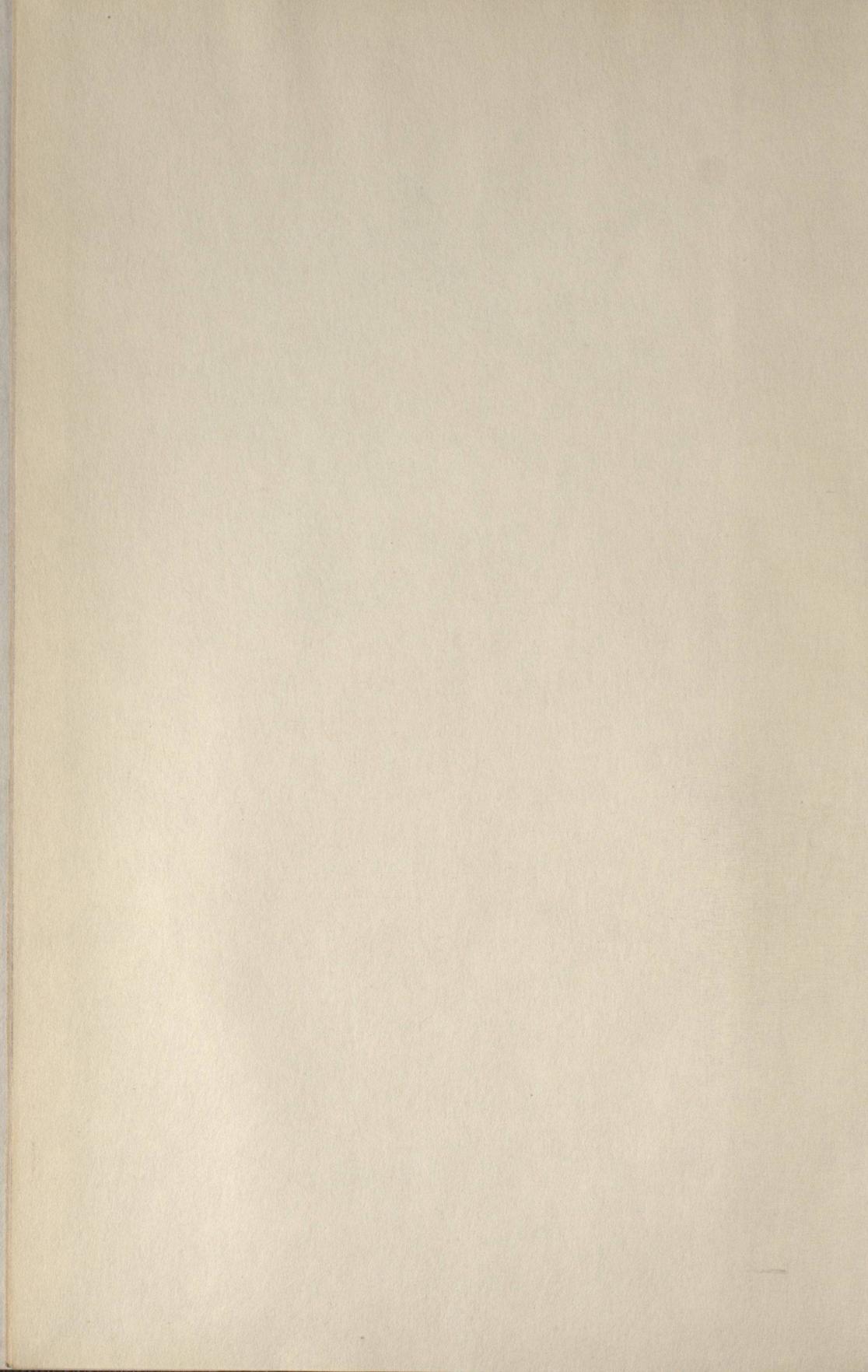
Procès-verbaux.

1879













# PROCES-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

---

Jeudi, 13 Février, 1879.

Jeudi, le treizième jour du mois de février, en la quarante-deuxième année du règne de Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, étant la première session du quatrième parlement de la Puissance du *Canada*, continué par prorogations jusqu'à ce jour.

Les membres présents dans la Salle du Sénat, dans la cité d'*Ottawa*, étaient :—

Les Honorables Messieurs,

*Aikins,*  
*Allan,*  
*Archebald,*  
*Benson,*  
*Botsford,*  
*Bourinot,*  
*Brown,*  
*Bureau,*  
*Campbell,*  
*Carrall,*  
*Chaffers,*  
*Chapais,*  
*Christie,*

*Cochrane,*  
*Cormier,*  
*Cornwall,*  
*Dever,*  
*Dickey,*  
*Ferguson,*  
*Ferrier,*  
*Flint,*  
*Girard,*  
*Glazier,*  
*Grant,*  
*Hamilton (Kingston),*  
*Haviland,*

*Haythorne,*  
*Hope,*  
*Howlan,*  
*Kaulbach,*  
*Leonard,*  
*Lewin,*  
*McClelan,*  
*McLelan,*  
*Macdonald,*  
*Macmaster,*  
*Macfarlane,*  
*Miller,*  
*Montgomery,*

*Pâquet,*  
*Penny,*  
*Power,*  
*Read,*  
*Scott,*  
*Seymour,*  
*Simpson,*  
*Shead,*  
*Smith,*  
*Trudel,*  
*Wark,*  
*Wilmot.*

Les membres du Sénat ont été informés qu'une commission sous le grand sceau avait été émise, nommant l'honorable *Robert Duncan Wilmot*, Président du Sénat.

La dite commission a été alors lue par le greffier comme suit :

CANADA.



*P. L. Macdougall.*

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

L'honorable *Robert Duncan Wilmot*, un sénateur du *Canada* :—

SALUT :—

*Z. A. Lash*,  
Député du ministre de la Justice, *Canada*. } SACHEZ, qu'ayant pris en Notre royale considération la loyauté, l'intégrité et l'habileté de vous, le dit honorable *Robert Duncan Wilmot*, Nous vous avons constitué et nommé, et par ces présentes Nous vous constituons et nommons, le dit honorable *Robert Duncan Wilmot*, Président du Sénat de Notre Puissance du *Canada* au lieu et place de l'honorable *David Christie*, démissionnaire.

Vous aurez et exercerez la dite charge de Président du Sénat, le dit honorable *Robert Duncan Wilmot*, durant Notre plaisir, avec ensemble tous et chacun les droits, profits, privilèges et avantages y appartenant et en dépendant, en la manière la plus ample et entière.

EN FOI DE QUOI, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*. TÉMOIN, notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Général Sir *Patrick Leonard Macdougall*, Chevalier Commandeur de notre Ordre très-distingué de *St. Michel* et de *St. Georges*, Administrateur de notre Gouvernement du *Canada* et Commandant de nos Forces. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, ce septième jour de novembre, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-et-dix-huit, et de notre Règne la quarante-deuxième.

Par ordre,

*J. C. Aikins*,  
Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a alors pris place au fauteuil au pied du trône, accompagné des honorables messieurs *Campbell* et *Aikins*, précédé du Gentilhomme Huissier de la Verge Noire.

La Masse (qui était auparavant sous la table) a été alors mise sur la table, et il a été

Ordonné, qu'elle soit portée devant Son Honneur.

PRIÈRES.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un rapport du Greffier de la Couronne en Chancellerie, énonçant que Son Excellence le Gouverneur-Général avait appelé au Sénat :

*William Henry Brouse*, écuyer, de *Prescott*, province d'*Ontario*, à la place de l'honorable *M. Shaw*, décédé ;

Et l'honorable *Charles Boucher de Boucherville*, de *Boucherville*, pour la division électorale de *Montarville*, à la place de l'honorable *Louis Lacoste*, décédé.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *William Henry Brouse* a été introduit, entre les honorables messieurs *Christie* et *Pâquet*.

L'honorable M. *Brouse* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

*Ordonné*, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



*Dufferin.*

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé *William Henry Brouse*, de notre province d'*Ontario*, dans notre Puissance du *Canada* :

SALUT :—

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada* ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, dit *William Henry Brouse*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparassiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*: TÉMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé cousin et conseiller le très-honorable Sir FRÉDÉRIC TEMPLE, Comte de *Dufferin*, Vicomte et Baron, *Clandeboye*, de *Clandeboye*, dans le comté de *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le comté *Down*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baronnet, Chevalier de notre très-illustre Ordre de *St. Patrice*, et Chevalier Commandeur de notre très-honorable Ordre du *Bain*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce neuvième jour d'août, de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-et-dix-huit et de notre Règne la quarante-deuxième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
*Canada.*

L'honorable M. *Brouse* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert Lemoine*, Ecuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable *William Henry Brouse*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *Charles Boucher de Boucherville* a été introduit, entre les honorables messieurs *Ferrier* et *Chapais*.

L'honorable *M. de Boucherville* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



*Lorne.*

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé l'honorable *Charles Boucher de Boucherville*, de notre province de *Québec*, dans notre Puissance du *Canada* :

SALUT :—

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada* ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de *Montarville*, de notre province de *Québec*, et Nous vous commandons, dit *Charles Boucher de Boucherville*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé cousin et conseiller le très-honorable Sir JOHN DOUGLASS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de LORNE) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grande croix de notre ordre très distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce douzième jour de février de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante et dix-neuf et de notre Règne la quarante-deuxième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
*Canada.*

L'honorable M. de Boucherville s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert Lemoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat, énonçant que l'honorable *Charles Boucher de Boucherville*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable M. Président a présenté à la Chambre une communication du Secrétaire du Gouverneur-Général.

Elle a été alors lue par le greffier comme suit :

BUREAU DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.

OTTAWA, 12 février 1879.

MONSIEUR,—J'ai reçu ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général de vous informer que le juge-en-chef de la Cour Suprême du *Canada*, en sa qualité de député gouverneur, se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du Parlement, jeudi, le 13 du courant, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

F. DE WINTON,

Secrétaire du Gouverneur-Général.

A l'honorable  
Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Après quelque temps la Chambre a repris sa séance.

L'honorable *William Johnstone Ritchie*, juge-en-chef de la Cour Suprême du *Canada*, député-gouverneur, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes, et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de l'honorable *William Johnstone Ritchie*, juge-en-chef de la Cour Suprême député-gouverneur, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui, dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président a dit :

Honorables messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

L'honorable *William Johnston Ritchie*, député-gouverneur, ne croit pas devoir déclarer les motifs qui ont fait convoquer le présent parlement du *Canada* avant qu'un Orateur pour la Chambre des Communes ait été choisi suivant la loi ; mais demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence le Gouverneur-Général déclarera les motifs qui lui ont fait convoquer ce parlement.

Il a plu à l'honorable *William Johnston Ritchie*, député-gouverneur, de se retirer, et La Chambre des Communes s'est retirée.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*.)

La Chambre s'est ajournée à demain à trois heures de l'après-midi.

No. 1.

---

---

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

---

---

*Jeudi, 13 Février, 1879.*

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

---

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C<sup>IE</sup>.

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Vendredi, 14 Février, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Après quelque temps la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLASS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de LORNE) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand croix de notre ordre très distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue,  
L'honorable M. Joseph Godéric Blanchet a dit :

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

La Chambre des Communes m'a élu comme son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont assignés.

Si dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de tomber en erreur, je demande que la faute me soit imputé et non aux Communes dont je suis le serviteur, et qui, par mon ministère, reclame pour être en état de mieux remplir son devoir envers Sa Souveraine et son pays, tous ses droits et privilèges incontestables, spécialement ceux de la liberté de la parole dans ses débats, libre accès à la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et de la part de Votre Excellence l'interprétation la plus favorable de ces délibérations.

L'honorable Président de cette Chambre a alors dit :

M. L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général de vous déclarer qu'elle a une confiance entière dans le respect et l'attachement des Communes, pour la personne de Sa Majesté et son gouvernement ; et ne doutant point que ses délibérations ne soient conduites avec sagesse, modération et prudence, elle accorde, et en toute occasion elle reconnaîtra et permettra l'exercice de ses privilèges constitutionnels. J'ai aussi ordre de vous assurer que les Communes auront un facile accès auprès de Son Excellence, en toute occasion convenable, et qu'elle interprêtera toujours de la manière la plus favorable ses délibérations ainsi que vos paroles et vos actes.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres :

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

En me présentant pour la première fois devant le Parlement du *Canada*, je désire exprimer le plaisir que j'éprouve d'avoir été appelé à la haute et importante fonction que je remplis maintenant, et vous assurer de l'entière satisfaction avec laquelle je viens demander votre concours et votre aide.

Je témoigne ma profonde reconnaissance pour la réception dont j'ai été l'objet moi-même comme représentant de Sa Majesté, et j'ai le devoir, d'après l'ordre de la Reine, de transmettre, par votre intermédiaire, au peuple du *Canada*, les remerciements de Sa Majesté pour le loyal, généreux et sympathique accueil fait par lui à sa fille.

Les produits et les objets manufacturés envoyés par le *Canada* à la Grande Exposition Internationale de *Paris*, l'année dernière, ont beaucoup attiré l'attention, et l'on croit que ce fait aura des conséquences favorables pour le commerce du *Canada* avec l'*Europe*. Je vous félicite de ce succès, qui doit être, en grande partie, attribué aux bienveillants et incessants efforts de Son Altesse Royale le Prince de *Galles* comme président de la section Britannique. Le rapport du commissaire canadien vous sera communiqué, dès qu'il aura été reçu.

J'ai le plaisir de vous informer que la somme accordée pour les droits de pêcheries, d'après le traité de *Washington*, a été payée par les *Etats-Unis*, et que le gouvernement de Sa Majesté a réglé avec le *Canada* et *Terreneuve* leur part respective de l'indemnité. Les documents concernant cette affaire vous seront soumis. L'important commerce du bétail vivant entre le *Canada* et l'*Angleterre*, commerce qui prend un rapide accroissement, a été sérieusement menacé par l'apparition de la pleuro-pneumonie dans différentes parties des *Etats-Unis*. Pour prévenir l'invasion de la contagion en *Canada*, et l'interruption du commerce qui s'en serait suivie, j'ai fait rendre, par application de l'acte de 1869, relatif aux maladies contagieuses qui attaquent les animaux, une ordonnance prohibant l'importation ou introduction en *Canada* des bestiaux américains, pour une courte durée. On espère que la maladie sera détruite avant longtemps aux *Etats-Unis* et que la nécessité de continuer la prohibition disparaîtra en conséquence. Votre attention sera appelée sur un amendement à faire à l'acte que je viens de mentionner.

Mon gouvernement a entamé, avec l'approbation de Sa Majesté, des négociations tendant au développement du Commerce Canadien avec la *France* et l'*Espagne*, ainsi qu'avec leurs colonies respectives. J'espère pouvoir vous communiquer le résultat de ces négociations pendant la présente session.

Mon gouvernement se propose de presser avec la plus grande vigueur l'exécution du chemin de fer Canadien du *Pacifique*, et de satisfaire ainsi à l'attente raisonnable de la *Colombie-Britannique*. En donnant suite à cette intention, il est nécessaire d'avoir égard à la situation financière du pays. Une communication par rail a été établie entre le *Manitoba* et le réseau des chemins de fer américains au moyen de la jonction, opérée à *St. Vincent*, de l'embranchement *Pembina* de notre chemin de fer avec la ligne de *St. Paul* au *Pacifique*. Cette partie de notre grande ligne qui va de la *Rivière-aux-Anglais* à *Kéwatin*, se donne maintenant à l'entreprise, et on en hâtera la confection afin de relier au plutôt le lac *Supérieur* au grand *Nord-Ouest*.

Un bill à l'effet d'amender et de refondre les actes concernant les timbres, sera soumis à votre examen, ainsi qu'une mesure portant modification à l'acte relatif aux poids et mesures.

Le recensement décennal doit avoir lieu en 1881. Je crois opportun qu'une mesure à ce sujet soit passée pendant la présente session, pour donner amplement le temps de faire les préparatifs et dispositions préliminaires, et pour s'assurer que le recensement sera exécuté avec autant d'exactitude et d'économie que possible. Relativement à ce sujet, il peut être bon de considérer la convenance de pourvoir à quelque moyen de recueillir des statistiques vitales, criminelles et générales, et de les comparer.

Il vous sera soumis un bill pour la ré-organisation de certains départements du gouvernement; des mesures relatives à l'arpentage et à l'administration des terres fédérales, à la police à cheval, au Département des Postes, et une mesure à l'effet d'amender en quelques points les lois concernant les Sauvages. Il vous sera soumis de plus une mesure ayant pour objet de transférer à Sa Majesté, à l'usage du *Canada*, la propriété de terrains de l'artillerie et de l'amirauté dans les provinces de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Le budget pour l'année prochaine vous sera présenté sous peu. En le préparant on a apporté toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public. Je regrette que les recettes versées au trésor, et provenant des sources ordinaires, continuent à être insuffisantes pour satisfaire aux dépenses à la charge du revenu consolidé. Je ne doute pas que vous ne pensiez avec moi qu'il n'est point désirable de voir nos finances rester plus longtemps dans cette situation. En appliquant la plus stricte économie à la dépense publique et en remaniant le tarif en vue d'accroître le revenu, et tout à la fois de développer et d'encourager les diverses industries canadiennes, vous pourrez, j'espère, rétablir l'équilibre entre le revenu et la dépense, et aider à faire cesser la crise commerciale et économique qui malheureusement dure encore parmi nous.

J'ai ordonné que les comptes publics de l'année fiscale dernière fussent mis sous vos yeux.

---

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Le Parlement a reconnu l'importance qu'il y avait d'offrir au public un moyen de déposer en sûreté ses épargnes, en prenant des dispositions pour lui permettre de les placer entre les mains du gouvernement à un taux raisonnable d'intérêt. Il vous conviendra peut-être de considérer jusqu'à quel point il serait possible d'offrir la même garantie, et le même encouragement aux personnes ayant le désir de pouvoir, par une assurance sur leur vie aux besoins de ceux qui dépendent d'elles.

Vous donnerez, je n'en doute point, toute votre attention aux importants sujets que j'indique et aux intérêts généraux du pays.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du trône, et le dit discours a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

Ordonné, que tous les membres présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*),

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

---

---

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Lundi, 17 Février, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

---

## ORDRE DU JOUR.

---

Lundi, 17 Février, 1879.

1879.

14 Février.—Prise en considération du discours prononcé par Son Excellence à l'ouverture du Parlement.—(Hon. M. Campbell.)

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Vendredi, 14 Février, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

### Lundi, 17 Février, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie.</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>

**PRIÈRES :**

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Campbell*—De la compagnie d'assurance contre le feu de Québec.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la Banque d'épargne de la cité et du district de *Montréal*, en date du 31 décembre 1878.

Et aussi un état des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district de *Rimouski*, pour l'année 1877.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*  )

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque du Parlement.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

#### A L'HONORABLE SÉNAT DU CANADA RÉUNI EN PARLEMENT.

Le rapport du bibliothécaire du Parlement expose respectueusement :

Que, durant le cours de l'année dernière, on s'est occupé activement à préparer un catalogue complet des livres de la bibliothèque, jusqu'à date, afin que l'impression en fût prête pour l'ouverture de la présente session.

Un index des sujets traités dans les différents ouvrages qui composent la " Bibliothèque Générale," indiquant le titre de chacun d'eux, à l'exception des ouvrages de droit ou de science politique, a été imprimé, et sera distribué sous peu aux deux Chambres.

A la dernière session, un catalogue classifié des livres de droit a été remis aux membres qui s'occupent plus spécialement de législation ; des copies en seront aussi fournies à ceux des nouveaux membres qui pourront en faire la demande. Un volume analogue, comprenant les ouvrages sur la politique, l'économie politique et le commerce, est maintenant sous presse, et sera distribué aussitôt que possible. L'on se propose d'annexer à ce volume un index alphabétique qui comprendra aussi les références aux ouvrages inscrits au catalogue classifié des livres de droit, et toutes les additions qui ont été faites à cette section, jusqu'à ce jour.

Ces deux catalogues des ouvrages traitant de loi et de politique, et celui des livres de littérature générale, comprendront tous les livres que renferme la bibliothèque.

Une attention toute spéciale a été donnée à l'arrangement convenable et à la classification des livres, dans chaque section de la bibliothèque, de manière à faciliter les recherches aux personnes qui ont accès aux rayons, et à permettre aux employés de la bibliothèque de fournir, en peu de temps, tous les ouvrages qui pourront être demandés.

Le bibliothécaire saisit cette occasion pour attirer l'attention du Gouvernement et des deux Chambres sur la nécessité, qui se fera sentir bientôt, de pourvoir aux besoins croissants de la précieuse bibliothèque dont on lui a confié le soin.

Dans son rapport, à l'ouverture de la session de 1877, il a soumis à la considération du Parlement un projet qui, dans son opinion, devait donner, pour plusieurs années à venir, les moyens de placer convenablement notre déjà grande et toujours croissante collection de livres, et qui, en même temps, devait procurer aux membres de la législature, plus de facilités pour leurs travaux de recherches à la bibliothèque.

Il proposa que la Cour Suprême fût transférée du local qu'elle occupe temporairement, dans un autre lieu qui lui fût affecté spécialement, et que les chambres maintenant à l'usage de ce tribunal, fussent appropriées de nouveau pour les besoins de la bibliothèque. Dans cette éventualité, il suggéra que les différentes classes d'ouvrages nécessaires à la législation fussent déposées dans ces chambres, qui devaient être réservées pour l'usage exclusif des membres durant la session.

Par ce moyen, plusieurs mille volumes seraient enlevés de la bibliothèque actuelle, ce qui donnerait de l'espace pour les futurs besoins dans chaque branche de littérature et de science générales, et les membres du Parlement auraient l'inséparable avantage d'avoir à leur disposition des chambres situées à proximité du Sénat et des Communes, garnies des ouvrages nécessaires à la législation, et dans lesquelles ils pourraient travailler sans être *dérangés*. La destination particulière de ces chambres procureraient aussi aux membres l'avantage d'avoir enfin un lieu à eux pour se reposer ou pour se délasser par la lecture d'ouvrages de littérature pendant les séances prolongées, avantage qu'il leur est souvent impossible d'obtenir dans la bibliothèque actuelle, à cause du grand nombre d'étrangers qui s'y rendent pendant les séances du Parlement.

En ce qui concerne la Cour Suprême, votre bibliothécaire a reçu l'assurance que la perspective d'obtenir un lieu plus commode et plus avantageux que le local actuel serait extrêmement agréable aux juges, aux avocats et aux plaideurs.

Le projet avait été favorablement accueilli par les membres de la dernière administration, et ils ont fait espérer qu'il serait formellement soumis à l'approbation du parlement pendant la présente session.

Votre bibliothécaire désire beaucoup attirer l'attention de votre honorable Chambre sur ce projet, qui, dans son opinion, présente la solution la plus aisée et la plus convenable de la question difficile de pourvoir aux besoins de la bibliothèque, sans changer les arrangements de l'édifice actuel. Toute modification dans sa construction intérieure ou extérieure, gênerait la symétrie de cet édifice, qui n'a peut-être pas d'égal sur le continent américain, pour la beauté du plan, la solidité et la commodité.

Des listes des dons faits à la bibliothèque, et des ouvrages reçus en vertu de l'acte pour protéger les droits d'auteurs depuis la dernière session, sont annexés au présent rapport.

Le nombre de volumes dans la bibliothèque, l'année dernière, était évalué à 88,871. Il y a été ajouté depuis environ 3,842 volumes, ce qui fait un total de 92,713.

Le tout respectueusement soumis.

ALPHEUS TODD,  
*Bibliothécaire du parlement.*

Bibliothèque du parlement, 13 février, 1879.

(*Pour l'appendice de ce rapport, voir Documents de la Session, No. 10*)

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du discours de Son Excellence prononcé du Trône à l'occasion de l'ouverture du Parlement, et

La dite adresse étant lue une seconde fois par le greffier,

L'honorable M. *Cornwall*, secondé par l'honorable M. *de Boucherville*, a proposé :

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, afin d'offrir les remerciements respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement.

A Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le marquis de LORNE) chevalier du très-ancien et très-noble ordre du Chardon, chevalier grand-croix de l'ordre très-distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE—

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les membres du Sénat du *Canada* assemblés en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous remercions aussi Votre Excellence de ce qu'Elle a exprimé, en se présentant pour la première fois devant le Parlement du *Canada*, le sentiment de plaisir qu'Elle éprouve d'avoir été appelée à la haute et importante fonction qu'Elle remplit

maintenant, et de ce qu'Elle nous a assurés de l'entière satisfaction avec laquelle Elle vient demander notre concours et notre aide. Nous sommes fiers et heureux d'entendre dire à Votre Excellence qu'Elle témoigne sa profonde reconnaissance pour la réception dont Elle a été l'objet Elle-même comme représentant de Sa Majesté ; et que Votre Excellence a le devoir, d'après l'ordre de la Reine, de transmettre, par notre intermédiaire, au peuple du *Canada*, les remerciements de Sa Majesté pour le loyal, généreux et sympathique accueil fait par lui à sa fille.

Nous sommes reconnaissants à Votre Excellence de l'assurance qu'Elle nous donne que les produits et les objets manufacturés envoyés par le *Canada* à la grande Exposition internationale de *Paris*, l'année dernière, ont beaucoup attiré l'attention, et que l'on croit que ce fait aura des conséquences favorables pour le commerce du *Canada* avec l'*Europe*.

Nous recevons avec plaisir les félicitations de Votre Excellence sur ce succès, qui doit être, en grande partie, attribué aux bienveillants et incessants efforts de Son Altesse Royale le Prince de *Galles*, comme président de la section britannique. Nous remercions Votre Excellence de nous dire que le rapport du commissaire canadien nous sera communiqué, dès qu'il aura été reçu.

Nous désirons assurer Votre Excellence que nous partageons le plaisir avec lequel Elle nous a informés que la somme accordée pour les droits de pêcheries, d'après le Traité de *Washington*, a été payée par les *Etats-Unis*, et que le gouvernement de Sa Majesté a réglé avec le *Canada* et *Terreneuve* leur part respective de l'indemnité. Nous remercions Votre Excellence de nous dire que les documents concernant cette affaire nous seront soumis.

Nous apprenons avec un vif intérêt que l'important commerce du bétail vivant entre le *Canada* et l'*Angleterre*, commerce qui prend un rapide accroissement, a été sérieusement menacé par l'apparition de la pleuro-pneumonie dans différentes parties des *Etats-Unis*.

Nous remercions Votre Excellence de l'information qu'Elle nous donne que, pour prévenir l'invasion de la contagion en *Canada*, et l'interruption du commerce qui s'en serait suivie, Votre Excellence a fait rendre, par application de l'acte de 1869, relatif aux maladies contagieuses qui attaquent les animaux, une ordonnance prohibant l'importation ou introduction en *Canada* des bestiaux américains, pour une courte durée ; et qu'on espère que la maladie sera détruite avant longtemps aux *Etats-Unis*, et que la nécessité de continuer la prohibition disparaîtra en conséquence.

Nous donnerons toute notre attention, lorsque nous serons appelés à le faire, à l'amendement qui, comme Votre Excellence nous en informe, doit être proposé à cet acte.

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction que le gouvernement de Votre Excellence a entamé, avec l'approbation de Sa Majesté, des négociations tendant au développement du commerce canadien avec la *France* et l'*Espagne*, ainsi qu'avec leurs colonies respectives, et que Votre Excellence espère nous communiquer le résultat de ces négociations pendant la présente session.

Nous serons bien aises de recevoir de la bouche de Votre Excellence l'information que son gouvernement se propose de presser avec la plus grande vigueur l'exécution du chemin de fer canadien du *Pacifique*, et de satisfaire ainsi à l'attente raisonnable de la *Colombie-Britannique*.

Nous partageons le sentiment de Votre Excellence qu'en donnant suite à cette intention, il est nécessaire d'avoir égard à la situation financière du pays.

Nous sommes heureux de savoir qu'une communication par rail a été établie entre le *Manitoba* et le réseau des chemins de fer américains au moyen de la jonction, opérée à *St-Vincent*, de l'embranchement *Pembina* de notre chemin de fer avec la ligne de *St-Paul* au *Pacifique*, et que cette partie de notre grande ligne qui va de la *Rivière-aux-Anglais* à *Kéwatin*, se donne maintenant à l'entreprise, et que l'on en hâtera la confection afin de relier au plus tôt le lac *Supérieur* au grand *Nord-Ouest*.

Nous donnerons une entière attention au bill à l'effet d'amender et de refondre les actes concernant les timbres, et au bill portant modification à l'acte relatif aux poids et mesures—qui seront soumis à notre examen, ainsi qu'il a plu à Votre Excellence de nous le dire.

Nous prendrons aussi en la plus attentive considération la mesure relative au recensement décennal qui doit avoir lieu en 1881, mesure qu'il serait opportun, selon le sentiment de Votre Excellence, de passer pendant la présente session pour donner amplement le temps de faire les préparatifs et dispositions préliminaires, et pour s'assurer que le recensement sera exécuté avec autant d'exactitude et d'économie que possible. Relativement à ce sujet, nous serons prêts à considérer la convenance de pourvoir à quelque moyen de recueillir des statistiques vitales, criminelles et générales, et de les comparer.

Nous apporterons pareillement la plus grande attention à l'examen du bill pour la réorganisation de certains départements du gouvernement; aux mesures relatives à l'arpentage et à l'administration des terres fédérales, à la police à cheval, au Département des Postes; à la mesure à l'effet d'amender en quelques points les lois concernant les Sauvages, et à la mesure ayant pour objet de transférer à Sa Majesté, à l'usage du *Canada*, la propriété de terrains de l'artillerie et de l'amirauté dans les provinces de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*;—lorsque ces divers projets de lois seront mis sous nos yeux, suivant ce que Votre Excellence a bien voulu nous annoncer.

Le Parlement ayant reconnu l'importance qu'il y avait d'offrir au public un moyen de déposer en sûreté ses épargnes, en prenant des dispositions pour lui permettre de les placer entre les mains du gouvernement à un taux raisonnable d'intérêt, nous serons prêts à considérer, comme Votre Excellence a bien voulu nous y inviter, jusqu'à quel point il serait possible d'offrir la même garantie et le même encouragement aux personnes ayant le désir de pourvoir, par une assurance sur leur vie, aux besoins de ceux qui dépendent d'elles.

Votre Excellence peut être certaine que nous donnerons toute notre attention aux importants sujets qu'Elle nous indique et aux intérêts généraux du pays.

Après un long débat,

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Trudel*, il a été

*Ordonné*, que la suite des débats sur la dite motion soit remise à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée.

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Mardi, 18 Février, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---



---

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 18 Février, 1879.

1879.

Par l'honorable M. *Campbell* :

17 Février.—Qu'une humble Adresse de condoléances, à l'occasion de la mort de Son Altesse Royale la Princesse *Alice*, soit présentée à Sa Majesté, dans les termes suivants :

A SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE :

Très-Gracieuse Souveraine,—Nous, fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du *Canada*, assemblés en Parlement, approchons humblement de Votre Majesté en renouvelant l'assurance de notre attachement dévoué à la personne et au gouvernement de Votre Majesté ;

En commun avec les sujets de Votre Majesté de toutes les autres parties de Votre Empire, nous avons appris avec un profond chagrin la grande perte qu'a éprouvée Votre Majesté par la mort prématurée de Son Altesse Royale la Princesse *Alice*, Grande Duchesse de *Hesse*.

Nous saisissons la première occasion qui nous est offerte par la réunion du Parlement du *Canada*, d'exprimer pour nous-mêmes et pour le peuple que nous représentons, la part que nous prenons de tout cœur à la douleur de Votre Majesté.

Bien qu'éloignés du théâtre où s'est écoulée l'existence de Son Altesse Royale, la bonté et la beauté de son caractère, l'affection avec laquelle elle remplissait tous ses devoirs de fille, d'épouse et de mère, ne nous étaient point inconnues, et nous avons été inexprimablement touchés par le récit d'un dévouement, porté jusqu'au sacrifice de soi-même, qui a été la cause de sa mort.

Nous ne ferions connaître qu'imparfaitement à Votre Majesté le sentiment commun de vos sujets canadiens, si nous n'ajoutions ici l'expression de notre ferme espoir que Votre Majesté trouvera une consolation dans le secours de Dieu et dans la pensée que Votre illustre fille n'a pas vécu en vain, mais qu'elle a légué aux femmes de sa nation dans le monde entier un exemple qui les stimulera à imiter ses vertus, et une mémoire que l'on chérira partout, tant que le courage et le dévouement auront leur place dans les affections du cœur humain.

### Pour Mercredi, 19 Février, 1879.

1879.

Par l'honorable M. *Botsford* :

2 17 Février.—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien communiquer au Sénat une copie de la commission de Son Excellence, et telle partie des instructions royales accompagnant cette commission qu'il paraîtra à Son Excellence compatible avec l'intérêt public de communiquer à cette Chambre.

Par l'honorable M. *Bureau* :

3 17 “ Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie ou un extrait de toute clause ou article relatif au *Canada*, contenu dans tout traité de commerce, convention ou autre règlement international maintenant en vigueur entre le gouvernement de Sa Majesté et une puissance étrangère, et une copie de tout traité de commerce que le gouvernement de Sa Majesté aurait conclu avec une puissance étrangère, sans accorder ou étendre les bénéfices de ce traité à sa colonie du *Canada*.

# ORDRE DU JOUR.

Pour **Mardi, 18 Février, 1879.**

1879.

17 Février—*Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Cornwall :—*  
 Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence en  
 réponse au discours de Son Excellence, prononcé du Trône.  
 —(Hon. M. Bellerose.)

No. 3.

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Lundi, 17 Février, 1879.

## PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C<sup>IE</sup>.

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Mardi, 18 Février, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton, (Kingston),</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Aikins*,—De la compagnie de télégraphe de la Puissance.

Par l'honorable M. *Benson*,—De la compagnie du chemin de fer *Welland*.

L'honorable M. *Lewin* a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la Banque du *Nouveau-Brunswick*, en date du 1er février, 1879.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

( Voir Documents de la Session No. . )

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Qu'un comité composé des honorables messieurs *Allan*, *Chapais*, *Botsford*, *Dickey*, *Christie*, *Scott*, ainsi que Son Honneur le Président, soit chargé d'établir certaines règles qui devront être suivies lorsque la salle du Sénat et les chambres attenantes seront occupées, à l'occasion de l'ouverture du parlement, ou quant elles seront demandées par Son Excellence le Gouverneur-Général pour ses levers ou réceptions.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la Banque d'*Ottawa*, en date du 30 novembre, 1878.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir Documents de la Session No. . )

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Cornwall*, savoir :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, afin d'offrir les remerciements respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de *Lorne*) chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand-croix de l'ordre distingué de *Saint-Michel* et *Saint-George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les membres du Sénat du *Canada* assemblés en Parlement, remercions humblement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous remercions aussi Votre Excellence de ce qu'Elle a exprimé, en se présentant pour la première fois devant le Parlement du *Canada*, le sentiment de plaisir qu'Elle éprouve d'avoir été appelée à la haute et importante fonction qu'Elle remplit maintenant, et de ce qu'Elle nous a assurée de l'entière satisfaction avec laquelle Elle vient demander notre concours et notre aide. Nous sommes fiers et heureux d'entendre dire à Votre Excellence qu'Elle témoigne sa profonde reconnaissance pour la réception dont Elle a été l'objet Elle-même comme représentant de Sa Majesté, et que Votre Excellence a le devoir, d'après l'ordre de la Reine, de transmettre, par notre intermédiaire, au peuple du *Canada*, les remerciements de Sa Majesté pour le loyal, généreux et sympathique accueil fait par lui à sa fille.

Nous sommes reconnaissants à Votre Excellence de l'assurance qu'Elle nous donne que les produits et les objets manufacturés envoyés par le *Canada* à la grande Exposition Internationale de *Paris* l'année dernière, ont beaucoup attiré l'attention, et que l'on croit que ce fait aura des conséquences favorables pour le commerce du *Canada* avec l'*Europe*.

Nous recevons avec plaisir les félicitations de Votre Excellence sur ce succès, qui doit être, en grande partie, attribué aux bienveillants et incessants efforts de Son Altesse Royale le Prince de Galles, comme président de la section britannique. Nous remercions Votre Excellence de nous dire que le rapport du commissaire canadien nous sera communiqué dès qu'il aura été reçu.

Nous désirons assurer Votre Excellence que nous partageons le plaisir avec lequel Elle nous a informés que la somme accordée pour les droits de pêcheries, d'après le traité de *Washington*, a été payée par les *Etats-Unis*, et que le gouvernement de Sa Majesté a réglé avec le *Canada* et *Terreneuve* leur part respective de l'indemnité; Nous remercions Votre Excellence de nous dire que les documents concernant cette affaire nous seront soumis.

Nous apprenons avec un vif intérêt que l'important commerce du bétail vivant entre le *Canada* et l'*Angleterre*, commerce qui prend un rapide accroissement, a été sérieusement menacé par l'apparition de la pleuro-pneumonie dans différentes parties des *Etats-Unis*.

Nous remercions Votre Excellence de l'information qu'Elle nous donne que, pour prévenir l'invasion de la contagion en *Canada* et l'interruption du commerce qui s'en serait suivie, Votre Excellence a fait rendre, par application de l'acte de 1869, relatif aux maladies contagieuses qui attaquent les animaux, une ordonnance prohibant l'importation ou introduction en *Canada* des bestiaux américains, pour une courte durée, et qu'on espère que la maladie sera détruite avant longtemps aux *Etats-Unis* et que la nécessité de continuer la prohibition disparaîtra en conséquence.

Nous donnerons toute notre attention lorsque nous serons appelés à le faire, à l'amendement qui, comme Votre Excellence nous en informe, doit être proposé à cet acte.

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction que le gouvernement de Votre Excellence a entamé, avec l'approbation de Sa Majesté, des négociations tendant au développement du commerce canadien avec la *France* et l'*Espagne*, ainsi qu'avec leurs colonies respectives, et que Votre Excellence espère nous communiquer le résultat de ces négociations pendant la présente session.

Nous serons bien aises de recevoir de la bouche de Votre Excellence l'information que son gouvernement se propose de presser avec la plus grande vigueur l'exécution du chemin de fer canadien du *Pacifique*, et de satisfaire ainsi à l'attente raisonnable de la *Colombie-Britannique*.

Nous partageons le sentiment de Votre Excellence qu'en donnant suite à cette intention, il est nécessaire d'avoir égard à la situation financière du pays.

Nous sommes heureux de savoir qu'une communication par rail a été établie entre le *Manitoba* et le réseau des chemins de fer américains au moyen de la jonction, opérée à *St. Vincent*, de l'embranchement *Pembina* de notre chemin de fer, avec la ligne de *St. Paul* au *Pacifique*, et que cette partie de notre grande ligne, qui va de la *Rivière-aux-Anglais* à *Kévatim*, se donne maintenant à l'entreprise, et que l'on en hâtera la confection afin de relier au plus tôt le lac *Supérieur* au grand *Nord-Ouest*.

Nous donnerons une entière attention au bill à l'effet d'amender et de refondre les actes concernant les timbres, et au bill portant modification à l'acte relatif aux poids et mesures—qui seront soumis à notre examen, ainsi qu'il a plu à Votre Excellence de nous le dire.

Nous prendrons aussi en la plus attentive considération la mesure relative au recensement décennal qui doit avoir lieu en 1881, mesure qu'il serait opportun, selon le sentiment de Votre Excellence, de passer pendant la présente session, pour donner amplement le temps de faire les préparatifs et dispositions préliminaires, et pour s'assurer que le recensement sera exécuté avec autant d'exactitude et d'économie que possible. Relativement à ce sujet, nous serons prêts à considérer la convenance de pourvoir à quelque moyen de recueillir des statistiques vitales, criminelles et générales, et de les comparer.

Nous apporterons pareillement la plus grande attention à l'examen du bill pour la réorganisation de certains départements du gouvernement; aux mesures relatives à l'arpentage et à l'administration des terres fédérales, à la police à cheval, au départ-

tement des Postes ; à la mesure à l'effet d'amender en quelques points les lois concernant les Sauvages, et à la mesure ayant pour objet de transférer à Sa Majesté, à l'usage du *Canada*, la propriété de terrains de l'artillerie et de l'amirauté dans les provinces de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, lorsque ces divers projets de lois seront mis sous nos yeux, suivant ce que Votre Excellence a bien voulu nous annoncer.

Le Parlement ayant reconnu l'importance qu'il y avait d'offrir au public un moyen de déposer en sûreté ses épargnes, en prenant des dispositions pour lui permettre de les placer entre les mains du gouvernement à un taux raisonnable d'intérêt, nous serons prêts à considérer, comme Votre Excellence a bien voulu nous y inviter, jusqu'à quel point il serait possible d'offrir la même garantie, et le même encouragement aux personnes ayant le désir de pourvoir, par une assurance sur leur vie, aux besoins de ceux qui dépendent d'elles.

Votre Excellence peut être certaine que nous donnerons toute notre attention aux importants sujets qu'Elle nous indique et aux intérêts généraux du pays.

Après débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté la Reine dans les termes suivants :

A SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE :

*Très-Gracieuse Souveraine,*

Nous, fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat du *Canada*, assemblés en Parlement, approchons humblement de Votre Majesté en renouvelant l'assurance de notre attachement dévoué à la personne et au gouvernement de Votre Majesté ;

En commun avec les sujets de Votre Majesté de toutes les autres parties de Votre Empire, nous avons appris avec un profond chagrin la grande perte qu'a éprouvée Votre Majesté par la mort prématurée de Son Altesse Royale la Princesse *Alice*, Grande Duchesse de *Hesse*.

Nous saisissons la première occasion qui nous est offerte par la réunion du Parlement du *Canada*, d'exprimer pour nous-mêmes et pour le peuple que nous représentons, la part que nous prenons de tout cœur à la douleur de Votre Majesté.

Bien qu'éloignés du théâtre où s'est écoulée l'existence de Son Altesse Royale, la bonté et la beauté de son caractère, l'affection avec laquelle elle remplissait tous ses devoirs de fille, d'épouse et de mère, ne nous étaient point inconnues, et nous avons été inexprimablement touchés par le récit d'un dévouement, porté jusqu'au sacrifice de soi-même, qui a été la cause de sa mort.

Nous ne ferions connaître qu'imparfaitement à Votre Majesté le sentiment commun de vos sujets canadiens, si nous n'ajoutions ici l'expression de notre ferme espoir que Votre Majesté trouvera une consolation dans le secours de Dieu et dans la pensée que Votre illustre fille n'a pas vécu en vain, mais qu'elle a légué aux femmes de sa nation dans le monde entier un exemple qui les stimulera à imiter ses vertus, et une mémoire que l'on chérira partout, tant que le courage et le dévouement auront leur place dans les affections du cœur humain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée et qu'elle soit signée par le Président, de la part de cette Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été *Résolu*,—Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté la dite adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté et pour demander son concours.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 19 Février, 1879.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 19 Février, 1879.

1879. Par l'honorable M. *Botsford*:

17 Février.—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien communiquer au Sénat une copie de la commission de Son Excellence, et telle partie des instructions royales accompagnant cette commission qu'il paraîtra à Son Excellence compatible avec l'intérêt public de communiquer à cette Chambre.

1879. Par l'honorable M. Bureau :

- 2 17 Février.—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie ou un extrait de toute clause ou article relatif au *Canada*, contenu dans tout traité de commerce, convention ou autre règlement international maintenant en vigueur entre le gouvernement de Sa Majesté et une puissance étrangère, et une copie de tout traité de commerce que le gouvernement de Sa Majesté aurait conclu avec une puissance étrangère, sans accorder ou étendre les bénéfices de ce traité à sa colonie du *Canada*.

**Pour Jeudi, 20 Février, 1879.**

Par l'honorable M. Bureau :

- 3 18 Février.—Que lorsque la Chambre s'ajournera, vendredi prochain, elle reste ajournée jusqu'à mardi, le 4 mars prochain, à huit heures du soir.

No. 4.

1<sup>re</sup> Session, 4<sup>e</sup> Parlement, 42 Vict., 1879.

Mardi, 18 Février, 1879.

**PROCES-VERBAUX**

DES

**SÉANCES DU SÉNAT**

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C<sup>IE</sup>.

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Mercredi, 19 Février, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

*Aikins,*  
*Alexander,*  
*Allan,*  
*Archibald,*  
*Armand,*  
*Baillargeon,*  
*Bellerose,*  
*Benson,*  
*Botsford,*  
*Boucherville, de,*  
*Bourinot,*  
*Brouse,*  
*Bureau,*  
*Campbell,*  
*Carrall,*  
*Chaffers,*  
*Chapais,*

*Christie,*  
*Cochrane,*  
*Cormier,*  
*Cornwall,*  
*Dever,*  
*Dickey,*  
*Dumouchel,*  
*Fabre,*  
*Ferguson,*  
*Ferrier,*  
*Flint,*  
*Girard,*  
*Glazier,*  
*Grant,*  
*Guévremont,*  
*Hamilton (Inkerman),*  
*Hamilton (Kingston),*

*Haviland,*  
*Haythorne,*  
*Hope,*  
*Kaulbach,*  
*Leonard,*  
*Lewin,*  
*McClelan,*  
*McLelan,*  
*Macdonald,*  
*Macmaster,*  
*Macfarlane,*  
*Macpherson,*  
*Miller,*  
*Montgomery,*  
*Odell,*  
*Pâquet,*

*Pelletier,*  
*Penny,*  
*Power,*  
*Pozer,*  
*Read,*  
*Reesor,*  
*Ryan,*  
*Scott,*  
*Seymour,*  
*Simpson,*  
*Skead,*  
*Smith,*  
*Stevens,*  
*Sutherland,*  
*Trudel,*  
*Wark.*

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Allan*,—Des Commissaires du Havre de *Toronto* et de la Corporation de la Cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Odell*,—Du conseil municipal des comtés unis de *Leeds* et de *Grenville*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Bellerose*,—De la compagnie d'assurance contre le feu des risques isolés et des cultivateurs du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

De la Compagnie d'Assurance de *Québec*, demandant que l'Acte 41 *Vict.*, ch. 31, intitulé : " Acte pour amender et refondre, tels qu'amendés, les différents actes concernant la compagnie d'assurance de *Québec* contre les accidents du feu," soit annexé de manière à rendre le capital souscrit de la dite compagnie à vingt cinq mille piastres qui sera divisée en cinq mille actions de cent piastres chacune sans que cette réduction porte atteinte aux porteurs de polices existantes.

L'honorable M. *Aikins*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre le onzième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour l'année fiscale expirée le 30 juin, 1878.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

( Voir Documents de la Session, No. . )

L'honorable M. *Campbell*, Receveur-Général, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général sous son Seing Manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

*Lorne*.

Le Gouverneur-Général transmet au Sénat copies de Lettres Patentes passées sous le Grand Sceau du Royaume-Uni constituant l'office de Gouverneur-Général de la Puissance du *Canada*, et des Instructions Royales accompagnant icelles ; aussi copie de la Commission de Sa Majesté le nommant Gouverneur-Général de la dite Puissance.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 19 février, 1879.

( Voir Journal. )

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Jeudi, 20 Février, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 20 Février, 1879.

1879. Par l'honorable M. Bureau :

1 | 18 Février.—Que lorsque la Chambre s'ajournera, vendredi prochain, elle reste  
ajournée jusqu'à mardi, le 4 mars prochain, à huit heures du  
soir.

Pour Lundi, 24 Février, 1879.

Interpellation par l'honorable M. Haythorne :

2 | 19 Février.—Si l'on a attiré l'attention du gouvernement sur l'épidémie de petite-  
vérole qui règne en *Canada*, pour en arrêter la propagation soit  
en établissant un système général de vaccination, soit par  
quelque autre moyen.

Par l'honorable M. Guévremont :

3 | 19 Février.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouver-  
neur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire  
déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toute pétition,  
correspondance, rapport d'ingénieur, arrêté en conseil ou autre  
document concernant la construction de brise-glaces à exécuter  
sur le fleuve *Saint-Laurent*, le long de la concession appelée le  
*Chenal-du-Moine*, dans la paroisse de *Ste. Anne de Sorel*, et faisant  
partie ci-devant de la paroisse *Saint-Pierre de Sorel*.

No. 5.

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

*Mercredi, 19 Fevrier, 1879.*

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C<sup>IE</sup>.

1879.

# PROCES-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 20 Février, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Thibodeau,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chupais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Allan*,—De la Corporation de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*,—De l'assemblée générale de l'Eglise Presbytérienne en *Canada*.

Par l'honorable M. *Aikins*,—Des propriétaires de terres et des colons du nord-ouest de *Manitoba*, et du territoire situé à l'ouest de cette province.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues, savoir :

De la compagnie de Télégraphe "Dominion"; demandant que les pouvoirs conférés à la dite compagnie par son acte d'incorporation soient étendus et puissent s'appliquer à tout le territoire compris dans la Confédération du *Canada*, et demandant aussi certains autres amendements.

De la compagnie du chemin de fer de *Welland*; demandant que certaines obligations ou débetures hypothécaires portant six pour cent d'intérêt (sous réserve de la priorité établie par l'acte du chemin de fer de *Welland*, 1864) soient converties en actions-débetures portant cinq pour cent d'intérêt, à certaines conditions.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque d'échange du *Canada*, en date du 15 février, 1879.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque *Ville-Marie*, en date du 15 janvier, 1879.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque de *Molson, Montréal*, en date du 31 janvier, 1879.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque de *Québec*, en date du 31 décembre, 1878.

*Ordonné*, qu'elles soient déposées sur la table et elles sont comme suit :

(*Voir Documents de la Session, No. .*)

L'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera, vendredi prochain, elle reste ajournée à mardi, le quatrième jour de mars, à huit heures du soir.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur *division*, résolue dans la négative.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

La Chambre s'est ajournée.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Vendredi, 21 Février, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Vendredi, 21 Février, 1879.

1879. Par l'honorable M. Penny :

120 Février.—Que lorsque la Chambre s'ajournera, mardi prochain, elle reste ajournée jusqu'à mardi, le 4 mars prochain, à huit heures du soir.

Pour Lundi, 24 Février, 1879.

Interpellation par l'honorable M. Haythorne :

219 Février.—Si l'on a attiré l'attention du gouvernement sur l'épidémie de petite-vérole qui règne en *Canada*, pour en arrêter la propagation soit en établissant un système général de vaccination, soit par quelquel autre moyen ?

Par l'honorable M. Guévremont :

319 février.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toute pétition, correspondance, rapport d'ingénieur, arrêté en conseil ou autre document concernant la construction de brise-glaces à exécuter sur le fleuve *Saint-Laurent*, le long de la concession appelée le *Chenal-du-Moine*, dans la paroisse de *Ste. Anne de Sorel*, et faisant partie ci-devant de la paroisse *Saint-Pierre de Sorel*.

1879.

Par l'honorable M. Campbell :

4 20 février—Que les comités permanents pour la présente session soient respectivement nommés et composés ainsi qu'il suit :

## BIBLIOTHÈQUE.

L'honorable ROBERT DUNCAN WILMOT, Président.

Les honorables messieurs :

ALEXANDER,	FABRE,	RYAN,
ALLAN,	FERGUSON,	SCOTT,
BAILLARGEON,	HAYTHORNE,	STEVENS,
CHAPAIS,	MONTGOMERY,	TRUDEL,
CORNWALL,	REESOR,	WARK.
DEBOUCHERVILLE,		

## BANQUES ET COMMERCE.

Les honorables messieurs :

AIKINS,	HAMILTON ( <i>Kingston</i> ),	RYAN,
BELLEROSE,	HOPE,	SCOTT,
BENSON,	LEWIN,	SIMPSON,
BOTSFORD,	McMASTER,	SKEAD,
BROWN,	MACPHERSON,	SMITH,
CHINIC,	MILLER,	THIBAUDEAU,
DICKEY,	NORTHUP,	TRUDEL,
FERRIER,	PELLETIER,	WARK.

## CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES.

Les honorables messieurs :

ALEXANDER,	DEBOUCHERVILLE,	MUIRHEAD,
ALLAN,	FERGUSON,	PAQUET,
BUREAU,	HAMILTON ( <i>Inkerman</i> ),	PRICE,
CAMPBELL,	KAULBACK,	SKEAD,
CHAPAIS,	LÉONARD,	STEVENS,
CHRISTIE,	McLE AN ( <i>Londonderry</i> ),	SUTHERLAND,
CORNWALL,	MONTGOMERY,	VIDAL.

## ORDRES PERMANENTS ET BILLS PRIVÉS.

Les honorables messieurs :

AIKINS,	FERRIER,	ODELL,
ALLAN,	FLINT,	PAQUET,

ARCHIBALD,  
ARMAND,  
BOTSFORD,  
BOURINOT,  
BROUSE,  
CHRISTIE,  
CORNWALL,  
DEVER,  
DICKSON,

GIRARD,  
GLASIER,  
GRANT,  
GUEVREMONT,  
HAVILAND,  
HAYTHORNE,  
MACFARLANE,  
MONTGOMERY,  
NORTHUP,

PELLETIER,  
POWER,  
POZER,  
READ,  
REESOR,  
SCOTT,  
SUTHERLAND,  
TRUDEL,  
VIDAL.

---

### DÉPENSES CONTINGENTES.

Les honorables messieurs :

ALEXANDER,  
ARMAND,  
BOISFORD,  
BROWN,  
CAMPBELL,  
CARRALL,  
CHAFFERS,  
CORMIER,  
DICKY,  
DICKSON,  
DUMOUCHEL,

GIRARD,  
GRANT,  
HAMILTON (*Inkerman*),  
LEONARD,  
McCLELAN (*Hopewell*),  
McDONALD (*Victoria*),  
McLELAN (*Londonderry*),  
MACFARLANE,  
MACPHERSON,  
MILLER,

PAQUET,  
PELLETIER,  
PENNY,  
POZER,  
READ,  
RYAN,  
SCOTT,  
SEYMOUR,  
SKEAD,  
SMITH.

---

### IMPRESSIONS.

Les honorables messieurs :

AIKINS,  
BROUSE,  
BUREAU,  
CARRALL,  
COCKRANE,

FABRE,  
FERRIER,  
HAYTHORNE,  
McCLELAN,  
MACFARLANE,

PENNY,  
REESOR,  
SCOTT,  
SIMPSON,  
WARK.

---

### COMPTE-RENDU DES DÉBATS.

Les honorables messieurs :

ALEXANDER,  
BELLEROSE,  
BROWN,  
BUREAU,

DICKY,  
MACPHERSON,  
McCLELAN (*Hopewell*),  
MILLER,

PELLETIER,  
PENNY,  
POWER.

Pour Mardi, le 25 Février, 1879.

1879. Par l'honorable M. *Reesor* :

5 20 Février.—*Qu'il soit résolu* : Que dans le remaniement du tarif, il importe que l'on ait dûment égard aux intérêts de notre population rurale et au développement de nos immenses ressources agricoles, dont dépend essentiellement la future grandeur de ce pays avec la prospérité d'au moins quatre-vingt pour cent de notre population entière.

Pour Mercredi, le 26 Février, 1879.

Par l'honorable M. *Christie* :

6 20 Février.—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada*, le gouvernement impérial de Sa Majesté et le gouvernement des *Etats-Unis*, sur le sujet de l'importation en *Angleterre* de bestiaux provenant d'*Amérique* ; aussi copie de la correspondance échangée avec tout agent, et des rapports reçus de tout agent nommé par le gouvernement du *Canada* pour s'enquérir de la maladie de la pleuro-pneumonie que l'on dit exister parmi les bestiaux aux *Etats-Unis d'Amérique*.

No. 6.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Jeu*di*, 20 *Février*, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C<sup>IE</sup>.

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Vendredi, 21 Février, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Odell,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>			

PRIÈRES :

---

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Cochrane*,—De l'Association des cultivateurs de fruits de la province d'*Ontario* (deux pétitions).

Par l'honorable M. *Ferrier*,—De la compagnie du Pont International,—De la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et de *Champlain*,—et de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc.

Par l'honorable M. *Read*,—De la Chambre de Commerce de la Puissance.

Par l'honorable M. *Campbell*,—De la Compagnie d'assurance sur la vie du *Canada*.

Par l'honorable M. *Kaulbach*,—Du président et des directeurs de la "Home Savings and Loan Company" de *Toronto* (à responsabilité limitée.)

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Des commissaires du havre de *Toronto*, demandant qu'il soit passé un acte pourvoyant à une étude correcte et à l'examen du havre de *Toronto* par un bureau d'ingénieurs qui sera tenu de faire rapport des meilleurs moyens à prendre pour réparer les dommages déjà causés au havre et le préserver à l'avenir,—De la corporation de la cité de *Toronto*, demandant qu'il soit nommé une commission permanente des chemins de fer qui sera chargée de prendre des témoignages dans toutes les affaires qui se rattachent à des différends entre des compagnies de chemins de fer, la dite commission devant avoir des pouvoirs plus étendus que n'ont le comité des chemins de fer du Conseil Privé et les arbitres nommés en vertu de l'acte des chemins de fer.

Du Conseil Municipal des comtés unis de *Leeds* et de *Grenville*, demandant la construction d'un pont sur le canal Rideau à ou près de *Jones' Falls*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque d'Union d'*Halifax*, en date du 11 février, 1879.

*Ordonné*, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir Documents de la Session, No. .*)

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 24 Février, 1879.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 24 Février, 1879.

1879. Interpellation par l'honorable M. *Haythorne* :

1 | 19 Février.—Si l'on a attiré l'attention du gouvernement sur l'épidémie de petite-  
 | vérole qui règne en *Canada*, pour en arrêter la propagation soit  
 | en établissant un système général de vaccination, soit par  
 | quelque autre moyen ?

Par l'honorable M. *Guévremont* :

2 | 19 " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouver-  
 | neur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire  
 | déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toute pétition,  
 | correspondance, rapport d'ingénieur, arrêté en conseil ou autre  
 | document concernant la construction de brise-glaces à exécuter  
 | sur le fleuve *Saint-Laurent*, le long de la concession appelée le  
 | *Chenal-du-Moine*, dans la paroisse de *Ste. Anne de Sorel*, et faisant  
 | partie ci-devant de la paroisse *Saint-Pierre de Sorel*.

1879.

Par l'honorable M. Campbell :

320 février—Que les comités permanents pour la présente session soient respectivement nommés et composés ainsi qu'il suit :

## BIBLIOTHÈQUE.

L'honorable ROBERT DUNCAN WILMOT, Président.

Les honorables messieurs :

ALEXANDER,	CORNWALL,	REESOR,
ALLAN,	DEBOUCHERVILLE,	RYAN,
BAILLARGEON,	FABRE,	SCOTT,
BOURINOT,	FERGUSON,	STEVENS,
CHAPAIS,	HAYTHORNE,	TRUDEL,
CHRISTIE,	MONTGOMERY,	WARK.

## BANQUES ET COMMERCE.

Les honorables messieurs :

AIKINS,	HAMILTON ( <i>Kingston</i> ),	RYAN,
BELLEROSE,	HOPE,	PELLETIER,
BENSON,	LEWIN,	SIMPSON,
BOTSFORD,	McMASTER,	SKEAD,
BROWN,	MACPHERSON,	SMITH,
CHINIC,	MILLER,	THIBAudeau,
DICKEY,	NORTHUP,	TRUDEL,
FERRIER,	PAQUET,	WARK.

## CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES.

Les honorables messieurs :

ALEXANDER,	DEBOUCHERVILLE,	MUIRHEAD,
ALLAN,	FERGUSON,	PAQUET,
BUREAU,	HAMILTON ( <i>Inkerman</i> ),	PRICE,
CAMPBELL,	KAULBACH,	SCOTT,
CHAPAIS,	LEONARD,	SKEAD,
CHRISTIE,	MACDONALD,	STEVENS,
COCHRANE,	McLELLAN ( <i>Londonderry</i> ),	SUTHERLAND,
CORNWALL,	MONTGOMERY,	VIDAL.

## ORDRES PERMANENTS ET BILLS PRIVÉS.

Les honorables messieurs :

AIKINS,	FERRIER,	ODELL,
ALLAN,	FLINT,	PAQUET,

ARCHIBALD,  
ARMAND,  
BELLEROSE,  
BOTSFORD,  
BOURINOT,  
BROUSE,  
CHRISTIE,  
CORNWALL,  
DEVER,  
DICKSON,

GIRARD,  
GLASIER,  
GRANT,  
GUEVREMONT,  
HAVILAND,  
HAYTHORNE,  
MACFARLANE,  
MONTGOMERY,  
NORTHUP,

PELLETIER,  
POWER,  
POZER,  
READ,  
REESOR,  
SCOTT,  
SUTHERLAND,  
TRUDEL,  
VIDAL.

---

#### DÉPENSES CONTINGENTES.

Les honorables messieurs :

ALEXANDER,  
ARMAND,  
BOTSFORD,  
BROWN,  
CAMPBELL,  
CARRALL,  
CHAFFERS,  
CORMIER,  
DICKY,  
DICKSON,

DUMOUCHEL,  
GIRARD,  
GRANT,  
HAMILTON (*Inkerman*),  
LEONARD,  
McCLELAN (*Hopewell*),  
McCLELAN (*Londonderry*),  
MACFARLANE,  
MACPHERSON,  
MILLER,

PAQUET  
PENNY,  
POZER,  
READ,  
RYAN,  
SCOTT,  
SEYMOUR,  
SKEAD,  
SMITH.

---

#### IMPRESSIONS.

Les honorables messieurs :

AIKINS,  
BROUSE,  
BUREAU,  
CARRALL,  
COCHRANE,

FABRE,  
FERRIER,  
HAYTHORNE,  
KAULBACH,  
MACFARLANE,

McCLELAN,  
ODELL,  
REESOR,  
SIMPSON,  
WARK.

---

#### COMPTE-RENDU DES DÉBATS.

Les honorables messieurs :

ALEXANDER,  
BELLEROSE,  
BROWN,  
BUREAU,

DICKEY,  
MACPHERSON,  
McCLELAN (*Hopewell*),  
MILLER,

PELLETIER,  
PENNY,  
POWER.

1879.

Par l'honorable M. Penny :

4 21 Février—Que lorsque la Chambre s'ajournera, mardi prochain, elle reste ajournée jusqu'à mardi, le 4 mars prochain, à huit heures du soir.

Pour Mardi, le 25 Février, 1879.

1879. Par l'honorable M. Reesor :

5 20 Février.—*Qu'il soit résolu* : Que dans le remaniement du tarif, il importe que l'on ait dûment égard aux intérêts de notre population rurale et au développement de nos immenses ressources agricoles, dont dépend essentiellement la future grandeur de ce pays avec la prospérité d'au moins quatre-vingt pour cent de notre population entière.

Pour Mercredi, le 26 Février, 1879.

Par l'honorable M. Christie :

6 20 Février.—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, le gouvernement impérial de Sa Majesté et le gouvernement des *Etats-Unis*, sur le sujet de l'importation en *Angleterre* de bestiaux provenant d'*Amérique* ; aussi copie de la correspondance échangée avec tout agent, et des rapports reçus de tout agent nommé par le gouvernement du *Canada* pour s'enquérir de la maladie de la pleuro-pneumonie que l'on dit exister parmi les bestiaux aux *Etats-Unis d'Amérique*.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Vendredi, 21 Février, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1879.

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

Lundi, 24 Février, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable **ROBERT DUNCAN WILMOT**, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pelletier.</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Price,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel.</i>
<i>Chapais,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Girard*,—De *John Shultz* et autres, membres de la Chambre des Communes, *Canada*.

Par l'honorable M. *Campbell*,—De la compagnie de chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la corporation de la cité de *Toronto* ; demandant qu'il soit fait une étude par des ingénieurs compétents pour s'assurer des meilleurs moyens à prendre pour protéger le havre de *Toronto*.

De l'assemblée générale de l'Eglise Presbytérienne en *Canada* ; demandant que les bureaux de poste dans la province de *Québec*, soient fermés durant toute la journée du Dimanche.

De *J. C. Hamilton* et autres, propriétaires de terres et colons du nord-ouest de *Manitoba* et du territoire situé à l'ouest de cette province ; demandant que la pétition de la compagnie du chemin de fer de *Selkirk* et du *Saskatchewan* méridional, demandant un acte d'incorporation, soit accordée.

L'honorable M. *Christie* a présentée à la Chambre une liste des actionnaires de la Banque Maritime de la Puissance du *Canada*.

*Ordonné*, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir Documents de la Session, No. )

L'honorable M. *Guévremont*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre, copie de toute pétition, correspondance, rapport d'ingénieur, arrêté en conseil ou autre document concernant la construction de brise-glaces à exécuter sur le fleuve *Saint-Laurent* le long de la concession appelée le *Chenal-du-Moine*, dans la paroisse de *Ste. Anne* à *Sorel*, et faisant partie ci-devant de la paroisse *Saint-Pierre de Sorel*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Résolu*, Que les honorables messieurs *Alexander, Allan, Baillargeon, Bourinon, Campbell, Chapais, Christie, Cornwall, DeBoucherville, Fabre, Ferguson, Haythorne, Montgomery, Reesor, Ryan, Scott, Stevens, Trudel* et *Wark*, composent un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, et tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir au nom de cette Chambre comme comité conjoint des deux Chambres de la bibliothèque, tel que demandé par la Chambre des Communes dans son message reçu aujourd'hui.

*Ordonné*, que la présente résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en Chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, Que les honorables messieurs *Aikins, Bellerose, Benson, Botsford, Brown, Campbell, Chinic, Hamilton (Kingston), Hamilton (Inkerman), Hope, Lewin, McMaster, Macpherson, Miller, Northup, Pâquet, Pelletier, Power, Ryan, Simpson, Shead, Smith, Thibaudeau, Trudel, Vidal* et *Wark*, composent un comité des banques, du commerce et des chemins de fer, pendant la présente session, auquel seront renvoyé tous les bills sur le sujet.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été ordonné, Que les honorables messieurs *Alexander, Allan, Bureau, Campbell, Chapaïs, Christie, Cochrane, Cornwall, DeBoucherville, Dickey, Ferguson, Ferrier, Kaulbach, Leonard, Macdonald, McLelan (Londonderry), Montgomery, Muirhead, Pâquet, Power, Price, Scott, Skead, Stevens* et *Sutherland*, composent un comité des chemins de fer, télégraphes et des hâvres, pour la présente session, auquel sera renvoyé tous les bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, Que les honorables messieurs *Aikins, Allan, Archibald, Armand, Bellerose, Botsford, Bourinot, Brouse, Christie, Cornwall, Dever, Dickson, Ferrier, Flint, Girard, Glazier, Grant, Guévremont, Haviland, Haythorne, Macfarlane, Miller, Montgomery, Northup, Odell, Pâquet, Pelletier, Power, Pozer, Read, Reesor, Scott, Sutherland, Trudel*, et *Vidal*, composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir de faire l'examen et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur icelle, et d'envoyer quérir personnes et documents.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, Que les honorables messieurs *Alexander, Armand, Botsford, Brown, Campbell, Carrall, Chaffers, Cormier, Dickey, Dickson, Dumouchel, Girard, Grant, Hamilton (Inkerman), Leonard, McClelan (Hopewell), McLelan (Londonderry), Macfarlane, Macpherson, Miller, Pâquet, Penny, Pozer, Read, Ryan, Scott, Seymour, Skead* et *Smith*, composent un comité pour examiner les comptes contingents du Sénat pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, Que les honorables messieurs *Aikins, Brown, Bureau, Carrall, Cochrane, Fabre, Ferrier, Haythorne, Kaulbach, McClelan (Hopewell), Macfarlane, Odell, Reesor, Simpson* et *Wark*, composent un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre, pendant la présente session, avec le comité de la Chambre des Communes, comme un comité conjoint des deux Chambres des impressions.

Ordonné, que la précédente résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, Que les honorables messieurs *Alexander, Bellerose, Brown, Bureau, Campbell, Dickey, McClelan (Hopewell), Macpherson, Miller, Pelletier, Penny* et *Power*, composent un comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre.

L'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Smith*, a proposé :  
Que lorsque cette Chambre s'ajournera, mardi prochain, elle soit ajournée à mardi, le quatrième jour de mars, à huit heures du soir.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,  
Vendredi, 21 février, 1879.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté l'adresse à Sa Très Gracieuse Majesté, lui exprimant le profond chagrin que nous éprouvons de la perte douloureuse que Sa Majesté a faite par

la mort prématurée de Son Altesse Royale la Princesse *Alice*, Grande Duchesse de *Hesse*, et notre vive sympathie pour Sa Majesté dans son affliction, en remplissant le blanc avec les mots "et les Communes."

*Ordonné*, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

ALFRED PATRICK,  
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,

Vendredi, 21 février, 1879.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a passé une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre l'adresse collective des deux Chambres à Sa Très Gracieuse Majesté, lui exprimant le profond chagrin que nous éprouvons de la perte douloureuse que Sa Majesté a faite par la mort prématurée de Son Altesse Royale la Princesse *Alice*, Grande Duchesse de *Hesse*, et notre vive sympathie pour Sa Majesté, dans son affliction, en la manière que Son Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit mise au pied du trône, et priant leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre au sujet de la dite adresse.

*Ordonné*, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

ALFRED PATRICK,  
Greffier des Communes.

La dite adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général a été alors lue par le greffier comme suit :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLASS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de *Lorne*), chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre distingué de *Saint-Michel* et *Saint-George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes assemblés en Parlement, approchons humblement Votre Excellence pour la prier de bien vouloir transmettre notre adresse conjointe à Sa Très Gracieuse Majesté, exprimant le profond chagrin que nous éprouvons de la perte douloureuse que Sa Majesté a faite par la mort prématurée de Son Altesse Royale la Princesse *Alice*, Grande Duchesse de *Hesse*, et notre vive sympathie pour Sa Majesté dans son affliction, de la manière qui paraîtra la plus convenable à Votre Excellence, pour qu'elle soit déposée au pied du trône.

J. G. BLANCHET,  
Orateur.

CHAMBRE DES COMMUNES,

Vendredi, 21 février, 1879.

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

De concourir avec la Chambre des Communes en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et "

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été unanimement *résolue* dans l'affirmative.

*Ordonné*, que Son Honneur le Président signe la dite adresse de la part de cette Chambre,

*Ordonné*, qu'un des maîtres en Chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé la dite adresse en remplissant le blanc par les mots "le Sénat et"

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

Jeudi, 20 février, 1879.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a nommé le Très-Honorable Sir *John A. Macdonald*, les honorables messieurs *Anglin, Baby, Cartwright, Laurier, Mackenzie* et *Mills*, messieurs *Brecken, Cameron (Huron), Colby, Daly, Fortin, Houde, LaRue, MacDonnell (Inverness)*, et *Wright*, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membres du comité collectif de la bibliothèque.

*Ordonné*, Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

ALFRED PATRICK,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

Vendredi, 21 février, 1879.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre dans la formation d'un comité collectif des impressions, et les informant que les membres du comité permanent des impressions, savoir : L'honorable M. *Bowell*, messieurs *Bannerman, Béchard, Bunting, Charlton, Costigan, Desjardins, Lantier, McDonald (Cap-Breton), Ross (Middlesex), Stephenson, Tassé, Thompson (Haldimand), Trow* et *Wallace (Norfolk)*, agiront comme membres du dit comité collectif des impressions.

*Ordonné*, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

ALFRED PATRICK,

Greffier des Communes.

L'honorable M. *Campbell*, receveur-général, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

*Lorne.*

HONORABLES MESSIEURS DU SÉNAT :

Je vous remerci de tout cœur pour l'adresse pleine de loyauté que vous m'avez présentée et pour les assurances d'appui qu'elle contient. Je sens que je puis compter sur votre assistance dans mes efforts pour promouvoir les intérêts et la prospérité de la Puissance.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

22 février, 1879.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*,

La Chambre s'est ajournée.

# AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 25 Février, 1879.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, le 25 Février, 1879.

1879. Par l'honorable M. Reesor :

1/20 Février—*Qu'il soit résolu* : Que dans le remaniement du tarif, il importe que l'on ait dûment égard aux intérêts de notre population rurale et au développement de nos immenses ressources agricoles, dont dépend essentiellement la future grandeur de ce pays avec la prospérité d'au moins quatre-vingt pour cent de notre population entière.

Par l'honorable M. Christie :

2 24 “ Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada*, le gouvernement impérial de Sa Majesté et le gouvernement des *Etats-Unis*, sur le sujet de l'importation en *Angleterre* de bestiaux provenant d'*Amérique* ; aussi copie de la correspondance échangée avec tout agent, et des rapports reçus de tout agent nommé par le gouvernement du *Canada* pour s'enquérir de la maladie de la pleuro-pneumonie que l'on dit exister parmi les bestiaux aux *Etats-Unis d'Amérique*.

1879.

Interpellation par l'honorable M. *Haythorne* :

3 24 Février—Si l'on a attiré l'attention du gouvernement sur l'épidémie de petite-vérole qui règne en *Canada*, pour en arrêter la propagation soit en établissant un système général de vaccination, soit par quelque autre moyen ?

### Pour Jeudi, 27 Février 1879.

Par l'honorable M. *Campbell* :

4 24 “ Que le délai pour la réception de pétitions pour bills privés soit prolongé jusqu'à lundi, le dixième jour de mars prochain.

Par l'honorable M. *Macdonald* :

5 24 “ Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copies de toute correspondance avec le gouvernement relative à la nomination de M. *Richard Layton* comme préfet du pénitencier de la *Colombie-Britannique*.

Par l'honorable M. *Macdonald* :

6 24 “ Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copies de toute correspondance au sujet du transfert du bureau du chemin de fer, de *Victoria* à *New Westminster* ; aussi le coût de réparation et d'installation de l'ancien édifice du gouvernement, à *New Westminster*, comme bureau de chemin de fer, et toute la correspondance au sujet du permis au fournisseur du chemin de fer du *Pacifique* d'occuper le dit édifice comme résidence privée.

Par l'honorable M. *Macdonald* :

7 24 “ Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie d'un rapport fait par le département du sous-adjutant-général dans la *Colombie-Britannique*, se plaignant de la conduite du préfet du pénitencier de cette province.

### Pour Vendredi, 28 Février, 1879.

Par l'honorable M. *Macdonald* :

8 24 “ Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copies de toutes les soumissions pour le transport des rails d'acier de l'île *Vancouver* à la rivière *Fraser*, ainsi que les noms des personnes à qui l'entreprise a été donnée, et toute la correspondance à ce sujet entre le gouvernement et le fournisseur du chemin de fer du *Pacifique*, dans la *Colombie-Britannique*.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Lundi, 24 Fevrier, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1879.

---



---

# PROCES-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Mardi, 25 Février, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier.</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Price,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel.</i>

PRIÈRES :

L'honorable Président a présenté à la Chambre un rapport du Greffier de la Couronne en Chancellerie, énonçant que Son Excellence le Gouverneur-Général a appelé au Sénat :

L'honorable *Harcourt Burland Bull*, de la cité d'*Hamilton*, province d'*Ontario*, au lieu et place de feu l'honorable *Donald McDonald*.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Campbell*,—De l'association sur la vie de la Confédération.

Par l'honorable M. *Trudel*,—De la Banque *Jacques-Cartier*, *Montréal*.

Par l'honorable M. *Dickie*,—De *Stephen Selden*, de la cité d'*Halifax*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De l'association des cultivateurs de fruits d'*Ontario* ; demandant que le droit imposé sur les fruits soit fait un droit spécifique.

De l'association des cultivateurs de fruits d'*Ontario* ; demandant qu'il soit passé un acte autorisant le Gouverneur en Conseil d'empêcher l'importation en *Canada* de pêchers atteints de maladie.

De la compagnie du pont International ; demandant un acte qui lui permettra d'augmenter son fonds capital jusqu'à trois millions de piastres.

De la compagnie de chemin de fer de jonction de *Montréal* et *Champlain* ; demandant que l'acte 41 *Vic.*, chap. 29, soit amendé de manière à autoriser clairement les pétitionnaires d'enlever les rails entre *Caughnawaga* et le point de jonction de la ligne des pétitionnaires, mentionnée dans le dit acte, avec la ligne connue autrefois sous le nom de chemin de fer de *Montréal* et *Champlain* (maintenant la propriété de la compagnie du Grand-Tronc) ; aussi, que la compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc soit autorisée d'abandonner cette partie de la ligne où les rails seront enlevés, et qu'elle soit exemptée de l'obligation d'entretenir un bateau traversier à *Caughnawaga*.

De la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer ; demandant que la pétition de la compagnie de jonction de chemin de fer de *Montréal* et *Champlain* soit accordée.

Du Bureau de Commerce de la Puissance ; demandant l'extension du système télégraphique aux îles du *St. Laurent*.

De la compagnie d'assurance sur la vie du *Canada* ; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation en pourvoyant à ce qu'une part plus grande des profits de la compagnie soit allouée aux personnes assurées ; en suivant pour cette allocation l'échelle de participation ; en permettant aux directeurs de fixer l'époque de l'assemblée générale annuelle ; en faisant disparaître la restriction au sujet du nombre de votes que chaque actionnaire peut donner ; en octroyant le pouvoir à la compagnie de placer ses fonds en effets émis dans la *Grande-Bretagne* ou autres pays étrangers en autant que la chose sera jugée nécessaire pour la bonne direction des affaires de la compagnie en ces pays, et pour d'autres fins.

Du président et des directeurs de la compagnie d'épargne et de prêt dite Home (à responsabilité limitée) de *Toronto* ; demandant qu'il soit passé un acte autorisant la vente et le transport à la dite compagnie de l'actif et des affaires de la banque d'épargne de *Toronto* par ses administrateurs, à de tels termes que fixeront les administrateurs de la banque et les directeurs de la compagnie.

De la compagnie d'assurance à risques isolés et des cultivateurs du *Canada* ; demandant un acte pour changer son nom en celui de " Compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime du *Canada* dite *Sovereign*," et pour lui permettre d'étendre ses opérations à l'assurance maritime.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la Banque Canadienne de Commerce en date du 12 janvier, 1879.

Et aussi une liste des actionnaires de la banque de *St. Jean* en date du 29 janvier, 1879.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :

( Voir Documents de la Session. )

L'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Bellerose*, a proposé :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera, aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à lundi prochain, le troisième jour de mars, à huit heures du soir.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Scott*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des ordres en conseil et de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada*, le gouvernement impérial de Sa Majesté et le gouvernement des *Etats-Unis*, sur le sujet de l'importation en *Angleterre* de bestiaux provenant d'*Amérique* ; aussi copie de la correspondance échangée avec tout agent, et des rapports reçus de tout agent nommé par le gouvernement du *Canada* pour s'enquérir de la maladie de la pleuro-pneumonie que l'on dit exister parmi les bestiaux aux *Etats-Unis d'Amérique*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Alors sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, le troisième jour de mars, à huit heures du soir.

# AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 3 Mars, 1879.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire

Rapports de comités à présenter.

Motions.

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 3 Mars, 1879.

1879.

Par l'honorable M. *Campbell* :

1 24 Février—Que le délai pour la réception de pétitions de bills privés soit prolongé jusqu'à lundi, le dixième jour de mars prochain.

Par l'honorable M. *Macdonald* :

2 24 “ Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de toute correspondance avec le gouvernement relative à la nomination de M. *Richard Layton* comme préfet du pénitencier de la *Colombie-Britannique*.

Par l'honorable M. *Macdonald* :

3 24 “ Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de toute correspondance au sujet du transfert du bureau du chemin de fer, de *Victoria* à *New Westminster*, avec un état de la dépense faite en réparations et d'installations à l'ancien hôtel du gouvernement, à *New Westminster*, pour l'approprier en bureau de chemin de fer, et aussi toute la correspondance se rattachant à la permission accordée au fournisseur du chemin de fer d'habiter ce bâtiment comme résidence privée.



1871 Forster—Qu'une notice soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour qu'il se fasse délivrer de vouloir bien faire transporter à cette Chambre copie des commissions reçues pour le transport des rails d'acier de l'île Vancouver à la rivière Fraser, avec indication des noms des commissionnaires auxquels le contrat a été accordé, et copie de la correspondance échangée sur ce sujet entre le gouvernement et le fournisseur du chemin de fer du Pacifique dans la Colombie Britannique.

Par l'honorable M. Macdonald :

Qu'une notice adressée soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transporter à cette Chambre copie des commissions reçues pour le transport des rails d'acier de l'île Vancouver à la rivière Fraser, avec indication des noms des commissionnaires auxquels le contrat a été accordé, et copie de la correspondance échangée sur ce sujet entre le gouvernement et le fournisseur du chemin de fer du Pacifique dans la Colombie Britannique.

Pour Mardi, 4 Mars, 1878.

SÉANCES DU SÉNAT

DES

PROCES-VERBAUX

Mardi, 25 Février, 1879.

No. 9.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

### Lundi, 3 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Power,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Price,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Grant,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Macpherson*,—De *D. B. Chisholm* et autres, de la cité de *Toronto*, directeurs provisoires de la compagnie d'assurance de l'Union.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De *Robert Esdaile*, président, et de *W. J. Patterson*, secrétaire du comité de régie de l'association de la halle au blé de *Montréal*,—et de *Henry Seymour*, et autres, marchands, commerçants et autres, de la cité et du district de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Scott*,—De la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa*,—de la compagnie de pont et de chemin de fer du *Côteau* à la ligne provinciale,—du conseil municipal du township de *Kensyon*,—et du conseil municipal du township de *Lochiel*.

Par l'honorable M. *Trudel*,—D'*Edward Charters*, président, et *Emile Lavigne*, secrétaire de l'association des bouchers de la ville de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Read*,—De *Laurent Duhamel*, président, et *Michel Boyle*, secrétaire de l'association des bouchers de la ville d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Chapais*,—De MM. *Ross* et Cie., et autres, propriétaires et constructeurs de navires et propriétaires de bateaux à vapeur, et autres citoyens de *Québec* et de *Lévis*;—de *Charles Chrason*, des îles de la *Madeleine*, et du révérend *F. X. Bossé* et autres, de *Percé* et d'autres places dans le comté et district de *Gaspé*, province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *John Schultz* et autres membres de la Chambre des Communes du *Canada*; demandant l'incorporation d'une compagnie sous le nom de "compagnie de chemin de fer de colonisation du *Saskatchewan*."

De la compagnie du chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke*; demandant un acte qui l'autorise à construire des lignes d'embranchement à *Lamworth* et à *Carleton Place*; aussi la réduction du montant des obligations que peut émettre la dite compagnie; aussi l'extension de temps pour l'achèvement du dit chemin de fer et pour d'autres fins.

L'honorable M. *Aikins*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre un rapport de la distribution des Statuts depuis le 1er février, 1878, au 1er février, 1879.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

( Voir Documents de la Session, No. )

L'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, a proposé :

Que le temps limité pour la présentation des bills privés au Sénat, soit prolongé à mardi le onzième jour de mars courant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable Président a présenté à la Chambre les comptes et pièces justificatives du Greffier du Sénat pour l'année 1878.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque de *Yarmouth*, en date du 9 janvier 1879.

Aussi une liste des actionnaires de la banque *Jacques-Cartier*, en date du 3 décembre, 1878.

Aussi une liste des actionnaires de la banque des Townships de l'Est, en date du 2 janvier, 1879.

Aussi une liste des actionnaires de la banque d'*Hamilton*, en date du 17 février, 1879.

Aussi une liste des actionnaires de la banque Impériale du *Canada*, en date du 24 février, 1879.

Et aussi une liste des actionnaires de la banque de *Pictou*, en date du 28 janvier, 1879.

*Ordonné*, qu'elles soient déposées sur la table et elles sont comme suit :

( *Voir Documents de la Session No. .* )

L'honorable Président a présenté à la Chambre des états des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts d'*Iberville* et *Bedford*, pour l'année 1878.

*Ordonné*, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :

( *Voir Documents de la Session No. .* )

L'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, a proposé :

Que le temps limité pour recevoir les pétitions des bills privés soit prolongé à lundi, le dixième jour du mois de mars courant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été *résolue* dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné* en conséquence.

L'honorable M. *Macdonald*, secondé par l'honorable M. *Cornwall*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de toute correspondance avec le gouvernement relative à la nomination de M. *Richard Layton* comme préfet du pénitencier de la *Colombie-Britannique*.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été *résolue* dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Macdonald*, secondé par l'honorable M. *Cornwall*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie du rapport par lequel le député-adjutant-général de la *Colombie-Britannique* se plaint de la conduite du préfet du pénitencier de cette province.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été *résolue* dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

La Chambre s'est ajournée.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Mardi, 4 Mars, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Mardi, 4 Mars, 1879.

1879.

Interpellation par l'honorable M. *Power* :

1 25 Février—Le gouvernement a-t-il l'intention de transférer le bureau principal et les ateliers du chemin de fer Intercolonial de *Moncton* à *Halifax* ; si tel est le cas, quand ce transfert devra-t-il être opéré ?

Par l'honorable M. *Macdonald* :

2 3 Mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de toute correspondance au sujet du transfert du bureau du chemin de fer, de *Victoria* à *New Westminster*, avec un état de la dépense faite en réparations et installations à l'ancien hôtel du gouvernement, à *New Westminster*, pour l'approprier en bureau du chemin de fer, et aussi toute la correspondance se rattachant à la permission accordée au fournisseur du chemin de fer d'habiter ce bâtiment comme résidence privée.

1879. Par l'honorable M. Macdonald :

- 3 3 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie des soumissions reçues pour le transport des rails d'acier de l'île *Vancouver* à la rivière *Fraser*, avec indication des noms des soumissionnaires auxquels le contrat a été accordé, et copie de la correspondance échangée sur ce sujet entre le gouvernement et le fournisseur du chemin de fer du *Pacifique*, dans la *Colombie-Britannique*.

**Pour Mercredi, 5 Mars, 1879.**

Interpellation par l'honorable M. Brouse :

- 4 3 Mars — A-t-on appelé l'attention du gouvernement sur l'amoncellement extraordinaire de glaces qui s'est formé dans le fleuve *St. Laurent*, à quelques milles à l'ouest du canal du *Long Sault*, et aussi sur les dommages déjà causés par une élévation de sept pieds qui s'est produite dans le niveau des eaux du fleuve, à la suite de cet amoncellement de glaces ? A-t-il été pris quelque mesure en vue de protéger la propriété publique et privée contre le danger auquel les exposerait la débâcle prochaine de cet amoncellement de glaces ?

No. 10.

1<sup>re</sup> Session, 4<sup>e</sup> Parlement, 42 Vict., 1879.

Lundi, 3 Mars, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAOULEAN, ROGER ET C<sup>IE</sup>.

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

### Mardi, 4 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

*Aikins,*  
*Alexander,*  
*Allan,*  
*Archibald,*  
*Armand,*  
*Baillargeon,*  
*Bellerose,*  
*Benson,*  
*Botsford,*  
*Boucherville, de,*  
*Bourinot,*  
*Brouse,*  
*Bureau,*  
*Carrall,*  
*Chaffers,*  
*Chapais,*

*Christie,*  
*Cochrane,*  
*Cormier,*  
*Cornwall,*  
*Dever,*  
*Dickey,*  
*Dickson,*  
*Dumouchel,*  
*Fabre,*  
*Ferguson,*  
*Ferrier,*  
*Girard,*  
*Glazier,*  
*Grant,*  
*Guvremont,*

*Hamilton (Kingston),*  
*Haviland,*  
*Haythorne,*  
*Leonard,*  
*Lewin,*  
*McClelan,*  
*McLelan,*  
*Macdonald,*  
*Macfarlane,*  
*Macpherson,*  
*Miller,*  
*Montgomery,*  
*Odell,*  
*Pâquet,*  
*Pelletier,*  
*Penny,*  
*Power,*  
*Pozer,*  
*Price,*  
*Read,*  
*Reesor,*  
*Ryan,*  
*Scott,*  
*Seymour,*  
*Simpson,*  
*Skead,*  
*Smith,*  
*Sutherland,*  
*Trudel,*  
*Vidal.*

**PRIÈRES :**

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Dickson*,—De *Mary Anne Skinner*, veuve, de la cité d'*Ottawa* et de *Thomas Keyes* et autres, cultivateurs de fruits de la Puissance du *Canada*.

Par l'honorable M. *Read*,—Du conseil municipal du comté d'*Essex*, dans la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Chapais*,—De *Léon Arel*, président, et *Jean Drolet*, secrétaire de l'association des bouchers de la cité de *Québec*.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—De *Richard White* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Seymour*,—De *Thomas Pratt* et autres, de *Napanee*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Price*,—Du révérend *L. S. Gagnon* et autres, de l'*Ile d'Orléans*, province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues, savoir :

De l'association sur la vie de la Confédération ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation et à l'acte qui l'amende.

De la banque *Jacques-Cartier* ; demandant que le capital de la banque soit réduit à cinq cents mille piastres, que l'assemblée générale annuelle des actionnaires soit tenue dans le mois de juin au lieu de décembre, que la prochaine assemblée générale annuelle soit tenue dans juin prochain et que les pétitionnaires soient autorisés d'annuler les parts qu'ils possèdent dans le fonds capital de la compagnie.

De *Stephen Lelden*, de la cité d'*Halifax*, province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant que des mesures soient prises pourvoyant à un système d'enregistrement des baptêmes, sépultures et mariages dans la *Nouvelle-Ecosse*, et pour d'autres fins.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques et du commerce, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction du quorum du dit comité à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction du dit comité à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMPTÉ,  
4 mars, 1879.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'avis suffisant a été donné de chacune d'elles :

De la compagnie d'assurance de *Québec*, demandant que l'Acte 41 *Vict.*, ch. 31, intitulé : "Acte pour amender et refondre, tels qu'amendés, les différents actes concernant la compagnie d'assurance de *Québec* contre les accidents du feu," soit amendé de manière à réduire le capital souscrit de la dite compagnie à cent cinq mille piastres qui seront divisées en cinq mille actions de cent piastres chacune sans que cette réduction porte atteinte aux porteurs de polices existantes ;

De la compagnie de télégraphe "Dominion", demandant que les pouvoirs conférés à la dite compagnie par son acte d'incorporation soient étendue et puissent s'appliquer à tout le territoire compris dans la Confédération du *Canada*, et demandant aussi certains autres amendements ;

De la compagnie du chemin de fer de *Welland*, demandant que certaines obligations ou débetures hypothécaires portant six pour cent d'intérêt (sous réserve de la priorité établie par l'acte du chemin de fer de *Welland*, 1864) soient converties en actions-débetures portant cinq pour cent d'intérêt, à certaines conditions ;

De la compagnie d'assurance à risques isolés et des cultivateurs du *Canada*, demandant un acte pour changer son nom en celui de "Compagnie d'assurance contre l'incendie et maritime du *Canada* dite "Sovereign," et pour lui permettre d'étendre ses opérations à l'assurance maritime ;

De la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et *Champlain*, demandant que l'acte 41, *Vict.*, chap. 29, soit amendé de manière à autoriser clairement les pétitionnaires à enlever les rails entre *Caughnawaga* et le point de jonction de la ligne des pétitionnaires, mentionnée dans le dit acte, avec la ligne connue autrefois sous le nom de chemin de fer de *Montréal* et *Champlain* (maintenant la propriété de la compagnie du Grand-Tronc) ; aussi, que la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc soit autorisée à abandonner cette partie de la ligne où les rails seront enlevés, et qu'elle soit exemptée de l'obligation d'entretenir un bateau-traversier à *Caughnawaga*.

De la compagnie d'assurance sur la vie du *Canada*, demandant un acte qui amende son acte d'incorporation en pourvoyant à ce qu'une part plus grande des profits de la compagnie soit allouée aux personnes assurées, en suivant pour cette allocation l'échelle de participation ; en permettant aux directeurs de fixer l'époque de l'assemblée générale annuelle ; en faisant disparaître la restriction au sujet du nombre de votes que chaque actionnaire peut donner ; en octroyant le pouvoir à la compagnie de placer ses fonds en effets émis dans la *Grande-Bretagne* ou autres pays étrangers, en autant que la chose sera jugée nécessaire pour la bonne direction des affaires de la compagnie en ces pays, et pour d'autres fins ;

Du président et des directeurs de la compagnie d'épargne et de prêt dite "Home" (à responsabilité limitée) de *Toronto*, demandant qu'il soit passé un acte autorisant la vente et le transport à la dite compagnie de l'actif et des affaires de la banque d'épargne de *Toronto* par ses administrateurs, à tels termes que fixeront les administrateurs de la banque et les directeurs de la compagnie ;

De *John Schultz* et autres, membres de la Chambre des Communes du *Canada*, demandant l'incorporation d'une compagnie sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de colonisation de la *Saskatchewan*."

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,  
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, des télégraphes et des havres, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Macdonald*, secondé par l'honorable M. *Cornwall*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de toute correspondance au sujet du transfert du bureau du chemin de fer, de *Victoria* à *New Westminster*, avec un état de la dépense faite en réparations et installations à l'ancien hôtel du gouvernement, à *New Westminster*, pour l'approprier en bureau du chemin de fer, et aussi toute la correspondance se rattachant à la permission accordée au fournisseur du chemin de fer d'habiter ce bâtiment comme résidence privée.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été *résolue* dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Macdonald*, secondé par l'honorable M. *Cornwall*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie des soumissions reçues pour le transport des rails d'acier de l'île *Vancouver* à la rivière *Fraser*, avec indication des noms des soumissionnaires auxquels le contrat a été accordé, et copie de la correspondance échangée sur ce sujet entre le gouvernement et le fournisseur du chemin de fer du *Pacifique*, dans la *Colombie-Britannique*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été *résolue* dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

La Chambre s'est ajournée.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Mercredi, 5 Mars, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Mercredi, 5 Mars, 1879.

1869. Interpellation par l'honorable M. *Brouse* :

- 1) 3 Mars — A-t-on appelé l'attention du gouvernement sur l'amoncellement extraordinaire de glaces qui s'est formé dans le fleuve *St. Laurent*, à quelques milles à l'ouest du canal du *Long Sault*, et aussi sur les dommages déjà causés par une élévation de sept pieds qui s'est produite dans le niveau des eaux du fleuve, à la suite de cet amoncellement de glaces ? A-t-il été pris quelque mesure en vue de protéger la propriété publique et privée contre le danger auquel les exposerait la débâcle prochaine de cet amoncellement de glaces ?

Pour Lundi, 10 Mars, 1879.

1879.

Par l'honorable M. Power :

2 | 4 Mars — Qu'il appellera l'attention sur la convenance et l'opportunité de pourvoir à ce que la somme payée au gouvernement du *Canada* en vertu des clauses du Traité de *Washington* relatives aux pêcheries, soit employée pour l'avantage des provinces particulières dont les pêcheries côtières ont formé le sujet de la sentence arbitrale des commissaires nommés en vertu du Traité.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Mardi, 4 Mars, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Mercredi, 5 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Lead,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Aikins*,—De la compagnie de prêt et de placement d'*Ottawa*,—et de *P. Howland*, et autres, actionnaires de la dite compagnie.

Par l'honorable M. *Read*,—De la compagnie d'assurance agricole d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Penny*,—De l'honorable *D. A. Macdonald* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Haviland*,—De *Charles C. Gregory*, d'*Antigonish*, province de la *Nouvelle-Ecosse*, ingénieur civil et contracteur.

Par l'honorable M. *Bellerose*,—De *L. Archambault*, directeur, et autres, actionnaires de la compagnie d'assurance des cultivateurs, à risques isolés, du *Canada*, demeurant dans la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Smith*,—De *J. A. Jackson* et autres, de *Chatham*,—de *W. R. Peck* et autres, de *Wallaceburg*,—de *Hector Gauley* et autres, de *Belle-Rivière*,—d'*Alexander Barr* et autres, de *Raleigh*,—et de la corporation de la ville de *Chatham*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Simpson*,—De *John Stewart*, chirurgien.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De la banque Consolidée du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *D. B. Chisholm* et autres, de la cité de *Toronto*, directeurs provisoires de la compagnie d'assurance *Union du Canada* ; demandant un acte pour faire revivre les actes 39 *Vic.*, chap. 54, et 40 *Vic.*, chap. 75, et tous les droits et privilèges qu'ils accordent, et pour étendre le temps mentionné dans la vingt-neuvième section de l'acte mentionné en premier lieu à deux ans à partir du temps actuel, et pour changer le nom de la compagnie en celui de "Compagnie d'assurance de la Couronne du *Canada*."

De *Robert Esdaile*, et de *W. J. Patterson*, secrétaire du comité de régie de l'association de la halle au blé de *Montréal* ; demandant qu'il ne soit pas imposé de droits sur les céréales importés en *Canada*.

De *Henry Lyman* et autres, marchands, commerçants et autres, de la cité et du district de *Montréal* ; demandant que la loi de faillite soit amendée de manière à protéger également les droits des créanciers et des débiteurs sans ouvrir la porte à des pratiques frauduleuses dans les opérations commerciales, et à empêcher qu'aucun créancier ait plus d'avantage qu'un autre.

De la compagnie de chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa* ; demandant un acte qui autorise la pétitionnaire à se fusionner avec la compagnie de pont et de chemin de fer du *Côteau* à la ligne provinciale sous le nom de compagnie du chemin de fer Atlantique du *Canada*, à des termes tels que fixeront les dites compagnies.

De la compagnie de pont et du chemin de fer du *Côteau* à la ligne provinciale ; demandant un acte pour rendre à la dite compagnie certains pouvoirs et privilèges, relativement à la construction d'un pont au-dessus du fleuve *St. Laurent*, et pour lui donner le pouvoir de se fusionner avec la compagnie de chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa*.

Du conseil municipal du township de *Lochiel* et du conseil municipal du township de *Kenyon* ; demandant séparément que la compagnie de chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa* soit amalgamée avec la compagnie de chemin de fer

et de pont du Côtéau à la ligne provinciale, et d'autres compagnies de chemin de fer, aux termes et conditions contenus dans un certain papier dont une copie a été soumise aux pétitionnaires et approuvée par eux.

D'Edward Charters, président, et Emile Lavigne, secrétaire de l'association des bouchers de la cité de Montréal, et

De Laurent Duhamel, président, et Michel Boyle, secrétaire de l'association des bouchers de la cité d'Ottawa; demandant que "l'acte d'inspection générale de 1874 soit amendé de manière à rendre l'inspection des peaux facultative aux bouchers et non compulsive comme elle l'est actuellement.

De MM. Ross et Cie., et autres, propriétaires et constructeurs de navires de la cité de Québec et de la ville de Lévis; demandant que des mesures soient prises pour empêcher d'une manière effective tous navires américains d'être enregistrés en Canada ou de naviguer dans aucune partie de ses eaux jusqu'à ce que les navires canadiens jouissent dans les eaux américaines des mêmes privilèges qu'ont actuellement en Canada les navires construits dans les Etats-Unis.

De Charles Chiasson, maire, et autres, des îles de la Madeleine; demandant qu'il soit établi des districts d'inspection pour le poisson et les huiles de poisson dans les dites îles.

Du révérend F. X. Bossé et autres, de Percé et autres places dans le comté et district de Gaspé, province de Québec; demandant la construction à Percé d'un brise-lames ou d'une jetée pour en faire un havre de refuge.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à la Chambre, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
5 mars, 1879.

Le comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre, a l'honneur de présenter son premier rapport:

Votre comité recommande la réduction de son quorum à cinq membres.

Votre comité a reçu de M. George Clark Holland, de la cité d'Ottawa, une soumission portant l'offre de faire un compte-rendu sténographique. Cette soumission est dans les termes suivants:

"Je m'offre et m'engage à exécuter le compte-rendu sténographique des discours prononcés en anglais et en français au Sénat, pendant la session de 1879, et à publier ce compte-rendu dans un journal quotidien de la ville d'Ottawa. L'édition reliée sera de 500 volumes, pourvus d'un index convenable; le caractère, le papier et la reliure seront semblables à ceux du Hansard du Sénat pour la session de 1878;

"Je fournirai à messieurs les Sénateurs l'occasion de revoir leurs discours avant de les publier, s'ils le désirent.

"Je préparerai chaque jour pour la presse associée un sommaire des débats et des opérations de la séance.

"Je consacrerai tout mon temps pendant la durée de la session à l'exécution du travail que j'offre d'entreprendre, et que je m'oblige à exécuter à la satisfaction du Sénat.

“ Le compte-rendu devra, au besoin, couvrir jusqu'à douze colonnes par jour.

“ Deux exemplaires du journal contenant le compte-rendu seront fournis à chaque Sénateur et délivrés pour être distribués au maître de poste du Sénat.

“ J'exécuterai tout ce service moyennant la somme de \$4,000, à moins que le volume n'excède cinq cents pages, auquel cas je devrai recevoir \$3.25 par chaque page additionnelle, et je m'engage à faire une déduction correspondante par page pour chaque page en moins, de 500 jusqu'à 300.

“ Je devrai recevoir \$250 par semaine durant la session, et la balance contre livraison des 500 volumes reliés au greffier du Sénat.”

▼otre comité recommande l'acceptation de cette offre par votre honorable Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

D. MACPHERSON,  
*Président.*

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son premier rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

CHAMBRE DE COMITÉ,  
5 mars, 1879.

Le comité conjoint des impressions a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son premier rapport:

Le comité désire recommander que son quorum soit réduit à neuf membres.

Le comité désire aussi recommander qu'il soit imprimé un nombre additionnel suffisant des bills et des votes et délibérations de chaque jour, afin que chaque membre puisse en avoir trois exemplaires au lieu d'un seul, comme cela a lieu actuellement.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,  
*Président.*

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre un bill intitulé: “ Acte pour amender l'acte des pénitenciers de 1875.”

Le dit bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Jeudi, 6 Mars, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Vendredi, 7 Mars, 1879.

1879. Par l'honorable M. *Read* :

- 1 | 5 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des contrats ou marchés passés entre le gouvernement et certains entrepreneurs pour le prolongement du chemin de fer du *Canada Central*, depuis le 1er juin 1878 ; aussi copie des contrats passés pour la construction de l'embranchement de la *Baie Georgienne* depuis la même date, et aussi un état des sommes payées sur ces entreprises à venir au 15 février, 1879.

Pour Lundi, 10 Mars, 1879.

Par l'honorable M. *Power* :

- 2 | 4 “ Qu'il appellera l'attention sur la convenance et l'opportunité de pourvoir à ce que la somme payée au gouvernement du *Canada* en vertu des clauses du *Traité de Washington* relatives aux pêcheries, soit employée pour l'avantage des provinces particulières dont les pêcheries côtières ont formé le sujet de la sentence arbitrale des commissaires nommés en vertu du *Traité*.

# ORDRE DU JOUR.

Jeudi, 6 Mars, 1879.

1879.

1 | 5 Mars — *Prise en considération* du premier rapport du comité permanent chargé de la publication du compte-rendu des débats.—(Honorable M. Macpherson.

No. 12.

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Mercredi, 5 Mars, 1879.

## PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAOLLEAN, ROGER ET C<sup>IE</sup>.

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

### Jeudi, 6 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Read*,—De *H. R. Rathburn* et *E. W. Rathburn*, tous deux de *Mill Point*, province d'*Ontario*, et de *MM. Gilmour et Cie.*, de *Trenton*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Price*,—Du révérend *Joseph Sirois* et autres, de la paroisse de la *Baie St. Paul*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Power*,—De *L. E. Baker*, président de la banque de *Yarmouth*, et autres, de la ville de *Yarmouth*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Alexander*,—Du chemin de fer de jonction d'*Ontario* et au *Pacifique*.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—De *John Swift*, de la cité de *London*, et *James Brend Batton*, de la cité de *Westminster*, Angleterre.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De la compagnie du câble direct des *Etats-Unis*, à responsabilité, (deux pétitions), et de *Richard C. Mayne*, capitaine dans la marine royale, directeur de la compagnie du câble direct des *Etats-Unis*, à responsabilité limitée.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *Mary Skinner*, veuve, de la cité d'*Ottawa* ; demandant de l'aide.

De *Thomas Keys* et autres, cultivateurs de fruits du *Canada* ; demandant que protection soit accordée aux fruits par un changement de tarif, et aussi qu'il soit pris des mesures pour empêcher l'introduction et la propagation de la maladie connue sous le nom de " cloque " qui s'attaque aux pêchers, aux pêches et aux noyaux de pêche.

Du conseil municipal du comté d'*Essex*, province d'*Ontario* ; demandant que le tarif soit changé de manière à protéger les intérêts de l'agriculture et à développer la production des produits et des industries canadiens.

De *Léon Arel*, président, et *Jean Drolet*, secrétaire de l'association des bouchers de *Québec* ; demandant que " l'acte d'inspection générale de 1874 " soit amendé de manière à rendre l'inspection des peaux facultative aux bouchers, et non compulsoire comme elle l'est actuellement.

De *Richard White* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant qu'il soit passé un acte pour incorporer la compagnie d'impression de la *Gazette*.

De *Thomas Scott* et autres, de *Napanee*, province d'*Ontario* ; demandant qu'il soit passé un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Napanee*, *Yarmouth* et *Québec*, et pour d'autres fins.

Du révérend *L. S. Gagnon* et autres, de la paroisse de *Ste. Famille*, *Ile d'Orléans*, et province de *Québec* ; demandant la construction d'un quai.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque Nationale en date du 16 avril, 1878.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque de *St. Hyacinthe* en date du 7 mars, 1879.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque de *Toronto* en date du 15 février, 1879.

*Ordonné*, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :

(*Voir documents de la session, No. 12.*)

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district du *Saguenay* pendant l'année 1878.

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No. 13.*)

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son second rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

5 mars, 1879.

Le comité conjoint des deux Chambres en ce qui concerne les impressions du Parlement, a l'honneur de présenter ce qui suit comme son second rapport :

Le comité a examiné soigneusement les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

*Etat* des paiements faits et portés au compte des dépenses imprévues, en vertu d'ordres en Conseil, depuis le 1er juillet, 1878, jusqu'à date ; conformément à l'acte 41 *Vict.*, chap 4, cédulo B.

*Etat* des mandats spéciaux de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec les dépenses encourues en conséquence durant la partie de l'année fiscale expirant le 13 février courant.

*Réponse à ordre*,—Correspondance échangée entre le Greffier et le ci-devant Orateur de la Chambre au sujet de nominations à des charges vacantes dans le service de la Chambre des Communes depuis la dernière session du Parlement, et copie de tous rapports relatifs aux dites nominations, faits par aucun officier du département.

*Réponse à adresse*,—Pétition adressée au Gouverneur-Général en Conseil par MM. *Chapleau*, *Church* et *Angers*, demandant, pour les raisons y énoncées, la destitution de Son Honneur *Luc Letellier*, lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*, etc., etc.

*Etat* de toutes allocations et gratifications accordées en vertu de l'acte 33 *Vict.*, chap. 4, intitulé : "Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil au *Canada*, en pourvoyant à la retraite, en certains cas particuliers, des personnes qui y sont employées."

*Réponse à ordre*,—Importations et exportations de la Puissance du *Canada*, pendant les six mois expirant le 1er janvier, 1879, telles que détaillées dans les rapports mensuels du département des Douanes.

*Réponse à ordre*, indiquant le coût total des étalons de poids et mesures achetés pour les fins de l'acte concernant les poids et mesures.

*Réponse à ordre*,—Etat détaillé des recettes et des dépenses pendant les sept mois expirant le 1er février 1879 ; et

*Réponse à ordre*, indiquant les recettes générales pendant les vingt jours compris entre le 1er et le 20 février de la présente année.

*Message* de Son Excellence le Gouverneur-Général, transmettant copie des lettres patentes passées, sous le Grand Sceau du *Royaume-Uni*, constituant l'office du Gouverneur-Général de la Puissance du *Canada*, et des instructions royales accompagnant icelles. (*Documents de la session seulement.*)

Le comité recommande aussi que les documents qui suivent ne soient pas imprimés, savoir :

*Etat* des avertissements demandant des soumissions pour le compte-rendu officiel de la publication des débats de la Chambre des Communes, avec copie de toutes soumissions reçues, etc., etc.

*Etat officiel* de la distribution des Statuts depuis le premier février 1878 jusqu'au 1er février 1879, en conformité de l'acte 31 *Vict.*, chap. 1, clause 14.

*Réponse à ordre* du 24 avril 1878, pour les sommes, en détail, dépensées pour le brise-lames à la *Baie-aux-Vaches*, dans l'année 1877, etc., etc., etc.

*Réponse à adresse*,—Correspondance échangée entre le lieutenant-gouverneur de la province de *Québec* et le Secrétaire d'Etat, en 1877, au sujet d'un bill intitulé : "Acte pour pourvoir à la formation de compagnies à fonds social pour l'entretien des chemins et la destruction des mauvaises herbes."

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,  
*Président.*

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte concernant le second recensement."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi, le treizième jour de mars courant.

La Chambre, conformément à ordre, a pris en considération le premier rapport du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à la Chambre, et le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé,

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été *résolue* dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée.

---

# AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Vendredi, 7 Mars, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Vendredi, 7 Mars, 1879.

1879. Par l'honorable M. *Read* :

- 1) 5 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des contrats ou marchés passés entre le gouvernement et certains entrepreneurs pour le prolongement du chemin de fer du *Canada Central*, depuis le 1er juin 1878 ; aussi copie des contrats passés pour la construction de l'embranchement de la *Baie Georgienne* depuis la même date, et aussi un état des sommes payées sur ces entreprises à venir au 15 février, 1879.

Pour Lundi, 10 Mars, 1879.

Par l'honorable M. *Power* :

- 2) 4 “ Qu'il appellera l'attention sur la convenance et l'opportunité de pourvoir à ce que la somme payée au gouvernement du *Canada* en vertu des clauses du *Traité de Washington* relatives aux pêcheries, soit employée pour l'avantage des provinces particulières dont les pêcheries côtières ont formé le sujet de la sentence arbitrale des commissaires nommés en vertu du *Traité*.

1879. Par l'honorable M. Bellerose :

- 3 | 6 Mars — Qu'il soit nommé un comité spécial, composé des honorables MM. Chapais, Bureau, Armand, Fabre et du proposant, pour s'enquérir de la traduction qui se fait actuellement des documents et plaidoyers relatifs aux questions qui ont fait le sujet de l'arbitrage de la Commission des Pêcheries, tenue à *Halifax*, et pour décider quelles pièces du dossier devront être traduites.

## ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 7 Mars, 1879.

1879.

- 1 | 5 Mars — *Deuxième lecture*—Bill pour amender l'acte des Pénitenciers.—(Hon. M. Aikins.)

No. 13.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

*Jeudi, 6 Mars, 1879.*

## PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE.

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Vendredi, 7 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

*Aikins,*  
*Alexander,*  
*Allan,*  
*Archibald,*  
*Armand,*  
*Baillargeon,*  
*Bellerose,*  
*Benson,*  
*Botsford,*  
*Boucherville, de,*  
*Bourinot,*  
*Brouse,*  
*Bureau,*  
*Campbell,*  
*Carrall,*  
*Chaffers,*

*Chinic,*  
*Chapais,*  
*Christie,*  
*Cochrane,*  
*Cormier,*  
*Cornwall,*  
*Dever,*  
*Dickey,*  
*Dickson,*  
*Dumouchel,*  
*Ferguson,*  
*Flint,*  
*Girard,*  
*Glazier,*  
*Grant,*  
*Guévremont,*

*Hamilton (Kingston),*  
*Haviland,*  
*Haythorne,*  
*Hope,*  
*Kaulbach,*  
*Leonard,*  
*Lewin,*  
*McClelan,*  
*McLelan,*  
*McMaster,*  
*Macdonald,*  
*Macfarlane,*  
*Macpherson,*  
*Montgomery,*  
*Odell,*  
*Pâquet,*  
*Pelletier,*  
*Penny,*  
*Power,*  
*Pozer,*  
*Price,*  
*Read,*  
*Reesor,*  
*Ryan,*  
*Seymour,*  
*Simpson,*  
*Skead,*  
*Smith,*  
*Stevens,*  
*Sutherland,*  
*Trudel,*  
*Vidal.*

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Grant*,—De *Geo. Douse* et autres, marchands et autres, de la ville de *Pictou*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Chapais*,—De *P. Fortin*, président, et autres, membres de la Société de Géographie de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie de prêt et de placement de la cité d'*Ottawa*, et de *P. Howland* et autres, actionnaires de la dite compagnie; demandant la passation d'un acte pour amender son acte d'incorporation et changer son nom.

De la compagnie d'assurance agricole d'*Ottawa*; demandant la passation d'un acte pour amender son acte d'incorporation en changeant son nom en celui d'"Assurance Métropolitaine," pour réduire son capital à cinq cent mille piastres, et pour d'autres fins.

De l'honorable *D. A. Macdonald* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie d'assurance mutuelle sur la vie de l'Amérique-Britannique."

De *Charles C. Gregory*, d'*Antigonish*, province de la *Nouvelle-Ecosse*, ingénieur civil et entrepreneur; demandant que dans toute législature au sujet du chemin de fer d'embranchement de *Pictou* et du chemin de fer d'Extension de la *Nouvelle-Ecosse*, ses droits soient sauvegardés par des dispositions portant que la compagnie de chemin de fer et houillère de *Halifax* et du *Cap-Breton* soit tenue de lui donner des obligations sur première hypothèque au montant de quatre-vingt mille piastres (\$80,000.)

De *L. Archambault*, directeur, et autres, actionnaires de la compagnie d'assurance à risques isolés des cultivateurs de la province de *Québec*, amalgamée avec la compagnie d'assurance à risques isolés et des cultivateurs contre le feu, du *Canada*; demandant que la prière de la pétition de la compagnie en dernier lieu mentionnée, demandant des amendements à sa charte, soit accordée.

De *J. A. Jackson* et autres, de *Chatham*,—de *W. P. Peck* et autres, de *Wallaceburg*,—de *Hector Gawley* et autres, de *Belle-Rivière*,—d'*Alexander Barr* et autres, de *Raleigh*, dans la province d'*Ontario*; demandant qu'un droit d'exportation assez élevé soit imposé sur le bois d'orme non manufacturé, pour empêcher cet exportation et pour encourager la manufacture de ce bois en *Canada*.

De la corporation de la ville de *Chatham*, dans la province d'*Ontario*; demandant que certaines améliorations soient faites dans la rivière *Thames*, surtout à l'endroit où cette rivière débouche dans le lac *St. Clair*.

De *John Stewart*, de la cité de *Kingston*, chirurgien; demandant la passation d'un acte pour forcer *Robert G. Dalton* à remettre le montant déposé avec la pétition contre le rapport de l'élection du très-honorable Sir *John A. Macdonald* comme membre représentant la ville de *Kingston*, en l'année 1875.

De la banque Consolidée du *Canada*; demandant la passation d'un acte pour amender l'acte 39 *Vict.*, chap. 44, et pourvoyant que cette banque soit dirigée par sept directeurs, et que le bureau local à *Toronto*, et mentionné dans la cédule A du dit acte, soit discontinué.

L'honorable M. *Allan*, du comité spécial des ordres permanents et des bills privés, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
7 mars, 1879.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'avis suffisant a été donné de chacune d'elles :

De l'association d'assurance sur la vie dite de la Confédération, demandant certains amendements à son acte d'incorporation et à l'acte qui l'amende.

De la banque *Jacques-Cartier*, demandant que le capital de la banque soit réduit à cinq cent mille piastres ; que l'assemblée générale annuelle des directeurs soit tenue en juin au lieu de décembre ; que la prochaine assemblée générale annuelle soit tenue en juin prochain, et que les pétitionnaires soient autorisés à annuler les actions qu'ils possèdent dans le capital de la dite banque.

De la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa*, demandant un acte qui autorise le pétitionnaire à se fusionner avec la compagnie de pont et du chemin de fer du *Côteau* à la ligne provinciale, sous le nom de compagnie du chemin de fer Atlantique du *Canada*, aux conditions que fixeront les dites compagnies.

De la compagnie de pont et du chemin de fer du *Côteau* à la ligne provinciale, demandant un acte pour rendre à la dite compagnie certains pouvoirs et privilèges, relativement à la construction d'un pont sur le fleuve *St. Laurent*, et pour lui donner le pouvoir de se fusionner avec la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa*.

De *Richard White* et autres, de *Montréal*, demandant la passation d'un acte pour incorporer "la compagnie d'imprimerie de la *Gazette*."

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,  
*Président.*

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant la police du *Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, que le bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des contrats ou marchés passés entre le gouvernement et certains entrepreneurs pour le prolongement du chemin de fer du *Canada Central*, depuis le 1er janvier, 1878 ; aussi copie des contrats passés pour la construction de l'embranchement de la *Baie Georgienne* depuis la même date, et aussi un état des sommes payées sur ces entreprises à venir au 15 février, 1879.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des Pénitenciers, 1875,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Lundi, 10 Mars, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---



---

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 10 Mars, 1879.

1879. Par l'honorable M. *Power* :

- 1 | 4 Mars — Qu'il appellera l'attention sur la convenance et l'opportunité de pour-  
 | voir à ce que la somme payée au gouvernement du *Canada* en  
 | vertu des clauses du Traité de *Washington* relatives aux pêche-  
 | ries, soit employée pour l'avantage des provinces particulières  
 | dont les pêcheries côtières ont formé le sujet de la sentence  
 | arbitrale des commissaires nommés en vertu du Traité.

Par l'honorable M. *Bellerose* :

- 2 | 6 “ Qu'il soit nommé un comité spécial, composé des honorables MM.  
 | *Chapais, Bureau, Armand, Fabre* et du proposant, pour s'enquérir  
 | de la traduction qui se fait actuellement des documents et plai-  
 | doyers relatifs aux questions qui ont fait le sujet de l'arbitrage  
 | de la Commission des Pêcheries, tenue à *Halifax*, et pour décider  
 | quelles pièces du dossier devront être traduites.

1879.

Interpellation par l'honorable M. Guévremont :

- 3 | 7 Mars — 1o. Le gouvernement doit-il bientôt faire des changements dans le personnel de la Commission du havre de *Montréal* ?
- 2o. Si tel est le cas, quand auront lieu ces changements ?
- 3o. Le gouvernement a-t-il pris en considération les destitutions injustes faites par les dits commissaires du havre de *Pierre Côté*, *Pierre Charbonneau* et autres, dont il est fait mention dans un rapport d'un comité spécial du Sénat, en date du 27 avril 1877 ?
- 4o. Est-ce l'intention du gouvernement de recommander à qui de droit de réintégrer dans leurs anciennes fonctions ces divers employés, et cela le plus tôt possible ?

## ORDRES DU JOUR.

Lundi, 10 Mars, 1879.

1879.

- 1 | 6 Mars — *Prise en considération* du deuxième rapport du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. *Simpson*.)
- 2 | 6 “ *Deuxième lecture* (Bill A.)—Amendement de l'acte des pénitenciers.—(Hon. M. *Aikins*.)

No. 14.

1<sup>re</sup> Session, 4<sup>e</sup> Parlement, 42 Vict., 1879.

*Vendredi, 7 Mars, 1879.*

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C<sup>IE</sup>.

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

### Lundi, 10 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal.</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Haviland,</i>		

PRÏÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Allan*,—De *James Britton*, président, et *C. H. Dunning*, secrétaire de l'association des bouchers de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Benson*,—De la compagnie de prêt et d'agence de *London* et du *Canada* (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. *Reesor*,—D'*Eliza Maria Campbell*, de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, épouse de *Robert Campbell*, du même lieu.

Par l'honorable M. *Cochrane*,—De *E. Clark*, maire, et autres, de la ville de *Sherbrooke*, province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *H. B. Rathbun*, et de *E. W. Rathbun*, de *MillPoint* ; et de MM. *Gilmour* et *Cie.*, de *Trenton*, province d'*Ontario* ; demandant qu'un acte soit passé à l'effet d'abroger cette partie de l'acte 33 *Vict.*, chap. 46, qui se rapporte à l'imposition de péages et de droits sur les billots, le bois d'arrimage, le pin, le cèdre et les traverses de chemin de fer qui descendent la rivière *Moira* et passent par le port de *Belleville*.

Du révérend *Joseph Sirois* et autres, de la paroisse de la *Baie St. Paul*, dans la province de *Québec* ; demandant que les travaux soient continués à la jetée devant servir comme débarcadère au dit endroit.

De *L. E. Baker*, président de la banque de *Yarmouth*, et autres, de la ville de *Yarmouth*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant qu'il soit passé un acte pour suspendre ou abroger l'acte de faillite actuel et lui substituer un acte pour prohiber les cessions privilégiées.

Du chemin de fer de jonction d'*Ontario* et du *Pacifique* ; demandant un acte qui accorde une extension de temps pour commencer les travaux sur la ligne de chemin de fer de la dite compagnie.

De *John Swift*, de la cité de *Londres*, et de *James Brend Batten*, de la cité de *Westminster*, *Angleterre* ; demandant que le bill maintenant devant le Parlement relatif à la compagnie du chemin de fer de *Welland*, ne devienne pas loi, et que leur conseil soit entendu contre le dit bill.

De la compagnie du câble direct des *Etats-Unis* (à responsabilité limitée) ; demandant qu'il soit passé un acte qui lui permette d'agir comme une corporation en *Canada*, et d'y conduire les mêmes opérations pour lesquelles elle a été incorporée dans la *Grande-Bretagne*.

De la compagnie du câble direct des *Etats-Unis* (à responsabilité limitée) ; et de *Richard O. Mayne*, capitaine dans la marine royale et directeur de la compagnie du câble des *Etats-Unis* (à responsabilité limitée) ; demandant séparément qu'il soit passé un acte pour abroger l'acte 38 *Vic.*, chap. 26, intitulé : "Acte pour régulariser la construction et le maintien de télégraphes électriques sous-marins."

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, il a été

Ordonné, que la pétition de *Mary Anne Skinner*, veuve, de la cité d'*Ottawa*, demandant de l'aide, soit renvoyée au comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat, et en faire rapport pendant la présente session, avec instruction de faire rapport de la dite pétition.

Conformément à l'ordre la Chambre a procédé à la prise en considération du second rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et le dit rapport étant alors lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amende l'acte des pénitenciers de 1875,"

L'honorable M. *Aikins* a proposé, secondé par l'honorable M. *Campbell* :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été *résolue* dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. *Aikins*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre un état détaillé de tous les cautionnements enregistrés au département du Secrétaire d'Etat du *Canada*, en date du 10 mars, 1879.

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

( Voir documents de la session, No. )

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 11 Mars, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Mardi, 11 Mars, 1879.

1879. Par l'honorable M. *Bellerose* :

1 | 10 Mars — Qu'il soit nommé un comité spécial, composé des honorables MM. *Chapais, Bureau, Armand, Fabre* et du proposant, pour s'enquérir de la traduction qui se fait actuellement des documents et plaidoyers relatifs aux questions décidées par l'arbitrage de la Commission des Pêcheries, tenue à *Halifax*, et pour choisir les pièces du dossier qui devront être traduites.

Pour Mercredi, 12 Mars, 1879.

Par l'honorable M. *Reesor* :

2 | 10 " Que la 83e règle de cette Chambre soit suspendue relativement à la pétition d'*Eliza Maria Campbell*, demandant la passation d'un bill semblable à celui passé par le Sénat en 1877, qui autorisait la séparation de corps et de biens entre la pétitionnaire et *Robert Campbell*, son mari, et demandant aussi à procéder pour cet objet *in formâ pauperis*.

---

## ORDRE DU JOUR.

---

**Mardi, 11 Mars, 1879.**

1879.

1 | 10 Mars — *Comité de toute la Chambre* sur le Bill (A) pour amender l'acte des pénitenciers.—(Hon. M. Aikins.)

---

No 15.

---

---

1<sup>re</sup> Session, 4<sup>e</sup> Parlement, 42 Vict.. 1879.

---

---

*Lundi, 10 Mars, 1879.*

---

# PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

---

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, BOGERT ET C<sup>IE</sup>.  
1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Mardi, 11 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>		

PRÈRES :

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *Harcourt Burland Bull* a été introduit, entre les honorables messieurs *Campbell* et *Hamilton* (*Kingston*).

L'honorable M. *Bull* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



*Lorne.*

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du *Royaume-Uni* de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé l'honorable *Harcourt Burland Bull*, de notre province d'*Ontario*, dans notre Puissance du *Canada* :

SALUT:—

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada* ; nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et nous vous commandons, dit *Harcourt Burland Bull*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé cousin et conseiller le très-honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grande croix de notre ordre très distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce vingt-quatrième jour de février de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante et dix-neuf et de notre Règne la quarante-deuxième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
*Canada.*

L'honorable M. *Bull* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert LeMoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat, énonçant que l'honorable *Harcourt Burland Bull*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'*Amérique-Britannique du Nord*, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Macfarlane*,—De *Nelson Murphy* et autres, de *Maitland*, et de MM. *W. K. McHeffey* et Cie., et autres, de *Maidson*, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Power*,—De *Nehemiah K. Clements*, de *Yarmouth*, dans le comté de *Yarmouth* et province de la *Nouvelle-Ecosse*, propriétaire de navires.

Par l'honorable M. *Campbell*,—De l'honorable *George William Burton*, de la cité de *Toronto*, l'un des juges de la cour d'appel d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Geo. Doose* et autres, marchands et autres, de la ville de *Pictou*, province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant qu'il soit passé un acte pour suspendre ou abroger la loi de faillite actuelle et lui substituer une loi pour prohiber les cessions privilégiées.

De *P. Fortin*, président, et autres membres de la société de géographie de *Québec* ; demandant un acte d'incorporation.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque des Marchands du *Canada* en date du 31 février, 1879.

*Ordonné*, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir Documents de la Session No. 12.)

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,  
4 mars, 1879.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'avis suffisant a été donné de chacune d'elles :

De la compagnie du pont International, demandant qu'il soit passé un acte pour lui permettre de porter son capital à la somme de trois millions de piastres ;

De la compagnie d'assurance agricole d'*Ottawa*, demandant la passation d'un acte pour amender son acte d'incorporation en changeant son nom en celui d' " Assurance Métropolitaine," pour réduire son capital à cinq cent mille piastres, et pour d'autres fins ;

De la compagnie de prêt et de placement de la cité d'*Ottawa*, et de *P. Howland* et autres, actionnaires de la dite compagnie, demandant la passation d'un acte pour amender son acte d'incorporation et changer son nom ;

De l'honorable *D. A. Macdonald* et autres, de la cité de *Toronto*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de " Compagnie d'assurance mutuelle sur la vie *Britannique-Américaine* ;

De la banque Consolidée du *Canada*, demandant la passation d'un acte pour amender l'acte 39 *Vict. ch. 44*, et pour pourvoir à l'administration de la banque par sept directeurs et à la suppression du bureau local de *Toronto*, mentionné dans la cédule A du dit acte ;

De la compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ontario* et du *Pacifique*, demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger le délai dans lequel doit être commencée la ligne de la dite compagnie ;

De la compagnie du câble direct des *Etats-Unis* (à responsabilité limitée), demandant qu'il soit passé un acte qui lui permette d'agir comme corporation en *Canada*, et d'y faire les mêmes opérations pour lesquelles elle a été incorporée dans la *Grande-Bretagne*.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,  
*Président.*

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. *Allan*, du dit comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son cinquième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
11 mars, 1879.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son cinquième rapport.

Votre comité recommande que le temps limité pour recevoir des pétitions pour bills privés et pour présenter des bills privés soit prolongé à dix jours.

Le tout humblement soumis.

F. W. ALLAN,  
*Président.*

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

*Ordonné*, que le temps limité pour la réception des pétitions pour bills privés et pour la présentation des bills privés au Sénat soit prolongé à dix jours, tel que recommandé dans le cinquième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
11 mars, 1879.

Le comité conjoint des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit, comme son troisième rapport :

Attendu que les différents contrats pour les impressions, le papier d'impression et la reliure expirent avec les travaux de la présente session, et qu'il devient nécessaire de prendre des dispositions en vue de l'exécution future de ces services, le comité recommande que des soumissions soient demandées pour les impressions, le papier d'impression et la reliure nécessaires pour le service du Parlement, les soumissions devant comprendre une période de cinq années à compter du 1er janvier 1880, et le Parlement se réservant le droit de prolonger les contrats jusqu'à dix ans.

Le tout humblement soumis.

J. SIMPSON,  
*Président.*

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été

*Ordonné*, que le dit troisième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement soit adopté.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
11 mars, 1879.

Le comité conjoint des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son quatrième rapport :

Le premier rapport du sous-comité chargé de l'apurement des comptes d'impressions et d'autres services, le rapport du greffier du comité au sujet des impressions de l'année dernière et le bilan de ce service pour l'année fiscale 1877-78 sont ci-annexés et respectueusement soumis à la considération des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,  
*Président.*

#### RAPPORT DU SOUS-COMITE.

CHAMBRE DE COMITÉ,  
7 mars, 1879.

Le sous-comité du comité conjoint des impressions du Parlement, auquel ont été renvoyés les comptes de l'année dernière, a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son premier rapport :

Le sous-comité a soigneusement comparé le bilan annuel, item par item, avec les pièces justificatives produites. Le montant des mandats émis a été dûment certifié par l'auditeur général et le compte de caisse a été vérifié avec le livret de banque.

A l'égard des dépenses, des comptes détaillés ont été fournis avec leurs reçus, et les prix chargés ont été trouvés strictement d'accord avec ceux stipulés dans les contrats respectifs.

Le comité a également vérifié le compte des impressions, qui est fourni item par item, à l'aide de la liasse des documents imprimés, dont chacun porte son numéro d'ordre et son compte détaillé ; il a aussi vérifié les mesurages des impressions de quelques-uns de ces documents. Le tout a été trouvé correct.

Le sous-comité a, en conséquence, signé comme exact le bilan par lui contrôlé.

L'audition des comptes d'impressions est singulièrement facilitée par la manière simple et efficace dont les livres, les comptes, etc., se rapportant au service des impressions, sont tenus par le greffier du comité, et le sous-comité est d'opinion que M. *Hartney* mérite une mention spéciale pour le zèle et l'habileté dont il fait preuve dans l'exercice de ses importantes fonctions.

Le comité remarquera que le coût des impressions pour l'année dernière excède de près \$4,000 celui des impressions de l'année précédente. Cette augmentation est due presque entièrement aux rapports des départements qui deviennent plus volumineux chaque année, et qui par conséquent, élèvent d'autant les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON, *Président*,  
GEO. W. ROSS,  
ALPH. DESJARDINS,  
RUFUS STEPHENSON.

---



---

 RAPPORT DU GREFFIER DU COMITÉ.

*Au président et aux membres du comité conjoint des impressions :*

MESSIEURS,—Le coût total du service des impressions pour l'année fiscale 1877-78 a été de \$67,577.94 tel qu'indiqué par le bilan annuel ci-joint. Les comptes détaillés, avec les pièces justificatives et la série complète des ouvrages faits, sont prêts pour être soumis au comité d'audition.

Le 31 décembre prochain expireront les contrats actuels, et il sera nécessaire de prendre des mesures immédiates pour assurer l'exécution future de ce service. Chaque contrat contient une clause comportant que le Parlement a le droit de prolonger la durée des contrats pendant une nouvelle période de cinq ans.

Durant la vacance, l'ouvrage a été terminé promptement et d'une manière très satisfaisante.

La somme ordinaire de \$70,000 a été portée dans les estimés pour le service des impressions du Parlement pour l'année fiscale 1879-80.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,  
*Greffier du comité.*

DT. COMPTE DES IMPRESSIONS DU PARLEMENT, bilan annuel du 1er juillet 1877 au 30 juin 1878. Av.

		\$ cts.	Pièces justificatives. No.		\$ cts.
1877.					
1er juil.	A balance en mains.....	3,952 78	1	Par impressions, les 20 par c. retenus sur le dernier	8,937 36
	valeur du papier en mains de la dernière session.....	780 46		compte .....	\$47,002 47
	valeur des mandats émis, impressions du Parlement	70,000 00		do	Moins la réserve représen-
	do do rapports des départ. { \$1,478 59	7,567 54		tant les 20 par cent.....	9,400 49
	do do { 4,979 31				
	do do { 1,109 64				
	montant reçu pour l'impression des bills privés.....	506 71	2 3	reliure.....	3,390 64
				papier d'imprimerie.....	
				do en mains de la der-	
				nière session...	780 46
				valeur totale du papier en main s.....	\$23,100 04
				balance en mains pour la session proch.	3,624 75
				coût total du papier employé.....	19,475 29
			4	lithographie.....	1,597 50
			5	assurance .....	82 50
			6	salaires.....	2,983 33
			7	frais de poste..	294 39
			8	divers.....	146 29
			9	fonds de retraite .....	43 60
			10	copies extra, exploration géologique.....	1,099 31
				Coût total.....	75,652 19
				Par valeur de papier en mains.....	3,624 75
				Argent en mains .....	3,530 65
		\$82,807 49			82,807 49

## A balance de papier en mains :—

946 rames de royal, à \$3.05..... \$2,885 30  
 643 rames de papier ministre, à \$1.15..... 739 45

—  
 —  
 \$3,624 75

Coût total comme ci-dessus.....\$75,652 19

## REBOUSEMENTS:—

Rapports des départements...\$7,567 54  
 Bills privés..... 506 71

—  
 —  
 \$8,074 25

Coût total, impressions du Parlement.....\$67,577 94

Calculé numériquement le coût pour chaque Chambre  
 serait comme suit :

Sénat ..... \$17,859 90  
 Chambre des Communes..... 49,718 04  
 —  
 —  
 \$67,577 94

CHAMBRE DE COMITÉ,  
 30 juin 1878.

Nous certifions par les présentes que nous avons examiné le bilan annuel ci-dessus, ainsi que les pièces justificatives, et que nous avons trouvé le tout exact.

J. SIMPSON,

*Président.*

W. H. BROUSE,

RUFUS STEPHENSON,

ALPH. DESJARDINS,

GEO. W. ROSS.

*Auditeurs.*

HENRY HARTNEY, *Greffier,*

*Département des impressions du Parlement.*

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de prêt et de placement d'*Ottawa*."

Le dit bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender, l'acte des pénitenciers 1875."

(*En comité*).

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dickson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Mercredi, 12 Mars, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Mercredi, 12 Mars, 1879.

1879.

Par l'honorable M. *Reesor* :

1|10 Mars — Que la 83<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue relativement à la pétition d'*Eliza Maria Campbell*, demandant la passation d'un bill semblable à celui passé par le Sénat en 1877, qui autorisait la séparation de corps et de biens entre la pétitionnaire et *Robert Campbell*, son mari, et demandant aussi à procéder pour cet objet *in formâ pauperis*.

Pour Jeudi, 13 Mars, 1879.

Par l'honorable M. *Bureau* :

2|11 “ Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 28 février 1878, entre le gouvernement du *Canada* et des intéressés en *Canada* ou à l'étranger, et entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement impérial, relativement à la francisation des navires de construction canadienne, aux mêmes conditions que celles auxquelles les navires de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* sont admis à la francisation, ou à telles autres conditions dont on serait convenu.

1879. Par l'honorable M. *Haythorne* :

- 3|11 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance, des délibérations, arrêtées en Conseil et des autres documents qui ont été échangés entre le gouvernement de l'*Ile du Prince-Edouard* et le gouvernement fédéral sur la question de la sentence arbitrale prononcée par la Commission des Pêcheries, et sur l'emploi de la somme adjugée par cette Commission.

## ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 12 Mars, 1879.

1879.

- 1|11 Mars — *Troisième lecture* Bill (A) pour amender l'acte des pénitenciers.—  
(Hon. M. *Aikins*.)
- 2| 7 “ *Deuxième lecture* (Bill C) pour amender la loi concernant la police.—  
(Hon. M. *Campbell*.)

No. 16.

---

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

---

Mardi, 11 Mars, 1879.

PROCES-VERBAUX  
DES  
SÉANCES DU SÉNAT

---

OTTAWA :

IMPRIME PAR MAULEAN, ROGER ET C<sup>IE</sup>.  
1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

### Mercredi, 12 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>		

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Price*,—De *F. X. Dion* et autres, de *St. François, Ile d'Orléans*, province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *James Britton*, président, et *C. H. Dunning*, secrétaire de l'association des bouchers de la cité de *Toronto* ; demandant que "l'acte d'inspection générale de 1874" soit amendé de manière à rendre l'inspection des peaux facultative aux bouchers, et non compulsoire comme elle l'est actuellement.

De la compagnie de prêt et d'agence de *Londres* et du *Canada* (à responsabilité limitée) ; demandant certains amendements à son acte d'incorporation et aux divers actes qui l'amende.

De *E. Clark*, maire, et autres, de la ville de *Sherbrooke*, province de *Québec* ; demandant que la loi de faillite soit amendée de manière à protéger également les droits des créanciers et des débiteurs sans ouvrir la porte à des pratiques frauduleuses dans les opérations commerciales, et à empêcher qu'aucun créancier ait plus d'avantage qu'un autre.

L'ordre du jour étant lu pour la lecture de la pétition d'*Eliza Maria Campbell*, de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, province d'*Ontario*, femme de *Robert Campbell*, du même lieu,

Objection a été faite à la dite lecture, et

La dite pétition a été retirée avec la permission de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender et refondre, telles qu'amendées, les diverses dispositions concernant le corps de police à cheval du *Nord-Ouest*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

#### CHAMBRE DE COMITÉ,

11 mars, 1879.

Le comité conjoint des deux Chambres relativement aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter ce qui suit comme son cinquième rapport :

Le comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

*Rapport* du ministre de la Justice relativement aux pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1878. (En la manière ordinaire).

*Réponse à ordre*,—Copie du prospectus de l'emprunt qui a été effectué récemment à *Londres* ; et aussi état indiquant le droit de courtage payé à ce sujet, et à qui ; avec le montant souscrit, sur le dit emprunt, par la banque de *Montréal*, ou par les agents financiers de la Puissance ; ainsi que les dates de telles souscriptions.

*Réponse à ordre*,—Montant dépensé jusqu'au 1er janvier 1879 pour l'agrandissement du canal *Welland* ; pour le chemin de fer canadien du Pacifique et son tracé, etc. ; et aussi état des sommes supplémentaires qui devront être dépensées à partir du 1er janvier 1879, pour compléter le canal *Welland*, le canal *Lachine*, et la section du chemin de fer du Pacifique qui se prolonge depuis la *Baie-du-Tonnerre* jusqu'à *Selkirk*, telles qu'estimées par le département des Travaux Publics.

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

*Réponse à ordre*,—Etat donnant la liste complète de tous les employés permanents, surnuméraires et temporaires, nommés à la maison de douane de *Montréal*, depuis le 1er juillet 1877, etc.; aussi les changements qui ont eu lieu, soit par décès, retraite ou destitution; et les nouvelles nominations qui ont été effectuées pendant le laps de temps qui s'est écoulé entre cette date et le 14 février courant.

*Réponse à ordre*,—Copie du dernier contrat passé entre le dernier gouvernement et *Nazaire Bernatchez*, écrivain, du village de *Montmagny*, au sujet du transport, de *Québec* à la *Grosse-Ile*, et de la *Grosse-Ile* à *Québec*, des émigrants, des malles, des approvisionnements, etc., etc.

*Réponse à ordre*,—Etat indiquant le nombre de jours pendant lesquels *James A. McMahon*, commis dans le bureau du comptable du canal *Welland*, s'est absenté durant les années 1877 et 1878; le nombre de jours pour lesquels il a été payé par le département des Travaux Publics, etc., etc.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,  
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte des Pénitenciers, 1875,"

L'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant la police du Canada,"

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Jeudi, 13 Mars, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Jeudi, 13 Mars, 1879.

1879. Par l'honorable M. Bureau :

111 Mars — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 28 février 1878, entre le gouvernement du *Canada* et des intéressés en *Canada* ou à l'étranger, et entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement impérial, relativement à la francisation des navires de construction canadienne aux mêmes impositions et conditions que celles auxquelles les navires de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* sont admis à la francisation, ou à telles autres conditions dont on serait convenu.

Par l'honorable M. Haythorne :

211 “ Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance, des délibérations arrêtées en Conseil et des autres documents qui ont été échangés entre le gouvernement de l'*Ile du Prince-Edouard* et le gouvernement fédéral sur la question de la sentence arbitrale prononcée par la Commission des Pêcheries, et sur l'emploi de la somme adjudgée par cette Commission.

## ORDRES DU JOUR.

Jeudi, 13 Mars, 1879.

1879.

- 1 6 Mars — *Deuxième lecture* (Bill B) relatif au second recensement.—(Hon. M. Campbell.)
- 2 11 " *Deuxième lecture* (Bill D) amendement de l'acte d'incorporation de la Cie. de prêt et de placement d'*Ottawa*.—(Hon. M. Aikins.)
- 3 11 " *Comité de toute la Chambre* sur Bill C pour amender la loi de la police.—(Hon. M. Campbell.)

No 17.

---

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

---

*Mercredi, 12 Mars, 1879.*

---

# PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

---

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C<sup>IE</sup>  
1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

### Jeudi, 13 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal.</i>
<i>Chupais,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *McLelan*,—De *Thos. McKay* et autres, de *Truro*, dans le comté de *Colchester*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Dickson*,—De la compagnie du chemin de fer Sud du *Canada*.

Par l'honorable M. *Reesor*,—De *E. M. Campbell*, épouse de *Robert Campbell*, de *Whitby*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Read*,—De MM. *Starr, Gill* et Cie., et autres, marchands, commerçants et autres.

Par l'honorable M. *Pelletier*,—De l'honorable *Alexandre Chauveau*, solliciteur, général de la province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Chapais*,—Du révérend *P. J. Saucier* et autres, de *Grand Pabos*, dans le comté de *Gaspé* et province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *Nelson Murphy* et autres, de *Maitland*, et de MM. *W. K. McHeffey* et Cie., et autres, de *Windsor*, tous de la province de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant qu'il soit passé un acte pour suspendre ou abroger la loi de faillite actuelle, et lui substituer une loi pour prohiber les cessions privilégiées.

De *Nehemiah K. Clements*, de *Yarmouth*, dans le comté de *Yarmouth*, province de la *Nouvelle-Ecosse*, propriétaire de navires ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de la compagnie de diguement de *Yarmouth*, dans le but de lui permettre de soustraire des eaux de la mer, au moyen de digues, certains terrains situés dans le dit comté de *Yarmouth*.

De l'honorable *George William Burton*, de la cité de *Toronto*, l'un des juges de la cour d'appel d'*Ontario* ; demandant que le bill du chemin de fer de *Welland* ne soit pas passé ou qu'il y soit fait certains amendements.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Québec*, pendant l'année 1878.

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

( Voir documents de la session No. 13. )

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif au recensement et statistiques,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de prêt et de placement d'*Ottawa*,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la police du *Canada*."

---

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et  
L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait  
examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans  
amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été  
*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,  
La Chambre s'est ajournée.

---

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Vendredi, 14 Mars, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Vendredi, 14 Mars, 1879.

1879. Par l'honorable M. Bureau :

1/13 Mars — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 28 février 1878, entre le gouvernement du *Canada* et des intéressés en *Canada* ou à l'étranger, et entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement impérial, relativement à la francisation des navires de construction canadienne aux mêmes impositions et conditions que celles auxquelles les navires de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* sont admis à la francisation, ou à telles autres conditions dont on serait convenu.

Par l'honorable M. Haythorne :

2/13 “ Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance, des délibérations arrêtées en Conseil et des autres documents qui ont été échangés entre le gouvernement de l'*Île du Prince-Edouard* et le gouvernement fédéral sur la question de la sentence arbitrale prononcée par la Commission des Pêcheries, et sur l'emploi de la somme adjugée par cette Commission.

---

**Pour Mardi, 18 Mars, 1879.**

1879.

Par l'honorable M. Bureau :

- 3 19 Février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie ou un extrait de toute clause ou article relatif au *Canada*, contenu dans tout traité de commerce, convention ou autre règlement international maintenant en vigueur entre le gouvernement de Sa Majesté et une puissance étrangère, et une copie de tout traité de commerce que le gouvernement de Sa Majesté aurait conclu avec une puissance étrangère, sans accorder ou étendre les bénéfices de ce traité à sa colonie du *Canada*.
- 

**ORDRES DU JOUR.**

—  
**Vendredi, 14 Mars, 1879.**

1879.

- 1 13 Mars — *Troisième lecture* (Bill C)—Amendement de la loi de la police.—(Hon. M. Campbell.)
- 2 11 “ *Prise en considération* du quatrième rapport du comité conjoint de impressions.—(Hon. M. Simpson.)
- 3 12 “ *Prise en considération* du cinquième rapport du comité conjoint de impressions.—(Hon. M. Simpson.)
- 4 13 “ *Deuxième lecture* (Bill D)—Cie. de prêt et de placement d'*Ottawa*.—(Hon. M. Aikins.)
-

No 18.

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

*Jeuhi, 13 Mars, 1879.*

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C<sup>IE</sup>

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

vendredi, 14 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal.</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>	

PRÏÈRES :

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :—

De *F. X. Dion* et autres, de *St. François, Ile d'Orléans*, province de *Québec*; demandant de l'aide pour la construction d'un quai au dit endroit.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Chicoutimi* pendant l'année 1878.

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session No. 13*).

L'honorable *M. Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son sixième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,

14 mars, 1879.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la compagnie du chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke*; demandant la passation d'un acte qui autorise la compagnie à construire des embranchements allant à *Tamworth* et à *Carleton Place*, aussi la réduction du chiffre des obligations dont l'émission a été autorisée, et la prolongation du délai fixé pour l'achèvement des travaux du dit chemin de fer;

De *P. Fortin*, président, et autres, membres de la Société de Géographie de *Québec*; demandant un acte d'incorporation;

De *Nehemiah K. Clements*, de *Yarmouth*, dans le comté d'*Yarmouth*, province de la *Nouvelle-Ecosse*, propriétaire de navires; demandant un acte d'incorporation sous le nom de Compagnie des Dignes d'*Yarmouth*, pour être autorisés à soustraire aux eaux de la mer au moyen d'endigements certaines parties de terre, dans le dit comté d'*Yarmouth*.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Cie. d'agence et de prêt de *Londres* et du *Canada* (à responsabilité limitée), demandant certains amendements à son acte d'incorporation et aux actes qui l'amendent, et a constaté qu'il n'a pas été donné d'avis de cette pétition; votre comité recommande néanmoins de suspendre la 51<sup>e</sup> règle dans ce cas-ci, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,

Président.

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable *M. Allan*, secondé par l'honorable *M. Benson*, il a été

*Ordonné*, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle se rapporte à la pétition de la compagnie de prêt et d'agence de *Londres* et du *Canada* (à responsabilité limitée), tel que recommandé dans le sixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable *M. Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre, le contrat passé entre *Heney, Charlebois* et *Flood*, et Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des Travaux Publics du *Canada*, pour les travaux d'excavation, de pose des lisses, etc., etc., de l'embranchement de la *Baie Georgienne* du chemin de fer *Canadien du Pacifique*, depuis la Station O, *Rivière du Sud*, jusqu'à la *Rivière-des-Français*, formant un parcours de 50 milles (contrat 37).

Aussi, le contrat passé entre *Kavanagh, Murphy et Upper*, et Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des Travaux Publics du *Canada*, pour les travaux d'excavation, de nivellement, de pose des lisses, etc., etc., d'une partie de l'embranchement *Pembina* du chemin de fer Canadien du *Pacifique*, entre *St. Boniface* et *Emerson* (contrat 33).

Aussi, le marché conclu avec *Joseph Whitehead* (13 septembre, 1878), pour faire des levées sur le contrat No 14 de *Sifton, Ward et Cie.*, du chemin de fer Canadien du *Pacifique*, à un coût moindre, pour le gouvernement, que celui stipulé au contrat No. 4572, de *Sifton, Ward et Cie.*, accepté par le ministre des Travaux Publics le 8 octobre, 1878; et un marché supplémentaire conclu avec *Joseph Whitehead*. (5,740.)

Aussi, le contrat passé entre *Gouin, Murphy et Upper*, et Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des Travaux Publics du *Canada*, pour la construction d'un hangar à locomotives à dix compartiments, sur le terrain de la station de *Selkirk, Manitoba*, pour l'usage de l'embranchement *Pembina* du chemin de fer Canadien du *Pacifique* (contrat 40).

Et aussi, le contrat (3 août, 1878) conclu avec *George Stephen* pour lui donner le pouvoir de faire circuler des trains sur l'embranchement *Pembina* du chemin de fer Canadien du *Pacifique* (No. 5696).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

( Voir documents de la session No. )

L'honorable M. *Allan* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant les sociétés de construction faisant des opérations dans la province d'*Ontario*." Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Haythorne*, secondé par l'honorable M. *Power*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance, des délibérations arrêtées en Conseil et des autres documents qui ont été échangés entre le gouvernement de l'*Île du Prince-Edouard* et le gouvernement fédéral sur la question de la sentence arbitrale prononcée par la Commission des Pêcheries, et sur l'emploi de la somme adjugée par cette Commission.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la police du *Canada*,"

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le quatrième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

---

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le cinquième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de prêt et de placement d'*Ottawa*,"

L'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Smith*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été *résolue* dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Campbell*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

---

# AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 17 Mars, 1879.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 17 Mars, 1879.

1879.

Par l'honorable M. Bureau :

114 Mars — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 28 février 1878, entre le gouvernement du *Canada* et des intéressés en *Canada* ou à l'étranger, et entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement impérial, relative-ment à la francisation des navires de construction canadienne aux mêmes impositions et conditions que celles auxquelles les navires de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* sont admis à la francisation, ou à telles autres conditions dont on serait convenu.

Pour Mardi, 18 Mars, 1879.

Par l'honorable M. Bureau :

219 Février — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie ou un extrait de toute clause ou article relatif au *Canada*, contenu dans tout traité de commerce, convention ou autre règlement international maintenant en vigueur entre le gouvernement de Sa Majesté et une puissance étrangère, et une copie de tout traité de commerce que le gouvernement de Sa Majesté aurait conclu avec une puissance étrangère, sans accorder ou étendre les bénéfices de ce traité à sa colonie du *Canada*.

# ORDRES DU JOUR.

Lundi, 17 Mars, 1879.

1879.

- |      |  |
|------|--|
| 1 12 | Mars — <i>Deuxième lecture</i> (Bill 13) — Amendement de la loi relative à la police à cheval du Nord-Ouest.—(Hon. M. Campbell.) |
| 2 13 | “ <i>Deuxième lecture</i> (Bill B) relatif au recensement et aux statistiques, (Hon. M. Campbell.)                               |

No. 19.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Vendredi, 14 Mars, 1879.

## PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGEE ET C<sup>IE</sup>

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Lundi, 17 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Power,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Price,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guécremont,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Penny,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Bureau*,—De *J. W. Tremblay* et autres, de *Lacolle*, dans le comté de *St. Jean*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *DeBoucherville*,—De *E. J. Brooks* et autres, intéressés à améliorer la communication par chemins de fer entre les côtes de la mer et l'intérieur du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *Thomas McKay* et autres, de *Truro*, dans le comté de *Colchester*, province de la *Nouvelle-Ecosse* ; de MM. *Starr, Gill* et Cie., et autres, marchands, commerçants et autres ; et de *Ebenezer Martin* et autres, marchands, commerçants, et plusieurs autres ; demandant qu'il soit passé un acte pour suspendre ou abroger la loi de faillite actuelle, et lui substituer une loi pour prohiber les cessions privilégiées.

De la compagnie du chemin de fer Sud du *Canada* ; demandant que le bill maintenant devant le Parlement relatif à la compagnie du pont International ne devienne pas loi, à moins que des dispositions convenables pour protéger les droits de la dite compagnie Sud du *Canada*, et autres compagnies de chemins de fer, y soient insérées.

De l'honorable *Alexandre Chauveau*, solliciteur-général de la province de *Québec* ; demandant qu'il soit passé un acte pour investir le gouvernement de *Québec* de tous les droits et pouvoirs possédés par la compagnie du chemin de fer Occidental de *Montréal* et d'*Ottawa*, concernant la construction d'un pont sur la rivière d'*Ottawa*, à ou près de la cité d'*Ottawa*.

Du révérend *P. J. Saucier* et autres, de *Grand Pabos*, dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec* ; demandant la construction d'un havre de refuge à *Grand Pabos*.

La pétition d'*Eliza Maria Campbell*, épouse de *Robert Campbell*, de *Whitby*, province d'*Ontario*, demandant la permission de procéder *in formâ pauperis* dans le cas de sa pétition demandant de l'aide, et dans la poursuite ultérieure de sa cause devant le Parlement, et la suspension dans son cas, de toutes les règles qui s'opposent à un semblable mode de procédure, étant lu et reçue,

L'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé :—Que la pétition d'*Eliza Maria Campbell*, épouse de *Robert Campbell*, de *Whitby*, province d'*Ontario*, lue et reçue ce jour, soit renvoyée au comité des ordres permanents et des bills privés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la Banque de la Puissance en date du vingt-huitième jour de février, 1879.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

( Voir Documents de la Session No. 12.)

L'honorable M. *Benson* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte incorporant la compagnie de prêt et d'agence de *Londres* et du *Canada* (à responsabilité limitée).

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender et refondre, tels qu'amendés, les différents actes relatifs à la police à cheval du Nord-Ouest,

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte relatif au recensement et aux statistiques,"

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Que le bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lue la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire le capital social de la compagnie d'assurance de Québec contre les accidents du feu," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *Bellerose*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour étendre les pouvoirs de la compagnie du télégraphe de la Puissance, et pour amender l'acte qui incorpore la dite compagnie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, La Chambre s'est ajournée.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 18 Mars, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 18 Mars, 1879.

1879.

Par l'honorable M. Bureau :

- 1/17 Mars — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 28 février 1878, entre le gouvernement du *Canada* et des intéressés en *Canada* ou à l'étranger, et entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement impérial, relativement à la francisation des navires de construction canadienne aux mêmes impositions et conditions que celles auxquelles les navires de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* sont admis à la francisation, ou à telles autres conditions dont on serait convenu.

Pour Mercredi, 19 Mars, 1879.

Par l'honorable M. Alexander :

- 2/17 “ Qu'il soit nommé un comité spécial pour examiner la question de l'immigration et de la colonisation et étudier les meilleurs moyens à prendre pour attirer en *Canada* des hommes entrepreneurs et pourvus de capitaux qui, par leurs efforts, pourraient donner l'essor à nos industries manufacturières et en favoriser le développement, le dit comité devant se composer des honorables messieurs *Ryan, DeBoucherville, Dickey, Read, McClelan (Londonderry)* et du proposant.

---



---

Pour Vendredi, 21 Mars 1879.

1879.

Par l'honorable M. Read :

- 3 17 Mars — Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement dit de la *Baie Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.
- 
- 

ORDRES DU JOUR.

---

Mardi, 18 Mars, 1879.

1879.

- 1 17 Mars — *Deuxième lecture* (Bill 14) — Compagnie d'assurance contre l'incendie dite de *Québec*. — (Hon. M. *Armand*.)
- 2 17 “ *Comité général* (Bill No. 13) — Amendement des lois concernant la police à cheval du Nord-Ouest. — (Hon. M. *Campbell*.)
- 
-

No. 20.

---

 1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.
 

---

Lundi, 17 Mars, 1879.

---

# PROCES-VERBAUX

DES

## SÉANCES DU SÉNAT

---

 OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGERS ET Cie

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Mardi, 18 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dicker,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chupais,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Bureau*,—Du conseil municipal de la paroisse de *St. Malachie* de *Ormstown*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Christie*,—De *Andrew Hood*, de *Dunnville*, dans le comté d'*Hal-dimand*, province d'*Ontario*, autrefois un arpenteur provincial.

Par l'honorable M. *Trudel*,—D'*Alex. Anderson*, maire, et autres, du comté de *Beauharnois*, province de *Québec*.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire le capital social de la compagnie d'assurance de *Québec*, contre les accidents du feu,"

L'honorable M. *Armand*, secondé par l'honorable M. *Bellerose*, a proposé :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre, tels qu'amendés, les divers actes concernant la police à cheval du *Nord-Ouest*."

(*En comité*).

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 25 février, 1879, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des ordres en Conseil et de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada*, le gouvernement impérial de Sa Majesté et le gouvernement des *Etats-Unis*, sur le sujet de l'importation en *Angleterre* de bestiaux provenant d'*Amérique*; aussi copie de la correspondance échangée avec tout agent, et des rapports reçus de tout agent nommé par le gouvernement du *Canada* pour s'enquérir de la maladie de la pleuro-pneumonie que l'on dit exister parmi les bestiaux aux *Etats-Unis d'Amérique*.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session No.*)

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du troisième jour de mars courant, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport par lequel le député-adjutant-général de la *Colombie-Britannique* se plaint de la conduite du préfet du pénitencier de cette province.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session No.*)

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

La Chambre s'est ajournée.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Mercredi, 19 Mars, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Mercredi, 19 Mars, 1879.

Par l'honorable M. *Alexander* :

117 Mars — Qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables messieurs *Botsford, Cornwall, DeBoucherville, Dickey, Girard, Haythorne, McClelan (Londonderry), Read, Ryan*, et du proposant, pour examiner la question de l'immigration et de la colonisation et étudier les meilleurs moyens à prendre pour attirer en *Canada* des hommes entreprenants et pourvus de capitaux qui, par leurs efforts, pourraient donner l'essor à nos industries manufacturières et en favoriser le développement.

Pour Jeudi, 20 Mars, 1879.

L'honorable M. *Bellerose* proposera, secondé par l'honorable M. *Smith* :

218 “ Que lorsque cette Chambre s'ajournera demain (vendredi) elle reste ajournée à mercredi, le 26e jour demars courant.

Pour Vendredi, 21 Mars 1879.

Par l'honorable M. *Read* :

317 “ Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement dit de la *Baie Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

Pour Mercredi, 26 Mars, 1879.

1879.

Par l'honorable M. Bureau :

- 4 17 Mars — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 28 février 1878, entre le gouvernement du *Canada* et des intéressés en *Canada* ou à l'étranger, et entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement impérial, relativement à la francisation des navires de construction canadienne aux mêmes impositions et conditions que celles auxquelles les navires de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* sont admis à la francisation, ou à telles autres conditions dont on serait convenu.

ORDRES DU JOUR.

Mercredi, 19 Mars, 1879.

1879.

- 1 18 Mars — *Troisième lecture* (Bill 13)—Amendement des lois relative à la police à cheval du *Nord-Ouest*.—(Hon. M. Campbell.)
- 2 14 “ *Deuxième lecture* (Bill E)—Amendement de la loi relative aux sociétés de construction en *Ontario*.—(Hon. M. Allan.)
- 3 17 “ *Deuxième lecture* (Bill F)—Amendement de l'acte de la Cie. de prêt et d'agence de *Londres* et du *Canada*.—(Hon. M. Benson.)
- 4 17 “ *Deuxième lecture* (Bill No. 10) pour étendre les pouvoirs de la compagnie du télégraphe la “ *Dominion*.”—(Hon. M. Vidal.)
- 5 17 “ *Cemité de toute la Chambre* sur Bill B, relatif au recensement et aux statistiques.—(Hon. M. Campbell.)

No. 21.

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Mardi, 18 Mars, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIA.  
1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Mercredi, 19 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

*Aikins,*  
*Alexander,*  
*Allan,*  
*Archibald,*  
*Armand,*  
*Baillargeon,*  
*Bellerose,*  
*Benson,*  
*Botsford,*  
*Boucherville, de,*  
*Bourinot,*  
*Brouse,*  
*Bull,*  
*Bureau,*  
*Campbell,*  
*Carrall,*  
*Chaffers,*  
*Chapais,*

*Christie,*  
*Cochrane,*  
*Cormier,*  
*Cornwall,*  
*Dever,*  
*Dickey,*  
*Dickson,*  
*Dumouchel,*  
*Fabre,*  
*Ferguson,*  
*Ferrier,*  
*Flint,*  
*Girard,*  
*Glazier,*  
*Grant,*  
*Guévremont,*  
*Hamilton (Inkerman),*  
*Hamilton (Kingston),*

*Haviland,*  
*Haythorne,*  
*Hope,*  
*Kaulbach,*  
*Leonard,*  
*Lewin,*  
*McClelan,*  
*McLelan,*  
*McMaster,*  
*Macdonald,*  
*Macfarlane,*  
*Macpherson,*  
*Miller,*  
*Montgomery,*  
*Odell,*  
*Pâquet,*  
*Pelletier,*

*Penny,*  
*Power,*  
*Pozzer,*  
*Price,*  
*Read,*  
*Reesor,*  
*Ryan,*  
*Scott,*  
*Seymour,*  
*Simpson,*  
*Skead,*  
*Smith,*  
*Stevens,*  
*Sutherland,*  
*Trudel,*  
*Vidal,*  
*Wark.*

PRÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Bureau,—Du conseil municipal du comté d'*Huntingdon*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *McLelan* (*Londonderry*),—De *John Doull*, président du bureau de commerce,—de *Thomas A. Ritchie*, président de la compagnie manufacturière dite "*Starr*",—de *F. E. Kenny*, président de la banque des Marchands,—de *W. M. Harrington*, président de la compagnie de banque d'*Halifax*,—de *G. W. Starr*, président de la banque du Peuple, et de *James A. More*, président de la banque d'*Union*, et autres marchands et résidants de la cité d'*Halifax*, province de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par l'honorable M. *Trudel*,—De *G. Tate* et autres, marchands, commerçants et autres, de la cité de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *J. W. Trambley* et autres, de *Lacolle*, dans le comté de *St. Jean*, province de *Québec* ; demandant qu'il soit passé un acte pour amalgamer "la compagnie du chemin de fer de jonction de la cité d'*Ottawa* et de *Montréal*" et "la compagnie de pont et du chemin de fer du *Côteau* et de la ligne provinciale."

De *E. J. Brooks* et autres intéressés à améliorer la communication par chemin de fer entre les côtes de la mer et l'intérieur du *Canada* ; demandant qu'il soit passé un acte pour incorporer "la compagnie du chemin de fer du *Nord-Ouest* et de l'*Atlantic*," avec le pouvoir de construire et de compléter un chemin de fer entre les côtes de l'*Atlantic* et un port à l'est sur le lac *Supérieur*, par la voie du lac *Mégantic*, *Sherbrooke*, *Montréal*, *Ottawa* et la *Rivière-des-Français* ; et d'acquérir tels chemins de fer ou parties de chemins de fer qui seront jugés nécessaires pour compléter et perfectionner la dite ligne.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Beauharnois*, pendant l'année 1878.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

( Voir documents de la session No. 13.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des propriétaires de la banque de l'*Amérique-Britannique du Nord*, en date du 1er janvier 1879.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir documents de la session No. 12.)

L'honorable M. *Miller*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

18 mars, 1879.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport :

Votre comité, conformément à l'ordre de renvoi du 17 du courant, a examiné la pétition d'*Eliza Maria Campbell*, épouse de *Robert Campbell*, de *Whitby*, province d'*Ontario*, demandant la permission de procéder *in formâ pauperis* sur sa pétition et dans l'instruction ultérieure de sa cause devant le Parlement, et la suspension de toutes les règles qui s'opposent à un semblable mode de procédure.

Votre comité, sur la preuve qui lui a été soumise à l'appui de la dite pétition, a l'honneur de recommander à votre honorable Chambre, d'accueillir cette demande, en tant qu'il s'agit des règles de cette Chambre, et de suspendre la quatre-vingt-deuxième et la quatre-vingt-troisième règles, en faveur de la pétitionnaire.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,

Président.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender et refondre, tels qu'amendés, les divers actes concernant la police à cheval du Nord-Ouest,"

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé :

Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les sociétés de construction faisant des opérations dans la province d'Ontario,"

L'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. McLelan, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte incorporant la compagnie de prêt et d'agence de Londres et du Canada,"

L'honorable M. Benson, secondé par l'honorable M. Seymour, a proposé :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre les pouvoirs de la compagnie de télégraphe la " Dominion " et pour amender l'acte incorporant la dite compagnie,"

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Glasier, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, des télégraphes et des canaux.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte relatif au recensement et aux statistiques."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haviland a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, La Chambre s'est ajournée.

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Jeudi, 20 Mars, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Jeudi, 20 Mars, 1879.

1879. L'honorable M. *Bellerose* proposera, secondé par l'honorable M. *Smith* :  
 1|18 Mars — Que lorsque cette Chambre s'ajournera demain (vendredi) elle reste  
 | ajournée à mercredi, le 26<sup>e</sup> jour de mars courant.

Pour Vendredi, 21 Mars 1879.

Par l'honorable M. *Read* :

- 2|17 “ Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considé-  
 | rables des années dernières, il est inopportun de continuer la  
 | construction du chemin de fer d'embranchement dit de la *Baie*  
 | *Georgienne*, et le payement d'une subvention au chemin de fer  
 | Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir  
 | la dépense publique.

Par l'honorable M. *Reesor* :

- 3|19 “ Qu'il proposera la suspension de certaines règles de cette Chambre, en  
 | conformité de la recommandation du septième rapport du comité  
 | des ordres permanents et des bills privés, et aussi l'adoption du  
 | dit rapport.

1879. Interpellation par l'honorable M. Sutherland :

4 19 Mars -- Le gouvernement a-t-il reçu des renseignements certains sur la cause qui a fait suspendre la circulation des malles et du trafic sur l'embranchement du chemin de fer *Pembina* ? Si le gouvernement a reçu de tels renseignements, quelles mesures a-t-il prises pour rétablir la correspondance avec les chemins de fer de l'Est ?

Par l'honorable M. Alexander :

5 19 " Qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables messieurs *Botsford, Cornwall, DeBoucherville, Dickey, Girard, Haythorne, McClelan (Londonderry), Read, Ryan*, et du proposant, pour examiner la question de l'immigration et de la colonisation et étudier les meilleurs moyens à prendre pour attirer en *Canada* des hommes entreprenants et pourvus de capitaux qui, par leurs efforts, pourraient donner l'essor à nos industries manufacturières et en favoriser le développement.

**Pour Mercredi, 26 Mars, 1879.**

Par l'honorable M. Bureau :

6 17 " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 28 février 1878, entre le gouvernement du *Canada* et des intéressés en *Canada* ou à l'étranger, et entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement impérial, relativement à la francisation des navires de construction canadienne aux mêmes impositions et conditions que celles auxquelles les navires de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* sont admis à la francisation, ou à telles autres conditions dont on serait convenu.

## ORDRE DU JOUR.

**Jeudi, 20 Mars, 1879.**

1879.

1 19 Mars -- *La Chambre de nouveau en comité* sur Bill B, relatif au recensement et aux statistiques.—(Hon. M. Campbell.)

No. 22.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

*Mercredi, 19 Mars, 1879.*

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULEAN, ROGEE ET C<sup>IE</sup>  
1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

### Jeudi, 20 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

*Aikins,*  
*Alexander,*  
*Archibald,*  
*Armand,*  
*Baillargeon,*  
*Benson,*  
*Botsford,*  
*Boucherville, de,*  
*Bourinot,*  
*Brouse,*  
*Bull,*  
*Bureau,*  
*Campbell,*  
*Carrall,*  
*Chaffers,*  
*Chapais,*  
*Chinic,*  
*Christie,*

*Cochrane,*  
*Cormier,*  
*Cornwall,*  
*Dever,*  
*Dickey,*  
*Dickson,*  
*Dumouchel,*  
*Fabre,*  
*Ferguson,*  
*Ferrier,*  
*Flint,*  
*Girard,*  
*Glazier,*  
*Grant,*  
*Guévremont,*  
*Hamilton (Inkerman),*  
*Hamilton (Kingston),*

*Haviland,*  
*Haythorne,*  
*Hope,*  
*Kaulbach,*  
*Leonard,*  
*Lewin,*  
*McClelan,*  
*McLelan,*  
*McMaster,*  
*Macdonald,*  
*Macfarlane,*  
*Macpherson,*  
*Miller,*  
*Montgomery,*  
*Odell,*  
*Pâquet,*  
*Pelletier,*

*Penny,*  
*Power,*  
*Pozer,*  
*Price,*  
*Read,*  
*Reesor,*  
*Ryan,*  
*Scott,*  
*Seymour,*  
*Simpson,*  
*Skead,*  
*Smith,*  
*Stevens,*  
*Sutherland,*  
*Trudel,*  
*Vidal,*  
*Wark.*

**Parlans :**

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Chapais*,—De l'honorable *Thomas Savage*, M.L.C., et autres, marchands et habitants du *Cap Cove*, dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil municipal de la paroisse de *St. Malachie de Ormstown*, province de *Québec* ; demandant qu'une charte soit accordée à la compagnie du chemin de fer du *Côteau* à la ligne provinciale, pour lui permettre de construire sa ligne projetée et un pont sur le fleuve *St. Laurent*, au *Côteau*.

De *Andrew Hood*, de *Dunnville*, dans le comté de *Haldimand*, province d'*Ontario*, autrefois un arpenteur provincial ; demandant qu'il soit rémunéré pour certains services professionnels rendus par lui au département des Sauvages de la province du *Canada*, pendant la construction du chemin de fer de *Buffalo*, *Brantford* et *Goderich*, en 1853.

D'*Alex. Anderson*, maire, et autres, du comté de *Beauharnois*, province de *Québec* ; demandant la passation d'un bill pour amalgamer la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa*, et de la compagnie de pont et du chemin de fer du *Côteau* à la ligne provinciale.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

19 mars, 1879.

Le comité conjoint des deux Chambres relativement aux impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son sixième rapport.

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

*Réponse à adresse*,—Ordre en Conseil concernant le transfert par la Puissance au gouvernement d'*Ontario* des travaux relatifs à la navigation et à la canalisation de la rivière *Trent* et du district de *Newcastle*, etc., etc. (*Sous forme condensée.*)

*Réponse à adresse*,—Ordre en Conseil en vertu duquel le maître de poste de *Toronto* a été mis à la retraite, et la correspondance à ce sujet, et aussi au sujet de la nomination de M. *Patteson* à la dite vacance.

*Réponse à ordre*,—Etat indiquant le revenu prélevé sur la vente du tabac canadien, et frais de collection de cette taxe depuis 1873, jusqu'au 1er janvier 1879.

*Réponse à adresse*,—Pétition de MM. *Ross* et autres, de *Québec* et *Lévis*, concernant l'enregistrement en *Canada* des navires américains. (*Sous forme condensée.*)

*Réponse à ordre*,—Etat des deniers dus par certains résidants du comté de *Rimouski* depuis le 1er août 1878, pour le transport, pendant les dernières élections générales, sur le chemin de fer Intercolonial, des partisans et agents du candidat qui supportait l'administration d'alors, etc., etc.

*Réponse à adresse*,—Correspondance relative à l'offre faite par le gouvernement de la *Colombie-Britannique* en 1878, de céder à l'Amirauté l'emplacement, le matériel en mains et les travaux déjà exécutés pour le bassin de radoub projeté à *Esquimalt*, sous certaines conditions, etc., etc.

*Réponse à ordre*,—Correspondance concernant la destitution du capitaine *Purdy* et la perte de son commandement sur le steamer du gouvernement. *Newfield* (*Sans la carte y attachée.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

*Réponse à ordre*.—Copie des soumissions reçues pour la construction du prolongement du chemin de fer et du quai, à *Souris*, avec copie de la correspondance à ce sujet.

*Réponse à adresse*.—Ordres en Conseil passés par et en vertu de l'acte 36 *Vict.*, chap. 47, (concernant les poids et mesures) et de l'acte qui l'amende, entre le 1er juillet 1873 et le 27 février 1879.

*Réponse à ordre*.—Correspondance depuis le mois de mai 1877, concernant la création d'un établissement pour la reproduction du saumon à la *Rivière Fraser, C.-B.*

*Réponse à ordre*.—Etat indiquant le nombre d'émigrants qui se sont rendus à *Manitoba* sous les auspices des agents d'immigration dans l'année 1878.

*Réponse à ordre*.—Rapport des ingénieurs concernant les améliorations à faire au quai de *Rimouski* pour le rendre plus propice aux débarquements des malles anglaises, etc., etc.

*Réponse à ordre*.—Etat indiquant le nombre de jours pendant lesquels *Pierre Alexis Mercier*, employé du département des Douanes à *Montréal*, s'est absenté durant l'année 1878, avec ou sans congé d'absence, etc., etc.

*Réponse à ordre*.—Etat indiquant le nombre de tonnes de fer en barres importées dans la *Nouvelle-Ecosse* et le *Nouveau-Brunswick* dans l'année expirant le 31 décembre 1878, et le chiffre des droits.

*Réponse à ordre*.—Correspondance concernant l'usage de seines pour la pêche du maquereau exercée dans les eaux du golfe St. Laurent.

Règles générales faites par la Cour des Plaids Communs pour *Ontario*, Acte des élections fédérales contestées, en 1874.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant les banques et le commerce de banques et les actes qui l'amende."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Pâquet*, a proposé :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera demain (vendredi) elle reste ajournée à mercredi, le 26e jour de mars courant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité sur le bill intitulé : "Acte concernant les recensements et les statistiques."

(En comité.)

La neuvième section a été lue et agréée.

Les vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième sections ayant été lues de nouveau, elles ont été retranchées.

La vingt-huitième section a été amendée comme suit :

Page 6, ligne première, retranchez : "pourra" et insérez : "devra." ; et après le mot "teneur", dans la 11e ligne insérez la clause A.

---



---

*Clause A.*

“ Dès que les dites règles et formes auront été approuvées et insérées dans la *Gazette du Canada*, conformément aux prescriptions de la section précédente, et que les arrangements prévus ci-après par la trentième section auront été effectués, le ministre de l'Agriculture procédera à recueillir les statistiques vitales, agricoles, commerciales, criminelles et autres, de la manière et par les moyens qu'il jugera les plus praticables; et ensuite, toutes les fois qu'il lui paraîtra que les statistiques recueillies sont d'une importance et d'une authenticité suffisantes pour que la publication en soit utile, il les fera publier dans la forme et suivant le mode que le Gouverneur en Conseil aura déterminés.”

La trente-neuvième section a été amendée comme suit :

Page 7, dernière ligne, après : “ recensements ” insérez : “ et des statistiques.”

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Haviland* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec certains amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus.

Et les dits amendements étant lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins* il a été

Ordonné, que le dit bill et ses amendements soient pris en considération par la Chambre, demain, et qu'en attendant le dit bill, tel qu'il est proposé d'être amendé, soit imprimé pour l'usage des membres.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,  
La Chambre s'est ajournée.

---



---

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 21 Mars, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---



---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Vendredi, 21 Mars 1879.

1879. Par l'honorable M. *Read* :

17 Mars — Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement dit de la *Baie Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

Par l'honorable M. *Reesor* :

19 “ Qu'il proposera la suspension de certaines règles de cette Chambre, en conformité de la recommandation du septième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés, et aussi l'adoption du dit rapport.

Interpellation par l'honorable M. *Sutherland* :

19 “ Le gouvernement a-t-il reçu des renseignements certains sur la cause qui a fait suspendre la circulation des malles et du trafic sur l'embranchement du chemin de fer *Pembina* ? Si le gouvernement a reçu de tels renseignements, quelles mesures a-t-il prises pour rétablir la correspondance avec les chemins de fer de l'Est ?

1879.

Par l'honorable M. *Alexander* :

419 Mars — Qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables messieurs *Botsford, Cornwall, DeBoucherville, Dickey, Girard, Haythorne, McClelan (Londonderry), Read, Ryan*, et du proposant, pour examiner la question de l'immigration et de la colonisation et étudier les meilleurs moyens à prendre pour attirer en *Canada* des hommes entreprenants et pourvus de capitaux qui, par leurs efforts, pourraient donner l'essor à nos industries manufacturières et en favoriser le développement.

### Pour Mercredi, 26 Mars, 1879.

Par l'honorable M. *Bureau* :

517 “ Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 28 février 1878, entre le gouvernement du *Canada* et des intéressés en *Canada* ou à l'étranger, et entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement impérial, relativement à la francisation des navires de construction canadienne aux mêmes impositions et conditions que celles auxquelles les navires de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* sont admis à la francisation, ou à telles autres conditions dont on serait convenu.

Par l'honorable M. *Macpherson* :

620 “ Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état contenant les renseignements suivants, savoir : les noms et les dates de la nomination de tous les commis et messagers surnuméraires qui étaient employés dans les divers départements du service public, le 10 octobre dernier ; le mode de leur nomination, soit par ordre en Conseil, soit autrement ; les taux de salaires ou de gages payés à chacun d'eux, avec mention du cas, s'il y en a, où la rétribution ou les allocations ont été augmentées, de l'époque où elles l'ont été et par quelle autorité ; et les crédits du fonds sur lesquels le payement en a été effectué ; aussi les noms de tous les commis et messagers surnuméraires qui ont été transférés d'un emploi temporaire à un emploi permanent dans les départements du service public entre le 1er janvier et le 10 octobre 1878, et les taux de leurs salaires ou de leurs gages comme employés à titre temporaire et ensuite à titre permanent.

### Pour Mardi, 1er Avril, 1879.

Par l'honorable M. *Bureau* :

718 “ Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie ou un extrait de toute clause ou article relatif au *Canada*, contenu dans tout traité de commerce, convention ou autre règlement international maintenant en vigueur entre le gouvernement de Sa Majesté et une puissance étrangère, et une copie de tout traité de commerce que le gouvernement de Sa Majesté aurait conclu avec une puissance étrangère, sans accorder ou étendre les bénéfices de ce traité à sa colonie du *Canada*.

PROCES-VERBAUX

SEANCES DU SENAT

Imprimerie de la Légation des États-Unis

OTTAWA

1871

SEANCES DU SENAT

PROCES-VERBAUX

Imprimerie de la Légation des États-Unis

110, Queen's Park, Ottawa, 1871

No. 23.

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict, 1879.

*Jewdi, 20 Mars, 1879.*

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C<sup>IA</sup>.

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Vendredi, 21 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Bull,—De *Walter S. Lee* et autres, actionnaires privés de la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada.

Par l'honorable M. Ryan,—Du conseil du bureau de commerce de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil municipal du comté d'*Huntingdon*, province de *Québec*; demandant qu'une charte soit accordée à la compagnie du chemin de fer et du pont du *Côteau* à la ligne provinciale, pour lui permettre de construire sa ligne projetée et un pont sur le fleuve *St. Laurent*, au *Côteau*.

De *John Doull*, président du bureau de commerce,—de *Thomas A. Ritchie*, président de la compagnie manufacturière dite "Starr,"—de *F. E. Kenny*, président de la banque des Marchands,—de *W. M. Harrington*, président de la compagnie de banque d'*Halifax*,—de *G. H. Starr*, président de la banque du Peuple, et de *James A. More*, président de la banque d'Union, et autres marchands et résidents de la cité d'*Halifax*, province de la *Nouvelle-Ecosse*, et de *G. Tate* et autres, marchands, commerçants et autres, de la cité de *Montréal*; demandant qu'il soit passé un acte pour suspendre ou abroger la loi de faillite actuelle, et lui substituer une loi pour prohiber les cessions privilégiées.

L'honorable M. Aikins, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre copie de la soumission "A," pour la construction du chemin de fer canadien du *Pacifique* depuis la *Rivière-aux-Anglais* à la *Rivière à l'Aigle*, 118 milles; de la soumission "B," depuis la *Rivière à l'Aigle* jusqu'à *Keewatin*, 67 milles; de la soumission "C," de la *Rivière-aux-Anglais* à *Keewatin*, 185 milles; reçues jusqu'à jeudi midi, le trentième jour de janvier 1871.

Aussi, le contrat passé entre *Thos. Marks*, *John Ginty*, *P. Purcill* et *W. Ryan*, Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des Travaux Publics du *Canada*, pour les excavations, les terrassements, la construction des ponts, le ballastage et la pose des rails, etc., entre la *Rivière-aux-Anglais* et la *Rivière à l'Aigle*, étendant dix-huit milles de la ligne du chemin de fer canadien du *Pacifique* (A.) No. 5,811.

Et aussi, le contrat passé entre MM. *Fraser*, *Manning* et Cie. et Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des Travaux Publics du *Canada*, pour excavations, les terrassements, la construction des ponts, le ballastage, la pose des rails, etc., depuis la *Rivière à l'Aigle* jusqu'à *Keewatin*, étant soixante-sept milles de la ligne du chemin de fer canadien du *Pacifique* (B.) No. 5,828.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:

( Voir documents de la session No. )

L'honorable Président a présenté à la Chambre une copie des résolutions de législature de l'Etat du *Maine*, dans les *Etats-Unis d'Amérique*, concernant la navigation des rivières *St. Jean* et *St. François* et la construction de ponts sur ces dites rivières aux endroits où elles sont la limite entre les dits *Etats-Unis d'Amérique* et la Puissance du *Canada*.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir documents de la session, No. )

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques et du commerce auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire le capital social de la compagnie d'assurance de *Québec*, contre les accidents du feu," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 6, après : " vigueur " insérez : " ou de toute autre chose."

Page 2, ligne 8, après : " polices " insérez : " ou autres engagements."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés séparément.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'honorable M. *Miller*, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à la Chambre, a présenté son second rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

21 mars, 1879.

Le comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre, a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité a résolu de recommander à votre honorable Chambre la convenance de faire adresser à chacun des membres de la Chambre des Communes un exemplaire des numéros du journal le *Free Press*, qui contiendront le compte-rendu des séances du Sénat.

Le tout respectueusement soumis.

D. MACPHERSON,

*Président.*

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des chemins de fer, des télégraphes et des hâvres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour étendre les pouvoirs de la compagnie de télégraphe la " Dominion " et pour amender l'acte incorporant " la dite compagnie, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 12, après " cinquante-deux " insérez : " et tous les actes qui l'amendent."

Page 2, lignes 4 et 21, retranchez : " la cité " et insérez : " chacune des cités de " Montréal et "

*Dans le titre du bill.*

Après " amender " insérez : " de nouveau."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés séparément.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Cochrane*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé :

Que la quatre-vingt-deuxième et la quatre-vingt-troisième règle de cette Chambre soient suspendues en tant qu'elles ont rapport à la pétition d'*Eliza Maria Campbell*, épouse de *Robert Campbell*, de *Whitby*, province d'*Ontario*, demandant la permission de procéder *in formâ pauperis* dans le cas de sa pétition demandant de l'aide, et dans la poursuite ultérieure de sa cause devant le Parlement, et la suspension dans son cas, de toutes les règles qui s'opposent à un semblable mode de procédure, tel que recommandé dans le septième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Reesor* a présenté alors une pétition d'*Eliza Maria Campbell*, demandant qu'il soit passé un bill semblable à celui passé par le Sénat en 1877, lui accordant la séparation de corps et de bien de son mari *Robert Campbell*, et qu'il lui soit permis de prendre les mesures nécessaires pour la passation du dit bill *in formâ pauperis*.

Ordonné, que la dite pétition soit déposée sur la table.

L'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Read*, a proposé :

Qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables messieurs *Botsford*, *Cornwall*, *DeBoucherville*, *Dickey*, *Girard*, *Haythorne*, *McClelan* (*Londonderry*), *Read*, *Ryan*, et du proposant, pour examiner la question de l'immigration et de la colonisation et étudier les meilleurs moyens à prendre pour attirer en *Canada* des hommes entreprenants et pourvus de capitaux qui, par leurs efforts, pourraient donner l'essor à nos industries manufacturières et en favoriser le développement.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. *McClelan*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, que la suite des débats sur la dite motion soit remise à mercredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la considération du bill intitulé : " Acte concernant le recensement et les statistiques," tel qu'amendé par le comité général,

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) secondé par l'honorable M. *Dickson*,

La Chambre s'est ajournée à mercredi prochain, le 26 mars courant.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Mercredi, 26 Mars, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Mercredi, 26 Mars, 1879.

1879.

Par l'honorable M. Bureau :

17 Mars — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 28 février 1878, entre le gouvernement du *Canada* et des intéressés en *Canada* ou à l'étranger, et entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement impérial, relativement à la francisation des navires de construction canadienne aux mêmes impositions et conditions que celles auxquelles les navires de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* sont admis à la francisation, ou à telles autres conditions dont on serait convenu.

1879.

Par l'honorable M. *Macpherson* :

220 Mars — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état contenant les renseignements suivants, savoir: les noms et les dates de la nomination de tous les commis et messagers surnuméraires qui étaient employés dans les divers départements du service public, le 10 octobre dernier ; le mode de leur nomination, soit par ordre en Conseil, soit autrement ; les taux de salaires ou de gages payés à chacun d'eux, avec mention du cas, s'il y en a, où la rétribution ou les allocations ont été augmentées, de l'époque où elles l'ont été et par quelle autorité ; et les crédits ou fonds sur lesquels le paiement en a été effectué ; aussi les noms de tous les commis et messagers surnuméraires qui ont été transférés d'un emploi temporaire à un emploi permanent dans les départements du service public entre le 1er janvier et le 10 octobre 1878, et les taux de leurs salaires ou de leurs gages comme employés à titre temporaire et ensuite à titre permanent.

### Pour Jeudi, 27 Mars 1879.

Par l'honorable M. *Read* :

321 “ Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement dit de la *Baie Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

### Pour Mardi, 1er Avril, 1879.

Par l'honorable M. *Bureau* :

418 “ Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie ou un extrait de toute clause ou article relatif au *Canada*, contenu dans tout traité de commerce, convention ou autre règlement international maintenant en vigueur entre le gouvernement de Sa Majesté et une puissance étrangère, et une copie de tout traité de commerce que le gouvernement de Sa Majesté aurait conclu avec une puissance étrangère, sans accorder ou étendre les bénéfices de ce traité à sa colonie du *Canada*.

---

## ORDRES DU JOUR.

—  
**Mercredi, 26 Mars, 1879.**

189.7

- |   |    |      |   |
|---|----|------|---|
| 1 | 21 | Mars | — <i>Troisième lecture</i> (Bill No. 14)—Réduction du capital de la Cie. d'assurance de Québec.—(Hon. M. Trudel.)   |
| 2 | 21 | “    | <i>Troisième lecture</i> (Bill No. 10)—Extension des pouvoirs de la Cie. du télégraphe de la Puissance.—(Hon. M. Vidal.)  |
| 3 | 20 | “    | <i>Prise en considération</i> du sixième rapport du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. Simpson.)   |
| 4 | 20 | “    | <i>Deuxième lecture</i> (Bill G)—Amendement des lois concernant les banques.—(Hon. M. Campbell.)  |
| 5 | 21 | “    | <i>Prise en considération</i> du Bill relatif au recensement et aux statistiques, tel que rapporté par le comité de toute la Chambre.—(Hon. M. Campbell.)   |
| 6 | 21 | “    | <i>Reprise du débat ajourné</i> sur la motion de l'honorable M. Alexander : Qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables messieurs Botsford, Cornwall, DeBoucherville, Dickey, Girard, Haythorne, McClelan (Londonderry), Read, Ryan, et du proposant, pour examiner la question de l'immigration et de la colonisation et étudier les meilleurs moyens à prendre pour attirer en <i>Canada</i> des hommes entreprenants et pourvus de capitaux qui, par leurs efforts, pourraient donner l'essor à nos industries manufacturières et en favoriser le développement.—(Hon. M. M. McLelan (Londonderry).) |
-

---

---

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

---

---

*Vendredi, 21 Mars, 1879.*

---

# PROCES-VERBAUX

DES

SEANCES DU SENAT

---

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C<sup>IE</sup>.

1879.

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

### Mercredi, 26 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>		

Primas :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Allan,—Du révérend *Saltern Givens*, président, *Alexandre Hamilton*, secrétaire, et autres " pionniers de York."

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue, savoir :

De l'honorable *Thomas Savage*, M.L.C., et autres, marchands et habitants du *Cap Cove*, dans le comté de *Gaspé*, province de *Québec*; demandant la construction d'un havre de refuge au *Cap Cove*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre des états des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de *St. François* et *Montmagny* et dans le comté de *Bonaventure* tous dans la province de *Québec*, pour l'année 1878.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

( Voir documents de la session No. 13.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre un rapport de la compagnie Nationale de placement du *Canada* faisant connaître le fonds capital de la dite compagnie, le montant versé, les noms des actionnaires de la dite compagnie et le lieu de leur résidence, le nombre de parts possédées par chacun d'eux, et l'actif et le passif de la dite compagnie, en date du trente-unième jour de décembre 1878.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

( Voir documents de la session No. 12.)

L'honorable M. *Carrall* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire du premier jour de juillet un jour de fête publique sous le nom de " jour anniversaire de la Confédération."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour expliquer et amender l'acte concernant l'affectation de certaines terres de la Puissance dans *Manitoba*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Penny*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toute correspondance échangée depuis le 28 février 1878, entre le gouvernement du *Canada* et des intéressés en *Canada* ou à l'étranger, et entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement impérial, relativement à la francisation des navires de construction canadienne aux mêmes impositions et conditions que celles auxquelles les navires de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* sont admis à la francisation, ou à telles autres conditions dont on serait convenu.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Allan*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état contenant les renseignements suivants, savoir : les noms et les dates de la nomination de tous les commis et messagers surnuméraires qui étaient employés dans les divers départements du service public, le 10 octobre dernier; le mode de leur nomi-

nation, soit par ordre en Conseil, soit autrement; les taux de salaires ou de gages payés à chacun d'eux, avec mention du cas, s'il y en a, où la rétribution ou les allocations ont été augmentées, de l'époque où elles l'ont été et par quelle autorité; et les crédits ou fonds sur lesquels le paiement en a été effectué; aussi les noms de tous les commis et messagers surnuméraires qui ont été transférés d'un emploi temporaire à un emploi permanent dans les départements du service public entre le 1er janvier et le 10 octobre 1878, et les taux de leurs salaires ou de leurs gages comme employés à titre temporaire et ensuite à titre permanent.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Aikins, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 7 mars 1879, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des contrats ou marchés passés entre le gouvernement et certains entrepreneurs pour le prolongement du chemin de fer du Canada Central, depuis le 1er janvier, 1878; aussi copie des contrats passés pour la construction de l'embranchement de la Baie Georgienne depuis la même date, et aussi un état des sommes payées sur ces entreprises à venir au 15 février, 1879.

*Ordonné*, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir documents de la Session No. )

L'honorable M. Aikins, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général en date du 14 mars, 1879, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance, des délibérations arrêtées en Conseil et des autres documents qui ont été échangés entre le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard et le gouvernement fédéral sur la question de la sentence arbitrale prononcée par la Commission des Pêcheries, et sur l'emploi de la somme adjugée par cette Commission.

*Ordonné*, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir documents de la Session No. )

L'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé :

Que le temps limité pour la réception des pétitions des bills privés soit prolongé à vendredi, le vingt-huit du courant, et pour la présentation des bills privés au Sénat à mercredi prochain, le second jour d'avril.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné* en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture, tel qu'amendé, du bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire le capital social de la compagnie d'assurance de Québec, contre les accidents du feu, "

L'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Ferrier, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture, tel qu'amendé, du bill intitulé : "Acte pour étendre les pouvoirs de la compagnie du télégraphe de la Puissance, et pour amender l'acte qui incorpore la dite compagnie,"

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le sixième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant les banques et le commerce de banque et les actes qui l'amendent,"

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le bill intitulé : "Acte concernant le recensement et les statistiques, tel qu'amendé dans le comité général, et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Alexander* :—Qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables messieurs *Botsford*, *Cornwall*, *DeBoucherville*, *Dickey*, *Girard*, *Haythorne*, *McClelan (Londonderry)*, *Read*, *Ryan* et du proposant, pour examiner la question de l'immigration et de la colonisation et étudier les meilleurs moyens à prendre pour attirer en *Canada* des hommes entreprenants et pourvus de capitaux qui, par leurs efforts, pourraient donner l'essor à nos industries manufacturières et en favoriser le développement.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, que la suite des débats sur la dite motion soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du pont International," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée.

## AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 27 Mars, 1879.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire

Rapports de comités à présenter.

Motions.

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 27 Mars 1879.

1879. Par l'honorable M. *Read* :

126 Mars — Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement dit de la *Baie Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

Pour Vendredi, 28 Mars, 1879.

Par l'honorable M. *Macpherson* :

226 “ Qu'il appellera l'attention sur l'augmentation des dépenses annuelles des départements du service public, et qu'il demandera si le gouvernement a mis à l'étude quelque projet en vue de réaliser d'importantes économies.

1879. Par l'honorable M. Power :

3/26 Mars — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état contenant les renseignements suivants, savoir : les noms et les dates de la nomination de tous les commis et messagers surnuméraires employés aux divers départements du service public, le 10 mars courant ; le mode de leur nomination, soit par ordre en Conseil, soit autrement ; les taux de salaires ou de gages payés à chacun d'eux, avec mention du cas, s'il y en a, où la rétribution ou les allocations ont été augmentées, de l'époque où elles l'ont été et par quelle autorité ; et les crédits ou fonds sur lesquels le payement en a été effectué ; aussi les noms de tous les commis et messagers surnuméraires qui ont été transférés d'un emploi temporaire à un emploi permanent dans les départements du service public entre le 10 octobre 1878 et le 10 mars 1879, et les taux de leurs salaires ou de leurs gages comme employés à titre temporaire et ensuite à titre permanent.

Par l'honorable M. Macpherson :

4/26 " Qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables messieurs *Campbell, Scott, McLelan (Londonderry), Girard, Haythorne, Cornwall, Penny, Christie* et du proposant pour s'enquérir de toutes matières relatives à l'exploration, au tracé et à la construction du chemin de fer canadien du *Pacifique*, à l'ouest du lac *Supérieur*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et dossiers, de prendre des témoignages sous serment et de faire rapport à cette Chambre de temps à autre.

### Pour Lundi, 31 Mars, 1879.

Interpellation par l'honorable M. Power :

5/26 " Le gouvernement a-t-il l'intention de porter dans le budget supplémentaire un crédit pour la continuation des subventions payées aux paquebots-postes qui font le service bi-mensuel entre *Halifax* et *Queenstown*, et au steamer qui voyage entre *Halifax* et *St. Pierre* via *Sydney, Cap-Breton* ?

### Pour Mardi, 1er Avril, 1879.

Par l'honorable M. Bureau :

6/18 " Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie ou un extrait de toute clause ou article relatif au *Canada*, contenu dans tout traité de commerce, convention ou autre règlement international maintenant en vigueur entre le gouvernement de Sa Majesté et une puissance étrangère, et une copie de tout traité de commerce que le gouvernement de Sa Majesté aurait conclu avec une puissance étrangère, sans accorder ou étendre les bénéfices de ce traité à sa colonie du *Canada*.

## ORDRES DU JOUR.

Jeudi, 27 Mars, 1879.

1879.

- 126 Mars — *Troisième lecture* (Bill G) relatif au recensement et aux statistiques.  
—(Hon. M. Campbell.)
- 226 “ *Reprise du débat ajourné* sur la motion de l'honorable M. Alexander :  
Qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables messieurs Botsford, Cornwall, DeBoucherville, Dickey, Girard, Haythorne, McClelan (Londonderry), Read, Ryan, et du proposant, pour examiner la question de l'immigration et de la colonisation et étudier les meilleurs moyens à prendre pour attirer en *Canada* des hommes entreprenants et pourvus de capitaux qui, par leurs efforts, pourraient donner l'essor à nos industries manufacturières et en favoriser le développement.—(Hon. M. Read.)

No. 25.

**1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1870.**

*Mercredi, 26 Mars, 1870.*

**PROCES-VERBAUX**

DES

**SÉANCES DU SÉNAT**

**OTTAWA :**

**IMPRIMÉ PAR McOLLEMAN, ROGERS ET Cie.**

**1870.**

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

### Jeudi, 27 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chupais,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Armand*,—Du révérend *Féréol Dorval* et autres, du village de *L'Assomption*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Bellerose*,—De *P. E. Dostaler* et autres, de la province de *Québec*, actionnaires de la compagnie d'assurance à risques isolées des Cultivateurs du *Canada*.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De *Robert Esdaile*, président, et *William Patterson*, secrétaire, du comité de régie de l'association de la halle au blé de *Montréal*.

La dite pétition de *Robert Esdaile*, président, et *William J. Patterson*, secrétaire, du comité de régie de l'association de la halle au blé de *Montréal*, demandant que la permission de construire un pont sur le fleuve *St. Laurent*, ne soit pas rendue à la compagnie du chemin de fer et de pont du *Côteau* à la ligne provinciale, a été lue par le greffier avec la permission de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De *Walter S. Lee* et autres, actionnaires privés de la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada* ; demandant que l'acte 40 *Vict.*, chap. 57, intitulé : " Acte " concernant la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*," soit amendé de manière à permettre aux actionnaires privés de la compagnie d'élire parmi leur nombre trois directeurs qui devront former le bureau de la dite compagnie de chemin de fer au lieu d'un seul tel que prévu par la section douze du dit acte.

L'ordre du jour étant lu pour la lecture de la pétition *D'Eliza Maria Campbell*, de *Whitby*, province d'*Ontario*, demandant qu'il soit passé un bill semblable à celui passé par le Sénat en 1877, lui accordant la séparation de corps et de biens de son mari *Robert Campbell*,

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Simpson*, il a été *Ordonné*, que la dite pétition soit lue demain.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte incorporant la compagnie de prêt et d'agence de *Londres* et du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec des amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 33, après " vivant " insérez : " et s'il a le pouvoir de la faire."

Page 2, ligne 48, après " toutefois " insérez : " Si la Cour trouve que les directeurs avaient raisonnable cause de doute."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le recensement et les statistiques " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Alexander* :

*Résolu*, qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables messieurs *Botsford, Cornwall, DeBoucherville, Dickey, Girard, Haythorne, McClelan (Londonderry), Read, Ryan*, et du proposant, pour examiner la question de l'immigration et de la colonisation et étudier les meilleurs moyens à prendre pour attirer en *Canada* des hommes entreprenants et pourvus de capitaux qui, par leurs efforts, pourraient donner l'essor à nos industries manufacturières et en favoriser le développement.

Après un nouveau débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte quarante-et-un *Victoria*, chapitre vingt-neuf, intitulé : "Acte pour faire revivre et amender l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer jonction de *Montréal* et *Champlain*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer de *Welland* à convertir ses bons-débitures six pour cent en actions-débitures cinq pour cent, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, La Chambre s'est ajournée.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Vendredi, 28 Mars, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

### AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Vendredi, 28 Mars, 1879.

1879.

Par l'honorable M. *Macpherson* :

1/26 Mars — Qu'il appellera l'attention sur l'augmentation des dépenses annuelles des départements du service public, et qu'il demandera si le gouvernement a mis à l'étude quelque projet en vue de réaliser d'importantes économies.

Par l'honorable M. *Power* :

2/26 " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état contenant les renseignements suivants, savoir : les noms et les dates de la nomination de tous les commis et messagers surnuméraires employés aux divers départements du service public, le 10 mars courant ; le mode de leur nomination, soit par ordre en Conseil, soit autrement ; les taux de salaires ou de gages payés à chacun d'eux, avec mention du cas, s'il y en a, où la rétribution ou les allocations ont été augmentées, de l'époque où elles l'ont été et par quelle autorité ; et les crédits ou fonds sur lesquels le paiement en a été effectué ; aussi les noms de tous les commis et messagers surnuméraires qui ont été transférés d'un emploi temporaire à un emploi permanent dans les départements du service public entre le 10 octobre 1878 et le 10 mars 1879, et les taux de leurs salaires ou de leurs gages comme employés à titre temporaire et ensuite à titre permanent.

1879.

Par l'honorable M. *Macpherson* :

- 3 26 Mars — Qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables messieurs *Campbell, Scott, McLelan (Londonderry), Girard, Haythorne, Cornwall, Penny, Christie* et du proposant pour s'enquérir de toutes matières relatives à l'exploration, au tracé et à la construction du chemin de fer canadien du *Pacifique*, à l'ouest du lac *Supérieur*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et dossiers, de prendre des témoignages sous serment et de faire rapport à cette Chambre de temps à autre.

### Pour Lundi, 31 Mars, 1879.

Interpellation par l'honorable M. *Power* :

- 4 26 " Le gouvernement a-t-il l'intention de porter dans le budget supplémentaire un crédit pour la continuation des subventions payées aux paquebots-postes qui font le service bi-mensuel entre *Halifax* et *Queenstown*, et au steamer qui voyage entre *Halifax* et *St. Pierre* via *Sydney, Cap-Breton* ?

Par l'honorable M. *Girard* :

- 5 27 " Qu'une humble adresse soit présentée à son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous ordres en Conseil, rapports, recommandations, correspondances et renseignements sur le sujet du pénitencier de *Manitoba*.

### Pour Mardi, 1er Avril, 1879.

Par l'honorable M. *Bureau* :

- 6 18 " Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie ou un extrait de toute clause ou article relatif au *Canada*, contenu dans tout traité de commerce, convention ou autre règlement international maintenant en vigueur entre le gouvernement de Sa Majesté et une puissance étrangère, et une copie de tout traité de commerce que le gouvernement de Sa Majesté aurait conclu avec une puissance étrangère, sans accorder ou étendre les bénéfices de ce traité à sa colonie du *Canada*.

### Pour Jeudi, 3 Avril, 1879.

Par l'honorable M. *Read* :

- 7 27 " Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement dit de la *Baie Georgienne*, et le payement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

# ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 28 Mars, 1879.

1879.

- 1 26 Mars — *Deuxième lecture* (Bill H) pour déclarer fête légale le jour anniversaire de la Confédération.—(Hon. M. Carrall.)
- 2 26 “ *Deuxième lecture* (Bill I) pour amender l'acte concernant l'affectation des terres dans le *Manitoba*.—(Hon. M. Campbell.)
- 3 26 “ *Deuxième lecture* (Bill 11) pour augmenter le capital de la compagnie du pont International.—(Hon. M. Macpherson.)
- 4 27 “ *Lecture* de la pétition d'*Eliza Maria Campbell* demandant qu'il soit passé un bill semblable à celui adopté par le Sénat en 1877 pour pourvoir à sa séparation de corps et de biens d'avec son mari, *Robert Campbell*.—(Hon. M. Reesor.)
- 5 27 “ *Deuxième lecture* (Bill 20) pour amender l'acte de la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et *Champlain* —(Hon. M. Ferrier.)

No 26.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Jeu*di*, 27 Mars, 1879.

## PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROBERTS ET C<sup>IE</sup>

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Vendredi, 28 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Allan*,—Du bureau de commerce de *Toronto*, et de l'association de la halle au blé de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De la compagnie de navigation du *Richelieu* et d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Kaulbach*,—De *George Jacques* et autres, de *Chebogue Central*, *Arcadie*, *Petite-Rivière* et autres localités situées sur ou près de la rivière *Chebogue*, dans le comté de *Yarmouth*, province de la *Nouvelle-Ecosse* ; et de *Mathew O'Connor*, président, et autres, directeurs de la banque d'épargnes de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Trudel*,—De la société de construction du district d'*Iberville*, et de la compagnie de fabrication de sucre de betteraves de la province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil du bureau de commerce de *Montréal* ; demandant que l'autorisation de construire un pont sur le fleuve *St. Laurent* ne soit pas rendue à la compagnie de chemin de fer et de pont du *Côteau* à la ligne provinciale.

Du Révérend *Saltern Givens*, président, *Alexandre Hamilton*, secrétaire, et autres, pionniers de *York* ; demandant qu'une assistance suffisante soit accordée aux vétérans de la guerre de 1812, et particulièrement à ceux d'entre eux qui se trouvent dans une indigence absolue.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
28 mars 1879.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De *E. T. Brooks* et autres, intéressés dans l'amélioration des communications par voies ferrées entre les bords de la mer et l'intérieur du *Canada*, demandant à être incorporés sous le nom de "compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* et du *Nord-Ouest*."

De *Walter S. Lee* et autres, actionnaires individuels de la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*, demandant que l'acte 40 *Vic.*, ch. 57, intitulé : "Acte concernant le chemin de fer du Nord du *Canada*," soit amendé de manière à permettre aux actionnaires individuels de la compagnie d'élire parmi eux trois directeurs du bureau de direction de la dite compagnie, au lieu d'un seul, tel que réglé par la 12e section du dit acte.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,  
Président.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Allan*, a proposé :

Qu'il soit nommé un comité spécial composé des honorables messieurs *Campbell*, *Scott*, *McLelan* (*Londonderry*), *Girard*, *Haythorne*, *Cornwall*, *Penny*, *Christie* et du proposant, pour s'enquérir de toutes matières relatives à l'exploration, au tracé et à la construction du chemin de fer canadien et du télégraphe du *Pacifique*, à l'ouest du lac *Supérieur*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et dossiers, de prendre des témoignages sous serment et de faire rapport à cette Chambre de temps à autre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été  
Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour faire du premier jour de juillet un jour de fête publique sous le nom de "jour anniversaire dans la Confédération,"

Sur motion de l'honorable M. *Macdonald*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'acte concernant l'affectation de certaines terres de la Puissance dans le *Manitoba*,

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du pont International,"

L'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la lecture de la pétition d'*Eliza Maria Campbell*, de *Whitby*, dans la province d'*Ontario*, demandant qu'il soit passé un bill semblable à celui adopté par le Sénat en 1877, pour pourvoir à sa séparation de corps et de biens d'avec son mari, *Robert Campbell*,

L'honorable M. *Reesor* a présenté à la Chambre certains papiers étant un avis de demande de divorce et un procès-verbal de la signification du dit avis.

Les dits papiers ont été alors lus par le greffier comme suit :

#### AVIS DE DEMANDE AU PARLEMENT.

Je, *Eliza Maria Campbell*, de la ville de *Whitby*, comté d'*Ontario* et province d'*Ontario*, épouse de *Robert Campbell*, du même lieu, marchand, donne par le présent avis que je m'adresserai au Parlement du *Canada*, à sa prochaine session, pour obtenir d'avec mon dit mari un bill de divorce *a mensa et thoro*, conforme au bill passé en ma faveur par le Sénat en 1877, pour cause d'abandon, de cruauté et autres motifs énoncés au dit bill.

ELIZA M. CAMPBELL.

*Whitby*, 8 juillet 1878,

Je, *James Keith Gordon*, de la ville de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, province d'*Ontario*, écuyer, déclare solennellement que, le quatorzième jour de juillet en l'an de Notre Seigneur mil huit cent soixante et dix-huit, j'ai signifié personnellement une copie conforme par écrit de l'avis ci-annexé ayant pour titre "Demande au Parlement" et signé "*Eliza Maria Campbell*" à *Robert Campbell*, de la dite ville de *Whitby*, marchand, époux de la dite *Eliza Maria Campbell*, en délivrant et remettant au dit *Robert Campbell*, en la dite ville de *Whitby*, la dite copie de l'avis ci-annexé. Je fais cette déclaration solennelle, que je crois vraie en toute conscience, en vertu de l'acte passé en la 37<sup>e</sup> année du règne Sa Majesté, intitulé: "Acte pour la suppression des serments volontaires et extrajudiciaires."

J. K. GORDON.

Déclaré devant moi, en la ville de }  
*Whitby*, comté d'*Ontario*, ce 14<sup>e</sup> }  
 jour de mars A.D. 1879. }

D. T. BARCLAY,  
 Commissaire, etc., dans et pour le comté d'*Ontario*.

Après débats,

L'honorable M. *Reesor* a proposé, secondé par l'honorable M. *Flint* :

Que l'ordre du jour pour la lecture de la dite pétition de *Maria Eliza Campbell*, demandant qu'il soit passé un bill semblable à celui adopté par le Sénat en 1877, pour pourvoir à sa séparation de corps et de biens d'avec son mari, *Robert Campbell*, soit radié et qu'il soit remis à lundi prochain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la deuxième lecture du bill intitulé: "Acte pour amender l'acte 41 *Vic.*, chap. 29, intitulé: "Acte pour faire revivre et amender l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer de Jonction de *Montréal* et *Champlain*,"

L'honorable M. *Ferrier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Bourinot* :

Que le dit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la deuxième fois.

Ordonné que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'imprimerie de la *Gazette*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la deuxième fois lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Lundi, 31 Mars, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---



---

## AVIS DE MOTIONS.

Four Lundi, 31 Mars, 1879.

1879. Interpellation par l'honorable M. *Power* :

1 26 Mars — Le gouvernement a-t-il l'intention de porter dans le budget supplémentaire un crédit pour la continuation des subventions payées aux paquebots-postes qui font le service bi-mensuel entre *Halifax* et *Queenstown*, et au steamer qui voyage entre *Halifax* et *St. Pierre* via *Sydney*, *Cap-Breton* ?

Par l'honorable M. *Garard* :

2 26 “ Qu'une humble adresse soit présentée à son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous ordres en Conseil, rapports, recommandations, correspondances et renseignements sur le sujet du pénitencier de *Manitoba*.

Par l'honorable M. *Macpherson* :

3 26 “ Qu'il appellera l'attention sur l'augmentation des dépenses annuelles des départements du service public, et qu'il demandera si le gouvernement a mis à l'étude quelque projet en vue de réaliser d'importantes économies.

1879. Par l'honorable M. Power :

- 4 28 Mars — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état contenant les renseignements suivants, savoir : les noms et les dates de la nomination de tous les commis et messagers surnuméraires employés aux divers départements du service public, le 10 mars courant ; le mode de leur nomination, soit par ordre en Conseil, soit autrement ; les taux de salaires ou de gages payés à chacun d'eux, avec mention du cas, s'il y en a, où la rétribution ou les allocations ont été augmentées, de l'époque où elles l'ont été et par quelle autorité ; et les crédits ou fonds sur lesquels le paiement en a été effectué ; aussi les noms de tous les commis et messagers surnuméraires qui ont été transférés d'un emploi temporaire à un emploi permanent dans les départements du service public entre le 10 octobre 1878 et le 10 mars 1879, et les taux de leurs salaires ou de leurs gages comme employés à titre temporaire et ensuite à titre permanent.

Par l'honorable M. Reesor :

- 5 28 " Qu'il soit donné ordre au greffier de déposer sur la table de cette Chambre l'ampliation du jugement rendu en Cour de Chancellerie dans la cause de *Maria Eliza Campbell*, demanderesse *versus Robert Campbell*, défendeur, laquelle pièce est actuellement en la garde du greffier de cette Chambre.

Par l'honorable M. Reesor :

- 6 28 " Qu'il soit rendu un ordre par le Sénat pour sommer de comparaître à la vue de cette Chambre *James Keith Gordon*, de la ville de *Whitby*, aux fins d'être interrogé dans l'affaire de *Eliza Maria Campbell*, demandant une séparation judiciaire d'avec son mari, *Robert Campbell*.

### Pour Mardi, 1er Avril, 1879.

Par l'honorable M. Bureau :

- 7 18 " Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie ou un extrait de toute clause ou article relatif au *Canada*, contenu dans tout traité de commerce, convention ou autre règlement international maintenant en vigueur entre le gouvernement de Sa Majesté et une puissance étrangère, et une copie de tout traité de commerce que le gouvernement de Sa Majesté aurait conclu avec une puissance étrangère, sans accorder ou étendre les bénéfices de ce traité à sa colonie du *Canada*.

### Pour Jeudi, 3 Avril, 1879.

Par l'honorable M. Read :

- 8 27 " Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement dit de la *Baie Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

## ORDRES DU JOUR.

Lundi, 31 Mars, 1879.

1879.

- 1 26 Mars — *Comité de toute la Chambre* sur le Bill G, pour amender les lois sur le commerce de banque.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 2 27 “ *Deuxième lecture* (Bill 12) pour opérer la conversion des bons du chemin de fer de *Welland*.—(Hon. M. *Benson*.)
- 3 23 “ *Deuxième lecture* (Bill 24)—Amendement à l'acte de la compagnie du chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke*.—(Hon. M. *Hamilton* (*Kingston*.)
- 4 28 “ *Comité de toute la Chambre* sur Bill I, pour amender l'acte concernant l'affectation des terres dans le *Manitoba*.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 5 28 “ *Lecture* de la pétition d'*Eliza Maria Campbell* demandant qu'il soit passé un bill semblable à celui adopté par le Sénat en 1877 pour pourvoir à sa séparation de corps et de biens d'avec son mari, *Robert Campbell*.—(Hon. M. *Reesor*.)
- 6 28 “ *Deuxième lecture* (Bill 23)—Incorporation de la compagnie d'imprimerie de la *Gazette*.—(Hon. M. *Ferrier*.)

No. 27.

---

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

---

Vendredi, 28 Mars, 1879.

—

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

---

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C<sup>IE</sup>.

1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Lundi, 31 Mars, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>		

PRÉSES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Kaulbach*,—D'*Henry M. Jackson*, président du comité des directeurs de *Londres* de la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada* ; de la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*, et de *W. H. Smith* et autres porteurs de bons de la dite compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend *Féréol Dorval* et autres, du village de *L'Assomption*, province de *Québec* ; demandant que le gouvernement fasse draguer et approfondir la rivière *L'Assomption* à certains endroits.

De *P. E. Dostaler* et autres, de la province de *Québec*, actionnaires de la compagnie d'assurance à risques isolés des cultivateurs du *Canada* ; demandant que la pétition pour l'amendement de la charte de la dite compagnie ne soit pas accordée.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d'*Arthabaska*, pendant l'année 1878.

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

( Voir documents de la session No. 13.)

L'honorable M. *Macfarlane*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son septième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
28 mars, 1879.

Le comité conjoint des impressions du Parlement a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son septième rapport.

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

*Contrat* conclut entre *Frazer, Manning* et Cie., et Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des Travaux Publics du *Canada*, pour l'exécution des travaux d'excavation, etc., etc., entre la rivière à l'*Aigle* et *Kéwatin*, 67 milles, sur la ligne du chemin de fer canadien du *Pacifique* (B).

*Contrat* conclut entre *Thomas Marks, John Ginty, P. Purcell* et *H. Ryan*, et Sa Majesté la Reine *Victoria*, représentée par le ministre des Travaux Publics du *Canada*, pour l'exécution des travaux d'excavation, etc., entre la rivière aux *Anglais* et la rivière à l'*Aigle*, 118 milles, sur la ligne du chemin de fer canadien du *Pacifique* (A).

*Cédules* des soumissions pour la construction du chemin de fer canadien du *Pacifique*, savoir : Cédule A, de la rivière aux *Anglais* à la rivière à l'*Aigle*, 118 milles ; cédule B, de la rivière à l'*Aigle* à *Kéwatin*, 67 milles, et cédule C, de la rivière aux *Anglais* à *Kéwatin*, 185 milles.

*Réponse à adresse* (Sénat),—Ordre en Conseil et correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada*, le gouvernement impérial de Sa Majesté et le gouvernement des *Etats-Unis*, au sujet de l'importation, dans la *Grande-Bretagne*, de bétail venant d'*Amérique* ; aussi, rapport de tout officier chargé par le gouvernement canadien d'étudier la maladie connue sous le nom de pleuro-pneumonie, etc.

*Réponse à adresse*,—Correspondance échangée avec le ministère des colonies ou avec le gouvernement des *Etats-Unis*, subséquentement à un rapport déposé le 15 avril 1876, touchant l'action prise par le gouvernement en refusant aux canadiens la liberté de navigation dans les canaux des *Etats-Unis* et sur la rivière *Hudson*, conformément au traité de *Washington*. (Dans les documents de la session seulement.)

*Réponse à adresse* (Sénat),—Correspondance, etc., échangée entre le gouvernement local de l'Île du Prince-Edouard et le gouvernement fédéral, relativement aux sommes accordées par décision arbitrale de la Commission des Pêcheries, ou à la manière dont il en sera disposé.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

*Réponse à ordre*,—Soumissions reçues au sujet de la construction du brise-lames de *Souris, Ile du Prince-Edouard*, et toute correspondance, etc.

*Réponse à ordre*,—Etat indiquant le nombre d'ingénieurs et d'employés qui ont fait, en août et septembre derniers, une exploration dans le bassin de *Montmagny*, et dans le fleuve *St Laurent*, vis-à-vis de *St. Thomas*, de l'*Islet* et de *St.-Jean-Port-Joli*, en vue du creusement du bassin de *Montmagny*; le nombre de jours qu'a duré cette exploration; le coût total de la dite exploration.

*Réponse à ordre*,—Correspondance échangée entre l'inspecteur des poids et mesures pour les comtés unis de *Drummond* et *Arthabaska*, et le gouvernement.

*Réponse à ordre*,—Correspondance relative à la suspension d'office de *J. J. Spettigue*, inspecteur des poids et mesures pour la cité de *London* et la division-est de *Middlesex*, et correspondance, s'il en est, concernant sa réinstallation.

*Réponse à ordre*,—Etat indiquant les recettes mensuelles de la partie de l'Intercolonial qui se prolonge depuis la *Rivière-du-Loup* jusqu'à *Halifax*, pendant les deux années expirant le 31 décembre 1878, avec un état des dépenses réelles de roulement.

*Réponse à ordre*,—Copie des lettres d'instruction relatives au transfert des lisses d'acier de *Nanaimo* et *Esquimalt* à la rivière *Frazer, C. B.*, et le coût de ce transfert.

*Réponse à adresse* (Sénat),—Copie des soumissions pour le transfert des lisses d'acier de l'île *Vancouver* et la rivière *Frazer*, avec les noms des personnes auxquelles le contrat a été accordé, etc.

*Réponse à ordre*,—Etat indiquant en détail la quantité de tabac canadien saisie par les officiers du Revenu de l'Intérieur de *Montréal*, pendant les années 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878.

*Réponse à ordre*,—Montant des droits payés, en février dernier, sur le thé, le sucre, les vins, les cotons et les spiritueux respectivement.

*Réponse à ordre*,—Etat donnant les noms de toutes personnes actuellement employées d'une manière permanente ou temporaire sur le canal *Lachine*.

*Réponse à ordre*,—Etat indiquant toutes les soumissions reçues pour la construction du brise-lames à la *Baie Jordan*, dans le comté de *Shelburne*, etc.

*Réponse à adresse* (Sénat),—Rapport fait par le député-adjutant-général, dans la *Colombie-Britannique*, se plaignant du préfet du pénitencier de cette province.

*Réponse à ordre*,—Plans d'ingénieurs, etc., pour l'amélioration du havre de *Cascumpec*.

*Réponse à adresse*,—Correspondance, etc., en 1878, concernant l'amélioration de la navigation dans la rivière *Yamaska*.

*Réponse à ordre*,—Etat indiquant le nombre de personnes employées sur le canal de *Beauharnois*, leur salaire, etc., le nombre d'employés destitués ou pensionnés depuis le 5 novembre 1873, et les noms de ceux qui ont été nommés depuis cette date.

*Réponse à ordre*,—Etat de tous les baux de pouvoirs d'eau sur le canal de *Cornwall*, indiquant si aucun de ces baux avait pris fin avant le 17 septembre dernier, etc.; ou a été renouvelé depuis cette date.

*Mémoire confidentiel*, daté d'*Ottawa*, 11 décembre, 1878, de *W. F. Whitcher* à l'honorable *J. C. Pope*, ministre de la Marine et des Pêcheries, au sujet du compte présenté par *W. R. Clark*, écrivain, de *Boston, E.-U.*, pour services rendus au gouvernement canadien au sujet de la Commission des Pêcheries.

*Réponse à adresse*,—Ordre en Conseil au sujet du paiement d'une somme de \$10,000 à *W. R. Clark*, pour de prétendus services rendu au gouvernement canadien, en rapport avec la Commission des Pêcheries siégeant à *Halifax*.

*Réponse à ordre*,—Copie du contrat de louage des rivières de la seigneurie du *Bic*, dans le comté de *Rimouski*, passé en faveur de *W. D. Campbell*, écrivain, notaire de *Québec*, etc.

*Réponse à adresse*,—Ordre en Conseil et correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de la province de *Québec*, au sujet de certains droits de corvée, dans les paroisses de *St. Fabien*, *St. Simon*, *St. Mathieu*, etc., pendant les dernières élections générales, etc.

*Résolutions* passées par la législature de l'Etat du *Maine*, l'un des *Etats-Unis d'Amérique*, au sujet de la navigation et de la construction de ponts sur les rivières *St. Jean* et *St. François*, au point où les dites rivières forment la frontière entre les *Etats-Unis d'Amérique* et la Puissance du *Canada*. (Sénat.)

*Rapport annuel* de la compagnie canadienne de placement national (responsabilité limitée.) (Sénat.)

*Réponse à ordre*,—Etat donnant les noms des officiers, etc., formant la compagnie No. 1 du 21<sup>ème</sup> bataillon de la milice active, dans le district militaire No. 5, etc.

*Réponse à adresse*,—Correspondance, etc., entre le gouvernement de la Puissance et celui de la province de *Québec*, etc., au sujet de l'école de marine de *Québec*.

*Réponse à ordre*,—Correspondance, etc., qui a conduit à la mise à la retraite de *Peter McClary*, percepteur du Revenu de l'Intérieur pour la cité de *London* et la division est de *Middlesex*.

*Réponse à adresse*,—Correspondance qu'a pu être échangée entre Son Excellence lord *Dufferin* et les membres de la dernière administration, au sujet du renvoi d'office des personnes nommées à des emplois publics en octobre et novembre 1873, etc.

*Réponse à adresse* (Sénat),—Contrats ou marchés entre le gouvernement ou toutes autres personnes concernant le prolongement du chemin de fer du *Canada Central*, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1878,—aussi, pour la construction du chemin de fer d'embranchement de la *Baie Georgienne* depuis cette date, etc.

*Réponse à ordre*,—Etat indiquant le montant dépensé pour l'exploration du havre de *Collingwood*, ou autres travaux se rapportant à ce havre, pendant la saison de 1878, etc.

*Réponse à ordre*,—Etat des importations et exportations des provinces, leur valeur et les droits perçus d'après les taux d'imposition, pendant les six mois expirant le 31 décembre 1878, et aussi pour les mois de janvier et février 1879.

*Réponse à ordre*,—Etat de la somme payée pour droits de douane et d'accise pendant le mois de février 1879.

*Réponse à ordre*,—Liste des lettres-patentes émises dans les différentes paroisses de la province du *Manitoba*, pour des terres situées dans la zone réservée aux colons, avec la date de leur émission et les noms des personnes en faveur desquelles elles ont été émises.

*Réponse à ordre*,—Rapport concernant la ligne du chemin de fer canadien du *Pacifique* depuis *Esquimalt* jusqu'à *Nanaimo*, pour le tracé de laquelle une étude a été faite en 1875, etc.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,  
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

L'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *DeBoucherville*, a proposé :  
Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous ordres en Conseil, rapports, recommandations, correspondances et renseignements sur le sujet du pénitencier du *Manitoba*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Macpherson* ayant appelé l'attention de la Chambre sur l'augmentation des dépenses annuelles des départements du service public, et demandé si le gouvernement a mis à l'étude quelque projet pour réaliser d'importantes économies ;

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été *Ordonné*, que la continuation du dit débat soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour étendre les pouvoirs de la compagnie du télégraphe de la Puissance, et pour amender l'acte qui incorpore la dite compagnie."

Et aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet de réduire le capital social de la compagnie d'assurance de *Québec* contre les accidents du feu," et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescés aux amendements faits par le Sénat à ces bills sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 1er Avril, 1879.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 1er Avril, 1879.

1879.

Par l'honorable M. *Bureau* :

18 Mars — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie ou un extrait de toute clause ou article relatif au *Canada*, contenu dans tout traité de commerce, convention ou autre règlement international maintenant en vigueur entre le gouvernement de Sa Majesté et une puissance étrangère, et une copie de tout traité de commerce que le gouvernement de Sa Majesté aurait conclu avec une puissance étrangère, sans accorder ou étendre les bénéfices de ce traité à sa colonie du *Canada*.

1879. Par l'honorable M. Power :

2/31 Mars — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état contenant les renseignements suivants, savoir : les noms et les dates de la nomination de tous les commis et messagers surnuméraires employés aux divers départements du service public, le 10 mars courant ; le mode de leur nomination, soit par ordre en Conseil, soit autrement ; les taux de salaires ou de gages payés à chacun d'eux, avec mention du cas, s'il y en a, où la rétribution ou les allocations ont été augmentées, de l'époque où elles l'ont été et par quelle autorité ; et les crédits ou fonds sur lesquels le paiement en a été effectué ; aussi les noms de tous les commis et messagers surnuméraires qui ont été transférés d'un emploi temporaire à un emploi permanent dans les départements du service public entre le 10 octobre 1878 et le 10 mars 1879, et les taux de leurs salaires ou de leurs gages comme employés à titre temporaire et ensuite à titre permanent.

Par l'honorable M. Reesor :

3/31 " Qu'il soit donné ordre au greffier de déposer sur la table de cette Chambre l'ampliation du jugement rendu en Cour de Chancellerie dans la cause de *Maria Eliza Campbell*, demanderesse *versus Robert Campbell*, défendeur, laquelle pièce est actuellement en la garde du greffier de cette Chambre.

Par l'honorable M. Reesor :

4/31 " Qu'il soit rendu un ordre par le Sénat pour sommer de comparaître à la barre de cette Chambre *James Keith Gordon*, de la ville de *Whitby*, aux fins d'être interrogé dans l'affaire de *Eliza Maria Campbell*, demandant une séparation judiciaire d'avec son mari, *Robert Campbell*.

### Pour Mercredi, 2 Avril, 1879.

Par l'honorable M. Kaulbach :

5/31 " Qu'il soit donné ordre au greffier de cette Chambre de déposer sur la table l'ampliation, actuellement en sa garde, du jugement rendu et enregistré le 27 octobre 1875 par la Cour du Banc de la Reine, séante en le comté d'*York*, province d'*Ontario*, dans la cause de *Robert Campbell vs. George Gordon*.

### Pour Jeudi, 3 Avril, 1879.

Par l'honorable M. Read :

6/27 " Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables de ces années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement dit de la *Bière Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

---



---

**Pour Lundi, 7 Avril, 1879.**

1879. Par l'honorable M. Ryan :

731 Mars — Le gouvernement a-t-il pris ou se propose-t-il de prendre en considération la question d'encourager par une subvention ou autrement l'établissement d'une ligne de vapeurs entre le *Canada* et un ou plusieurs ports des *Antilles*, du *Brazil* ou de quelqu'autre partie de l'*Amérique du Sud* ? Si tel est le cas, de quels ports fera-t-on choix ; quel nombre et quelle classe de bâtiments emploiera-t-on pour ce service ?

Quelle subvention ou quelle espèce d'encouragement accordera le gouvernement du *Canada* ? Quelle aide les gouvernements des pays qui participeront aux avantages d'un tel service, seraient-ils disposés à fournir à cette entreprise ?

---



---

**ORDRES DU JOUR.**
**Mardi, 1er Avril, 1879.**

1879.

- 131 Mars — *Deuxième lecture* (Bill H) pour déclarer jour de fête légale le jour anniversaire de la Confédération.—(Hon. M. Carrall.)
- 231 “ *Comité de toute la Chambre* sur le Bill G, pour amender les lois sur le commerce de banque.—(Hon. M. Campbell.)
- 331 “ *Deuxième lecture* (Bill 12) pour opérer la conversion des bons du chemin de fer de *Welland*.—(Hon. M. Benson.)
- 431 “ *Deuxième lecture* (Bill 24)—Amendement à l'acte de la compagnie du chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke*.—(Hon. M. Hamilton (Kingston).)
- 531 “ *Comité de toute la Chambre* sur Bill I, pour amender l'acte concernant l'affectation des terres dans le *Manitoba*.—(Hon. M. Campbell.)
- 631 “ *Lecture* de la pétition d'*Eliza Maria Campbell* demandant qu'il soit passé un bill semblable à celui adopté par le Sénat en 1877 pour pourvoir à sa séparation de corps et de biens d'avec son mari, *Robert Campbell*.—(Hon. M. Reesor.)
- 731 “ *Deuxième lecture* (Bill 23)—Incorporation de la compagnie d'imprimerie de la *Gazette*.—(Hon. M. Ferrier.)
- 831 “ *Reprise du débat ajourné* sur le sujet présenté par l'honorable M. *Macpherson*, dans les termes suivants :  
Qu'il appellera l'attention sur l'augmentation des dépenses annuelles des départements du service public, et qu'il demandera si le gouvernement a mis à l'étude quelque projet en vue de réaliser d'importantes économies.—(Hon. M. Pelletier.)

No. 28.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Lundi, 31 Mars, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULJEAN, ROGEE ET C<sup>IE</sup>.  
1879.

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Mardi, 1er Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miler,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier,</i>	

PRÏÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Robert W. Elliot*, président du bureau de commerce; et de *J. Laidlaw*, président, et *Geo. A. Chapman*, secrétaire de l'association de la halle au blé, de *Toronto*; demandant qu'il soit nommé un commissaire ou des commissaires, qui devront faire une enquête pour constater et redresser certains abus occasionnés par des compagnies de chemins de fer, dans le transport du fret, et pour régulariser aussi le tarif du fret.

De la compagnie de navigation du *Richelieu* et d'*Ontario*; demandant que la permission de construire un pont sur le fleuve *St. Laurent* à proximité de *Côteau Landing*, ne soit pas accordée à la compagnie du chemin de fer et du pont du *Côteau* à la ligne provinciale.

De *George Jacques* et autres, de *Cheboque-Central*, *Arcadie*, *Petite-Rivière* et autres localités situées sur ou près de la rivière *Cheboque*, dans le comté de *Yarmouth*, province de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant que la pétition présentée au Parlement par *N. K. Clement*, pour un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie d'endiguement de *Yarmouth*," ne soit pas accordée.

De *Mathew O'Connor*, président, et autres administrateurs de la banque d'épargnes de *Toronto*; demandant la passation du bill autorisant les administrateurs de la banque d'épargnes de *Toronto*, à vendre et transporter à la compagnie de prêt et d'épargne dite *Home*, l'actif et les affaires de la dite banque d'épargnes de *Toronto*, sujet aux amendements sur lesquels la dite banque et compagnie pourront s'entendre lorsque le bill sera renvoyé au comité des banques et du commerce.

D'*Aurèle Decelles*, président, et *E. L'Ecuyer*, secrétaire de la société de construction permanente du district d'*Iberville*; demandant qu'il soit passé un acte octroyant à la dite société la continuation des pouvoirs dont elle est investie par la législature de *Québec* et autorisant la dite société de faire des opérations avec un capital versé de cinquante mille piastres.

De la compagnie pour la fabrication du sucre de betteraves, de la province de *Québec*; demandant que toutes manufactures de sucre de betteraves soient exemptées du droit d'accise pendant dix ans.

L'honorable *M. Hamilton (Kingston)*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie de placement et de prêt d'*Ottawa*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 35, retranchez depuis : "changé" jusqu'à "La" dans la page 2, ligne 11, et insérez : "La section trois de l'acte susmentionné est par le présent abrogée et remplacée par la section suivante :

"La compagnie est par le présent autorisée à employer son capital en premier lieu, au paiement et à l'acquittement de tous les frais et dépenses nécessitées par la demande et l'obtention du présent acte, et de toutes autres dépenses préliminaires ou y relatives; et à placer la balance de ce capital, ou telle partie d'icelle qui pourra de temps à autre être jugée nécessaire, de la manière et pour les fins ci-dessous mentionnées, savoir :

"La compagnie pourra prêter et avancer de l'argent sous forme de prêt ou autrement, pour tels termes qu'elle jugera à propos, sur garantie de biens immeubles ou de biens tenus à bail, ou sur les deux, ou sur la garantie d'effets publics du *Canada*, ou des provinces du *Canada*, ou sur la garantie de débentures d'une corporation, émises en vertu et en conformité d'une autorisation statutaire aux termes et conditions que la compagnie trouvera satisfaisants ou opportuns; et elle pourra acquérir par achat ou autrement des hypothèques sur immeubles, et des titres de créance

(autres que les actions de compagnies incorporées) garantis par mortgage ou hypothèque de biens tenus en pleine propriété ou à bail et des débetures de corporations municipales ou autres émises en vertu d'une autorisation statutaire, et elle pourra les revendre suivant qu'elle le jugera à propos; avec pouvoir de faire tous actes qui pourront être nécessaires pour effectuer ces prêts, pour en recouvrer le remboursement, pour faire rentrer les intérêts à échoir sur iceux, pour faire observer et accomplir les conditions des dits prêts, et pour appliquer les déchéances et confiscations par suite du non accomplissement des dites conditions ou de retard dans le paiement,—et de donner des reçus, quittances et décharges, soit absolument ou pour le tout ou partie, et de passer les actes, transports et autres instruments nécessaires à l'exécution de l'achat ou de la revente;—et pour toutes et chacune des fins susdites, et pour tous et chacun des autres objets mentionnés ou indiqués dans le présent acte, la compagnie pourra placer et employer les capitaux et les biens qu'elle aura alors entre les mains, et les deniers qu'elle est autorisée à se procurer ou à recevoir en sus de son capital actuel; et elle pourra faire et autoriser tous actes, et exercer tous les pouvoirs, que les directeurs de la compagnie croiront nécessaires ou opportun de faire ou exercer au sujet des affaires de la compagnie.

Page 2, ligne 37, retranchez depuis "versés" jusqu'à "La" dans la 40<sup>e</sup> ligne.

Page 2, ligne 40 retranchez depuis "présent" jusqu'à "La" dans la 44<sup>e</sup> ligne, et insérez : abrogée et remplacée par la section suivante :

"La compagnie pourra stipuler, prendre, retenir et exiger tout intérêt ou escompte qui pourra être légalement pris par les particuliers ou dans la province de Québec, par des compagnies incorporées dans les mêmes circonstances, et elle pourra aussi recevoir sur ces prêts un paiement annuel à titre de fonds d'amortissement pour l'extinction graduellé de ce prêt, aux conditions et de la manière que les règlements de la compagnie établiront; pourvu toujours qu'aucune amende ou pénalité ne sera stipulée, prise, retenue ou exigée à l'égard des arrérages de principal ou d'intérêt, qui aurait l'effet d'accroître les charges à l'égard des arrérages au-delà du taux d'intérêt ou d'escompte sur le prêt."

Page 2, lignes 51 et 52, retranchez "d'un ou plusieurs mortgages ou d'un ou plusieurs bons."

Page 3, ligne 24, retranchez "mortgage ou bon."

Page 3, ligne 35, retranchez depuis "présent" jusqu'à "La" dans la 42<sup>e</sup> ligne et insérez : abrogée et remplacée par la section suivante :

"37. Lorsque et aussitôt que cent mille piastres du fonds social auront été souscrites, et que cinquante mille piastres auront été versées, les directeurs provisoires de la compagnie pourront convoquer une assemblée générale des actionnaires dans quel que lieu désigné en la cité de *Toronto*, en en donnant au moins vingt jours d'avis par avis inséré au moins trois fois dans quelque journal quotidien publié dans cette cité; et à cette assemblée générale les actionnaires présents en personne, ou représentés par procureurs, éliront sept directeurs de la manière et ayant les qualités ci-dessous prescrites, lesquels constitueront le bureau des directeurs et resteront en charge jusqu'au troisième mercredi de janvier de l'année qui suivra leur élection."

Page 3, ligne 42, retranchez depuis "présent" jusqu'à "La" dans la page 4, ligne première, et insérez : abrogée et remplacée par la section suivante :

"Les affaires de la compagnie seront administrées par un bureau de pas moins de cinq et de pas plus de treize directeurs, qui choisiront parmi eux un président et un vice-président, lesquels, sauf dans le cas ci-dessus prévu, occuperont leurs charges pendant une année. Ces directeurs seront des actionnaires, et ils seront élus à l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant avoir lieu en la cité de *Toronto*, le troisième mercredi de janvier de chaque année, ou à tel autre jour qui pourra être fixé par règlement, après avoir donné au moins vingt jours d'avis de l'assemblée, de la manière prescrite par la section immédiatement précédente; et la dite élection sera faite par les actionnaires qui auront fait tous les versements demandés par les directeurs et alors dus, et qui seront présents à cette fin, soit en personne, soit par procureurs; et toutes ces élections se feront au scrutin et les personnes qui auront obtenu le plus grand nombre de suffrages à une élection seront directeurs, sauf toutefois les dispositions ci-après; et s'il arrive à une élection que deux ou un plus grand nombre

de personnes aient un nombre égal de suffrages, de manière qu'un plus grand nombre de personnes qu'il n'est besoin paraissent avoir été choisies comme directeurs, alors les directeurs qui auront eu le plus grand nombre de suffrages, ou la majorité d'entre eux, détermineront laquelle ou lesquelles des dites personnes ayant ainsi un égal nombre de suffrages seront directeur ou directeurs, afin de compléter le nombre voulu; et les dits directeurs, aussitôt que possible après l'élection, procéderont par vote ouvert à élire deux d'entre eux pour être leurs président et vice-président; et s'il survient en aucun temps quelque vacance parmi les directeurs par décès, résignation, incapacité ou destitution pendant l'année d'exercice, telle vacance sera remplie pour le reste de l'année par les directeurs restants ou par la majorité d'entre eux, qui éliront à telle place ou places un actionnaire ou des actionnaires éligibles à cette charge; et pourvu toujours que nulle personne ne puisse être élue ou continuer d'être directeur à moins qu'elle ne possède en son nom et pour son propre compte, quarante actions du fonds social de la compagnie, sur lesquelles il aura été payé au moins vingt pour cent, et qu'elle n'ait payée tous les versements demandés sur ses actions et toutes les obligations contractées par elle envers la compagnie."

Page 4, ligne 30, retranchez depuis "au" jusqu'à "à" dans la 31<sup>e</sup> ligne.

Page 5, ligne 2, retranchez depuis "opérations" jusqu'à "ou" dans la 6<sup>e</sup> ligne.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Glazier*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain, et qu'en même temps le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des membres.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général en date du 7 mars 1879, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des contrats ou marchés passés entre le gouvernement et certains entrepreneurs pour le prolongement du chemin de fer du *Canada Central*, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, 1878; aussi copie des contrats passés pour la construction de l'embranchement de la *Baie Georgienne* depuis la même date, et aussi un état des sommes payées sur ces entreprises à venir au 15 février, 1879.

*Ordonné*, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir documents de la session, No. )

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre le rapport du Secrétaire d'Etat du *Canada*, pour l'année expirée le 31 décembre, 1878.

*Ordonné*, que le dit rapport soit déposé sur la table, et il est comme suit :

( Voir documents de la session No. )

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre copie des ordonnances passées par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil des territoires du *Nord-Ouest*, en date du second jour d'août, 1878.

*Ordonné*, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir documents de la session No. )

L'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *Penny*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie ou un extrait de toute clause ou article relatif au *Canada*, contenu dans tout traité de commerce, convention ou autre règlement international maintenant en vigueur entre le gouvernement de Sa Majesté et une puissance étrangère, et une copie de tout traité de commerce que le gouvernement de Sa Majesté aurait conclu avec une puissance étrangère, sans accorder ou étendre les bénéfices de ce traité à sa colonie du *Canada*.

Après débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre

L'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état contenant les renseignements suivants, savoir : les noms de toutes personnes qui ont été nommées ou engagées, à titre permanent ou à titre temporaire, dans les départements du service public du *Canada*, soit par ordre en Conseil, soit par l'autorité du chef ou d'un fonctionnaire subordonné de chaque département, entre le 10 octobre dernier et le 1er avril courant, avec indication de la date des nominations ou engagements et du salaire ou des gages payés dans chaque cas ; aussi les noms de tous les commis, messagers et autres employés qui ont été transférés d'un emploi temporaire à un emploi permanent dans les départements du service public entre le 10 octobre 1878 et le 1er avril 1879, et les taux de leurs salaires ou de leurs gages comme employés à titre temporaire et ensuite à titre permanent ; aussi les noms de toutes personnes qui ont donné leur démission, ou qui ont été renvoyées du service public entre les deux époques ci-dessus indiquées, avec la date de la démission ou du renvoi dans chaque cas.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été *résolue* dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé :

Qu'il soit donné ordre au greffier de déposer sur la table de cette Chambre l'ampliation du jugement rendu en Cour de Chancellerie dans la cause de *Maria Eliza Campbell*, demanderesse *versus Robert Campbell*, défendeur, laquelle pièce est actuellement en la garde du greffier de cette Chambre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été *résolue* dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné* en conséquence.

L'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé :

Qu'il soit rendu un ordre par le Sénat pour sommer de comparaître à la barre de cette Chambre *James Keith Gordon*, de la ville de *Whitby*, aux fins d'être interrogé dans l'affaire de *Eliza Maria Campbell*, demandant une séparation judiciaire d'avec son mari, *Robert Campbell*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été *résolue* dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné* en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire du premier jour de juillet un jour de fête publique sous le nom de *jour anniversaire de la Confédération*,"

Sur motion de l'honorable M. *Carrall*, secondé par l'honorable M. *Macdonald*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant les banques et le commerce de banque et les actes qui l'amendent."

(*En comité.*)

Le titre lu et remis.

Clauses 1, 2 et 3, ont été lues et agréées.

La quatrième clause étant lue, il a été

*Ordonné*, que la dite clause soit amendée comme suit :

Page 3, ligne 9, après : " Ordre " insérez : " mais la somme à laquelle le dit capital sera réduit, ne devra pas être inférieure au minimum que l'acte par le présent amendé fixe comme le montant minimum avec lequel une banque pourra commencer à opérer."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *DeBoucherville* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

*Ordonné*, que l'amendement soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu une deuxième fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer *Welland* à convertir ses bons-débetures six pour cent en actions-débetures cinq pour cent, et pour d'autres fins,"

L'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de *Kingston* à *Rembroke*,"

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Ferrier*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour expliquer et amender l'acte concernant l'affectation de certaines terres de la Puissance dans le *Manitoba*."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la lecture de la pétition d'*Eliza Maria Campbell*, demandant qu'il soit passé un bill semblable à celui adopté par le Sénat en 1877 pour pourvoir à sa séparation de corps et de biens d'avec son mari, *Robert Campbell*,

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été *Ordonné*, que le dit ordre soit rayé, et qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie d'imprimerie de la "Gazette,"

L'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur le sujet présenté par l'honorable M. *Macpherson*, dans les termes suivants :

Qu'il appellera l'attention sur l'augmentation des dépenses annuelles des départements du service public, et qu'il demandera si le gouvernement a mis à l'étude quel-que projet en vue de réaliser d'importantes économies,

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été *Ordonné*, que le dit débat soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore le chemin de fer de jonction d'*Ontario* et du *Pacifique* du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de *Napanee*, *Tamworth* et de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, La Chambre s'est ajournée.

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Mercredi, 2 Avril, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---



---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Mercredi, 2 Avril, 1879.

1879. Par l'honorable M. Kaulbach :

131 Mars — Qu'il soit donné ordre au greffier de cette Chambre de déposer sur la table l'ampliation, actuellement en sa garde, du jugement rendu et enregistré le 27 octobre 1875 par la Cour du Banc de la Reine, séante en le comté d'York, province d'Ontario, dans la cause de *Robert Campbell vs. George Gordon*.

Pour Jeudi, 3 Avril, 1879.

Par l'honorable M. Read :

227 " Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement de la *Baie Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

1879. Par l'honorable M. Scott :

3<sup>1er</sup> Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état faisant connaître les noms de toutes les personnes appelées à des emplois dans le département des Postes, pour le service intérieur et le service extérieur, entre le dix-sept octobre dernier et le trois avril courant, avec mention des nominations permanentes et des nominations temporaires, des salaires et allocations, et aussi des augmentations de salaires accordées entre ces deux dates à des employés dans le service extérieur de ce département.

Interpellation par l'honorable M. Girard :

4<sup>1er</sup> “ Le gouvernement actuel a-t-il adopté une détermination finale et définitive relativement au tracé de la ligne du chemin de fer canadien du *Pacifique* à partir de *Kéwatin* en allant vers l'ouest.

### Pour Vendredi, 4 Avril, 1879.

Par l'honorable M. Girard :

5<sup>1er</sup> “ Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de toutes les causes rapportées au gouvernement par l'honorable juge-en-chef *Wood*, commissaire, en vertu des dispositions de l'acte 38 *Vic.*, ch. 53, tel qu'amendé par l'acte 41 *Vic.*, ch. 14.

### Pour Lundi, 7 Avril, 1879.

Par l'honorable M. Ryan :

6<sup>31</sup> Mars — Le gouvernement a-t-il pris ou se propose-t-il de prendre en considération la question d'encourager par une subvention ou autrement l'établissement d'une ligne de vapeurs entre le *Canada* et un ou plusieurs ports des *Antilles*, du *Brésil* ou de quelqu'autre partie de l'*Amérique du Sud* ? Si tel est le cas, de quels ports fera-t-on choix ; quel nombre et quelle classe de bâtiments emploiera-t-on pour ce service ?

Quelle subvention ou quelle espèce d'encouragement accordera le gouvernement du *Canada* ? Quelle aide les gouvernements des pays qui participeront aux avantages d'un tel service, seraient-ils disposés à fournir à cette entreprise ?

## ORDRES DU JOUR.

Mercredi, 2 Avril, 1879.

1879.

- 1<sup>er</sup> Avril — *Troisième lecture* Bill G, pour amender les lois sur le commerce de banque.—(Hon. M. Campbell.)
- 2<sup>er</sup> “ *Troisième lecture* Bill I, pour amender l'acte concernant l'affectation des terres dans le *Manitoba*.—(Hon. M. Campbell.)
- 3<sup>1</sup> Mars — *Prise en considération* du huitième rapport du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. Simpson.)
- 4<sup>er</sup> Avril — *Prise en considération* du Bill D, pour amender l'acte de la compagnie de prêt et de placement d'*Ottawa*, tel qu'amendé par le comité des banques et du commerce.—(Hon. M. Vidal.)
- 5<sup>er</sup> “ *Deuxième lecture* (Bill H) pour déclarer jour de fête légale le jour anniversaire de la Confédération.—(Hon. M. Carrall.)
- 6<sup>er</sup> “ *Lecture* de la pétition d'*Eliza Maria Campbell* demandant qu'il soit passé un bill semblable à celui adopté par le Sénat en 1877 pour pourvoir à sa séparation de corps et de biens d'avec son mari, *Robert Campbell*.—(Hon. M. Reesor.)
- 7<sup>er</sup> “ *Reprise du débat ajourné* sur le sujet présenté par l'honorable M. *Macpherson*, dans les termes suivants :  
Qu'il appellera l'attention sur l'augmentation des dépenses annuelles des départements du service public, et qu'il demandera si le gouvernement a mis à l'étude quelque projet en vue de réaliser d'importantes économies.—(Hon. M. Pelletier.)

No. 29.

1<sup>re</sup> Session, 4<sup>e</sup> Parlement, 42<sup>e</sup> Vict., 1879.Mardi, 1<sup>er</sup> Avril, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIA.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

### Mercredi, 2 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNNAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Power,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Price,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Penny,</i>	

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *Henry M. Jackson*, président du comité des directeurs de *London* de la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada* ; et de *W. H. Smith* et autres, porteurs de bons de la dite compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada* ; demandant que la pétition présentée au Parlement pour la passation d'un acte amendement les actes concernant la dite compagnie, et pour lequel avis a été donné dans la *Gazette du Canada*, ne soit pas accordée.

L'honorable *M. Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 3 mars 1879, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de toute correspondance avec le gouvernement relative à la nomination de *M. Richard Layton* comme préfet du pénitencier de la *Colombie-Britannique*.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir documents de la session No. . )

L'honorable *M. Kaulbach*, secondé par l'honorable *M. Campbell*, a proposé :

Qu'il soit donné ordre au greffier de cette Chambre de déposer sur la table l'ampliation, actuellement en sa garde, du jugement rendu et enregistré le 27 octobre 1875 par la Cour du Banc de la Reine, séante en le comté d'*York*, province d'*Ontario*, dans la cause de *Robert Campbell vs. George Gordon*.

Après débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte " concernant les banques et le commerce de banque et les actes qui l'amendent," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour expliquer et amender l'acte concernant l'affectation de certaines terres de la Puissance dans le *Mani-toba*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ces bills, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre, la Chambre a procéder à la prise en considération du huitième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes, des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable *M. Simpson*, secondé par l'honorable *M. Reesor*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques et du commerce au bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie de placement et de prêt d'*Ottawa*,"

Sur motion de l'honorable *M. Vidal*, secondé par l'honorable *M. Muirhead*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour " faire du premier jour de juillet un jour de fête publique, sous le nom de *jour anniversaire de la Confédération*,"

L'honorable M. *Carrall*, secondé par l'honorable M. *Macdonald*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. *Lewin*, secondé par l'honorable M. *Power*, a proposé :

De retrancher le mot " maintenant " et après " fois " d'insérer " d'hui en six mois."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Stevens.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>McClelan (Hopewell),</i>	<i>Power,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>McLelan (Lond' derry)</i>	<i>Poser,</i>	<i>Wark.—25.</i>
<i>Dickey,</i>			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Montgomery,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Wilmot (Présid.)—36.</i>

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Montgomery,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Wilmot (Présid.)—36.</i>

NON CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>McClelan (Hopewell),</i>	<i>Power,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>McLelan (Lond' derry)</i>	<i>Poser,</i>	<i>Wark—25.</i>
<i>Dickey,</i>			

---

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et  
Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.  
*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la lecture de la pétition d'*Eliza Maria Campbell*, demandant qu'il soit passé un bill semblable à celui adopté par le Sénat en 1877 pour pourvoir à sa séparation de corps et de biens d'avec son mari, *Robert Campbell*,  
Sur motion de l'honorable *M. Reesor*, secondé par l'honorable *M. Flint*, il a été  
*Ordonné*, que le dit ordre soit rayé, et qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur le sujet présenté par l'honorable *M. Macpherson*, dans les termes suivants :

Qu'il appellera l'attention sur l'augmentation des dépenses annuelles des départements du service public, et qu'il demandera si le gouvernement a mis à l'étude quelque projet en vue de réaliser d'importantes économies,

Après débats,

Sur motion de l'honorable *M. Macpherson*, secondé par l'honorable *M. Allan*, il a été  
*Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable *M. Campbell*, secondé par l'honorable *M. Aikins*,  
La Chambre s'est ajournée.

---

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Jeudi, 3 Avril, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Jeudi, 3 Avril, 1879.

1879.

Par l'honorable M. *Read* :

127 Mars — Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement de la *Baie Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

Par l'honorable M. *Scott* :

1er Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état faisant connaître les noms de toutes les personnes appelées à des emplois dans le département des Postes, pour le service intérieur et le service extérieur, entre le dix-neuf octobre dernier et le trois avril courant, avec mention des nominations permanentes et des nominations temporaires, des salaires et allocations, et aussi des augmentations de salaires accordées entre ces deux dates à des employés dans le service intérieur et le service extérieur de ce département.

1879.

Interpellation par l'honorable M. Girard :

3<sup>1</sup>er Avril — Le gouvernement actuel a-t-il adopté une détermination finale et définitive relativement au tracé de la ligne du chemin de fer canadien du *Pacifique* à partir de *Kéwatin* en allant vers l'ouest.

### Pour Vendredi, 4 Avril, 1879.

Par l'honorable M. Girard :

4<sup>1</sup>er “ Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de toutes les causes rapportées au gouvernement par l'honorable juge-en-chef *Wood*, commissaire, en vertu des dispositions de l'acte 38 *Vic.*, ch. 53, tel qu'amendé par l'acte 41 *Vic.*, ch. 14.

Interpellation par l'honorable M. Carrall :

2 “ Le gouvernement a-t-il l'intention de nommer cette année un inspecteur de télégraphe pour la province de la *Colombie-Britannique* ?

### Pour Lundi, 7 Avrii, 1879.

Par l'honorable M. Ryan :

6<sup>31</sup> Mars — Le gouvernement a-t-il pris ou se propose-t-il de prendre en considération la question d'encourager par une subvention ou autrement l'établissement d'une ligne de vapeurs entre le *Canada* et un ou plusieurs ports des *Antilles*, du *Brésil* ou de quelq'autre partie de l'*Amérique du Sud* ? Si tel est le cas, de quels ports fera-t-on choix ; quel nombre et quelle classe de bâtiments emploiera-t-on pour ce service ?

Quelle subvention ou quelle espèce d'encouragement accordera le gouvernement du *Canada* ? Quelle aide les gouvernements des pays qui participeront aux avantages d'un tel service, seraient-ils disposés à fournir à cette entreprise ?

---

## ORDRES DU JOUR.

Jeudi, 3 Avril, 1879.

1879.

- 11er Avril — *Deuxième lecture* (Bill 27) pour amender l'acte du chemin de fer de Junction d'Ontario et du Pacifique.—(Hon. M. Alexander.)
- 2 2 “ *Prise en considération* du Bill D, pour amender l'acte de la compagnie de prêt et de placement d'Ottawa, tel qu'amendé par le comité des banques et du commerce.—(Hon. M. Vidal.)
- 3 2 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill H) pour déclarer jour de fête légale le jour anniversaire de la Confédération.—(Hon. M. Carrall.)
- 4 2 “ *Lecture* de la pétition d'Eliza Maria Campbell demandant qu'il soit passé un bill semblable à celui adopté par le Sénat en 1877 pour pourvoir à sa séparation de corps et de biens d'avec son mari, Robert Campbell.—(Hon. M. Reesor.)
- 5 2 “ *Reprise du débat ajourné* sur le sujet présenté par l'honorable M. Macpherson, dans les termes suivants :  
 Qu'il appellera l'attention sur l'augmentation des dépenses annuelles des départements du service public, et qu'il demandera si le gouvernement a mis à l'étude quelque projet en vue de réaliser d'importantes économies.—(Hon. M. Macpherson.)
-

---

---

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

---

---

*Mercredi, 2 Avril, 1879.*

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

---

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIA.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

### Jeudi, 3 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Haviland,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *McClelan*,—De *W. S. Rose* et autres,—de *J. M. Murchie* et autres, de la ville de *St. Stephens*, et de la corporation de la dite ville de *St. Stephens*, dans le comté de *Charlotte*, province du *Nouveau-Brunswick*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district de *Kamouraska*, pendant l'année 1878.

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

( *Voir documents de la session No.* )

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du pont Inter-national," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte 41 *Vic.*, chap. 29, " intitulé : " Acte pour faire revivre et amender l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et *Champlain*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état faisant connaître les noms de toutes les personnes appelées à des emplois dans le département des Postes, pour le service intérieur et le service extérieur, entre le dix-neuf octobre dernier et le trois avril courant, avec mention des nominations permanentes et des nominations temporaires, des salaires et allocations, et aussi des augmentations de salaires accordées entre ces deux dates à des employés dans le service intérieur et le service extérieur de ce département.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été *résolue* dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui incorpore le chemin de fer de jonction d'*Ontario* et du *Pacifique* du *Canada*,"

L'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été *résolue* dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques et du commerce au bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie de placement et de prêt d'*Ottawa*,"

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Muirhead*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour faire du premier jour de juillet un jour de fête publique, sous le nom de " jour anniversaire de la Puissance."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été lue et amendée comme suit :

Page , ligne 14, retranchez " publique " et insérez : " légale."

La deuxième clause a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 18, retranchez " publique " et insérez : " légale."

La troisième clause a été lue et agréée.

La quatrième clause a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 25, après " serait " insérez : " le jour d'échéance ou."

Page 1, ligne 27, retranchez depuis " soit " jusqu'à " sera " dans la 29<sup>e</sup> ligne et insérez : " en *Canada*."

Page 1, ligne 31, retranchez " un Dimanche " et insérez : " " un jour de fête légale ou non juridique."

La cinquième clause ayant été lue de nouveau, elle a été retranchée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Carrall*, secondé par l'honorable M. *Macdonald*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill et les amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochain, et qu'en attendant, le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des membres.

L'ordre du jour étant lu pour la lecture de la pétition d'*Eliza Maria Campbell*, demandant qu'il soit passé un bill semblable à celui adopté par le Sénat en 1877 pour pourvoir à sa séparation de corps et de biens d'avec son mari, *Robert Campbell*,

Alors *James Keith Gordon*, de la ville de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, avocat, a été appelé à la barre de la Chambre, et étant assermenté, il a été examiné comme suit :

Q. Quel est votre nom, le lieu de votre résidence et votre état?—Mon nom est *James Keith Gordon*; je réside en la ville de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*; je suis avocat.

Q. Connaissez-vous *Robert Campbell*, de la ville de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, marchand, et depuis quand le connaissez-vous?—Je connais *Robert Campbell*, de la ville de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, marchand. Je le connais intimement depuis plus de vingt ans.

Q. Connaissez-vous *Eliza Maria Campbell*, née *Eliza Maria Byrne*; depuis quand la connaissez-vous, et la connaissez-vous intimement?—Je connais *Eliza Maria Campbell*, née *Maria Eliza Byrne*. Je la connais intimement depuis plus de vingt ans.

Q. Regardez ce papier coté A.

(A)

“AVIS DE DEMANDE AU PARLEMENT.

“Je, *Eliza Maria Campbell*, de la ville de *Whitby*, comté d'*Ontario* et province d'*Ontario*, épouse de *Robert Campbell*, du même lieu, marchand, donne par le présent avis que je m'adresserai au Parlement du *Canada*, à sa prochaine session, pour obtenir d'avec mon dit mari un bill de divorce *a mensa et thoro*, conforme au bill passé en ma faveur par le Sénat en 1877, pour cause d'abandon, de cruauté et autres motifs énoncés au dit bill.

“ELIZA M. CAMPBELL.

“*Whitby*, 8 juillet 1878.”

En avez-vous signifié une copie à *Robert Campbell*? En quel temps, en quel lieu et dans quelles circonstances avez-vous fait cette signification?—J'ai signifié une copie conforme par écrit de l'avis coté A qui m'est représenté, à *Robert Campbell*, de la ville de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, marchand. Je lui ai signifié la dite copie à son lieu d'affaires dans la dite ville de *Whitby*, le huitième jour de juillet A.D. 1878, en lui remettant et délivrant en mains propres la dite copie. En lui faisant la signification, je lui ai expliqué la nature et la teneur de la pièce signifiée.

Le dit *James Keith Gordon* a reçu ordre de se retirer.

L'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé :

Que la pétition d'*Eliza Maria Campbell*, demandant qu'il soit passé un bill semblable à celui adopté par le Sénat en 1877 pour pourvoir à sa séparation de corps et de biens d'avec son mari, *Robert Campbell*, soit lu maintenant et reçu.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

La pétition d'*Eliza Maria Campbell* a été alors lue et reçue.

L'honorable M. *Girard* a présenté à la Chambre un bill intitulé : “Acte pour amender l'acte connu sous le nom de l'acte de tempérance du *Canada*, 1878, en tant qu'il peut s'appliquer à la province de *Manitoba*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur le sujet présenté par l'honorable M. *Macpherson*, dans les termes suivants :

Qu'il appellera l'attention sur l'augmentation des dépenses annuelles des départements du service public, et qu'il demandera si le gouvernement a mis à l'étude quelque projet en vue de réaliser d'importantes économies.

Sur motion de l'honorable M. *McLelan*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été Ordonné, que la continuation du débat soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

La Chambre s'est ajournée.

---



---

# AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 4 Avril, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---



---

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 4 Avril, 1879.

1879. Par l'honorable M. Girard :

1<sup>er</sup> Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de toutes les causes rapportées au gouvernement par l'honorable juge-en-chef *Wood*, commissaire, en vertu des dispositions de l'acte 38 *Vic.*, ch. 53, tel qu'amendé par l'acte 41 *Vic.*, ch. 14.

Interpellation par l'honorable M. Carrall :

2<sup>2</sup> " Le gouvernement a-t-il l'intention de nommer cette année un inspecteur de télégraphe pour la province de la *Colombia-Britannique* ?

Pour Lundi, 7 Avril, 1879.

Par l'honorable M. Ryan :

3<sup>31</sup> Mars — Le gouvernement a-t-il pris ou se propose-t-il de prendre en considération la question d'encourager par une subvention ou autrement l'établissement d'une ligne de vapeurs entre le *Canada* et un ou plusieurs ports des *Antilles*, du *Brésil* ou de quelqu'autre partie de l'*Amérique du Sud* ? Si tel est le cas, de quels ports fera-t-on choix ; quel nombre et quelle classe de bâtiments emploiera-t-on pour ce service ?

Quelle subvention ou quelle espèce d'encouragement accordera le gouvernement du *Canada* ? Quelle aide les gouvernements des pays qui participeront aux avantages d'un tel service, seraient-ils disposés à fournir à cette entreprise ?

1879.

Interpellation par l'honorable M. Girard :

- 4 | 3 Avril — Le gouvernement actuel a-t-il adopté une détermination finale et définitive relativement au tracé de la ligne du chemin de fer canadien du *Pacifique* à partir de *Kéwatin* en allant vers l'ouest ?

Par l'honorable M. Macfarlane :

- 5 | 3 “ Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les noms et les bureaux de tous les maîtres de poste ayant des contrats avec le Maître-Général des Postes pour l'exécution de quelque service de transport de malles, ainsi que les dates et la nature de leurs contrats, et les sommes respectivement payées pour le service exécuté.

Par l'honorable M. Reesor :

- 6 | 3 “ Que le greffier soit autorisé à payer au témoin *James Keith Gordon*, son temps et les frais nécessaires de voyage dûment faits par lui en venant comparaître devant cette Chambre conformément à son ordre.

### Pour Mardi, 8 Avril, 1879.

Par l'honorable M. Read :

- 7 | 3 “ Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables de années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement de la *Baie Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

## ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 4 Avril, 1879.

1879.

- 1 3 Avril — *Troisième lecture* (Bill 11) portant augmentation du capital de la compagnie du pont International.—(Hon. M. Ferrier.)
- 2 3 “ *Troisième lecture* (Bill 20)—Amendement à l’acte d’incorporation de la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal et Champlain*.—(Hon. M. Ferrier.)
- 3 3 “ *Prise en considération* du (Bill D) concernant la compagnie de prêt et de placement d’*Ottawa*, tel qu’amendé par le comité spécial des banques et du commerce.—(Hon. M. Vidal.)
- 4 3 “ *Reprise du débat ajourné* sur le sujet présenté par l’honorable M. *Macpherson*, dans les termes suivants :  
Qu’il appellera l’attention sur l’augmentation des dépenses annuelles des départements du service public, et qu’il demandera si le gouvernement a mis à l’étude quelque projet en vue de réaliser d’importantes économies.—(Hon. M. *McLelan* (*Londonderry*.)

No. 31.

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

*Jeudi, 3 Avril, 1879.*

**PROCES-VERBAUX**

DES

**SÉANCES DU SÉNAT**

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET Cie.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

### Vendredi, 4 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sked,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chupais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chnic,</i>			

PRIÈRES :

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son neuvième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

4 avril, 1879.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit comme son neuvième rapport :

Votre comité a examiné la pétition d'*Eliza Maria Campbell*, de la ville de *Whitby*, dans la province d'*Ontario*, demandant qu'il soit passé un bill semblable à celui adopté par le Sénat en 1877 pour pourvoir à sa séparation de corps et de biens d'avec son mari, *Robert Campbell*, et a constaté que les prescriptions de la soixante et douzième règle de cette Chambre ont été observées.

G. W. ALLAN,  
*Président.*

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dixième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

4 avril, 1879.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De *Thomas Scott* et autres, de *Napanee*, province d'*Ontario*, demandant qu'il soit passé un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Napanee*, *Tamworth* et *Québec*, et pour d'autres fins ;

De l'honorable *Alexandre Chauveau*, solliciteur-général de la province de *Québec*, demandant qu'il soit passé un acte pour revêtir le gouvernement de la province de *Québec* de tous les droits et pouvoirs possédés par la compagnie du chemin de fer *Montréal-Ottawa-Occidental*, relativement à la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière *Ottawa*, à ou près de la cité d'*Ottawa* ;

D'*Aurèle Decelles*, président, et *E. Lécuyer*, secrétaire de la société permanente de construction du district d'*Iberville*, demandant qu'il soit passé un acte qui lui conserve les pouvoirs à elle accordés par la législature de la province de *Québec*, et qui lui permette en même temps de faire des opérations avec un capital réalisé de cinquante mille piastres.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *D. B. Chisholm* et autres, de la cité de *Toronto*, directeurs provisoires de la compagnie d'assurance *Union du Canada*, demandant un acte pour faire revivre les actes 39 *Vic.*, chap. 54, et 40 *Vic.*, chap. 75, et tous les droits et privilèges qu'ils accordent, et pour étendre le temps mentionné dans la vingt-neuvième section de l'acte mentionné en premier lieu à deux ans à partir du temps actuel, et pour changer le nom de la compagnie en celui de "Compagnie d'assurance du *Canada* dite "la Couronne," et a constaté que l'avis local a été insuffisant.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,  
*Président.*

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'imprimerie de la *Gazette*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été  
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer *Welland* à convertir ses bons-débetures six pour cent en actions-débetures cinq pour cent, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été  
Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de *Kingston* à *Pembroke*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et  
Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 22, retranchez " primitif."

Page 1, ligne 28, après " constitueront " insérez : " sauf pour ce qui est autrement prescrit par la quatrième section du présent acte."

Page 2, ligne 1, après " étant " insérez : " sauf la réserve ci-dessus."

Page 2, ligne 41, après " privilégiés " insérez : " et les bons ou débetures mentionnés dans la quatrième section du présent acte."

*Dans le préambule du bill.*

Page 1, ligne 3, retranchez depuis " que " jusqu'à " tel " dans la quatrième ligne, et insérez : " l'acte passé en la 34e année du règne de Sa Majesté, chapitre 49 pour incorporer cette compagnie soit amendé."

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé :

Que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au bill pour faire droit à *Eliza Maria Campbell*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Alors l'honorable M. *Reesor* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Eliza Maria Campbell*."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Flint* a proposé :

Que le dit bill soit lu pour la seconde fois, vendredi, le dix-huitième jour d'avril courant, et qu'avis en soit affiché aux portes de cette Chambre, que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que la dite *Eliza Maria Campbell* soit entendue par son conseil à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et qu'il soit signifié copie du dit bill à *Robert Campbell*, et qu'avis soit donné à celui-ci de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendu par conseil pour faire valoir les raisons qu'il peut avoir à donner contre le dit bill.

Que la dite *Eliza Maria Campbell* comparaisse devant cette Chambre le dix-huitième jour d'avril courant, afin d'être interrogé, lors de la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, relativement à la désertion et à la cruauté de *Robert Campbell* et les autres causes mentionnées dans le dit bill.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *DeBoucherville*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de toutes les causes rapportées au gouvernement par l'honorable juge-en-chef *Wood*, commissaire, en vertu des dispositions de l'acte 38 *Vic.*, ch. 53, tel qu'amendé par l'acte 41 *Vic.*, ch. 14.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du pont International," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte 41 *Vic.*, chap. 29, intitulé : ' Acte pour faire revivre et amender l'acte qui incorpore la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et *Champlain*,'" a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ces bills sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de prêt et de placement d'*Ottawa*," tel qu'il est proposé de l'amender par le comité des banques et du commerce.

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Muirhead*, il a été

Ordonné, que le titre du bill soit amendé en y ajoutant les mots : " et pour changer son nom en celui de compagnie de prêt de *Manitoba* et du *Nord-Ouest* (à responsabilité limitée).

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Muirhead*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur le sujet présenté par l'honorable M. *Macpherson*, dans les termes suivants :

Qu'il appellera l'attention sur l'augmentation des dépenses annuelles des départements du service public, et qu'il demandera si le gouvernement a mis à l'étude quelque projet en vue de réaliser d'importantes économies.

Après débats,

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'honorable M. Hamilton (Kingston), du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant les sociétés de construction faisant des opérations dans la province d'Ontario," a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne dernière, et page 2, ligne première, retranchez les mots : " toute province du Canada " et insérez : " la province de Manitoba ou dans les territoires du Nord-Ouest, ou dans toute province qui pourra être formée à même ces territoires."

Page 2, ligne 7, après " plus " insérez : " mais la présente section ne préjudiciera point aux actions ou poursuites actuellement pendantes," et insérez les clauses A B C.

#### Clause A.

"Si l'intérêt possédé par une ou plusieurs personnes, soit dans une ou plusieurs actions du capital de la dite compagnie, soit dans quelque bon, débenture ou obligation de toute telle société, non-payable au porteur, a été ou vient à être transmis par le décès, la banqueroute ou l'insolvabilité de la personne ayant un tel intérêt, ou par son mariage, si cette personne est une femme, ou de tout autre manière légale, sauf par transfert opéré sur les livres de la société,—les directeurs ne seront tenus ni de permettre inscription de transfert en suite de cette transmission sur les livres de la société, ni de reconnaître autrement cette même transmission, avant qu'une déclaration écrite, authentiquée suivant les formes prescrites par eux, énonçant la nature de la transmission, et faite et signée par la personne ou les personnes prétendant droit en vertu de cette transmission, ainsi que par le précédent propriétaire des actions, s'il est vivant et s'il a le pouvoir de la faire, ait été déposée entre les mains du gérant de la société et admise par les directeurs; et si la déclaration paraissant ainsi faite et signée porte en outre l'avoir été devant un notaire public, un juge de cour d'archives, ou un maire de cité, ville, bourg ou autre lieu, ou devant un consul ou vice-consul anglais ou autre représentant accrédité du gouvernement anglais en pays étranger, les directeurs pourront, en l'absence d'avis actuel et direct de toute réclamation contraire, donner entière créance à cette déclaration; et à moins que le prétendant droit au transfert ne leur paraisse pas offrir une satisfaisante garantie, ils permettront l'inscription sur les livres de la société du nom de la personne prétendant ce droit en vertu de la transmission sus-mentionnée."

#### Clause B.

" Si cette transmission s'est opérée ou vient à s'opérer en vertu d'un acte ou instrument testamentaire, ou par suite de décès *ab intestat*,—l'acte probatif du testament, les lettres d'administration, l'acte de curatelle, ou le testament dit testamentaire, le testament datif *expede*, ou tout autre document judiciaire ou officiel portant attribution, soit du titre de jouissance ou de fidéicommis, soit de l'administration ou surveillance des biens meubles du décédé, par une cour compétente du Canada, de la Grande-Bretagne, de l'Irlande ou autre partie des domaines de Sa Majesté, ou d'un pays étranger,—ou une copie authentiquée ou un extrait officiel d'un tel document, seront présentés, en même temps que la déclaration susmentionnée, au gérant et déposés entre ces mains; et les directeurs, seront suffisamment fondés et autorisés par le fait de cette production et dépôt à payer le montant ou la valeur de tout dividende, coupon, bon, débenture, obligation ou action, ou à opérer ou permettre le transfert de tout bon, débenture, obligation ou action, en vertu ou en conformité de l'acte probatif, des lettres d'administration ou autre document ci-dessus énoncé."

*Clause C.*

“Toutes les fois que, dans les cas prévus par la clause précédente et autres cas, les directeurs auront raisonnable cause de douter de la légalité de la réclamation d'une personne prétendant droit aux actions, bons, débentures, obligations, dividendes, coupons ou à leurs produits, la société pourra présenter requête à une cour supérieure de loi, ou, dans la province d'*Ontario*, à la cour de chancellerie, en laquelle requête elle énoncera ses doutes et priera qu'il soit rendu ordonnance ou jugement adjugeant et attribuant ces actions, bons, débentures, obligations, dividendes, coupons ou produits à la personne ou aux personnes y ayant légalement droit; la cour aura le pouvoir d'arrêter toute action, poursuite ou procédure formée contre la société, ses directeurs ou officiers pour l'objet en litige, jusqu'à ce qu'elle ait statué sur cette requête; et la société, ses directeurs et officiers en obéissant à l'ordonnance ou jugement rendu par la cour seront indemmes et à l'abri de toutes actions, poursuites et demandes relativement aux matières dont il aura été question dans ladite requête et les procédures subséquentes. Toutefois, si la cour trouve que les directeurs avaient raisonnable cause de doute, les dépenses et frais faits par la société à l'occasion et par suite de cette requête et de ces procédures, formeront une créance privilégiée sur les actions, bons, débentures, obligations, dividendes, coupons ou produits, et seront remboursés à la dite société avant qu'elle soit obligée d'opérer le transfert ou d'y consentir, ou de payer ces actions, bons, débentures, obligations, dividendes, coupons ou produits à la personne ou aux personnes reconnues y avoir droit.”

Les dits amendements étant lus de nouveau, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochain, et qu'en attendant le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des membres.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

Luudi, 7 Avril, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---



---

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 7 Avril, 1879.

1879.

Par l'honorable M. Ryan :

1 31 Mars — Le gouvernement a-t-il pris ou se propose-t-il de prendre en considération la question d'encourager par une subvention ou autrement l'établissement d'une ligne de vapeurs entre le *Canada* et un ou plusieurs ports des *Antilles*, du *Brésil* ou de quelqu'autre partie de l'*Amérique du Sud* ? Si tel est le cas, de quels ports fera-t-on choix ; quel nombre et quelle classe de bâtiments emploiera-t-on pour ce service ?

Quelle subvention ou quelle espèce d'encouragement accordera le gouvernement du *Canada* ? Quelle aide les gouvernements des pays qui participeront aux avantages d'un tel service, seraient-ils disposés à fournir à cette entreprise ?

Interpellation par l'honorable M. Girard :

2 3 Avril — Le gouvernement actuel a-t-il adopté une détermination finale et définitive relativement au tracé de la ligne du chemin de fer canadien du *Pacifique* à partir de *Kéwatin* en allant vers l'ouest ?

Par l'honorable M. Macfarlane :

3 3 “ Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les noms et les bureaux de tous les maîtres de poste ayant des contrats avec le Maître-Général des Postes pour l'exécution de quelque service de transport de malles, ainsi que les dates et la nature de leurs contrats, et les sommes respectivement payées pour le service exécuté.

1879.

Par l'honorable M. *Reesor* :

- 4 3 Avril — Que le greffier soit autorisé à payer au témoin *James Keith Gordon*, son temps et les frais nécessaires de voyage dûment faits par lui en venant comparaître devant cette Chambre conformément à son ordre.

Par l'honorable M. *Bellerose* :

- 5 4 “ Qu'il soit nommé un comité spécial, chargé d'étudier et d'indiquer à cette honorable Chambre par un rapport les meilleurs moyens à prendre pour exercer une surveillance nécessaire sur la législation privée, afin de constater si certains bills privés qui se présentent à cette Chambre tombent dans les catégories de sujets exclusivement attribuées à l'autorité législative du Parlement du Canada par la quatre-vingt-onzième section de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ; et que ce comité se compose des honorables messieurs *Campbell, Penny, Dickey, Trudel, Miller, Haviland* et du proposant.

### Pour Mardi, 8 Avril, 1879.

Par l'honorable M. *Read* :

- 6 3 “ Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement de la baie *Georgienne*, et le payement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

Par l'honorable M. *Campbell* :

- 7 4 “ Que l'orsque cette Chambre s'ajournera demain, elle soit ajournée au mercredi, 16 du courant, à 3 heures de l'après-midi.

## ORDRES DU JOUR.

Lundi, 7 Avril, 1879.

1879.

- |   |     |       |   |   |
|---|-----|-------|---|---|
| 1 | 4   | Avril | — | <i>Troisième lecture</i> (Bill 23)—Incorporation de la compagnie d'impression de la <i>Gazette</i> .—(Hon. M. <i>Ferrier</i> .)   |
| 2 | 4   | “     |   | <i>Troisième lecture</i> (Bill 12)—Conversion des bons de la compagnie du chemin de fer de <i>Welland</i> .—(Hon. M. <i>Benson</i> .)   |
| 3 | 1er | “     |   | <i>Deuxième lecture</i> (Bill 40)—Chemin de fer de <i>Napanee, Tamworth et Québec</i> .—(Hon. M. <i>Seymour</i> .)  |
| 4 | 3   | “     |   | <i>Prise en considération</i> du (Bill H) concernant le jour anniversaire de la Confédération, tel qu'amendé par le comité général.—(Hon. M. <i>Carrall</i> .)  |
| 5 | 4   | “     |   | <i>Prise en considération</i> du (Bill 24)—Amendement de l'acte du chemin de fer de <i>Kingston et Pembroke</i> , tel qu'amendé par le comité des chemins de fer, des télégraphes et des ports.—(Hon. M. <i>Hamilton (Kingston)</i> .)  |
| 6 | 4   | “     |   | <i>Prise en considération</i> du (Bill E) concernant les sociétés de construction d' <i>Ontario</i> , tel qu'amendé par le comité spécial des banques et du commerce.—(Hon. M. <i>Allan</i> .)  |
| 7 | 4   | “     |   | <i>Reprise du débat ajourné</i> sur le sujet présenté par l'honorable M. <i>Macpherson</i> , dans les termes suivants :<br>Qu'il appellera l'attention sur l'augmentation des dépenses annuelles des départements du service public, et qu'il demandera si le gouvernement a mis à l'étude quelque projet en vue de réaliser d'importantes économies.—(Hon. M. <i>Campbell</i> .) |

No. 32.

---

---

1re Session, 4e Parlement, 42<sup>e</sup> Vict., 1879.

---

---

*Vendredi, 4 Avril, 1879.*

---

# PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

---

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIA.

1879

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 7 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland.</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chinic,</i>			

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De *W. T. Rose* et autres, et de *F. M. Murchie* et autres, de la ville de *St. Stephen*, et du comté de *Charlotte*,—et de la corporation de la ville de *St. Stephen*, dans le comté de *Charlotte*, province du *Nouveau-Brunswick*; demandant qu'il ne soit pas passé d'acte autorisant la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière *Ste. Croix*.

L'honorable *M. Macfarlane*, secondé par l'honorable *M. Kaulbach*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les noms et les bureaux de tous les maîtres de poste ayant des contrats avec le maître-général des Postes pour l'exécution de quelque service de transport de malles, ainsi que les dates et la nature de leurs contrats, et les sommes respectivement payées pour le service exécuté.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable *M. Bellerose*, secondé par l'honorable *M. Armand*, a proposé :

Qu'il soit nommé un comité spécial, chargé d'étudier et d'indiquer à cette honorable Chambre par un rapport les meilleurs moyens à prendre pour exercer une surveillance nécessaire sur la législation privée, afin de constater si certains bills privés qui se présentent à cette Chambre tombent dans les catégories de sujets exclusivement attribués à l'autorité législative du Parlement du *Canada* par la quatre-vingt-onzième section de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*; et que ce comité se compose des honorables messieurs *Allan*, *Armand*, *Campbell*, *Ferrier*, *Dickey*, *Trudel*, *Miller*, *Haviland* et du proposant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'imprimerie la *Gazette*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer *Welland* à convertir ses bons-débitures six pour cent en actions-débitures cinq pour cent, et pour d'autres fins," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ces bills sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de *Napanee*, *Tamworth* et de *Québec*,"

L'honorable *M. Vidal*, secondé par l'honorable *M. Muirhead*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit envoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre la Chambre a procédé à la prise en considération du bill intitulé : "Acte pour faire du premier jour de juillet un jour de fête publique sous le nom de 'jour anniversaire de la Confédération,'" tel qu'amendé dans le comité général.

Et les amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre la Chambre a procédé à la prise en considération des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de *Kingston* à *Pembroke*."

Et les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit :

Page 1, ligne 10, retranchez depuis " autorisée " jusqu'à " à " dans la 12<sup>e</sup> ligne.

Page 1, ligne 22, après " compagnie " insérez : " pourvu que l'autorisation et le pouvoir accordés par la présente section ne soient exercés qu'après que la ligne principale du dit chemin de fer, qui doit se relier au chemin de fer du *Canada Central*, aura été construite."

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du bill intitulé : " Acte concernant les sociétés de construction faisant des opérations dans la province d'*Ontario*," tel que le comité des banques et du commerce propose de l'amender,

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la " Compagnie d'assurance des cultivateurs et des bâtisses isolées du *Canada*, contre le feu," et d'en changer le nom pour celui de " Compagnie d'assurance du *Canada* contre le feu, dite la Souveraine," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte portant incorporation de la compagnie de placement et d'agence de *Londres* et du *Canada* (à responsabilité limitée), et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 29, retranchez depuis " écrite " jusqu'à énonçant," dans la ligne 30.

Page 2, ligne 28, retranchez depuis " que " jusqu'à " les " dans la ligne 29.

Sur motion de l'honorable M. *Benson*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient agréés.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dernier bill mentionné sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'association d'assurance sur la vie dite de la Confédération," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie d'assurance du *Canada*, sur la vie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la banque consolidée du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable *Ferrier*,

La Chambre s'est ajournée.

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Mardi, 8 Avril, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Mardi, 8 Avril, 1879.

1879.

Par l'honorable M. *Read* :

- 1 | 3 Avril — Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement de la *baie Georgienne*, et le payement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

Par l'honorable M. *Campbell* :

- 2 | 4 “ Que lorsque cette Chambre s'ajournera demain, elle soit ajournée au mercredi, 16 du courant, à 3 heures de l'après midi.

Pour Mercredi, 9 Avril, 1879.

1879. Par l'honorable M. *Christie* :

- 3 7 Avril — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie :
10. Du memorandum présenté au conseil par le ministre qui a recommandé la révocation de Son Honneur *L. Letellier de St. Just*, lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.
  20. La minute soumise par le conseil à la signature de Son Excellence le Gouverneur-Général.
  30. La réponse de Son Excellence par laquelle Elle fait connaître les raisons qui l'ont portée à renvoyer la question à Sa Majesté.
  40. La minute du conseil énonçant les raisons pour lesquelles les ministres ont donné leur assentiment à ce renvoi.
  50. La minute du conseil ou les instructions relatives à la mission de l'honorable M. *Langevin* en *Angleterre*.

Par l'honorable M. *Power* :

- 4 7 " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport et du plan relatifs à l'exploration faite en 1871 par M. *Murdoch*, ingénieur civil, d'une ligne de chemin de fer devant partir du *Saut Ste. Marie* et se diriger vers l'est.

Interpellation par l'honorable M. *Girard* :

- 5 7 " Le gouvernement actuel a-t-il adopté une détermination finale et définitive relativement au tracé de la ligne du chemin de fer canadien du *Pacifique* à partir de *Kewatin* en allant vers l'ouest ?

Par l'honorable M. *Reesor* :

- 6 7 " Que le greffier soit autorisé à payer au témoin *James Keith Gordon*, ses frais nécessaires de voyage dûment faits par lui en venant comparaître devant cette Chambre conformément à son ordre.

---

## ORDRES DU JOUR.

Mardi, 8 Avril, 1879.

1879.

- 1 3 Avril — *Deuxième lecture* (Bill J)—Amendement de l'acte de tempérance, 1878, en ce qui concerne le *Manitoba*.—(Hon. M. Girard.)
  - 2 7 “ *Prise en considération* du (Bill E) concernant les sociétés de construction d'*Ontario*, tel qu'amendé par le comité spécial des banques et du commerce.—(Hon. M. Allan.)
  - 3 “ “ *Deuxième lecture* (Bill 52) relatif à la banque consolidée du *Canada*.—(Hon. M. Ferrier.)
-

No. 33.

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Lundi, 7 Avril, 1879.

---

**PROCES-VERBAUX**

DES

SÉANCES DU SÉNAT

---

 OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET OIL.

 1879
 

---

---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---

Mardi, 8 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chinic,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>			

PRIÈRES :

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Terrebonne*, pendant l'année 1878.

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No. 13.*)

L'honorable M. *Macpherson*, du comité spécial chargé de s'enquérir de toutes matières relatives à l'exploration, au tracé et à la construction du chemin de fer canadien et du télégraphe du *Pacifique*, à l'ouest du lac *Supérieur*, a présenté son premier rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
Mardi, 8 avril, 1879.

Le comité spécial chargé de s'enquérir de toutes matières relatives à l'exploration, au tracé et à la construction du chemin de fer canadien et du télégraphe du *Pacifique*, à l'ouest du lac *Supérieur*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et dossiers, de prendre des témoignages sous serment et de faire rapport à cette Chambre de temps à autre, a l'honneur de présenter son premier rapport :

Votre comité recommande l'impression, pour l'usage des membres de cette Chambre, des témoignages qui seront pris de temps à autre.

Le tout respectueusement soumis.

D. MACPHERSON,  
*Président.*

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, a proposé :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera demain, elle soit ajournée au mercredi, 16 du courant, à 8 heures du soir.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été *résolue* dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte connu sous le nom de l'acte de tempérance du *Canada*, 1878, en tant qu'il peut s'appliquer à la province de *Manitoba*,"

L'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *DeBoucherville*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été *résolue* dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a procédé à la prise en considération du bill intitulé : "Acte concernant les sociétés de construction faisant des opérations dans la province d'*Ontario*," tel que le comité des banques et du commerce propose de l'amender.

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

L'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. *Hope*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, a proposé en amendement :

Page 1, ligne 1, retranchez depuis "que" jusqu'à "toute," dans la 39e ligne, et insérez :

“ Il importe d'amender l'acte passé en l'an quarantième du règne de Sa Majesté, chapitre quarante-neuf;

“ A ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du *Canada*, décrète ce qui suit :

“ 1. La section deux de l'acte sus-mentionné passé en l'an quarantième du règne de Sa Majesté, chapitre quarante-neuf, est par le présent abrogée et remplacée par la suivante :

“ 2. Le montant des fonds déposés entre les mains de toute telle société, joint au montant des débentures émises par elle et restant impayées, pourra éгалer, mais ne devra à aucune époque excéder le double du montant de ses actions capitalisées, fixes et permanentes, intactes et non susceptibles d'être retirées; pourvu que le montant des fonds possédés en dépôt par toute telle société n'excède point celui de son capital versé et intact, et que le dit montant des fonds déposés entre les mains de toute telle société, joint au montant des débentures émises par elle et restant impayées ne puisse, à aucune époque, excéder le montant de la valeur au comptant des mortgages alors possédés par elle, et que le montant collectif dû aux déposants et aux porteurs de débentures, joint au capital versé des actionnaires, ne puisse, à aucune époque, excéder le montant de la dite valeur au comptant des mortgages et des autres garanties statutaires de la société; et pourvu que dans l'évaluation des engagements de toute telle société envers le public, la somme totale des deniers dans sa caisse ou en dépôt à son crédit dans toute banque incorporée, soit déduite du montant des dits engagements; et que dans l'évaluation de ses actions capitalisées, fixes et permanentes et intactes, tous prêts et avances faits par elle à ses actionnaires sur la garantie de leurs actions, soient déduits du montant des dites actions; pourvu toutefois que dans le cas où une telle société voudrait se prévaloir des dispositions du présent acte pour étendre son pouvoir d'emprunter sur débentures, rien dans le présent acte ne soit sensé porter en quoi que ce soit, atteinte ou préjudice au droit des porteurs de débentures émises par la dite société avant la passation du présent acte.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été *résolue* dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été *résolue* dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte concernant la banque consolidée du *Canada*,”

L'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été *résolue* dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle de l'*Amérique du Nord* sur la vie,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* et du *Nord-Ouest*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.  
 Sur motion de l'honorable M. *DeBoucherville*, secondé par l'honorable M. *Girard*,  
 il a été  
*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,  
 La Chambre s'est ajournée.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Mercredi, 9 Avril, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Mercredi, 9 Avril, 1879.

1879.

Par l'honorable M. *Christie* :

- 1 7 Avril — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie :
- 1o. Du memorandum présenté au conseil par le ministre qui a recommandé la révocation de Son Honneur *L. Letellier de St. Just*, lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.
  - 2o. De la minute soumise par le conseil à la signature de Son Excellence le Gouverneur-Général.
  - 3o. De la réponse de Son Excellence par laquelle Elle fait connaître les raisons qui l'ont portée à renvoyer la question à Sa Majesté.
  - 4o. De la minute du conseil énonçant les raisons pour lesquelles les ministres ont donné leur assentiment à ce renvoi.
  - 5o. De la minute du conseil ou des instructions relatives à la mission de l'honorable M. *Langevin* en *Angleterre*.

1879. Par l'honorable M. *Power* :

- 2 7 Avril — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport et du plan relatifs à l'exploration faite en 1871 par M. *Murdoch*, ingénieur civil, d'une ligne de chemin de fer devant partir du *Saut Ste. Marie* et se diriger vers l'est.

Par l'honorable M. *Reesor* :

- 3 7 " Que le greffier soit autorisé à payer au témoin *James Keith Gordon*, les frais nécessaires de voyage dûment faits par lui en venant comparaître devant cette Chambre conformément à son ordre.

## ORDRES DU JOUR.

Mercredi, 9 Avril, 1879.

1879.

- 1 7 Avril — *Deuxième lecture* (Bill 18)—Compagnie d'assurance sur la vie dite "Souveraine."—(Hon. M. *McMaster*.)
- 2 7 " *Deuxième lecture* (Bill 53)—Compagnie d'assurance sur la vie dit "Confédération."—(Hon. M. *McMaster*.)
- 3 7 " *Deuxième lecture* (Bill 7)—Compagnie d'assurance sur la vie dite d *Canada*.—(Hon. M. *Macpherson*.)
- 4 8 " *Comité de toute la Chambre* sur Bill J, pour amender l'acte de tempérence en ce qui concerne le *Manitoba*.—(Hon. M. *Girard*.)
- 5 8 " *Dixième lecture* (Bill 41)—Incorporation de la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie de l'*Amérique du Nord*.—(Hon. M. *Scott*.)
- 6 8 " *Deuxième lecture* (Bill 56)—Incorporation de la compagnie de chemin de fer de l'*Atlantique* et du *Nord-Ouest*.—(Hon. M. *DeBouchervil*.)

No. 34.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

*Mardi, 8 Avril, 1879.*

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIA.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Mercrèdi, 9 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore le chemin de fer de jonction d'*Ontario* et du *Pacifique du Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 12, retranchez depuis : "la" jusqu'à "construction" dans la 13e ligne.

Page 1, ligne 16, retranchez : "section immédiatement suivante" et insérez : "vingt-huitième section du dit acte."

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois mercredi, le 16 du courant.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de *Napanee*, *Tamworth* et de *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 9, après "et" insérez : "aussi."

Page 2, ligne 10, après "fer" insérez : "dans une direction sud."

Page 2, ligne 23, retranchez : "quatre pieds huit pouces et demi" et insérez : "pas moins de trois pieds."

Page 3, ligne 35, retranchez depuis : "*Napanee*" jusqu'à "une" dans la 36e ligne.

Page 4, ligne 5, retranchez depuis : "*Napanee*" jusqu'à "Des" dans la 7e ligne.

Page 4, ligne 37, retranchez depuis "pendant" jusqu'à "de" où ce mot se rencontre la seconde fois dans la 38e ligne, et insérez : "la construction du chemin de fer sur le territoire de la municipalité, mais non après."

Page 5, ligne 1, après "pourront" insérez : "de temps à autre."

Page 5, ligne 3, retranchez : "au besoin."

Page 5, ligne 5, après "ferrée" insérez : "alors achevé ou en construction, qui seront"

Page 6, ligne 19, après "accès" insérez : "aux fins susdites."

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Seymour*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, mercredi, le 16 du courant.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 4 mars 1879, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie de toute correspondance au sujet du transfert du bureau du chemin de fer, de *Victoria* à *New Westminster*, avec un état de la dépense faite en réparations et installations à l'ancien hôtel du gouvernement, à *New Westminster*, pour l'approprier en bureau du chemin de fer, et aussi toute la correspondance se rattachant à la permission accordée au fournisseur du chemin de fer d'habiter ce bâtiment comme résidence privée.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir documents de la session, No. )

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et  
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
8 avril, 1879.

Le comité conjoint des impressions du Parlement a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son huitième rapport :

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

*Mémoire* de l'honorable *H. L. Langevin*, ministre des Travaux Publics, en date du 4 février, 1870, déclarant que les digues, glissoires, estacades, etc., qui avaient été construites sur une ligne projetée de navigation, suivant la direction de la rivière *Trent*, le lac *Rice*, etc., étaient devenues la propriété du *Canada*, etc.

*Réponse à ordre*,—Donnant les noms de toutes les personnes employées pour le fonctionnement et l'administration de l'ancien canal *Welland*, leur âge, la date de leur nomination, leur salaire, etc. (*Dans les documents de la session seulement.*)

*Réponse à adresse*,—Correspondance, etc., adressée par le gouvernement local de l'*Ile du Prince-Edouard*, ou par celui de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick* au gouvernement fédéral, au sujet de l'affectation des sommes accordées par sentence arbitrale pour droits de pêcheries, etc. (*La partie qui n'a pas encore été imprimée.*)

*Réponse à adresse*,—Indiquant le nombre de jugements rendus par la Cour Suprême et la Cour d'Echiquier du *Canada* ; le nombre d'employés des dites cours, et un état détaillé des dépenses, etc. (*Dans les documents de la session seulement.*)

*Etat* indiquant le nombre de votes enrégistrés pour chaque candidat dans les différents districts électoraux pendant les dernières élections générales, etc.

*Réponse à adresse*,—Correspondance échangée entre le département de la Justice et le gouvernement local du *Nouveau-Brunswick*, concernant le droit revendiqué par la cité et le comté de *St. Jean, N.-B.*, etc., d'envoyer au pénitencier de *St. Jean* les prisonniers condamnés à moins de deux années de détention, etc. (*Le rapport condensé de M. Lash seulement ayant été imprimé.*)

*Etat* tel que déposé sur la table de la Chambre des Communes, donnant l'âge, le nom, etc., de chaque officier et commis permanent dans le département du greffier de la Chambre ; aussi état des commis sessionnels ou surnuméraires, messagers et pages, etc.

*Réponse à adresse*,—Correspondance, etc., concernant la construction d'un havre à *Morpeth*, ou dans les environs, dans le district électoral de *Bothwell, Ontario*, etc. (*Dans les documents de la session seulement.*)

*Copie des ordonnances* rendus par le Lieutenant-Gouverneur et le Conseil des Territoires du *Nord-Ouest*, le 2 août, 1878, etc. (*Dans les documents de la session seulement.*)

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

*Réponse à ordre*,—Correspondance se rapportant à la destitution de *John B. Smith*, député-surintendant de la section sud du canal *Welland*, etc.

*Réponse à ordre*,—Etat indiquant le montant des dommages occasionnés par la rupture au niveau inférieur du canal *Welland* en septembre 1878, le montant requis pour réparer ces dommages, etc.

*Réponse à ordre*, donnant les noms de toutes les personnes qui ont fourni des matériaux pour l'ancien canal *Welland*, depuis le 4 novembre 1873 jusqu'au 10 janvier 1879, etc.

*Réponse à adresse*,—Ordres en Conseil en vertu desquels certains lots de terre situés le long de la rivière *Rouge*, à *Manitoba*, ont été réservés pour des fins de colonisation, etc.

*Réponse à ordre*,—Etat indiquant le nombre de baux accordés par le gouvernement pour abattre du bois sur les terres fédérales, dans la zone réservée pour les colons le long de la rivière *Rouge*, à *Manitoba*, etc.

*Réponse à ordre*,—Correspondance, etc., concernant la destitution ou le remplacement de *Wm. Robertson*, commis des travaux et inspecteur, en vertu du contrat pour la construction du pénitencier à *Dorchester, N.-B.*

*Réponse à ordre*,—Etat, par province, des marchandises dans les entrepôts de douane, à la date du 31 décembre 1878, etc.

*Réponse à adresse*,—Correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada* et celui des *Etats-Unis d'Amérique*, concernant les droits imposés par le gouvernement des *Etats-Unis* sur les boîtes en ferblanc contenant des homards, etc.

*Réponse à ordre*,—Lettres et télégrammes reçus par le ministre des Douanes, en 1878, de certaines personnes résidant dans la *Colombie-Britannique*, au sujet de l'admission dans la dite province de machines servant dans les mines de quartz, etc.

*Réponse à adresse*,—Correspondance échangée entre la dernière administration et l'honorable *Jean Thomas Taschereau*, ci-devant juge de la Cour Suprême, concernant sa mise à la retraite, etc., et la nomination de son fils comme l'un des juges de la Cour Supérieure pour la province de *Québec*, etc.

*Réponse à ordre*,—Correspondance concernant la destitution récente de *Régis Cardinal*, ci-devant employé dans le département du Revenu de l'Intérieur.

*Réponse à adresse* (Sénat),—Correspondance relative à la nomination de *M. Richard Layton* comme préfet du pénitencier de la *Colombie-Britannique*.

*Réponse à ordre*,—Nom, grade et régiment de tous les officiers de la milice active qui ont offert leurs services à l'époque où l'on croyait à une guerre entre la *Grande-Bretagne* et la *Russie*, etc.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,  
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Simpson*, secondé par l'honorable *M. Reesor*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mercredi, le 16 du courant.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de *Kingston* à *Pembroke*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie d'assurance des cultivateurs et des bâtisses isolées du *Canada*, contre le feu," et d'en changer le nom pour celui de "Compagnie d'assurance du *Canada* contre le feu, dite la Souveraine,"

L'honorable *M. McMaster*, secondé par l'honorable *M. Miller*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence,

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'association d'assurance sur la vie, dite de la "Confédération,"

L'honorable *M. McMaster*, secondé par l'honorable *M. Miller*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie d'assurance du *Canada* sur la vie,"

L'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *McLelan*, a proposé :  
Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte de tempérance connu sous le nom de l'acte de tempérance du *Canada*, 1878, en tant qu'il peut s'appliquer à la province du *Manitoba*."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée sans amendement.

La seconde clause a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 19. Retranchez : " à tous les " et insérez : " aux."

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que l'amendement soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu une deuxième fois a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Sutherland*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mercredi, le 16 courant.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle de l'*Amérique du Nord* sur la vie,"

L'honorable M. *Christie*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle, a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* et du *Nord-Ouest*,"

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le 16 courant.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,  
La Chambre s'est ajournée à mercredi, le seize du courant, à huit heures du soir.

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Mercredi, 16 Avril, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Mercredi, 16 Avril, 1879.

1879. Par l'honorable M. *Montgomery* :

- 1 | 9 Avril — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports, mémoires et correspondances reçus par le gouvernement, dans le cours de l'année dernière, relativement au service de communication à vapeur en hiver entre l'*Ile du Prince-Edouard* et la terre ferme.

Pour Jeudi, 17 Avril, 1879.

Par l'honorable M. *Read* :

- 2 | 9 " " Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables de ces années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement de la *baie Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

Par l'honorable M. *Reesor* :

- 3 | 9 " " Que le greffier soit autorisé à payer au témoin *James Keith Gordon*, les frais nécessaires de voyage dûment faits par lui en venant comparaître devant cette Chambre conformément à son ordre.

---

**Pour Vendredi, 18 Avril, 1879.**
1879. Par l'honorable M. *Christie* :

- 4 9 Avril — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie :
10. Du memorandum présenté au conseil par le ministre qui a recommandé la révocation de Son Honneur *L. Letellier de St. Just*, lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.
  20. De la minute soumise par le conseil à la signature de Son Excellence le Gouverneur-Général.
  30. De la réponse de Son Excellence par laquelle Elle fait connaître les raisons qui l'ont portée à renvoyer la question à Sa Majesté.
  40. De la minute du conseil énonçant les raisons pour lesquelles les ministres ont donné leur assentiment à ce renvoi.
  50. De la minute du conseil ou des instructions relatives à la mission de l'honorable M. *Langevin* en *Angleterre*.

Par l'honorable M. *Power* :

- 5 9 " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport et du plan relatifs à l'exploration faite en 1871 par M. *Murdoch*, ingénieur civil, d'une ligne de chemin de fer devant partir du *Saut Ste. Marie* et se diriger vers l'est.

---

**ORDRES DU JOUR.**


---

**Mercredi, 16 Avril, 1879.**

- 1 9 Avril — *Troisième lecture* (Bill 27) pour amender l'acte de la Cie. du chemin de fer de jonction d'*Ontario* et du *Pacifique*, tel qu'amendé.—(Hon. M. *Alexander*.)
- 2 9 " *Prise en considération* des amendements faits par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au (Bill 40) pour incorporer le chemin de fer de *Napanee*, *Tamworth* et *Québec*.—(Hon. M. *Vidal*.)
- 3 9 " *Prise en considération* du huitième rapport du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. *Simpson*.)
- 4 9 " *Troisième lecture* (Bill J) pour amender l'acte de tempérance en ce qui concerne le *Manitoba*.—(Hon. M. *Girard*.)
- 5 9 " *Deuxième lecture* (Bill 56)—Incorporation de la compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* et du *Nord-Ouest*.—(Hon. M. *DeBoucherville*.)

No. 36.

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Mercredi, 9 Avril, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAY, BOGERT ET OUB.

1879

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 16 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Price,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Christie,</i>			

PRIÈRES :

L'honorable Président a présenté à la Chambre un rapport du greffier de la Couronne en Chancellerie énonçant que Son Excellence le Gouverneur-Général avait appelé au Sénat,

*William J. Almon*, écuyer, de *Halifax*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, au lieu de l'honorable *Jeremiah Northrup*, décédé.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Baillargeon*,—Du conseil de la corporation du bureau de commerce de *Québec*.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser la construction d'un pont sur la rivière des *Outaouais*, à l'usage " du chemin de fer de *Québec*, *Montréal*, *Ottawa* et *Occidental*, et pour d'autres fins, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte du bureau des Postes, 1875," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la société géographique de *Québec*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ontario* et du *Pacifique* du *Canada*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte connu sous le nom d'Acte de tempérance du *Canada* de 1878, en autant qu'il peut s'appliquer à la province du *Manitoba*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havanes au bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Napanee*, *Tamworth* et de *Québec*."

Et les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Gasier*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient agréés.

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

---

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le huitième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement.

Et le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* et du *Nord-Ouest*,"

Sur motion de l'honorable M. *DeBoucherville*, secondé par l'honorable M. *Girard*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Ferrier*,

La Chambre s'est ajournée.

---

AVIS DE MOTIONS

Pour Jeudi, 17 Avril, 1873.

---

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 17 Avril, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 17 Avril, 1879.

1879. Par l'honorable M. *Read* :

- 1 | 9 Avril — Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement de la *baie Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

Par l'honorable M. *Reesor* :

- 2 | 9 “ Que le greffier soit autorisé à payer au témoin *James Keith Gordon*, les frais nécessaires de voyage dûment faits par lui en venant comparaître devant cette Chambre conformément à son ordre.

Par l'honorable M. *Montgomery* :

- 3 | 16 “ Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports, mémoires et correspondances reçus par le gouvernement, dans le cours de l'année dernière, relativement au service de communication à vapeur en hiver entre l'*Ile du Prince-Edouard* et la terre ferme.

1879.

Par l'honorable M. *Cornwall* :

4 16 Avril — Lorsque sera appelé la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour faire droit à *Maria Eliza Campbell*,” il proposera en amendement que le dit bill soit renvoyé à l'examen de la Cour Suprême pour qu'elle exprime dans un rapport son avis sur le droit et pouvoir qu'aurait le Parlement du *Canada* de passer une loi de cette nature, et plus particulièrement sur son pouvoir de passer les clauses relatives à la pension alimentaire et à la garde des enfants, et qu'un comité composé des honorables messieurs *Campbell*, *Dickey*, *Reesor*, *Flint* et du proposant soit chargé de rédiger l'ordre de renvoi et de le rapporter à cette Chambre.

Pour Vendredi, 18 Avril, 1879.

Par l'honorable M. *Christie* :

- 5 9 “ Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie :
10. Du memorandum présenté au conseil par le ministre qui a recommandé la révocation de Son Honneur *L. Letellier de St. Just*, lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.
  20. De la minute soumise par le conseil à la signature de Son Excellence le Gouverneur-Général.
  30. De la réponse de Son Excellence par laquelle Elle fait connaître les raisons qui l'ont portée à renvoyer la question à Sa Majesté.
  40. De la minute du conseil énonçant les raisons pour lesquelles les ministres ont donné leur assentiment à ce renvoi.
  50. De la minute du conseil ou des instructions relatives à la mission de l'honorable M. *Langevin* en *Angleterre*.

Par l'honorable M. *Power* :

- 6 9 “ Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport et du plan relatifs à l'exploration faite en 1871 par M. *Murdoch*, ingénieur civil, d'une ligne de chemin de fer devant partir du *Saut Ste. Marie* et se diriger vers l'est.

# ORDRES DU JOUR.

Jeudi, 17 Avril, 1879.

1879.

- 1 16 Avril — *Troisième lecture* (Bill 40) pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Napanee, Tamworth* et *Québec*, tel qu'amendés.—(Hon. M. Vidal.)
- 2 16 " *Deuxième lecture* (Bill 45)—Construction d'un pont sur la rivière *Ottawa* pour l'usage du chemin de fer *Québec-Montréal-Ottawa-Occidental*.—(Hon. M. Penny.)
- 3 16 " *Deuxième lecture* (Bill 56)—Incorporation de la compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* et du *Nord-Ouest*.—(Hon. M. DeBoucherville.)

No. 36.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Mercredi, 16 Avril, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGERS ET CIA.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

### Jeudi, 17 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Odell,</i>	

PRIÈRES :

L'honorable Président a présenté à la Chambre un état des baptêmes, mariages et sépultures du district de *Joliette* pendant l'année 1878.

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

( *Voir documents de la Session, No.*  )

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant la banque consolidée du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Montgomery*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports, mémoires et correspondances reçus par le gouvernement, dans le cours de l'année dernière, relativement au service de communication à vapeur en hiver entre l'*Ile du Prince-Edouard* et la terre ferme.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui ont membres du Conseil Privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de *Napanee, Tamworth et Québec*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser la construction d'un pont sur la rivière des *Outaouais*, à l'usage du chemin de fer de *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*, et pour d'autres fins,"

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* et du *Nord-Ouest*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *DeBoucherville*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 4 avril 1879, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de toutes les causes rapportées au gouvernement par l'honorable juge-en-chef *Wood*, commissaire, en vertu des dispositions de l'acte 38 *Vic.*, ch. 53, tel qu'amendé par l'acte 41 *Vic.*, ch. 14.

*Ordonné*, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( *Voir documents de la Session No.*  )

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,  
La Chambre s'est ajournée.

## AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 18 Avril, 1879.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Vendredi, 18 Avril, 1879.

1879.

Par l'honorable M. *Christie* :

1. 9 Avril — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie :
- 1o. Du memorandum présenté au conseil par le ministre qui a recommandé la révocation de Son Honneur *L. Letellier de St. Just*, lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.
  - 2o. De la minute soumise par le conseil à la signature de Son Excellence le Gouverneur-Général.
  - 3o. De la réponse de Son Excellence par laquelle Elle fait connaître les raisons qui l'ont portée à renvoyer la question à Sa Majesté.
  - 4o. De la minute du conseil énonçant les raisons pour lesquelles les ministres ont donné leur assentiment à ce renvoi.
  - 5o. De la minute du conseil ou des instructions relatives à la mission de l'honorable M. *Langevin en Angleterre*.
  - 6o. De tout ordre en Conseil relatif à l'affaire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur *Letellier de St. Just*.

1879. Par l'honorable M. Power :

- 2 9 Avril — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport et du plan relatifs à l'exploration faite en 1871 par M. *Murdoch*, ingénieur civil, d'une ligne de chemin de fer devant partir du *Saut Ste. Marie* et se diriger vers l'est.

Par l'honorable M. Reesor :

- 3 17 " Que le greffier soit autorisé à payer au témoin *James Keith Gordon*, les frais nécessaires de voyage dûment faits par lui en venant comparaître devant cette Chambre conformément à son ordre.

Par l'honorable M. Cornwall :

- 4 17 " Lorsque sera appelée la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Maria Eliza Campbell*," il proposera en amendement que le dit bill soit renvoyé à l'examen de la Cour Suprême pour qu'elle exprime dans un rapport son avis sur le droit et pouvoir qu'aurait le Parlement du *Canada* de passer une loi de cette nature, et plus particulièrement sur son pouvoir de passer les clauses relatives à la pension alimentaire et à la garde des enfants, et qu'un comité composé des honorables messieurs *Campbell*, *Dickey*, *Reesor*, *Flint* et du proposant soit chargé de rédiger l'ordre de renvoi et de le rapporter à cette Chambre.

### Pour Lundi, 21 Avril, 1879.

Par l'honorable M. Read :

- 5 17 " Quo cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement de la *baie Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

## ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 18 Avril, 1879.

1879.

- 1 4 Avril — *Deuxième lecture* (Bill K) pour faire droit à *Maria Eliza Campbell*.  
Que la pétitionnaire comparaisse à la barre de cette Chambre et  
soit entendue par son conseil.—(Hon. M. *Reesor*.)
- 2 16 “ *Deuxième lecture* (Bill 39) pour amender l'acte des postes, 1875.—  
(Hon. M. *Aikins*.)
- 3 16 “ *Deuxième lecture* (Bill 65)—Incorporation de la Société Géographique  
de Québec.—(Hon. M. *Ryan*.)

ORDRE DU JOUR

Vendredi 18 Avril 1879

1<sup>re</sup> Session, 4<sup>e</sup> Parlement, 42 Vict., 1879.

Jeu*di*, 17 A*vril*, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAOLLEAN, BOGGER ET C<sup>ie</sup>.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Vendredi, 18 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sked,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors l'honorable *William J. Almon* a été introduit, entre les honorables messieurs *Dickey* et *Bourinot*.

L'honorable M. *Almon* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



*Lorne.*

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé *William J. Almon*, de notre province de la Nouvelle-Ecosse, dans notre Puissance du Canada,

SALUT:—

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, dit *William J. Almon*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparassiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada ; TÉMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé cousin et conseiller le très-honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grande croix de notre ordre très distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral du Canada. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du Canada, ce quinzième jour d'avril de l'année de notre Seigneur mil huit cent soixante et dix-neuf et de notre règne la quarante-deuxième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
Canada.

L'honorable M. *Almon* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert Lemoine*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable *William J. Almon*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

Du conseil du bureau de commerce de *Québec* ; demandant que l'autorisation de construire un pont sur le fleuve *St. Laurent* ne soit pas rendue à la compagnie de chemin de fer et de pont du *Côteau* à la ligne provinciale.

L'honorable M. *Bellerose* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à la liquidation des affaires des sociétés de construction dans la province de *Québec*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé :

Que le greffier soit autorisé à payer au témoin *James Keith Gordon*, les frais nécessaires de voyage dûment faits par lui en venant comparaître devant cette Chambre conformément à son ordre.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

#### CONTENTS :

##### Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McClelan (Hopewell),</i>	<i>Wark,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wilmot (Présid.)—29.</i>
<i>Christie,</i>			

#### NON-CONTENTS :

##### Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>McLelan (Lond'erry)</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pozzer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal.—29.</i>
<i>Chapais,</i>			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction d'*Ontario* et du *Pacifique*, du *Canada*," et informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant la police du *Canada*," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé le dit acte sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour venir en aide à *Eliza Maria Campbell*,"

L'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé :  
Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat,

L'honorable M. *Cornwall*, secondé par l'honorable M. *Penny*, a proposé, en amendement,

De retrancher tous les mots après "soit" et d'insérer : "soit renvoyé à l'examen de la Cour Suprême pour qu'elle exprime dans un rapport son avis sur le droit et pouvoir qu'aurait le Parlement du *Canada* de passer une loi de cette nature, et plus particulièrement sur son pouvoir de passer les clauses relatives à la pension alimentaire et à la garde des enfants, et qu'un comité composé des honorables messieurs *Campbell*, *Dickey*, *Reesor*, *Flint* et du proposant, soit chargé de rédiger l'ordre de renvoi et de le rapporter à cette Chambre."

La question de concours étant mise sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit : —

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Power,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan (Hopewell),</i>	<i>Pozer,</i>	<i>Vidal.—22.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>McLelan (Londerry),</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Muirhead,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Seymour.</i>
<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wilmot (Présid.)—30</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois.

L'honorable M. *Reesor* a présenté à la Chambre l'affidavit suivant :

Dans la demande présentée au Parlement par *Eliza Maria Campbell*, épouse de *Robert Campbell*, de la ville de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, marchand,

Je, *Osborne Richardson*, de la ville de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, gentilhomme, jure et dépose que lundi, le quatorzième jour d'avril, mil huit cent soixante et dix-neuf, j'ai signifié personnellement à *Robert Campbell*, de *Whitby*, marchand, époux de la dite *Maria Eliza Campbell*, un exemplaire conforme du bill imprimé ci-annexé, intitulé : "Acte pour faire droit à *Maria Eliza Campbell*," et coté K, maintenant soumis à la considération du Sénat, en remettant et délivrant le dit exemplaire au dit *Robert Campbell*, en la dite ville de *Whitby*.

OSBORNE RICHARDSON.

Assermenté devant moi en la ville de *Whitby*,  
dans le comté d'*Ontario*, ce quatorzième  
jour d'avril A. D., 1879. }

D. ORMISTON,

Commissaire pour prendre des  
affidavits dans le comté d'*Ontario*.

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Dickey*, *Dickson*, *Haythorne*, *Brouse*, *Ferrier*, *Leonard*, *Seymour*, *Macfarlane* et du proposant, que ce comité fasse rapport avec toute la diligence possible, et qu'il ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et dossiers, et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat pour cette affaire aient à comparaître devant le dit comité, et que toutes pièces et dossiers déposés devant cette Chambre relativement au dit bill soient renvoyés au dit comité.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé :

Que l'interrogatoire d'*Eliza Maria Campbell* à la barre du Sénat, tant généralement que sur toute conclusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties, soit suspendu quant à présent, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé de procéder à cet examen.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'Acte du bureau des Postes, 1875,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la société géographique de *Québec*,"

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 21 Avril, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire,

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Lundi, 21 Avril, 1879.

1879.

Par l'honorable M. *Read* :

117 Avril — Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement de la *baie Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

Par l'honorable M. *Power* :

218 “ Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport et du plan relatifs à l'exploration faite en 1871 par M. *Murdoch*, ingénieur civil, d'une ligne de chemin de fer devant partir du *Saut Ste. Marie* et se diriger vers l'est.

Pour Mardi, 22 Avril, 1879.

Interpellation par l'honorable M. *Macpherson* :

318 “ Quelle somme avait été dépensée pour les travaux de l'écluse du *Fort Frances*, à la date du dernier rapport ?  
 Quelle est l'évaluation de la somme nécessaire pour l'achèvement de ces travaux ? Le gouvernement se propose-t-il de les achever ?

1879. Par l'honorable M. *Christie* :

- 4 18 Avril — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie :
- 1o. Du memorandum présenté au conseil par le ministre qui a recommandé la révocation de Son Honneur *L. Letellier de St. Just*, lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.
  - 2o. De la minute soumise par le conseil à la signature de Son Excellence le Gouverneur-Général.
  - 3o. De la réponse de Son Excellence par laquelle Elle fait connaître les raisons qui l'ont portée à renvoyer la question à Sa Majesté.
  - 4o. De la minute du conseil énonçant les raisons pour lesquelles les ministres ont donné leur assentiment à ce renvoi.
  - 5o. De la minute du conseil ou des instructions relatives à la mission de l'honorable M. *Langevin* en *Angleterre*.
  - 6o. De tout ordre en Conseil relatif à l'affaire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur *Letellier de St. Just*.

## ORDRES DU JOUR.

Lundi, 21 Avril, 1879.

1879.

- 1 18 Avril — *Deuxième lecture* (Bill L)—Liquidation des sociétés de construction dans la province de *Québec*.—(Hon. M. *Bellerose*.)
- 2 18 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill 39) pour amender l'acte des postes, 1875.—(Hon. M. *Aikins*.)
- 3 18 “ *Deuxième lecture* (Bill 65)—Incorporation de la Société Géographique de *Québec*.—(Hon. M. *Ryan*.)

No. 38.

1<sup>re</sup> Session, 4<sup>e</sup> Parlement, 42<sup>e</sup> Vict., 1879.

*Vendredi, 18 Avril, 1879.*

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAY, ROGERS ET CIA.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Lundi, 21 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

L'honorable M. *Bellerose*, du comité spécial chargé d'étudier et d'indiquer à cette honorable Chambre par un rapport les meilleurs moyens à prendre pour exercer une surveillance nécessaire sur la législation privée, afin de constater si certains bills privés qui se présentent à cette Chambre tombent dans les catégories de sujets exclusivement attribuées à l'autorité législative du Parlement du *Canada* par la quatre-vingt-onzième section de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu comme suit :

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
Lundi, 21 avril, 1879.

Le comité spécial chargé d'étudier et d'indiquer à cette honorable Chambre par un rapport les meilleurs moyens à prendre pour exercer une surveillance nécessaire sur la législation privée, afin de constater si certains bills privés qui se présentent à cette Chambre tombent dans les catégories de sujets exclusivement attribuées à l'autorité législative du Parlement du *Canada* par la quatre-vingt-onzième section de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, a l'honneur de faire rapport comme suit :

Votre comité croit devoir recommander d'abroger la soixantième règle du Sénat et de la remplacer par la suivante :

“ Après la première lecture, tout bill privé est renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, qui est autorisé à charger un sous-comité de constater et faire connaître dans un rapport si le bill est constitutionnel et si le Parlement fédéral a le pouvoir de statuer sur la matière. Après la deuxième lecture, le bill est renvoyé selon que l'ordonne le Sénat, au comité permanent des bills privés ou à un autre de même nature, qui doit porter son examen et faire rapport sur les détails du bill ; et les pétitions adressées au Sénat pour ou contre le bill sont censées renvoyées à ce même comité.”

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,  
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mercredi prochain.

L'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Girard*, a proposé :

Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement de la baie *Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *McLelan*, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Hope*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport et du plan en profil relatifs à l'exploration faite en 1871 par M. *Murdoch*, ingénieur civil, d'une ligne de chemin de fer devant partir du *Sault Ste. Marie* et se diriger vers l'est.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant l'institution d'*Andrew Mercer*, d'*Ontario*, pour la réforme des femmes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant les charges de Receveur-Général et de ministre des Travaux Publics," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour mieux protéger les animaux contre l'épizootie ou les maladies contagieuses qui les attaquent," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant "La Banque *Jacques-Cartier*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à la liquidation des affaires des sociétés de construction dans la province de *Québec*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte du bureau des postes, 1875."

(*En comité.*)

Le titre est lu et remis.

Le préambule est lu et remis.

Les deux premières clauses sont lues et adoptées.

Il a été proposé d'amender le bill comme suit :

Page 2, ligne 32, après "interroger" insérez la clause A.

*Clause A.*

3. Tout inspecteur en chef, inspecteur des postes ou sous-inspecteur des postes pourra exiger de tout maître de poste, assistant-maître de poste, entrepreneur de transport de malles ou autre personne étant dans l'emploi ou au service, ou ayant

entrepris d'accomplir quelque devoir ou travail pour le compte du département des postes, qu'il prête et signe devant lui un serment, ou fasse et signe une déclaration en la forme suivante, ou en une forme de teneur analogue :

Je (*insérer le nom de la personne et la nature de son emploi dans le département des postes*) promets et jure (*ou déclare, si la personne est de celles qui sont admises à faire une déclaration au lieu de prêter serment dans les causes civiles*) solennellement et sincèrement que je remplirai avec fidélité tous les devoirs exigés de moi par mon emploi au service du département des postes, et que je m'abstiendrai de tout ce qui est défendu par les lois qui établissent et règlent le département des postes du *Canada*. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Ce serment a été prêté et souscrit (*ou cette déclaration a été faite et souscrite*) devant } Signature de la personne assermentée.  
moi ce                    jour de                    187 . }

Signature de l'inspecteur des postes ou autre officier assermentant.

La troisième clause a été lue et agréée.

Le préambule et le titre ont été de nouveau lus et agréés.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et  
L'honorable M. *Dickey* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

*Ordonné*, que le dit amendement soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société " géographique de *Québec*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,  
La Chambre s'est ajournée.

# AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 22 Avril, 1879.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 22 Avril, 1879.

1879. Interpellation par l'honorable M. *Macpherson* :

- 118 Avril — Quelle somme avait été dépensée pour les travaux de l'écluse du *Fort Frances*, à la date du dernier rapport ?  
 Quelle est l'évaluation de la somme nécessaire pour l'achèvement de ces travaux ? Le gouvernement se propose-t-il de les achever ?

Par l'honorable M. *Christie* :

- 218 “ Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie :
10. Du memorandum présenté au conseil par le ministre qui a recommandé la révocation de Son Honneur *L. Letellier de St. Just*, lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.
  20. De la minute soumise par le conseil à la signature de Son Excellence le Gouverneur-Général.
  30. De la réponse de Son Excellence par laquelle Elle fait connaître les raisons qui l'ont portée à renvoyer la question à Sa Majesté.
  40. De la minute du conseil énonçant les raisons pour lesquelles les ministres ont donné leur assentiment à ce renvoi.
  50. De la minute du conseil ou des instructions relatives à la mission de l'honorable M. *Langevin* en *Angleterre*.
  60. De tout ordre en Conseil relatif à l'affaire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur *Letellier de St. Just*.

# ORDRES DU JOUR.

Mardi, 22 Avril, 1879.

1879.

- 1 21 Avril — *Troisième lecture* (Bill 39) pour amender l'acte du bureau des postes, 1875, tel qu'amendé.—(Hon. M. Aikins.)
- 2 17 “ *Deuxième lecture* (Bill 45)—Construction d'un pont sur la rivière Ottawa pour l'usage du chemin de fer Québec-Montréal-Ottawa-Occidental.—(Hon. M. Penny.)
- 3 21 “ *Reprise du débat* ajourné sur la motion de l'honorable M. Read :— Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement de la baie Georgienne, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.—(Hon. M. Macpherson.)

No. 39.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Lundi, 21 Avril, 1879.

## PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, BOGERT ET CO.

1879

---



---

# PROCES-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Mardi, 22 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNJAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sked,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Milner,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. *Cochrane*,—Du très-honorable *Adolphus Lord Aylmer* et autres, volontaires de la rébellion de 1837-38.

Par l'honorable Président,—De *John Sangster*, président de l'association de réciprocité du libre-échange d'Angleterre.

L'honorable M. *Campbell*, receveur-général, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à la Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

*Lorne*.

Le Gouverneur-Général transmet au Sénat la copie ci-jointe d'une dépêche du Secrétaire d'Etat pour les Colonies en réponse à une adresse conjointe à la Reine par le Sénat et la Chambre des Communes, exprimant leur sympathie à Sa Très Gracieuse Majesté à l'occasion du décès de Son Altesse Royale la princesse *Alice*, Grande Duchesse de *Hesse-Darmstadt*.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 21 avril 1879.

(Copie.) }  
Canada. }  
No. 85. }

*Sir M. E. Hicks-Beach* au marquis de *Lorne*.

DOWNING STREET,  
1er avril 1879.

MILORD,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche, No. 55, du 3 mars, transmettant une adresse conjointe à la Reine du Sénat et de la Chambre des Communes du *Canada*, présentant un message de condoléance à Sa Majesté à l'occasion du décès de Son Altesse Royale la princesse *Alice*, Grande Duchesse de *Hesse-Darmstadt*.

J'ai fait mettre cette adresse devant la Reine, à laquelle il a plu de la recevoir très gracieusement, et j'ai ordre de vous prier de transmettre aux Présidents des deux Chambres les remerciements de Sa Majesté pour cette expression de sympathie dans son affliction.

J'ai l'honneur, etc.,  
(Signé,)

M. E. HICKS-BEACH.

Au Gouverneur-Général  
le très-honorable marquis de *Lorne*, K.T., G.C.M.G.,  
etc., etc., etc.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. *Macpherson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte qui incorpore la compagnie "d'assurance du *Canada* sur la vie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Macpherson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été envoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie d'assurance des cultivateurs et des bâties isolées du *Canada* contre le feu," et d'en changer le nom pour celui de "Compagnie d'assurance du *Canada* contre le feu, dite la *Souveraine*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 38, retranchez depuis "actes" jusqu'à "incompatibles," dans la 39e ligne, et insérez : "relatifs à la dite compagnie."

*Dans le préambule du bill :—*

Page 1, ligne 4, retranchez depuis "mentionnés" jusqu'à "devenus," dans la 5e ligne, et insérez : "aux actes relatifs à la dite compagnie."

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

*Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte du bureau des postes, 1875" a été lu, tel qu'amendé, la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour autoriser la construction d'un pont sur la rivière des *Outaouais* à l'usage du chemin de fer de *Québec, Montréal, Ottawa* et *Occidental*, et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Penny*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Read* : — "Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement de la baie *Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique."

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Glazier*, il a été

*Ordonné*, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter un bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de *Napanee, Tamworth* et *Québec*," et informer cette Chambre qu'elle a acquiescée aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour amender et consolider les lois relatives aux droits imposés sur les billets promissaires et les lettres d'échange," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

---

L'honorable M. *Aikins*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général en date du 24 février 1879, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre copie de toute pétition, correspondance, rapport d'ingénieur, arrêté en conseil ou autre document concernant la construction de brise-glaces à exécuter sur le fleuve *St. Laurent*, le long de la concession appelée le *Chenal-du-Moine*, dans la paroisse de *Ste. Anne de Sorel* et faisant partie ci-devant de la paroisse *Saint-Pierre de Sorel*.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir document de la session No. )

Aiors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée.

---

---

# AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 23 Avril, 1879.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Mercredi, 23 Avril, 1879.

1879.

Par l'honorable M. Bellerose :

122 avril — Lorsque l'ordre du jour sera appelé pour la prise en considération des amendements faits par le comité des banques et du commerce au bill envoyé de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la ' compagnie d'assurance des cultivateurs et des bâtisses isolées du Canada contre le feu ' et d'en changer le nom en celui de ' compagnie d'assurance du Canada contre le feu, dite la Souveraine, ' " il proposera que le dit bill, tel qu'amendé, soit renvoyé à un comité de toute la Chambre pour être amendé de nouveau comme suit :

5. Les première, troisième et quatrième sections du présent acte n'entreront en vigueur et n'auront d'effet, et la compagnie n'exercera le commerce général d'assurance, qu'après que la question de mise en liquidation des affaires de la compagnie aura été soumise à l'approbation ou désapprobation des actionnaires de la province d'Ontario et des actionnaires de la province de Québec respectivement, présents en personnes ou représentés par fondés de pouvoir à des assemblées spéciales tenues dans les deux cités de Toronto et de Montréal, après avoir été respectivement convoqués pour cet objet au moyen d'un avis envoyé par la malle à chacun des actionnaires quinze jours au moins immédiatement avant le jour de réunion qui sera indiqué dans l'avis.

60. Nonobstant toute chose au contraire dans la huitième section ou dans toute autre section du dit acte d'incorporation, ou dans les dispositions de tout autre acte, la question de l'adoption des dites sections et de la détermination des actionnaires d'exercer généralement le commerce d'assurance ne sera pas censée avoir été résolue affirmativement, à moins de l'avoir été par une majorité double, c'est-à-dire par une majorité des voix données à chacune de ces assemblées contre la liquidation immédiate des affaires de la compagnie, ou en l'absence d'une telle majorité, à moins qu'une majorité des deux tiers au moins du nombre absolu des voix n'ait été enregistrée contre la question de liquidation. Le président de l'assemblée (lequel sera le président de la compagnie, ou en son absence, le vice-président, pour la province d'Ontario à Toronto, et le vice-président pour la province de Québec à Montréal, ou en leur l'absence, un actionnaire désigné par les actionnaires) aura voix prépondérante au cas de partage égal des votes à cette assemblée. La deuxième section du présent acte s'appliquera à chacune de ces assemblées.

70. L'adoption de la question de mise en liquidation des affaires de la compagnie, aura l'effet de clore et terminer les affaires et opérations de la dite compagnie, qui sera de ce moment en état de liquidation.

1879.

222 Avril — Que Par l'honorable M. Bellerose :  
lors de la prise en considération du rapport du comité chargé de rechercher les meilleurs moyens d'exercer une surveillance sur la législation privée, il proposera que la 60e règle du Sénat soit abrogée et que les sénateurs soient convoqués pour prendre en considération la règle suivante qui sera proposée au lieu et place :

“ Après la première lecture, tout bill privé est renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, pour qu'il constate et fasse connaître dans un rapport si le bill tombe ou ne tombe pas dans les catégories de sujets exclusivement attribuées aux législatures des provinces.

“ Après la deuxième lecture, tout bill privé est renvoyé au comité permanent des bills privés, ou bien à un autre de même nature; et les pétitions présentées au Sénat pour ou contre le bill sont censées renvoyées à ce même comité.”

Pour Mardi, 29 Avril, 1879.

Par l'honorable M. Christie :

322 Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie :

10. Du memorandum présenté au conseil par le ministre qui a recommandé la révocation de Son Honneur L. Letellier de St. Just, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

20. De la minute soumise par le conseil à la signature de Son Excellence le Gouverneur-Général.

30. De la réponse de Son Excellence par laquelle Elle fait connaître les raisons qui l'ont portée à renvoyer la question à Sa Majesté.

40. De la minute du conseil énonçant les raisons pour lesquelles les ministres ont donné leur assentiment à ce renvoi.

50. De la minute du conseil ou des instructions relatives à la mission de l'honorable M. Langevin en Angleterre.

60. De tout ordre en Conseil relatif à l'affaire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Letellier de St. Just.

---

## ORDRES DU JOUR.

---

**Mercredi, 23 Avril, 1879.**

1879.

- 1<sup>21</sup> Avril — *Prise en considération* du rapport du comité spécial sur la législation privée.—(Hon. M. *Bellerose*.)
- 2<sup>21</sup> “ *Deuxième lecture* (Bill 55) relatif aux maladies infectueuses qui attaquent les animaux.—(Hon. M. *Aikins*.)
- 3<sup>21</sup> “ *Deuxième lecture* (Bill 50) relatif à la Banque *Jacques-Cartier*.—(Hon. M. *Trudel*.)
- 4<sup>21</sup> “ *Deuxième lecture* (Bill 76)—Institution de réforme de *Mercer* pour les femmes.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 5<sup>21</sup> “ *Deuxième lecture* (Bill 66) relatif aux charges de Receveux-Général et de ministre des Travaux Publics.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 6<sup>22</sup> “ *Prise en considération* (Bill 18)—Cie. d'assurance contre le feu, dite la *Souveraine*, tel qu'amendé par le comité des banques et du commerce.—(Hon. M. *McMaster*.)
- 7<sup>22</sup> “ *Reprise du débat* ajourné sur la motion de l'honorable M. *Read* :—  
Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement de la *baie Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.—(Hon. M. *Alexander*.)
-

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Mardi, 22 Avril, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAY, ROGER ET CIA.

1879

Albi  
Alex  
Alla  
Alm  
Arch  
Arm  
Bail  
Balle  
Bene  
Bou  
Bour  
Brou  
Bul  
Bure  
Camp  
Cirro  
Chaff  
Clupe

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Mercredi, 23 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>		

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Simpson*,—De *Frederic Chase Capreol*, de la cité de *Toronto*, président de la compagnie du canal à navires de *Huron* et d'*Ontario*.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte concernant certaines terres d'ordonnance et de l'amirauté dans la province de *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour amender et consolider les divers actes relatifs aux terres publiques de la Puissance."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. *Dickey*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à *Eliza Maria Campbell*," a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
23 avril, 1879.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à *Eliza Maria Campbell*, avec instruction d'en faire rapport en usant de toute la diligence convenable, et avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces, et auquel ont été renvoyées toutes les pièces déposées devant cette Chambre relativement au dit bill, a l'honneur de faire rapport comme suit :

Conformément à l'ordre de renvoi du dix-huit du courant et à l'instruction donnée à votre comité le même jour, votre comité a examiné le dit bill et les dites pièces, et a interrogé la pétitionnaire tant généralement que sur la cruauté et l'abandon de *Robert Campbell* et sur les autres causes énoncées au dit bill. Le témoignage de la pétitionnaire a été pris par écrit et est ci-annexé avec toutes les pièces et justifications produites devant votre comité.

Après un examen attentif du dit bill, des pièces et justifications et du témoignage rendu par la pétitionnaire, votre comité a été d'avis que les allégations contenues dans le préambule du dit bill ont été prouvées, et il recommande en conséquence à votre honorable Chambre de passer le dit bill avec les amendements suivants :

Page 3, ligne 37, retranchez "six" et insérez : "cinq."

Page 3, ligne 51, retranchez depuis "enfant" jusqu'à "si" dans la page 4, ligne 14, étant toute la sixième clause.

Page 4, ligne 18, retranchez depuis "paiements" jusqu'à "il" dans la 19e ligne.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,  
*Président.*

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ.

Affaire : Bill pour faire droit à *Eliza Maria Campbell*.

Interrogatoire de la pétitionnaire du bill par et devant le comité spécial auquel ce même bill a été renvoyé. Séances du 21 et du 22 avril 1879.

LUNDI, 21 avril 1879.

*Eliza Maria Campbell*, ayant prêté serment, dépose :

Mon mari a continué depuis la session de 1876 et continue encore à refuser de me recevoir chez lui, ou de contribuer à mon entretien ou à l'entretien de notre enfant que j'ai avec moi et qui se nomme *Francis*, notre plus jeune enfant. A la

manière dont vit mon mari, je le pense en état de contribuer à ma subsistance. Il n'y a eu et il n'y a aucune collusion entre nous deux en vue d'obtenir la passation de ce bill. Les faits énoncés dans ma pétition sont vrais. Par les mots "qu'il refuse de m'entretenir, ainsi que mon enfant," j'entends dire qu'il a refusé de le faire. Il ne m'a rien offert ni pour ma subsistance ni pour celle de l'enfant.

Contre-interrogatoire par M. O'Doharty :

Q. Avez-vous prié votre mari ou l'avez-vous fait prier de contribuer à votre entretien ou à l'entretien de votre enfant?—R. Oui; il y a deux ans environ, je lui en ai fait faire la demande par quelqu'un qui était venu de sa part me porter un message au sujet de l'enfant; mais je n'ai jamais reçu de réponse.

Q. Quel était le message que cette personne vous avait porté de la part de votre mari?—R. Mon mari me faisait demander si je voulais lui remettre l'enfant.

Q. Que répondites-vous?—R. Que je ne le voulais pas.

Q. Quel âge a cet enfant?—R. Il a eu cinq ans en décembre dernier.

Q. C'est un garçon?—R. Oui, qui se nomme *Francis-William*.

Q. Par cette demande de votre mari, aviez-vous compris qu'il était disposé à se charger de la subsistance de l'enfant?—R. Il disait qu'il désirait me l'ôter tout à fait.

Q. Votre mari a-t-il proposé récemment de jeter un voile sur vos différends passés et de vous remettre ensemble?—R. Il m'a proposé de retourner vivre avec lui, mais non d'oublier le passé. Il m'offrait de m'emmener au *Kansas*, où, disait-il, il avait l'idée d'aller se chercher une demeure; mais sa demeure est à *Whitby*.

Q. Avez-vous compris que son désir était de vous emmener au *Kansas* pour y vivre avec lui comme sa femme, et de s'y domicilier?—R. Il désirait, disait-il, que je fisse le voyage avec lui pour nous chercher une demeure: nous visiterions différents lieux et nous nous déciderions ensuite.

Q. N'a-t-il pas dit qu'il pardonnerait les choses passées?—R. Non; je n'ai pas compris cela. Il a dit que lorsque nous aurions vécu ensemble quelque temps, il pourrait peut-être pardonner. J'ai répondu qu'il n'avait rien à me pardonner.

Q. Vous a-t-il expliqué pourquoi il vous proposait d'aller au *Kansas*?—R. Oui, il a dit qu'il ne pouvait me mener chez lui, parce qu'il y serait déshonoré par ma présence.

Q. Votre sentiment était-il que vous pourriez vous fier en son offre?—R. Non, ce n'était pas là mon sentiment.

Q. Pourquoi?—R. A cause de sa conduite passée à mon égard.

Q. Ne vous a-t-il pas dit qu'il voulait s'éloigner à cause de la position délicate où vous vous trouveriez vis-à-vis de vos voisins en demeurant à *Whitby*, et pour épargner plus tard des désagréments à vos enfants?—R. Non.

Q. Vous a-t-il proposé depuis d'aller vivre avec lui?—R. La même proposition qui m'avait déjà été faite—au mois de février dernier, après le commencement de cette session—m'a été renouvelée samedi dernier, mais avec cette différence qu'il n'a plus été question d'aller au *Kansas*. J'irais vivre avec lui à *Whitby*, et je tâcherais d'y être heureuse. Il ne pouvait retirer ses accusations contre moi, et c'était comme une épouse coupable qu'il devait me recevoir.

Q. Combien avez-vous eu d'entrevues avec votre mari avant de venir à *Ottawa*—je veux dire depuis six mois?—R. Trois.

Q. La proposition d'aller au *Kansas* vous a-t-elle été faite le 17 janvier?—R. Plus tard, je pense.

Q. Dans ces entrevues, M. *Campbell* vous a-t-il fait d'autres offres? Veuillez les faire connaître toutes au comité.—R. Il m'a offert de transporter une petite partie de ses propriétés à des fidéi-commissaires pour moi. Ce qu'il voulait leur passer ainsi était un petit bloc de maisons à *Whitby*—trois magasins.

Q. Combien ces maisons lui avaient-elles coûté?—R. Quatre ou cinq mille dollars, il y a déjà six ou sept ans; mais elles n'ont plus tant de valeur aujourd'hui. Elles rapportent de deux à trois cents dollars peut-être, en loyers, par années. Elles ne sont pas situées dans un quartier d'affaires. Il y en a deux d'habitées.

Q. M. *Campbell* n'a-t-il pas offert d'en passer la propriété à des fidéi-commissaires, qui vous feraient jouir du revenu de ces maisons, et vos enfants après vous?—R. J'en aurais en effet reçu le revenu; je ne me rappelle pas qu'il ait été question des enfants.

Q. Ne lui avez-vous pas demandé de vous signer un transport absolu de la propriété?—R. Ou je lui ai dit que s'il voulait me donner les maisons en propre, je les accepterais.

Q. Quelle fut sa réponse?—R. Il refusa.

Q. Vous dit-il pourquoi?—R. Il dit que si j'avais la propriété en mon nom, je pourrais m'enfuir ensuite avec quelque autre homme.

Q. Exprima-t-il quelque crainte de vous voir dissiper ces biens?—R. Je crois que oui.

Q. Toutes ces offres étaient faites, je suppose, en vue d'amener un accommodement?—R. Oui.

Q. Quel aurait été le résultat de la dernière?—R. Si j'avais accepté la propriété, cela eût mis fin à la difficulté.

Q. Est-ce là ce que vous entendiez en disant que vous auriez accepté un transport absolu?—R. Oui.

Q. M. Campbell ne vous a-t-il pas offert samedi de vous reprendre chez lui sans condition?—R. Pardon, à la condition que je retournerais chez lui comme une épouse coupable.

Q. S'est-il servi de cette expression?—R. Il a dit qu'il croyait et croirait toujours fondée l'accusation portée contre moi par son frère.

Q. Le seul point sur lequel vous êtes restés en désaccord n'est-il pas celui-ci : à savoir la condition que vous lui imposiez, avant votre retour auprès de lui, de déclarer qu'il vous croyait innocente?—R. C'était là, en effet, notre désaccord : je prétendais être innocente ; il disait que j'étais coupable.

Q. Ne vous a-t-il pas assurée qu'il vous reprendrait et ne ferait jamais allusion au passé?—Q. Je ne me rappelle aucunement qu'il m'ait dit pareille chose.

MARDI, 22 avril 1879.

La pétition (A) datée du 29 mars 1876, est représentée au témoin, qui la reconnaît pour être celle dont il a été question dans son interrogatoire en chef hier.

Par M. Macdougall :

Q. Lisez cette pétition et dites si les allégations qui y sont exprimées sur ces faits d'abandon et de cruauté de votre mari sont vraies?—R. Elles sont exactes.

Il est donné lecture au témoin de sa déposition (B) du 22 mars 1876, qui se trouve à la page 131 de l'annexe No. 1 du Journal du Sénat ; après quoi le contre-interrogatoire continue.

Q. Réaffirmez-vous la déposition dont il vient de vous être fait lecture sur la conduite de votre mari dans cette nuit du 24 septembre 1873 où il vous a expulsée de votre maison?—R. Oui.

Q. Pourquoi avez-vous dit hier que vous ne pouviez vous fier à votre mari lorsqu'il vous témoignait le désir de vous reprendre?—R. Parce que je ne voulais pas, après sa conduite passée, risquer ma vie en retournant auprès de lui.

Q. Est-ce là la raison ou l'une des raisons qui vous ont portée à refuser sa proposition?—R. Oui.

Q. Votre mari vous disait qu'il ne voulait pas vous mener à *Whitby* parce que le séjour dans cette ville aurait trop de désagréments pour vous deux. N'est-il pas vrai que vous y êtes en relations amicales avec toutes les personnes respectables de la ville—hommes et femmes?—R. Je jouis en effet de l'amitié et de la sympathie de tous les honnêtes gens.

Q. Après les renseignements pris par vous sur le revenu du bloc de maisons dont il a été parlé hier, quel devait être le produit probable des loyers?—R. Environ \$200 ou \$300.

Q. En sus des taxes et frais d'entretien?—R. Non.

Q. Votre mari vous obligeait-il à payer l'assurance, les taxes et les réparations?—R. Oui.

Par l'honorable M. Dickey :

Q. Avez-vous entendu votre mari déclarer hier qu'il évaluait le revenu des maisons dont il offrait de vous transférer la propriété, à la somme de \$500 ?—R. Oui, je l'ai entendu faire cette déclaration.

Par l'honorable M. Macpherson :

Q. Comment vous êtes-vous soutenue jusqu'à présent ?—R. Je n'ai pas de moyens d'existence.

Q. Qui a pourvu à vos besoins ?—R. La bonté de mes parents y a pourvu.

## A L'HONORABLE SÉNAT DU CANADA, ASSEMBLÉ EN PARLEMENT,—

La pétition d'*Eliza Maria Campbell*, femme de *Robert Campbell*, de la ville de *Whitby*, dans le comté d'*Ontario*, province d'*Ontario*, marchand,

### REPRÉSENTE RESPECTUEUSEMENT :

Que votre pétitionnaire a légalement contracté mariage avec le dit *Robert Campbell* par le ministère et dans la maison du père de la pétitionnaire, en la dit ville de *Whitby*, le sixième jour d'avril 1863 ;

Que le 25 août 1873, quatre mois environ avant la naissance du quatrième et dernier enfant issu du dit mariage, le dit *Robert Campbell*, sans aucune suffisante cause, justification ou provocation, l'a perfidement quittée, lui a ôté les trois enfants qu'ils avaient alors, et a depuis vécu et tenu les dits enfants à part d'elle ;

Que le dit *Robert Campbell* a refusé de revenir et n'est pas revenu chez lui pendant qu'elle y est restée ; et que le 24 septembre 1873, en usant de force et de violence et avec l'aide de deux constables, mais sans avoir de mandat, il l'a mise hors de chez lui et depuis a toujours refusé et persiste à refuser de l'y recevoir ou de recevoir leur dernier enfant ;

Qu'il a refusé et persiste à refuser de pourvoir à son entretien et à sa subsistance ainsi qu'à l'entretien et à la subsistance du dit dernier enfant et de leur fournir ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés et son état ;

Qu'il l'a, à plusieurs reprises, ouvertement et publiquement accusée d'adultère, et qu'il s'est vainement efforcé de prouver qu'elle était coupable de ce crime ;

Qu'elle n'est pas coupable d'adultère ;

Qu'il a demandé par pétition au Parlement la dissolution de son mariage, pour le motif par lui allégué qu'elle aurait commis l'adultère, et qu'un bill basé sur cette pétition est actuellement devant le Parlement ;

Qu'il l'a traitée avec cruauté, insultée, bafouée et outragée ;

Qu'il n'y a aucune probabilité de réconciliation entre lui et elle ;

Qu'elle désire obtenir divorce à *mensa et thoro*, ou séparation de table et de lit d'avec le dit *Robert Campbell* ;

Qu'elle est avisée qu'il n'existe en *Ontario* aucune cour qui puisse décréter un divorce de cette nature ;

Qu'elle est sans revenus pour fournir à ses besoins ou à ceux de son ou de ses enfants ;

Que la cour de chancellerie d'*Ontario* l'ayant, par un décret, renvoyée de la demande portée par elle en pension alimentaire, elle est avisée qu'il n'existe pas de moyens qu'elle puisse prendre pour obtenir une révision ou reconsidération judiciaire de cette décision ;

Que votre pétitionnaire désire qu'on lui laisse au moins le soin et la garde de son plus jeune enfant et de sa seule fille, sinon de ses autres enfants.

Pourquoi votre pétitionnaire demande humblement que le dit bill ne soit pas adopté sans des amendements qui en fassent un acte portant séparation entre elle et le dit *Robert Campbell*, tout comme le ferait en *Angleterre* un décret de "séparation judiciaire" prononcé par le tribunal compétent, comme aussi obligeant le dit *Robert Campbell* à lui faire une provision suffisante pour son entretien et l'entretien de ses

enfants auprès d'elle, et remettant au soin et à la garde de la pétitionnaire au moins ses deux plus jeunes enfants; et que tel autre et plus ample recours soit accordé à la pétitionnaire, suivant que votre honorable Chambre le trouvera juste et convenable.

Et votre pétitionnaire ne cessera de prier.

Ottawa, 29 mars 1876.

ELIZA M. CAMPBELL.

J'avais dû quitter ma maison malgré moi, le 24 septembre; M. *Campbell* m'en avait expulsée. Le soir du 24, il se présenta avec deux constables pour me chasser. J'étais couchée; il était près de 9 heures. M. *Campbell* entra dans ma chambre et m'annonça qu'il venait pour me faire sortir de la maison. Je lui déclarai que je n'en sortirais jamais à moins d'y être forcée. Il me dit que c'était là autant de paroles inutiles, et qu'il fallait partir. Il s'approcha du lit sur lequel j'étais couchée et me saisit le bras; je résistai autant j'en eus la force; alors il lâcha mon bras, et je retombai épuisée sur le lit. Il me donna quelque répit, puis recommença; je mis tous mes efforts en usage pour lui résister. Enfin, il dit aux constables de faire leur devoir, et l'un d'eux s'empara de moi. Ils me tirèrent hors du lit, et, contre ma volonté, malgré ma continuelle résistance, ils m'entraînèrent dans l'escalier. Au pied de l'escalier, je me laissai choir sur le sofa. Au bout de quelques instants, mon mari me dit de nouveau qu'il fallait que je sortisse de la maison de gré ou de force, et avec l'aide du constable, il m'emmena dehors jusqu'au bas du perron; là, il me repoussa de la main, et je tombai dans les bras de mon frère. Je fus plusieurs jours malade, au lit, menacée de faire une fausse couche en conséquence du traitement que j'avais subi.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son neuvième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,  
21 avril 1879.

Le comité conjoint des impressions du parlement a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son neuvième rapport :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

*Réponse à ordre*,—Rapport d'ingénieurs ou autres, qui ont été faits depuis le 1er octobre dernier au sujet de la route du chemin de fer du *Pacifique*, ou de la construction d'aucune de ses parties, etc., etc.

*Réponse à adresse*,—Copie de tout ordre en Conseil, passé en juin 1876, localisant la ligne du chemin de fer canadien du *Pacifique* entre la *Baie-du-Tonnerre* et un point près du *Fort George*, dans la *Colombie-Britannique*, etc., etc.

*Communication de Sandford Fleming*, écrivain, ingénieur en chef du chemin de fer canadien du *Pacifique*, adressée au ministre des Travaux Publics, datée *Ottawa*, 1er février 1879, et accompagnée des soumissions pour la construction des travaux entre la *Rivière-aux-Anglais* et la *Rivière-à-l'Aigle*, 118 milles, etc., etc.

*Autre communication de Sandford Fleming*, écrivain, adressée au ministre des Travaux Publics, datée *Ottawa*, 12 février 1879, concernant son rapport en date du 1er février 1879, au sujet des soumissions reçues pour la construction des sections du chemin de fer canadien du *Pacifique*, entre la *Rivière-aux-Anglais* et *Kéwatin*.

*Réponse à adresse*,—Correspondance concernant les navires canadiens destinés pour le lac *Michigan*, qui sont obligés de se présenter à *Port Huron*, au lieu de *Sheboygan*, comme cela se pratique actuellement en vertu des règlements des douanes américaines.

*Réponse à adresse*,—Etat relatif aux soumissions pour la construction des travaux du port de marée à *Québec*, et du bassin de radoub à *Lévis*, etc., etc.

*Réponse à ordre*,—Correspondance complète échangée, depuis le 18 octobre, entre le département des Travaux Publics et les représentants des trois différentes lignes de chemin de fer en rapport avec l'Intercolonial, et les compagnies de steamers, ou leurs représentants, en vue d'obtenir des taux de fret uniques pour le transport des grains, etc., de l'ouest à *Halifax* ou aux ports européens, qui fassent de *Halifax* le port d'hiver de la Puissance.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

*Réponse à ordre*,—Instructions données aux évaluateurs de terrains, avant leur entrée en fonctions, dans les comtés de *Haldimand* et de *Monck*, etc., etc.

*Réponse à ordre*,—Rapports, etc., par le surintendant du canal *Welland*, au sujet des avaries causées à l'écluse No. 21, sur le canal *Welland*, en l'année 1874, par la goëlette *Louise*, etc.

*Réponse à ordre*,—Correspondance, etc., concernant le bureau de poste de *Hillsburg*.

*Réponse à ordre* (Sénat)—Correspondance concernant le transfert des bureaux du chemin de fer, de *Victoria* à *New-Westminster*,—aussi coût de la transformation de l'ancien hôtel du gouvernement à *New-Westminster* en un bureau de chemin de fer, etc.

*Réponse à ordre*,—Etat détaillé des sommes d'argent payées jusqu'au 1er mars 1879, pour les travaux publics suivants, et indiquant pourquoi les dites sommes ont été payées :—

1o. La partie du chemin de fer canadien du *Pacifique* appelée le prolongement de l'embranchement *Pembina*.

2o. La partie qui se trouve entre le *Fort William* et *Sunshine Creek*.

3o. La partie qui se trouve entre *Sunshine Creek* et la *Rivière-aux-Anglais*.

4o. La partie qui se trouve entre le *Portage du Rat* et la *Rivière à la Croix*.

Aussi,—un état des sommes dépensées à la *Baie du Tonnerre*, ainsi que celles dépensées pour le canal du *Fort Francis*.

*Réponse à ordre*,—Instructions données à l'ingénieur et au surveillant des travaux faits au quai de la *Rivière-du-Loup*, dans le comté de *Témiscouata*, en 1878, etc., etc.

*Réponse à adresse*,—Documents se rapportant à la question de l'examen, devant les bureaux d'examineurs de la marine marchande du *Canada*, des capitaines qui voudraient obtenir des brevets de capitaines extra, etc., etc.

*Réponse à ordre*,—Plainte portée par M. *Clément Rouleau*, de *Ste. Anne de la Pocatière*, contre M. *Clovis Caron*, garde-pêche, etc., etc.

*Réponse à adresse*,—Correspondance, etc., au sujet de la mise à la retraite de *C. Saint-George Yarwood*, préposé au débarquement à *Chippewa*, comté de *Welland*.

*Réponse à ordre*,—Différentes requêtes présentées depuis 1873, par les francs-tenanciers de la paroisse du *Bic* et autres personnes de cette localité, touchant les améliorations à faire dans le havre communément appelé "Vieux Bic," etc.

*Réponse à ordre*,—Copie de la correspondance, etc., etc., concernant le creusage de la rivière l'*Assomption*.

*Réponse à ordre*,—Etat de l'argent qui a été payé à M. *Charles Langebier*, de *St. Jean, P.Q.*, pour l'usage de son pont sur le canal *Chambly*.

*Réponse à ordre*,—Etat indiquant la quantité et la valeur des différents articles de marchandises importées dans la *Colombie-Britannique* d'autres provinces de la Puissance, en 1878; aussi les importations et les exportations de la *Colombie-Britannique*, entre le 30 juin et le 31 décembre 1878.

*Réponse à ordre*,—Rapports ou correspondance concernant le dragage de la rivière du Nord jusqu'à *St. André*, etc., etc.

*Réponse à ordre*,—Copie des instructions données au Dr. *Lacombe*, de *Chicoutimi*, pour vacciner les Indiens du comté de *Chicoutimi*, etc., etc.

*Réponse à ordre*,—Etat de tous les deniers remis par les syndics officiels de la province de *Québec* au Receveur-Général, etc., etc.

*Réponse à ordre*,—Etat donnant les noms et résidences de tous les vétérans de 1812-15 qui ont reçu une pension durant l'année 1878, etc.

*Réponse à ordre*.—Etat donnant les noms de toutes les personnes nommées dans le bureau de l'Intérieur et autres départements du service public, dans la cité de *Hamilton*, entre le 4 novembre 1873 et le 10 octobre 1878; etc.

*Réponse à ordre*.—Papiers et documents se rapportant à la vente ou au tranfert de casernes et de certaines propriétés militaires à *Frédéricton*, *Québec* et *Toronto*, etc., etc.

*Réponse à adresse* (Sénat).—Etat de tous les cas renvoyés au gouvernement par l'honorable juge en chef *Wood*, commissaire en vertu de l'acte 38 *Vic.*, chap. 53, tel qu'amendé par l'acte 41 *Vic.*, chap. 14.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,  
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial chargé d'étudier et d'indiquer à cette honorable Chambre par un rapport les meilleurs moyens à prendre pour exercer une surveillance nécessaire sur la législation privée, afin de constater si certains bills privés qui se présentent à cette Chambre tombent dans les catégories de sujets exclusivement attribuées à l'autorité législative du Parlement du *Canada* par la quatre-vingt-onzième section de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, a présenté son rapport.

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé :

Que le dit rapport ne soit pas pris en considération maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au même comité spécial avec instruction de l'amender comme suit :

Retranchez le troisième paragraphe du rapport et insérez le suivant :

“Après la première lecture, tout bill privé est renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, pour qu'il constate et fasse connaître dans un rapport si le bill tombe ou ne tombe pas dans les catégories de sujets exclusivement attribués aux législatures des provinces.

“Après la deuxième lecture, tout bill privé est renvoyé au comité permanent des bills privés, ou bien à un autre de même nature; et les pétitions présentées au Sénat pour ou contre le bill sont censées renvoyées à ce même comité.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné* en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: “Acte pour mieux protéger les animaux contre l'épizootie ou les maladies contagieuses qui les attaquent,”

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “Acte concernant la Banque *Jacques-Cartier*,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Cornwall*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “Acte concernant l'institution d'*Andrew Mercer*, d'*Ontario*, pour la réforme des femmes,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les charges du Receveur-Général et de ministre des Travaux Publics," a été lu la second fois.  
Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre la Chambre a procédé à la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques et du commerce au bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la ' compagnie d'assurance des cultivateurs et des bâtisses isolées du Canada, contre le feu,' et d'en changer le nom pour ' celui de ' compagnie d'assurance du Canada contre le feu, dite la Souveraine.' "

L'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Milles, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé en amendement :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit renvoyé à un comité de toute la Chambre pour être amendé de nouveau comme suit :

" Les première, troisième et quatrième sections du présent acte n'entreront en vigueur et n'auront d'effet, et la compagnie n'exercera le commerce général d'assurance, qu'après que la question de mise en liquidation des affaires de la compagnie aura été soumise à l'approbation ou désapprobation des actionnaires de la province d'Ontario et des actionnaires de la province de Québec respectivement, présents en personnes ou représentés par fondés de pouvoir à des assemblées spéciales tenues dans les deux cités de Toronto et de Montréal, après avoir été respectivement convoquées pour cet objet au moyen d'un avis envoyé par la malle à chacun des actionnaires quinze jours au moins immédiatement avant le jour de réunion qui sera indiqué dans l'avis.

" Nonobstant toute chose au contraire dans la huitième section ou dans toute autre section du dit acte d'incorporation, ou dans les dispositions de tout autre acte, la question de l'adoption des dites sections et de la détermination des actionnaires d'exercer généralement le commerce d'assurance ne sera pas censée avoir été résolue affirmativement, à moins de l'avoir été par une majorité double, c'est-à-dire par une majorité des voix données à chacune de ces assemblées contre la liquidation immédiate des affaires de la compagnie, ou en l'absence d'une telle majorité, à moins qu'une majorité des deux tiers au moins du nombre absolu des voix n'ait été enregistrée contre la question de liquidation. Le président de l'assemblée (lequel sera le président de la compagnie, ou en son absence, le vice-président, pour la province d'Ontario à Toronto, et le vice-président pour la province de Québec à Montréal, ou en leur l'absence, un actionnaire désigné par les actionnaires) aura voix prépondérante au cas de partage égal des votes à cette assemblée. La deuxième section du présent acte s'appliquera à chacune de ces assemblées.

" L'adoption de la question de mise en liquidation des affaires de la compagnie, aura l'effet de clore et terminer les affaires et opérations de la dite compagnie, qui sera de ce moment en état de liquidation."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

#### CONTENTS :

##### Les honorables messieurs

Armand,  
Baillargeon,  
Bellerose,  
Boucherville, de,  
Bureau,  
Chaffers,

Chapais,  
Cormier,  
Dever,  
Dickson,  
Dumouchel,  
Fabre,

Flint,  
Girard,  
Guévremont,  
Hamilton (Inkerman),  
Kaulbach,  
Macfarlane,

Miller,  
Pâquet,  
Pozer,  
Read,  
Ryan,  
Trudel.—24,

## NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Smith.</i>
<i>Almon,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Benson,</i>	<i>McClelan (Hopewell),</i>	<i>Reesor,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>McLelan (Lon'derry),</i>	<i>Scott,</i>	<i>Wilmot (Présid.)—29</i>
<i>Christie,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, La Chambre s'est ajournée.

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Jeudi, 24 Avril, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire,

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---



---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Jeudi, 24 Avril 1879.

1879. Par l'honorable M. Reesor :

1 | 23 Avril — Lorsque l'ordre du jour sera appelé pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à *Marie Eliza Campbell*," il proposera :

Qu'après le mot "paiements" dans la 18e ligne de la page 4, les mots suivants soient insérés: "la dite *Maria Eliza Campbell* pourra s'adresse à un juge d'une des cours Supérieures d'*Ontario*, ou à un juge d'une des cours de comté d'*Ontario*, pour obtenir et ce juge est par le présent autorisé à faire droit à cette demande, une ordonnance requérant le dit *Robert Campbell* d'avoir à payer le terme ou les termes alors échus, avec les dépenses des dites demande et ordonnance, et s'il désobéit à l'ordre du juge,"

1879.

Par l'honorable M. Bellerose :

2 23 Avril — Lorsque l'ordre du jour sera appelé pour la troisième lecture du bill envoyé de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la ' compagnie d'assurance des cultivateurs et des bâtisses isolées du Canada contre le feu ' et d'en changer le nom en celui de ' compagnie d'assurance du Canada contre le feu, dite la Souveraine, tel qu'amendé " il proposera que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre pour être amendé de nouveau comme suit :

Page 2, ligne 8, après " l'incendie " insérez la clause A.

*Clause A.*

" Le présent acte ne préjudiciera point aux droits que peuvent  
 " actuellement avoir, avant sa passation, les actionnaires indivi-  
 " duels, et il n'entrera en vigueur et n'aura d'effet qu'après que  
 " les actionnaires l'auront accepté par une résolution prise à une  
 " assemblée générale spéciale de ces actionnaires convoquée  
 " pour cet objet ; et cette résolution, pour avoir effet, devra avoir  
 " été adoptée par les deux tiers au moins des possesseurs du  
 " capital versé, présents ou représentés à cette assemblée, et  
 " votant ainsi qu'il est prévu par le présent acte ou par l'acte  
 " d'incorporation de la compagnie."

**Pour Mardi, 29 Avril, 1879.**

Par l'honorable M. Christie :

3 23

"

- Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie :
- 1o. Du memorandum présenté au conseil par le ministre qui a recommandé la révocation de Son Honneur *L. Letellier de St. Just*, lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.
  - 2o. De la minute soumise par le conseil à la signature de Son Excellence le Gouverneur-Général.
  - 3o. De la réponse de Son Excellence par laquelle Elle fait connaître les raisons qui l'ont portée à renvoyer la question à Sa Majesté.
  - 4o. De la minute du conseil énonçant les raisons pour lesquelles les ministres ont donné leur assentiment à ce renvoi.
  - 5o. De la minute du conseil ou des instructions relatives à la mission de l'honorable M. *Langevin* en *Angleterre*.
  - 6o. De tout ordre en Conseil relatif à l'affaire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur *Letellier de St. Just*.

---



---

## ORDRES DU JOUR.

—  
Jeudi, 24 Avril, 1879.

1879.

- 1 23 Avril — *Troisième lecture* (Bill 18)—Cie. d'assurance contre le feu, dite la *Souveraine*, tel qu'amendé.—(Hon. M. *McMaster*.)
- 2 23 “ *Reprise du débat* ajourné sur la motion de l'honorable M. *Read* :—  
Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement de la *baie Georgienne*, et le paiement d'une subvention au chemin de fer Central, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.—(Hon. M. *Alexander*.)
- 3 22 “ *Deuxième lecture* (Bill 31) modifiant les lois sur les lettres de change et les billets promissoires.—(Hon. M. *Aikins*.)
- 4 23 “ *Prise en considération* du rapport du comité spécial sur le (Bill K) ayant pour objet de faire droit à *Eliza Maria Campbell*, avec la déposition reçue par ce comité.—(Hon. M. *Dickey*.)
- 5 23 “ *Deuxième lecture* (Bill 55) concernant les maladies contagieuses des animaux.—(Hon. M. *Aikins*.)
- 6 23 “ *Comité général* relativement au (Bill 76) sur la maison de réforme *Mercer* pour les femmes.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 7 23 “ *Comité général* relativement au (Bill 66) sur les charges de *Receveur-Général* et de ministre des Travaux Publics.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 
-

No. 41.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Mercredi, 24 Avril, 1879.

# PROCES-VERBAUX

DES

## SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGERS ET CIA.

1879

Albin  
Alex  
Allan  
Amos  
Arch  
Arma  
Balle  
Belle  
Beno  
Bouch  
Bour  
Brou  
Bull  
Bura  
Camp  
Carra  
Chaff  
Chap

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Jeudi, 24 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Price,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Bureau*,—De *Joseph Martineau* et autres, ingénieurs licenciés, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Stevens*,—De *Nye C. Martin*, maire du township de *Stanbridge*, et autres, du comté de *Missisquoi*, dans la province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

Du très-honorable *Adolphus Lord Aylmer* et autres, volontaires pendant la rébellion de 1837-38 ; demandant que leurs services soient récompensés de la même manière que ceux des volontaires qui ont été appelés à réprimer les troubles du *Nord-Ouest*.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la société géographique de *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 42, après " vende " insérez " et transporte."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concours étant mise, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie d'assurance des cultivateurs et des bâtisses isolées du *Canada*, contre le feu, et d'en changer le nom pour celui de compagnie d'assurance du *Canada* contre le feu, dite la *Souveraine*,"

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Read* :—Que cette Chambre est d'opinion qu'en présence des déficits considérables des années dernières, il est inopportun de continuer la construction du chemin de fer d'embranchement de la baie *Georgienne*, et le payement d'une subvention au chemin de fer *Central*, jusqu'à ce que le revenu se soit assez relevé pour couvrir la dépense publique.

Après débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* et du *Nord-Ouest*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit reçu maintenant, et  
Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 36, retranchez depuis "Victoria" jusqu'à "ou," ligne 37.

Page 1, ligne 37, retranchez "un nouveau pont."

Page 1, ligne 39, retranchez depuis : "Veut" jusqu'à "dont" et insérez : "près  
" de l'embouchure du canal *Lachine* et la ville de *Lachine* un nouveau pont."

Page 2, ligne 13, après "pourra" insérez : "en autant que le permettront les  
" lois alors en vigueur dans l'Etat du *Maine*, l'un des *Etats-Unis d'Amérique*."

Page 2, lignes 14 et 15, retranchez : "de l'Etat du *Maine*, l'un des *Etats-Unis*  
" d'*Amérique*" et insérez. "du territoire du dit Etat."

Page 4, ligne 28, après "fer" insérez : "sur et à travers le territoire de telle  
" municipalité."

Page 7, ligne 25, après "neiges" insérez la clause A.

#### Clause A.

" Excepté en ce qui est autrement prévu par le présent acte, tout chemin de fer  
" en *Canada*, acquis par la compagnie, soit par achat, soit par fusionnement, et tout  
" embranchement en *Canada*, construit ou acquis par la compagnie, à la suite de  
" quelque arrangement conclu en vertu des dispositions du présent acte, sera censé et  
" réputé être, suivant l'esprit et intention de l'acte des chemins de fer, 1868, un che-  
" min de fer construit sous l'autorité d'un acte passé par le Parlement du *Canada*."

Sur motion de l'honorable M. *DeBoucherville*, secondé par l'honorable M. *Girard*,  
il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre  
demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte pour amender et conso-  
lider les lois relatives aux droits imposés sur les billets promissoires et les lettres de  
change," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été  
Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité  
spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à *Eliza Maria*  
*Campbell*," avec ensemble le témoignage pris devant le dit comité.

L'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Christie*, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté et les amendements agréés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée,  
et les noms étant demandés ils ont été pris comme suit :

#### CONTENTS :

#### Les honorables messieurs

*Aikins,*  
*Alexander,*  
*Archibald,*  
*Benson,*  
*Bourinot,*  
*Bull,*  
*Christie,*  
*Cochrane,*

*Dickey,*  
*Dickson,*  
*Ferguson,*  
*Ferrier,*  
*Flint,*  
*Glazier,*  
*Haythorne,*

*Hope,*  
*Leonard,*  
*McMaster,*  
*Macfarlane,*  
*Montgomery,*  
*Muirhead,*  
*Read,*

*Reesor,*  
*Seymour,*  
*Smith,*  
*Stevens,*  
*Sutherland,*  
*Vidal,*  
*Wark.—29*

## NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

*Allan,  
Almon,  
Armand,  
Campbell,  
Chapais,*

*Girard,  
Kaulbach,  
McLelan (Lon'derry),  
Macdonald,  
Macpherson,  
Miller,  
Pâquet,  
Penny,*

*Power,  
Scott,  
Simpson,  
Trudel.—17.*

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Miller*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*,  
La Chambre s'est ajournée.

## AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 25 Avril, 1879.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 24 Avril 1879.

1879. Par l'honorable M. *Reesor* :

- 1) 24 Avril — Lorsque l'ordre du jour sera appelé pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à *Marie Eliza Campbell*," il proposera :
- Qu'après le mot "paiements" dans la 18e ligne de la page 4, les mots suivants soient insérés : "la dite *Maria Eliza Campbell* pourra s'adresser à un juge d'une des cours Supérieures d'*Ontario*, ou à un juge d'une des cours de comté d'*Ontario*, pour obtenir, et ce juge est par le présent autorisé à faire droit à cette demande, une ordonnance requérant le dit *Robert Campbell* d'avoir à payer le terme ou les termes alors échus, avec les dépens des dites demande et ordonnance, et s'il désobéit à l'ordre du juge,"

1879.

Par l'honorable M. *Bellerose* :

24 Avril — Lorsque l'ordre du jour sera appelé pour la troisième lecture du bill envoyé de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la ' compagnie d'assurance des cultivateurs et des bâtisses isolées du *Canada* contre le feu ' et d'en changer le nom en celui de ' compagnie d'assurance du *Canada* contre le feu, dite la Souveraine, tel qu'amendé" il proposera que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre pour être amendé de nouveau comme suit :

Page 1, ligne 10, retranchez depuis : " suit " jusqu'à " La " dans la 32e ligne, étant toute la première clause.

Page 2, ligne 8, après " l'incendie " insérez la clause A.

*Clause A.*

" Le présent acte ne préjudiciera point aux droits que peuvent actuellement avoir, avant sa passation, les actionnaires individuels, et il n'entrera en vigueur et n'aura d'effet qu'après que les actionnaires l'auront accepté par une résolution prise à une assemblée générale spéciale de ces actionnaires, convoquée pour cet objet ; et cette résolution, pour avoir effet, devra avoir été adoptée par les deux tiers au moins des possesseurs du capital versé, présents ou représentés à cette assemblée, et votant ainsi qu'il est prévu par le présent acte ou par l'acte d'incorporation de la compagnie."

**Pour Mardi, 29 Avril, 1879.**

Par l'honorable M. *Christie* :

- 322 " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie :
- 1o. Du memorandum présenté au conseil par le ministre qui a recommandé la révocation de Son Honneur *L. Letellier de St. Just*, lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.
  - 2o. De la minute soumise par le conseil à la signature de Son Excellence le Gouverneur-Général.
  - 3o. De la réponse de Son Excellence par laquelle Elle fait connaître les raisons qui l'ont portée à renvoyer la question à Sa Majesté.
  - 4o. De la minute du conseil énonçant les raisons pour lesquelles les ministres ont donné leur assentiment à ce renvoi.
  - 5o. De la minute du conseil ou des instructions relatives à la mission de l'honorable M. *Langevin* en *Angleterre*.
  - 6o. De tout ordre en Conseil relatif à l'affaire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur *Letellier de St. Just*.

## ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 25 Avril, 1879.

1879.

- 1 24 Avril — *Troisième lecture* (Bill K) pour faire droit à *Maria Eliza Campbell*.—  
(Hon. M. Reesor.)
- 2 24 “ *Deuxième lecture* (Bill 55) concernant les maladies contagieuses des  
animaux.—(Hon. M. Aikins.)
- 3 24 “ *Comité général* relativement au (Bill 76) sur la maison de réforme  
*Mercer* pour les femmes.—(Hon. M. Campbell.)
- 4 24 “ *Comité général* relativement au (Bill 66) sur les charges de Receveur-  
Général et de ministre des Travaux Publics.—(Hon. M. Campbell.)
- 5 23 “ *Deuxième lecture* (Bill M)—Terres de l'Artillerie dans le *Nouveau-*  
*Brunswick* et la *Nouvelle-Ecosse*.—(Hon. M. Campbell.)
- 6 23 “ *Prise en considération* du neuvième rapport du comité conjoint des  
impressions.—(Hon. M. Simpson.)
- 7 24 “ *Prise en considération* des amendements rapportés par le comité des  
chemins de fer et télégraphes au (Bill 56)—Incorporation de la  
compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* et du *Nord-Ouest*.—  
(Hon. M. DeBoucherville.)

ORDRES DU JOUR

Vendredi, 25 Avril, 1879.

- 14. — Proposition de loi (Bill A) pour faire voter à l'Assemblée législative le projet de loi relatif à la création d'un conseil d'administration pour la gestion des affaires de la province. (Hon. M. Macdonald.)
- 15. — Proposition de loi (Bill B) concernant les maladies contagieuses des animaux. (Hon. M. Macdonald.)
- 16. — Proposition de loi (Bill C) sur la maison de réforme. (Hon. M. Macdonald.)

No. 42.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Jeu*di*, 24 Avril, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

ОТЛАВА:

ИМПРИТ ПАВ МАОЛІВАУ, БОГАНЪ ИТ ОІА.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Vendredi, 25 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McMaster</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Muirhead*, a proposé

Que la quatrième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle se rapporte à la pétition de l'honorable *William MacMaster*, Sénateur; demandant qu'il soit permis à la compagnie du tunnel de la rivière *Détroit*, de présenter une pétition pour un acte amendant les actes relatifs à la dite compagnie.

Et aussi, à la pétition du dit honorable *William MacMaster*, Sénateur; demandant qu'il soit permis à la compagnie du pont du *Canada* et de la rivière *Détroit* de présenter une pétition pour un acte amendant les actes relatifs à la dite compagnie, et qu'il soit permis au dit honorable *William MacMaster*, Sénateur, de présenter sa pétition.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La dite pétition de l'honorable *William MacMaster* a été déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De *Frederic Chase Capreol*, président de la compagnie du canal à navires de *Huron* et d'*Ontario*; demandant la nomination d'un comité qui sera chargé d'examiner et rechercher un nouveau système d'écluse.

L'honorable Président a présenté à la Chambre la résolution suivante de la législature de l'Etat de *Michigan*, l'un des *Etats-Unis* de l'*Amérique* :

*Résolution mixte.*

*Résolu*, Par la chambre des Représentants de l'Etat du *Michigan* (avec le concours du Sénat) que le Congrès des *Etats-Unis* et le Parlement du *Canada* soient, et ils sont par la présente résolution, respectueusement priés de permettre la construction d'un pont sur la rivière *Détroit* à ou près de la cité de *Détroit*, sous tels termes et conditions raisonnables qui pourront être déterminés;

*Résolu*, Que le Gouverneur soit, et il est par le présent prié de transmettre une copie de la résolution précédente à chacun de nos sénateurs et de nos représentants au Congrès et aussi à Son Excellence le Gouverneur-Général du *Canada* et aux présidents des deux chambres du Parlement à *Ottawa*.

ALONZO SESSIONS,

Président du Sénat.

JOHN T. RICE,

Président de la chambre des Représentants.

*Ordonné*, qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement a présenté son dixième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

24 avril 1879.

Le comité conjoint des impressions a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son dixième rapport :

Votre comité a examiné soigneusement les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Réponse à ordre,—Correspondance, etc., relative à la saisie du remorqueur à vapeur "*Sarah E. Bryant*," de Buffalo, N.Y., par les autorités douanières à Dunnville, dans, ou vers le mois de novembre 1874, pour une prétendue infraction aux lois de navigation côtière et du revenu, en allant secourir l'équipage et sauver la cargaison de la goëlette américaine naufragée "*Augustus Ford*," d'Oswego, N.Y., etc. (*Condensée.*)

Réponse à ordre,—Etat indiquant le nombre de charges de chars des différentes espèces d'articles de fret expédiés de la Rivière-du-Loup dans les provinces maritimes entre le 1er janvier et le 31 décembre 1878; avec un état analogue de la quantité et des espèces d'articles de fret venus des dites provinces, par la route de la Rivière-du-Loup, entre le 1er janvier 1877 et le 31 décembre 1878.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître les noms des soumissionnaires pour le dernier contrat de traverses (*sleepers*) sur l'Intercolonial, etc., etc.

Réponse à ordre,—Copies des contrats pour travaux publics, piliers et réparations des bâtisses à la Grosse-Ile entre le 15 novembre 1875 et le 1er janvier dernier, avec les noms des contracteurs, etc.

Réponse à ordre,—Quantité de spiritueux et de tabac fabriqués, prise pour la consommation, exportée, etc., du 1er janvier au 31 mars 1879.

Réponse à adresse,—Copie de toutes requêtes, correspondances, etc., etc., se rapportant aux piliers (piers) qui doivent être construits au chenal du Moine, dans la paroisse de Ste. Anne de Sorel.

Réponse à ordre,—Relevé du nombre des navires, de leur tonnage et du poids général de leur chargement, qui sont entrés et ont été acquittés à Prince Arthur's Landing et la Kaministiquia, respectivement, durant la saison de 1878.

Réponse à ordre,—Enquête faite sur la perte du bateau "Lady Head," l'automne dernier, et état du nombre de vaisseaux que le gouvernement a à sa disposition pour la protection de nos pêcheries.

Réponse à ordre,—Correspondance et documents concernant la construction d'un pont sur la rivière l'Assomption, à l'Assomption.

Réponse à adresse,—Correspondance relative aux arrérages dus aux Indiens des lacs Huron et Supérieur; etc., etc.

Réponse à ordre,—Instructions données à M. *John Davidson*, agent des Sauvages, à Dundee, dans l'année 1878, etc., etc.

Réponse à ordre,—Instructions données au Dr. *F. X. Laterrière*, de Chicoutimi, pour vacciner les Sauvages du comté de Saguenay, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat de tous les Sauvages qui ont été émancipés en la manière pourvue par la loi, durant les dix dernières années, etc., etc.

Réponse à adresse,—Mémoire des circonstances qui ont conduit à la conclusion de la convention de février 1825 entre la Grande-Bretagne et la Russie, etc., etc.

Réponse à adresse,—(Sénat),—Correspondance, etc., relative à la construction d'un brise-glace dans le fleuve St. Laurent, le long du chenal du Moine, en la paroisse de Ste. Anne de Sorel, formant partie de la paroisse de St. Pierre de Sorel.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,  
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

24 avril 1879.

Le comité conjoint des impressions a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son onzième rapport :

Le rapport de son sous-comité, en date du 18 avril, auquel ont été renvoyé les différentes soumissions pour les services d'impression du Parlement; lequel rapport est accompagné d'une liste des soumissionnaires indiquant le prix de chaque soumission; des calculs in extenso, tels que donnés dans les différentes soumissions, et du coût comparatif de chacune d'elles.

Par ce rapport, la soumission de *M. C. H. Mackintosh* pour l'impression, et celle de *M. A. Mortimer*, pour la reliure, étant les plus basses soumissions ont été recommandées comme devant être acceptées. Et celle de *M. James Barber*, étant la plus basse pour la qualité de papier requis a aussi été pareillement recommandée.

Le délai pour déposer les garanties nécessaires a été fixé à jeudi, le 24 avril, à 11 a.m. *MM. Barber et Mortimer* ont fait le dépôt requis. *M. Mackintosh* ne l'a pas fait, mais a transmis une lettre retirant sa soumission. Des lettres ont aussi été reçues de *MM. J. Hope, N. J. Charlton, J. C. Boyce et P. Boyle*, demandant à retirer leurs soumissions respectives. Des copies de ces lettres sont annexées au présent rapport.

Votre comité recommande en conséquence l'acceptation de la soumission de *MM. MacLean, Roger et Cie.*, qui est la plus basse, après celle de *M. Mackintosh*. Ces messieurs ont déposé la garantie requise.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,

Président.

## RAPPORT DU SOUS-COMITE.

CHAMBRE DE COMITÉ,

18 avril 1879.

Le sous-comité du comité conjoint des impressions, auquel ont été renvoyées les diverses soumissions pour les impressions du Parlement, a l'honneur de soumettre comme rapport les résolutions suivantes :

*Résolu*, Que, vu que la soumission de *M. C. H. Mackintosh*, pour les impressions du Parlement, est la plus basse, le sous-comité recommande que le contrat lui soit accordé, sur dépôt de la garantie nécessaire de \$5,000.

*Résolu*, Que, vu que la soumission de *M. Alex. Mortimer*, pour la reliure requise par le Parlement, est la plus basse, le sous-comité recommande que le contrat lui soit accordé, sur dépôt de la garantie nécessaire de \$1,000.

*Résolu*, Que, vu que la soumission de *M. James Barber*, pour le papier d'impression requis par le Parlement, est la plus basse, quant à la qualité du papier requis, savoir :—

Pour le papier grand raisin.....\$2 52½ par rame,

Pour le papier ministre..... 97½ centins par rame,

le sous-comité recommande que le contrat lui soit accordé, sur dépôt de la garantie nécessaire de \$2,000.

Et il recommande, de plus, que, s'il est nécessaire d'employer un papier de meilleure qualité pour quelqu'ouvrage plus soigné que l'ouvrage ordinaire, l'échantillon présenté au prix de \$2.92½ soit fourni, tel que requis.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON.

## LETTRES DEMANDANT LE RETRAIT DE SOUMISSIONS.

OTTAWA, ONT., 22 avril 1879

CHER MONSIEUR,—Comme je dois vous donner une réponse définitive au sujet de ma soumission que je vous ai adressée pour les impressions du Parlement, depuis 1880 jusqu'à 1884, permettez-moi de retirer ma soumission avant que le contrat, ou plutôt avant que le résultat des délibérations du comité des impressions n'ait été finalement communiqué à la Chambre.

Je demeure, cher monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) C. H. MACKINTOSH.

Henry Hartney, écr.

OTTAWA, 19 avril 1879.

MONSIEUR,—Je retire, par les présentes, ma soumission pour les impressions.  
Je suis votre, etc.,

(Signé,) JAS. HOPE.

Henry Hartney, écr.,

Greffier du comité conjoint des impressions du Parlement.

OTTAWA, 23 avril 1879.

MONSIEUR,—Ayant découvert une erreur dans le calcul d'un item important de ma soumission, je désire respectueusement retirer ma proposition au sujet des impressions du Parlement, et vous prie de vouloir bien me renvoyer mon chèque.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,  
(Signé,) E. J. CHARLTON.

Henry Hartney, écr.,

Greffier du comité conjoint des impressions du Parlement,  
Ottawa.

OTTAWA, 19 avril 1879.

CHER MONSIEUR,—Ayant présenté une soumission pour les impressions du Parlement le 10 avril courant, nous demandons de la retirer et abandonnons toute prétention à l'octroi de ce contrat à notre maison, vu que nous ne pouvons prendre les arrangements nécessaires pour exécuter le contrat qu'il nous faudrait signer.

(Signé,) J. C. BOYCE ET CIE.

Henry Hartney, écr.,

OTTAWA, 21 avril 1879.

MONSIEUR,—Le contrat pour les impressions du Parlement ayant été donné à I. Mackintosh, je désire retirer ma soumission, et vous serai très-obligé de vouloir bien me renvoyer mon chèque à Toronto.

Votre obéissant serviteur,  
(Signé,) PATRICK BOYLE.

H. Hartney, écr.,

Greffier du comité des impressions du Parlement,  
Ottawa.

Témoin :

JAS. COTTON.

SOUMISSIONS pour les impressions du Parlement du Canada. Service à commencer le droit de le prolonger

No.	Nom des soumissionnaires.	IMPRESSIONS.					
		Composition, par 1,000 ems, mesurage effectif.	Tirage, par marque de 250 impressions de 8 pages, papier grand raisin, et de quatre pages, papier ministre.	Exemplaire supplémentaire de bills de troisième lecture, feuillets isolés, par feuillet, y compris le papier, d'après l'échantillon.	Changements, par heure.	Changements des en-têtes, par feuille de huit pages.	Conversion des procès-verbaux du Sénat et de la Chambre des Communes, en journaux, par 1,000 ems.
		cts.	cts.	cts.	cts.	cts.	cts.
1	P. Boyle.....	22½	16	2	15	50	2
2	Cie. d'impression du "Spectator."	28	20	1	15	20	5
3	Cie. pour la fabrication du papier, de Montréal.....						
4	MacLean, Roger et Cie.....	25	18	2	10	40	2
5	C. H. Mackintosh.....	20	12½	1	8	30	10
6	James Hope.....	19	15	2	15	40	2
7	John Lovell.....	23	17	½	12	12	12
8	A. Bunting.....						
9	A. S. Woodburn.....	27	20	2	20	40	2
10	E. J. Charlton.....	22½	15	1	10	35	6
11	Barber Frères.....						
12	A. Mortimer.....						
13	J. C. Boyce.....	22	16½	1	13	30	½

Le 1er janvier 1880, pour prendre fin le 31 décembre 1884. Le Parlement se réserve jusqu'à dix ans.

			PAPIER.		RELIURE.					
					Journaux, appendices, notes, procès-verbaux ou documents de la session. Demi-reliure en basane, côtés en toile, lettres dorées, par volume de 600 pages, plus ou moins, suivant le cas. Aussi pour demi-reliure en veau. Aucun prix ne sera chargé ou autorisé pour reliure en feuillets simples ou parties de feuillets, ou pour insertion de cartes ou tableaux, ou pour tous autres extras.					
					RÉGLAGE.					
					Demi-reliure en mouton.		Demi-reliure en veau.		Lig. pâles, Lig. rouges par main. par main.	
cts.	cts.	cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	cts.	cts.		
$\frac{1}{12}$	$\frac{1}{10}$	$\frac{1}{2}$								
$\frac{1}{25}$	$\frac{1}{15}$	$\frac{1}{4}$			25	1 25	1	2		
			{ A 2 20 B 2 33 C 2 85	{ A 91 B 98 C 1 85						
$\frac{1}{25}$	$\frac{1}{15}$	$\frac{1}{2}$								
$\frac{1}{25}$	$\frac{1}{20}$	$\frac{1}{4}$								
$\frac{1}{15}$	$\frac{1}{10}$	$\frac{1}{4}$	R 2 50	A 1 00	24	43	1	2		
$\frac{1}{12}$	$\frac{1}{8}$	2								
			{ R 2 34 A 1 95 G	{ 83 A 77 B						
$\frac{1}{25}$	$\frac{1}{15}$	$\frac{1}{2}$			22	55	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$		
$\frac{1}{20}$	$\frac{1}{20}$	$\frac{1}{2}$								
			{ A 2 92½ B 2 52½ C 2 17½	{ 1 02½ 97½ 87½						
					20	40	1	2		
$\frac{1}{30}$	$\frac{1}{8}$	$\frac{1}{5}$								

## Calculs relatifs aux soumissions pour les impressions.

	\$	cts.	\$	cts.
(5). C. H. MACKINTOSH.				
Composition, 110,495 ems, à 20 centins .....	22,099	00		
Tirage, 16,315 marques, à 12 $\frac{1}{2}$ centins .....	2,039	38		
Bel exemplaire, 3e lecture de bills, 518 pages à 1 centin .....		5		12
Changements, 4,155 heures, à 8 centins .....		332		40
Changements, en-têtes, 1,700 feuilles, à 30 centins .....		510		00
Conversion des procès-verbaux en journaux du Sénat, 1,278 ems, à 10 centins .....		127		80
Pliage, par feuille, 260,781 feuilles, à $\frac{1}{25}$ de centin .....		104		32
Pliage et couture, par feuille, 3,382,500 feuilles, à $\frac{1}{20}$ de centin .....	1,691	25		
Mise des euilles sous couverture, 89,550 exemplaires, à $\frac{1}{4}$ de centin .....		223		88
				27,133 21
(6). JAMES HOPE.				
Composition, 110,495 ems, à 19 centins .....	20,994	05		
Tirage, 16,315 marques, à 15 centins .....	2,447	25		
Bel exemplaire, 3e lecture de bills, 518 pages, à 2 centins .....		10		36
Changements, 4,155 heures, à 15 centins .....		623		25
Changements, en-têtes, 1,700 feuilles, à 40 centins .....		680		00
Conversion des procès-verbaux en journaux du Sénat, 1,278 ems, à 2 centins .....		25		56
Pliage, par feuille, 260,781 feuilles, à $\frac{1}{15}$ de centin .....		173		86
Pliage et couture, par feuille, 3,382,500 feuilles, à $\frac{1}{15}$ de centin .....	3,382	50		
Mise des feuilles sous couverture, 89,550 exemplaires, à $\frac{1}{4}$ de centin .....		223		88
				28,560 71
(10). E. J. CHARLTON.				
Composition, 110,495 ems, à 22 $\frac{1}{2}$ centins .....	24,861	37 $\frac{1}{2}$		
Tirage, 16,315 marques, à 15 centins .....	2,447	25		
Bel exemplaire, 3e lecture de bills 518 pages, à 1 centin .....		5		18
Changements, 4,155 heures, à 10 centins .....		415		50
Changements, en-têtes, 1,700 feuilles, à 35 centins .....		595		00
Conversion des procès-verbaux en journaux du Sénat, 1,278 ems à 6 centins .....		76		68
Pliage, par feuille, 260,781 feuilles, à $\frac{1}{20}$ de centin .....		130		39
Pliage et et couture, par feuille, 3,382,500 feuilles, à $\frac{1}{20}$ de centin .....	1,691	25		
Mise des feuilles sous couverture, 89,550 exemplaires, à $\frac{1}{2}$ de centin .....		447		75
				30,670 37 $\frac{1}{2}$
(13). J. C. BOYCE.				
Composition, 110,495 ems, à 22 centins .....	24,308	90		
Tirage, 16,315 marques, à 16 $\frac{1}{2}$ centins .....	2,691	98		
Bel exemplaire, 3e lecture de bills, 518 pages, à 1 centin .....		5		18
Changements, 4,155 heures, à 13 centins .....		540		15
Changements, en-têtes, 1,700 feuilles, à 30 centins .....		510		00
Conversion des procès-verbaux en journaux du Sénat, 1,278 ems, à $\frac{3}{4}$ de centin .....		9		59
Pliage, par feuille, 260,781 feuilles, à $\frac{1}{20}$ de centin .....		86		92
Pliage et couture, par feuille, 3,382,500 feuilles, à $\frac{1}{8}$ de centin .....	4,228	13		
Mise des feuilles sous couverture, 89,550 exemplaires, à $\frac{1}{8}$ de centin .....		189		10
				32,559 95
(1). P. BOYLE.				
Composition, 110,495 ems, à 22 $\frac{1}{2}$ centins .....	24,861	37 $\frac{1}{2}$		
Tirage, 16,315 marques, à 16 centins .....	2,610	40		
Bel exemplaire, 3e lecture de bills, 518 pages, à 2 centins .....		10		36
Changements, 4,155 heures, à 15 centins .....		623		25
Changements, en-têtes 1,700 feuilles, à 50 centins .....		850		00
Conversion des procès-verbaux en journaux du Sénat 1,278 ems, à 2 centins .....		25		56
Pliage, par feuille, 260,781 feuilles, à $\frac{1}{12}$ de centin .....		217		32
Pliage et couture, par feuille, 3,382,500 feuilles, à $\frac{1}{10}$ de centin .....	3,382	50		
Mise des feuilles sous couverture, 89,550 exemplaires, à $\frac{1}{2}$ centin .....		447		76
				33,028 51 $\frac{1}{2}$

## Calculs relatifs aux soumissions pour les impressions. — (Suite.)

(4). MACLEAN, ROGER ET C<sup>ie</sup>.

	\$	cts.	
Composition, 110,495 ems, à 25 centins .....	27,623	75	
Tirage, 16,315 marques, à 18 centins .....	2,936	70	
Bel exemplaire, 3e lecture de bills, 518 pages, à 2 centins .....		10 36	
Changements, 4,155 heures, à 10 centins .....		415 50	
Changements, en-têtes, 1,700 feuilles, à 40 centins .....		680 00	
Conversion des procès-verbaux en journaux du Sénat, 1,278 ems, à 2 centins.		25 56	
Pliage, par feuille, 260,781 feuilles, à $\frac{1}{25}$ de centin .....		104 32	
Pliage et couture, par feuille, 3,382,500 feuilles, à $\frac{1}{18}$ de centin .....		1,879 17	
Mise des feuilles sous couverture, 89,550 exemplaires, à $\frac{1}{2}$ centin .....		447 75	
			34,123 11

## (7). JOHN LOVELL.

Composition, 110,495 ems, à 23 centins .....	25,413	85	
Tirage, 16,315 marques, à 17 centins .....	2,773	55	
Bel exemplaire, 3e lecture de bills, 518 pages, à $\frac{1}{12}$ de centins .....		44	
Changements, 4,155 heures, à 12 centins .....		498 60	
Changements, en-têtes, 1,700 feuilles, à 12 centins .....		204 00	
Conversion des procès-verbaux en journaux du Sénat, 1,278 ems, à 12 centins.		153 36	
Pliage, par feuille, 260,781 feuilles, à $\frac{1}{12}$ de centin .....		217 32	
Pliage et couture, par feuille, 3,382,500 feuilles, à $\frac{1}{3}$ de centin .....		5,637 50	
Mise des feuilles sous couverture, 89,550 exemplaires, à 2 centins .....		1,791 00	
			36,689 62

## (9). A. S. WOODBURN.

Composition, 110,495 ems, à 27 centins .....	29,833	65	
Tirage, 16,315 marques, à 20 centins .....	3,263	00	
Bel exemplaire, 3e lecture de bills, 518 pages, à 2 centins .....		10 36	
Changements, 4,155 heures, à 20 centins .....		831 00	
Changements, en-têtes, 1,700 feuilles, à 40 centins .....		680 00	
Conversion des procès-verbaux en journaux du Sénat, 1,270 ems, à 2 centins.		25 56	
Pliage, par feuille, 260,781 feuilles, à $\frac{1}{25}$ de centin .....		104 32	
Pliage et couture, par feuille, 3,382,500 feuilles, à $\frac{1}{15}$ de centin .....		2,255 00	
Mise des feuilles sous couverture, 89,550 exemplaires, à $\frac{1}{2}$ centin .....		447 75	
			37,450 64

## (2). COMPAGNIE D'IMPRESSION DU "SPECTATOR."

Composition, 110,495 ems, à 28 centins .....	30,938	60	
Tirage, 16,315 marques, à 20 centins .....	3,263	00	
Bel exemplaire, 3e lecture de bills, 518 pages, à 1 centin .....		5 18	
Changements, 4,155 heures, à 15 centins .....		623 25	
Changements, en-têtes, 1,700 feuilles, à 20 centins .....		340 00	
Conversion des procès-verbaux en journaux du Sénat, 1,278 ems, à 5 centins		63 00	
Pliage, par feuille, 260,781 feuilles, à $\frac{1}{25}$ de centin .....		104 32	
Pliage et couture, par feuille, 3,382,500 feuilles, à $\frac{1}{15}$ de centin .....		2,255 00	
Mise des feuilles sous couverture, 89,550 exemplaires, à $\frac{1}{4}$ de centin .....		223 88	
			37,817 13

## Calculs relatifs aux soumissions pour la reliure.

## (12). A. MORTIMER.

	\$	cts.	\$	cts.
12,207 vols. demi-reliure en mouton à 20 cts .....	2,441	40		
225 " demi-reliure en veau à 4 cts .....		90 00		
			2,531	40

## (9). A. S. WOODBURN.

12,207 vols. demi reliure en mouton à 23 cts .....	2,685	54		
225 " demi-reliure en veau à 55 cts .....		123 75		
			2,809	29

CALCULS relatifs aux soumissions pour la reliure.—*Suite.*

(6.) JAMES HOPF.		\$ cts.	\$ cts.
12,207 vols. demi-reliure en mouton, à 24 cts .....		2,929 68	
225 " demi-reliure en veau, à 43 cts.....		96 75	
			3,026 43
(2.) COMPAGNIE D'IMPRESSION DU "SPECTATOR."			
12,207 vols. demi-reliure en mouton, à 25 cts.....		3,051 75	
225 " demi-reliure en veau, à 1.25.....		281 25	
			3,333 00

## Calculs relatifs aux soumissions pour le papier d'impression.

(3 A.) WM. ANGUS.—COMPAGNIE POUR LA FABRICATION DU PAPIER DE MONTRÉAL.		\$ cts.	\$ cts.
5,000 rames, grand raisin, à \$2.20.....		11,000 00	
750 " ministre, à 91 cts.....		682 50	
			11,682 50
(3 B.) COMPAGNIE POUR LA FABRICATION DU PAPIER DE MONTRÉAL.			
5,000 rames, grand raisin, à \$2.33 .....		11,650 00	
750 " ministre, à 98 cts.....		735 00	
			12,385 00
(3 C.) COMPAGNIE POUR LA FABRICATION DU PAPIER DE MONTRÉAL.			
5,000 rames, grand raisin, à \$2.85 .....		14,250 00	
750 " ministre, à \$1 20 .....		900 00	
			15,150 00
(6.) JAMES HOPE.			
5,000 rames, grand raisin, à \$2.50 .....		12,500 00	
750 " ministre, à \$1.00.....		750 00	
			13,250 00
(8 A.) A. BUNTIN.			
5,000 rames, grand raisin, à \$2.34.....		11,700 00	
750 " ministre, à 83 cts.....		622 50	
			12,322 50
(8 G.) A. BUNTIN.			
5,000 rames, grand raisin, à \$1.95.....		9,750 00	
750 " ministre, à 77 cts.....		577 50	
			10,327 50

Calculs relatifs aux soumissions pour les impressions.—*Suite.*

	\$ cts.	\$ cts.
(11 A.) BARBER ET FRÈRES.		
5,000 rames, grand raisin, à \$2.92½.....	14,625 00	
750 " ministre, à \$1.02½.....	768 50	15,393 50
(11 B.) BARBER ET FRÈRES.		
5,000 rames, grand raisin, à \$2 52½.....	12,625 00	
750 " ministre, à 97½ cts.....	731 25	13,356 25
(11 C.) BARBER ET FRÈRES.		
5,000 rames, grand raisin, à \$2.17½.....	10,875 00	
750 " ministre, à 87½ cts.....	656 25	11,531 25

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Dickey* du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser la construction d'un pont sur la rivière des *Outaouis* à l'usage du chemin de fer de *Québec, Montréal, Ottawa* et *Occidental* et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Dickey*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Eliza Maria Campbell*."

L'honorable M. *Reesor* secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit :

Page 4, ligne 18, après " paiements " insérez : " la dite *Maria Eliza Campbell* pourra s'adresser à un juge d'une des cours supérieures d'*Ontario*, ou à un juge d'une des cours de comté d'*Ontario*, pour obtenir, et ce juge est par le présent autorisé à faire droit à cette demande, une ordonnance requérant le dit *Robert Campbell* d'avoir à payer le terme ou les termes alors échus, avec les dépens des dites demande et ordonnance, et s'il désobéit à l'ordre du juge,"

Page 4, ligne 36, retranchez depuis " la " jusqu'à " Avenant " dans la 41e ligne, et insérez : " quarante-quatrième section du chapitre IV des statuts révisés d'*Ontario*."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été sur division résolue dans l'affirmative.

La question étant mise de nouveau ce bill sera-t-il lu la troisième fois maintenant, L'honorable M. *Power* secondé par l'honorable M. *Vidal* a proposé—

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité spécial qui a été chargé de l'examiner, pour que le préambule soit amendé de manière à correspondre à la pétition de la dite *Maria Eliza Campbell*, et pour que les mots suivants: "et s'il désobéit à l'ordre du juge, il sera pour ce fait "réputé coupable de mépris envers le tribunal" soient retranchés à la fin de la septième section.

La dite motion a été déclarée hors d'ordre en ce qu'elle est contraire à la quatorzième règle de cette chambre.

La question étant mise de nouveau, ce bill sera-t-il lu la troisième fois maintenant? La chambre s'est divisée et les noms étant demandés ils ont été pris comme suit:

## CONTENTS :

## Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smuth,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wilmot, (Président.)</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Price,</i>	34.
<i>Christie,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Read,</i>	

## NON CONTENTS :

## Les honorables messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>McLelan (Lon'derry),</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de</i>	<i>Girard,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Vidal,—26.</i>
<i>Campbell,</i>	<i>McClelan (Hopewell),</i>		

Ainsi la question a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois.

La question étant mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été sur division, résolue dans l'affirmative.

CONTENTS, 34

NON CONTENTS, 26.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé :

Qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes par l'un des Maîtres en Chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris par le

comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Eliza Maria Campbell*," ainsi que les pièces produites devant le comité, et pour prier cette Chambre de retourner ces témoignages et pièces au Sénat.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné* en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour mieux protéger les animaux de l'épizootie ou des maladies contagieuses qui les attaquent," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant l'institution d'*Andrew Mercer* d'*Ontario*, pour la réforme des femmes."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. *Allan* a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les charges de Receveur-Général et du Ministre des Travaux Publics."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les sections une à treize inclusivement ont été lues et agréées.

*Ordonné* que la section suivante soit ajoutée au bill :

" 14. Le ministre de la Justice sera à l'avenir l'un des membres du bureau de la Trésorerie, au lieu et place du Receveur-Général."

L'amendement suivant a été agréé :

Page 5, ligne 12, retranchez " 14 " et insérez : " 15."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

---

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant certaines terres d'ordonnance et de l'amirauté, dans la province du *Nouveau-Brunswick*, et de la *Nouvelle-Ecosse*, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le neuvième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement.

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : "Acte pour incorporer le chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest."

Et les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *de Boucherville*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée à lundi à trois heures de l'après-midi.

---

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Lundi, 28 Avril, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---



---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Lundi, 28 Avril 1879.

1879. Interpellation par l'honorable M. Carrall :  
 1|25 Avril — Le gouvernement va-t-il faire connaître sa détermination à l'endroit du  
 chemin de fer canadien du *Pacifique* ?

Par l'honorable M. Bureau :  
 2|25 " Que la pétition de *Joseph Martineau* et autres, ingénieurs licenciés, de  
*Montréal*, soit imprimée pour l'usage des membres.

Pour Mardi, 29 Avril, 1879.

Par l'honorable M. *Christie* :

- 3 22 Avril.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie :
- 1o. Du memorandum présenté au conseil par le ministre qui a recommandé la révocation de Son Honneur *L. Letellier de St. Just*, lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.
  - 2o. De la minute soumise par le conseil à la signature de Son Excellence le Gouverneur-Général.
  - 3o. De la réponse de Son Excellence par laquelle Elle fait connaître les raisons qui l'ont portée à renvoyer la question à Sa Majesté.
  - 4o. De la minute du conseil énonçant les raisons pour lesquelles les ministres ont donné leur assentiment à ce renvoi.
  - 5o. De la minute du conseil ou des instructions relatives à la mission de l'honorable M. *Langevin* en *Angleterre*.
  - 6o. De tout ordre en Conseil relatif à l'affaire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur *Letellier de St. Just*.

Par l'honorable M. *Bureau* :

- 4 25 “ Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :
- 1o. Les noms et demeures des mécaniciens licenciés, en *Canada*, ainsi que les classes auxquelles ils appartiennent, et les dates de leurs commissions.
  - 2o. La somme que chacun d'eux a payée pour sa commission et les diverses sommes annuelles qu'ils ont eu à payer pour licences sous l'application des lois ou règlements en vigueur, avec indication de ces lois ou règlements, depuis la Confédération.
  - 3o. Le nombre des usines et ateliers employant la vapeur pour force motrice, qui ne sont pas soumis aux inspections réglementaires du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, avec mention des localités où elles sont situées.

## ORDRES DU JOUR.

Lundi, 28 Avril, 1879.

1879.

- 1 25 Avril — *Troisième lecture* (Bill 76) sur la maison de réforme *Mercer* pour les femmes.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 2 25 “ *Troisième lecture* (Bill 66) sur les charges de Receveur-Général et de ministre des Travaux Publics.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 3 “ “ *Troisième lecture* (Bill 56)—Incorporation de la compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* et du *Nord-Ouest*, tel qu'amendé—(Hon. M. *DeBoucherville*.)
- 4 23 “ *2e lecture* (Bill N) Consolidation des actes relatifs aux terres fédérales.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 5 24 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill 31) relatif aux lettres de change et billets promissoires—(Hon. M. *Aikins*.)
- 6 25 “ *Prise en considération* du 10e rapport du comité conjoint des impressions—(Hon. M. *Simpson*.)
- 7 25 “ *Prise en considération* du 11e rapport du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. *Simpson*.)
- 8 25 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill 55) concernant les maladies contagieuses des animaux—(Hon. M. *Aikins*.)
- 9 25 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill M)—Terres de l'Artillerie dans le *Nouveau-Brunswick* et la *Nouvelle-Ecosse*.—(Hon. M. *Campbell*.)

No. 43.

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

*Vendredi, 25 Avril, 1879.*

## PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MacLEAN, ROGER ET Cie.

1879

---



---

# PROCES-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Lundi, 28 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>		

PRIÈRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Vidal*,—De la compagnie du Tunnel de la rivière *Détroit*, et de la compagnie du pont de la rivière *Détroit*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *Joseph Martineau* et autres, ingénieurs licenciés de la cité de *Montréal*; demandant qu'un acte soit passé à l'effet d'obliger les propriétaires d'usines et de manufactures, mues par la vapeur, d'avoir, à leur service des ingénieurs licenciés, sujet aux dispositions de l'acte concernant l'inspection des bateaux à vapeur.

De *Nye E. Martin*, maire du township de *Stanbridge*, et autres, du comté de *Missisquoi*; demandant la fusion de la compagnie du chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa* avec la compagnie du chemin de fer et du pont du *Côteau* à la ligne provinciale, avec la permission de construire un pont sur le *St. Laurent*.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité spécial chargé d'étudier et d'indiquer à cette honorable Chambre par un rapport les meilleurs moyens à prendre pour exercer une surveillance nécessaire sur la législation privée, afin de constater si certains bills privés qui se présentent à cette Chambre tombent dans les catégories de sujets attribuées à l'autorité législative du Parlement du *Canada* par la quatre-vingt-onzième section de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, auquel a été renvoyé le rapport du 21 avril courant, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu comme suit :

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
Lundi, 28 avril 1879.

Le comité spécial chargé d'étudier et d'indiquer à cette honorable Chambre par un rapport les meilleurs moyens à prendre pour exercer une surveillance nécessaire sur la législation privée, afin de constater si certains bills privés qui se présentent à cette Chambre tombent dans les catégories de sujets attribuées à l'autorité législative du Parlement du *Canada* par la quatre-vingt-onzième section de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, a l'honneur de faire rapport comme suit :

Votre comité croit devoir recommander d'abroger la soixantième règle du Sénat et de la remplacer par la suivante :

“Après la première lecture, tout bill privé est renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, pour qu'il constate et fasse connaître dans un rapport si le bill tombe ou ne tombe pas dans les catégories de sujets exclusivement attribuées aux législatures des provinces.

“Après la deuxième lecture, tout bill privé est renvoyé au comité permanent des bills privés, ou bien à un autre de même nature; et les pétitions présentées au Sénat pour ou contre le bill sont censées renvoyées à ce même comité.”

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLROSE,  
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain, que les membres présents soient appelés à le prendre en considération et que la 14<sup>e</sup> règle soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à la dite motion.

L'honorable M. *Trudel* a présenté à la Chambre un bill intitulé: “Acte pour autoriser et faciliter la liquidation des affaires des sociétés de construction dans la province de *Québec*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain,

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la maison de réforme d' *Andrew Mercer* pour les femmes," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif aux charges de Receveur-Général et de ministre des Travaux Publics," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* au *Nord-Ouest*,"

L'honorable M. *DeBoucherville*, secondé par l'honorable M. *Girard*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les différents actes concernant les terres fédérales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit envoyé à un comité général mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant les droits de tonnage prélevés dans les ports canadiens en vertu des lois du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender ' l'acte pour accélérer en certains cas les procès des personnes accusées de félonies et délits dans les provinces de *Québec* et *Ontario* ' et l'acte concernant les convictions sommaires devant les juges de paix," auquel elle demande le concours de cette Chambre."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour autoriser et confirmer un acte de vente par les syndics de la banque d'épargnes de *Toronto* à la *Home Savings and Loan Company* (à responsabilité limitée), auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte de transfert du chemin de fer de *Truro* à *Pictou*, 1877," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été  
*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des pénitenciers, de 1875," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé le dit bill avec un amendement auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 27, après le mot "charge."

*Clause A.*

"La soixante-huitième section du dit acte est par le présent abrogée et la suivante y est substituée. 'Nonobstant toute chose contraire contenue dans l'acte passé par le parlement du *Canada* pendant la session tenue en les trente-deuxième et trente-troisième années du règne de Sa Majesté, chap. vingt-neuf, intitulé : 'Acte concernant la procédure dans les causes criminelles, ainsi que certaines autres matières relatives de la loi criminelle,' ou dans tout autre acte du parlement du *Canada*, aucune personne condamnée, dans le *Nouveau-Brunswick* ou la *Nouvelle-Ecosse*, à l'emprisonnement avec travail forcé pour moins de deux ans, ne sera, à compter du jour où le gouverneur en conseil pourra, par proclamation, déclarer être celui auquel le pénitencier de *St. Jean* et le pénitencier d'*Halifax* respectivement cesseront d'être des pénitenciers, reçue ou incarcérée dans de tels pénitenciers."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été  
*Ordonné*, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre les lois relatives aux droits imposés sur les billets promissoires et lettres de change."

(*En comité.— Voir Journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Odell* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été  
*Ordonné*, que le dit comité ait permission de siéger demain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le dixième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement.

Et le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le onzième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement.

Et le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été  
*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour protéger les animaux contre l'épizootie et les maladies contagieuses qui les attaquent,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été  
*Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant certaines terres de l'artillerie et de l'amirauté dans les provinces du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse*."

(*En comité.— Voir Journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et  
 L'honorable M. *Bellerose* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

*Ordonné*, que le rapprt soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant le recensement et les statistiques," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 5, ligne 30, après le mot " signer " insérez les sections A. B. C. suivantes :

#### *Clause A.*

" Le ministre de l'agriculture fera dresser un ou plusieurs tarifs des allocations ou rétributions attribuées aux différents commissaires du recensement et énumérateurs employés pour l'exécution du présent acte—lesquelles ne devront pas excéder en totalité, par chaque jour de service effectif et prouvé, la somme de trois piastres, pour tout énumérateur, et celle de quatre piastres, pour tout commissaire du recensement; et ces tarifs, après avoir été approuvés par ordre en conseil, seront communiqués au Parlement dans la première quinzaine de la session alors prochaine."

#### *Clause B.*

" Le paiement de ces allocations ou rétributions aux différentes personnes y ayant droit se fera selon la manière que le gouverneur en conseil aura prescrite; mais il ne sera effectué qu'après la fidèle et entière exécution des services commis à la personne ainsi rétribuée."

*Clause C.*

“ Ces allocations et rétributions, ainsi que toutes dépenses à faire en exécutant le présent acte, seront payées sur les crédits votés par le parlement pour cet objet.”

Page 6, ligne 27, substituez “ vingt-huit au mot “ précédente.”

Page 6, ligne 28, substituez “ trente et un ” au mot “ vingt-huitième.”

Page 7, ligne 43, substituez “ cent ” à “ deux cents.”

Page 8, ligne 2, substituez “ huit ” à “ cinq.”

Page 8, ligne 12, après “ recueillis ” insérez la section D suivante :

*Clause D.*

“ Les salaires respectifs des officiers, commis et autres employés nommés sous l'autorité du présent acte, les honoraires ou indemnités à payer pour obtenir des renseignements dans les cas prévus par les sections *vingt-huit* et *vingt-neuf* de cet acte, ainsi que les frais de bureau et autres dépenses nécessaires pour l'exécution de cet acte, seront fixés par le Gouverneur en Conseil et acquittés sur les crédits que le Parlement aura affectés à cet objet.”

Et les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la compagnie de prêt et de placement d'*Ottawa*, et de changer son nom en celui de compagnie de prêt du *Manitoba* et du *Nord-Ouest* (à responsabilité limitée), et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 1, après “ acte ” insérez : “ et le dit acte d'incorporation.”

Page 3, ligne 21, retranchez depuis “ particuliers ” jusqu'à “ et ” dans la ligne suivante et insérez : “ dans toute partie du *Canada*, la province de *Québec* exceptée, et pour les prêts faits par la compagnie dans la province de *Québec*, elle pourra demander tout taux d'intérêt que les compagnies légalement constituées peuvent légitimement exiger dans cette province.”

Page 3, ligne 26, retranchez depuis “ établiront ” jusqu'à la fin de la section.

Page 3, ligne 29, après “ *Toronto* ” insérez : “ ou *Ottawa*.”

Page 5, ligne 44, retranchez depuis “ délibérer ” jusqu'à la fin du paragraphe.

Et les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Haviland*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'ils soient pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la société géographique de *Québec*,” et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender l'Acte du bureau des Postes de 1875,” et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée.

LUNDI, 28 avril 1879.

PROTESTATION consignée ce jourd'hui au procès-verbal du greffier, avant la clôture de la séance, contre la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à *Maria Eliza Campbell*," laquelle troisième lecture a eu lieu vendredi, le 25 du courant.

### DISSSENTIENT :

1. Parce que les dispositions de ce bill sont inusitées, irrégulières et contraires aux règles d'une bonne législation, et parce que (entre autres irrégularités) le préambule contient des allégations de faits et circonstances étrangères au sujet du bill, et qu'on n'a aucunement cherché à établir par la preuve.

2. Parce qu'il y a lieu de douter si la disposition de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, qui confère au Parlement le pouvoir de statuer sur les questions de mariage et de divorce, comprend le pouvoir de statuer sur les questions de séparation judiciaire ; et que, pour cette raison, on aurait dû demander l'avis de la Cour Suprême sur ce point et sur les autres ici indiqués.

3. Parce que la dite disposition du dit acte ne confère pas au Parlement le pouvoir de statuer sur la question de pension alimentaire ni sur la question de la garde et entretien des enfants, surtout lorsque ces mêmes questions ne sont point incidentes à la dissolution du lien matrimonial.

4. Parce que les questions de pension alimentaire et de garde et entretien des enfants peuvent être instruites et décidées dans chacune des provinces du Canada par les tribunaux ordinaires.

5. Parce que, dans le cas actuel, la question de la pension alimentaire a déjà été décidée par une cour compétente dans la province du domicile des parties, et que cette décision ne devrait pas être infirmée par un acte du Parlement.

6. Parce que le Parlement n'a pas le pouvoir juridictionnel, surtout dans les matières autres que celles du *divorce à vinculo*, de condamner le mari à payer une somme d'argent, quelle qu'elle soit, à sa femme, et qu'en exerçant un pareil pouvoir, il empiéterait sur la juridiction des cours civiles.

7. Parce que le dit bill statue sur des matières qui, d'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, sont exclusivement du ressort des législatures provinciales.

8. Parce que le dit bill contient des dispositions inusitées, contraires aux principes d'une saine législation, et contraires à la liberté du sujet en ce qu'il y est statué que si le mari manque d'obéir à l'ordre d'un juge le condamnant à payer l'annuité que le dit bill l'oblige à payer à sa femme, il sera réputé coupable de mépris envers le tribunal, et en conséquence passible d'emprisonnement, quoiqu'il s'agisse d'une matière purement civile, n'offrant aucune circonstance de fraude, et par elle-même aucun caractère de mépris de cour.

9. Parce que le Parlement n'a pas le pouvoir de rendre un jugement ni d'adopter une disposition qui ait l'effet de créer une hypothèque sur les biens du mari pour la garantie d'un droit, qui, s'il existe, est essentiellement de nature mobilière.

10. Parce que le dit bill n'est appuyé par aucune preuve établissant la vérité de l'accusation de cruauté ou des autres allégations sur lesquelles la pétitionnaire a fondé sa demande, mais qu'il est basé uniquement sur la déclaration assermentée de la pétitionnaire, déclaration qui en loi ne constitue aucune preuve ; que par conséquent le bill est une mesure législative arbitraire, non justifiée par les faits constatés devant le Sénat ou ses comités.

11. Parce qu'il n'a pas été prouvé que le mari soit en état de payer la somme mentionnée dans le bill pour l'entretien de sa femme et de ses enfants, et que, cependant, il a été condamné à payer à perpétuité sous peine d'emprisonnement, sans admission à caution, une somme qui peut être tout à fait au-delà de ses moyens.

12. Parce qu'on ne peut imposer à un juge aucune sorte de fonctions ou devoirs en matière de législation privée, l'action du juge telle que prévue par le bill ne pouvant être exercée qu'en vertu d'une loi générale.

J. C. Chapais, \*  
 C. A. P. Pelletier,  
 W. H. Chaffers,  
 P. Baillargeon,  
 Ed. Goff Penny,  
 A. Campbell, (3)  
 A. Vidal,  
 G. W. Allan, (4)  
 M. A. Girard,  
 J. Simpson,  
 A. R. McClelan,  
 F. X. A. Trudel,  
 R. W. Scott, †

C. H. Pozer,  
 H. A. N. Kaulback,  
 J. O. Bureau,  
 J. F. Armand,  
 Clement F. Cornwall,  
 J. B. Guévremont,  
 L. Dumouchel,  
 L. G. Power,  
 C. B. DeBoucherville,  
 W. J. Macdonald,  
 William J. Almon,  
 A. W. McLelan,

\* Pour les raisons données dans les 2e, 3e, 6e et 7e paragraphes.

† Pour les raisons données dans les 2e, 4e, 5e, 8e et 9e paragraphes—R. W. S.

(3) Pour les raisons données dans les 2e, 4e, 5e, 8e, 9e et 11e paragraphes.

(4) Pour les raisons données dans les 2e, 4e, 5e, 8e et 11e paragraphes.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 29 Avril, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Mardi, 29 Avril, 1879.

1879

Par l'honorable M. *Christie* :

- 122 Avril.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie :
- 1o. Du memorandum présenté au conseil par le ministre qui a recommandé la révocation de Son Honneur *L. Letellier de St. Just*, lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.
  - 2o. De la minute soumise par le conseil à la signature de Son Excellence le Gouverneur-Général.
  - 3o. De la réponse de Son Excellence par laquelle Elle fait connaître les raisons qui l'ont portée à renvoyer la question à Sa Majesté.
  - 4o. De la minute du conseil énonçant les raisons pour lesquelles les ministres ont donné leur assentiment à ce renvoi.
  - 5o. De la minute du conseil ou des instructions relatives à la mission de l'honorable M. *Langevin* en *Angleterre*.
  - 6o. De tout ordre en Conseil relatif à l'affaire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur *Letellier de St. Just*.

1879.

Par l'honorable M. Bureau :

- 225 Avril. — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :
- 1o. Les noms et demeures des mécaniciens licenciés, en *Canada*, ainsi que les classes auxquelles ils appartiennent, et les dates de leurs commissions.
  - 2o. La somme que chacun d'eux a payée pour sa commission et les diverses sommes annuelles qu'ils ont eu à payer pour leurs licences sous l'application des lois ou règlements en vigueur, avec indication de ces lois ou règlements, depuis la Confédération.
  - 3o. Le nombre des usines et ateliers mis en jeu par la vapeur qui ne sont pas soumis aux inspections réglementaires du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, avec mention des localités où elles sont situées.

Par l'honorable M. Bellerose :

328

“

Que, lorsque l'ordre du jour appellera la 3e lecture du bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la ‘ compagnie d'assurance des cultivateurs et des bâtisses isolées du *Canada* contre le feu ’ et d'en changer le nom en celui de ‘ compagnie d'assurance du *Canada* contre le feu, dite la Souveraine, ” tel qu'amendé, il proposera que ce bill ne soit pas maintenant lu la 3e fois, mais qu'il soit renvoyé au comité général pour être amendé de nouveau par addition des clauses suivantes :—

La dite compagnie pourra vendre, céder et transférer à toute compagnie canadienne, telle que définie dans la deuxième section de l'Acte de 1875 concernant l'assurance, 38 *Victoria*, chapitre vingt, et cette dernière pourra acheter, acquérir et recevoir de la dite compagnie, moyennant les prix et considération qui seraient convenus entre elles, les biens mobiliers et immobiliers de la dite compagnie, y compris ses prêts garantis par bons et morts-gages, ou autrement, les montants à elle dus pour lesquels des jugements auront été obtenus, avec son intérêt dans les actions par elle possédées comme garantie collatérale pour des prêts, et sa clientèle, sauf toutefois l'obligation par la compagnie achetant et acquérant ainsi les dits biens de répondre des risques de la dite compagnie résultant des polices émises par elle et en vigueur, desquelles la compagnie achetant se chargera par voie de réassurance ; ou la dite compagnie pourra vendre, céder et transférer, et toute compagnie canadienne pourra acheter, acquérir et recevoir telle portion des dits biens convenue entre elles comme étant, avec la dite clientèle, un juste et raisonnable équivalent des risques dont se chargera ainsi la compagnie faisant l'acquisition, ou la totalité des dits biens à ce même titre d'équivalent.

“ Nulle convention pour une telle vente ou un tel transport, ne sera valable et obligatoire pour les compagnies qui l'auront faite, qu'autant que le ministre des Finances, avec le Bureau de la Trésorerie, aura été convaincu que la compagnie consentant à acheter, acquérir et recevoir lesdits biens possède un actif suffisant, y compris ses dépôts originaires et additionnels, pour faire face aux obligations qu'elle contracterait par cette acquisition, envers les assurés à la compagnie d'assurance des cultivateurs et des bâtisses isolées du *Canada*, en sus de ses obligations envers

les porteurs de ses propres polices; ou qu'elle aura un actif suffisant, y compris lesdits dépôts, pour faire face à toutes ces obligations, lorsqu'elle aura acquis lesdits biens; et qu'autant qu'il aura été rendu un ordre du Gouverneur en conseil à cet effet.

“Après qu'un tel ordre aura été rendu, et qu'il aura été prouvé à la satisfaction du ministre des Finances et du Bureau de la trésorerie, que la convention à laquelle il se rapporte, a été mise à effet, et que la compagnie n'a pas accepté de risques ni émis de polices depuis la date de la dite convention, mais qu'elle a cessé d'opérer en Canada, toutes les valeurs déposées en garantie par elle pourront, sur sa demande, lui être remises, par un autre ordre du Gouverneur en conseil, et sa licence lui sera retirée et sera censée retirée, par suite de cette remise du dépôt.

“Il sera du devoir des directeurs de la compagnie, immédiatement après avoir reçu le prix payable en argent d'une telle vente ou d'un tel transfert de le répartir, ainsi que les deniers entre leurs mains ou entre les mains des agents, officiers ou serviteurs de la compagnie, et les deniers déposés aux banques à son crédit aux actionnaires de la compagnie, proportionnellement au nombre d'actions possédées par chacun; et les directeurs procéderont, avec la diligence convenable, à convertir en argent comptant toutes les valeurs remises à la compagnie comme il est dit ci-dessus, et tous ses biens non vendus et transférés comme il a été prévu, suivant les conditions de la convention, et à répartir cet argent de la manière ci-dessus, ainsi que tous deniers qu'ils pourraient recevoir en quelque temps que ce soit; et lorsque tout l'actif de la compagnie aura été réalisé et réparti, les directeurs alors en exercice convoqueront des assemblées finales des actionnaires auxquels ils feront un rapport final; et sur l'acceptation de ce rapport par voie de résolution, ils seront déchargés de toute responsabilité ultérieure, et la compagnie sera et on la réputera dissoute.”

### Pour Mercredi, 30 avril.

Par l'honorable M. Vidal :

428 “ Que, lorsque les pétitions de la compagnie du tunnel de la rivière *Détroit* et de la compagnie du pont du *Canada* et de la rivière *Détroit* seront lues, il proposera de suspendre la règle quatorze pour permettre la présentation des bills demandés dans ces pétitions.

Interpellation par l'honorable M. Girard :

528 “ Est-il dans les vues du gouvernement de relier par un pont sur la rivière *Rouge* la ville de *Saint-Boniface* à la cité de *Winnipeg*, et d'affecter à cet objet la somme de cinquante mille piastres d'abord inscrite puis retranchée des *Estimés* ?

## ORDRES DU JOUR.

Mardi, 29 Avril, 1879.

1879.

- 1 24 Avril — *Troisième lecture* (Bill 18) tel qu'amendé, Compagnie canadienne d'assurance contre l'incendie, dite La Souveraine.—(Hon. M. *Mc-Master*.)
- 2 28 “ *Prise en considération* du rapport du comité spécial relatif à la législation privée.—(Hon. M. *Bellerose*.)
- 3 28 “ *2e lecture* (Bill O) : Liquidation des sociétés de construction dans la province de Québec.—(Hon. M. *Trudel*.)
- 4 28 “ *2me lecture* (Bill 80) : Droits de tonnage dans les ports canadiens.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 5 28 “ *2me lecture* (Bill 75) : Pour accélérer la poursuite des félonies et des misdemeanors en certaines provinces—(Hon. M. *Campbell*.)
- 6 28 “ *2me lecture* (Bill No. 26) : Confirmation de certaine vente par la Banque d'épargne de Toronto.—(Hon. M. *Smith*.)
- 7 28 “ *me lecture* (Bill 58) : Transfert du chemin de fer de *Truro* et *Pictou*.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 8 28 “ *Prise en considération* des amendements faits par les Communes au Bill A amendant l'acte sur les pénitenciers—(Hon. M. *Campbell*.)
- 9 28 “ *De nouveau en comité général* (Bill 31) amendements aux lois relatives aux lettres de change et billets promissoires—(Hon. M. *Aikins*.)
- 10 28 “ *Comité général* (Bill 55) Maladies contagieuses des animaux—(Hon. M. *Aikins*.)
- 11 28 “ *Prise en considération* des amendements faits par les Communes au (Bill B) concernant les recensements et les statistiques—(Hon. M. *Campbell*.)
- 12 28 “ *Prise en considération* des amendements faits par les Communes au (Bill D) Compagnie de prêt et de placement d'*Ottawa*—(Hon. M. *Haviland*.)

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

PHYSICS DEPARTMENT

CHICAGO, ILL.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

1914

No. 44.

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

*Lundi, 28 Avril, 1879.*

# PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGEE ET CIA.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Mardi, 29 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Yidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>			

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Par l'honorable *William McMaster*, sénateur ; demandant que la compagnie du pont du *Canada* et de la rivière *Détroit* ait permission de pétitionner pour un acte qui amende les actes qui s'y rapportent.

Par l'honorable *William McMaster*, sénateur ; demandant que la compagnie du Tunnel de la rivière *Détroit* ait permission de pétitionner pour un acte qui amende les actes qui s'y rapportent.

De la compagnie du pont du *Canada* et de la rivière *Détroit* ; demandant que, malgré qu'elle n'ait pas fait publier les avis ordinaires de son intention de demander au Parlement la passation d'un acte, il soit passé un acte pour prolonger le temps fixé pour le commencement et l'achèvement des ouvrages de la dite compagnie, et qu'il lui soit permis de construire un tunnel pour chemin de fer au lieu d'un pont dans le cas où elle le jugerait à propos.

De la compagnie du Tunnel de la rivière *Détroit* ; demandant que, malgré qu'elle n'ait pas fait publier les avis ordinaires de son intention de demander au Parlement la passation d'un acte, il soit passé un acte pour prolonger le temps fixé pour le commencement et l'achèvement des ouvrages autorisés par l'acte 33 *Vic.*, chap. 51, à quatre ans à compter du temps de la passation du dit acte.

L'honorable M. *Macpherson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'association "d'assurance sur la vie, dite de la Confédération," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 2, dernière lettre : après le mot "partie" insérez les clauses A, B et C.

#### Clause A.

" Si l'intérêt possédé par une ou plusieurs personnes, soit dans une ou plusieurs actions du capital, soit dans quelque *police, bonus, dividende ou autre* obligation de l'association, a été ou vient à être transmis par le décès, la banqueroute ou l'insolvabilité de la personne ayant un tel intérêt, ou par son mariage, si cette personne est une femme, ou de toute autre manière légale, sauf par transfert opéré sur les livres de l'association, — les directeurs ne seront tenus ni de permettre inscription de transfert en suite de cette transmission sur les livres de l'association, ni de reconnaître autrement cette même transmission, avant qu'une déclaration écrite, énonçant la nature de la transmission, et faite et signée par la personne ou les personnes prétendant droit en vertu de cette transmission, ainsi que par le précédent propriétaire des actions, s'il est vivant et s'il a le pouvoir de ce faire, ait été déposée entre les mains du gérant de l'association et admise par les directeurs ; et si la déclaration paraissant ainsi faite et signée porte en outre l'avoir été devant un notaire public, un juge de cour d'archives, ou un maire de cité, ville, bourg ou autre lieu, ou devant un consul ou vice-consul anglais ou autre représentant accrédité du gouvernement anglais en pays étranger, les directeurs pourront, en l'absence d'avis actuel et direct de toute réclamation contraire, donner entière créance à cette déclaration ; et à moins que le prétendant droit au transfert ne leur paraisse pas offrir une satisfaisante garantie, ils permettront l'inscription sur les livres de l'association du nom de la personne prétendant ce droit en vertu de la transmission susmentionnée."

*Clause B.*

“ Si cette transmission s'est opérée ou vient à s'opérer en vertu d'un acte ou instrument testamentaire, ou par suite de décès *ab intestat*,—l'acte probatif du testament, les lettres d'administration, l'acte de curatelle, ou le testament dit testamentaire, le testament datif *expede*, ou tout autre document judiciaire ou officiel portant attribution, soit du titre de jouissance ou de fidéicomis, soit de l'administration ou surveillance des biens meubles du décédé, par une cour compétente du *Canada*, de la *Grande-Bretagne*, de l'*Irlande* ou autre partie des domaines de Sa Majesté, ou d'un pays étranger,—ou une copie authentiquée ou un extrait officiel d'un tel document, seront présentés, en même temps que la déclaration susmentionnée, au gérant et déposés entre ses mains ; et les directeurs seront suffisamment fondés et autorisés par le fait de cette production et dépôt à payer le montant ou la valeur de toute *police, bonus, dividende* ou autre obligation ou action, ou à opérer ou permettre le transfert de toute obligation, *police, bonus, dividende* ou action, en vertu ou en conformité de l'acte probatif, des lettres d'administration ou autre document ci-dessus énoncé, *encore que l'acte probatif, les lettres d'administration ou autre titre puissent n'avoir pas été obtenus en Ontario.*”

*Clause C.*

“ Toutes les fois que les directeurs auront raisonnable cause de douter de la légalité de la réclamation d'une personne prétendant droit aux actions, *polices, bonus* obligations ou dividendes ou à leur produit, l'association pourra présenter requête à une cour supérieure de loi, ou, dans la province d'*Ontario*, à la cour de chancellerie, en laquelle requête elle énoncera ses doutes et priera qu'il soit rendu ordonnance ou jugement adjugeant et attribuant ces actions, *polices, bonus*, ou obligations, dividendes ou produit à la personne ou aux personnes y ayant légalement droit ; la cour aura le pouvoir d'arrêter toute action, poursuite ou procédure formée contre l'association, ses directeurs ou officiers pour l'objet en litige, jusqu'à ce qu'elle ait statué sur cette requête ; et l'association, ses directeurs et officiers en obéissance à l'ordonnance ou jugement rendu par la cour, seront indemmes et à l'abri de toutes actions, poursuites et demandes relativement aux matières dont il sera question dans ladite requête et les procédures subséquentes. Toutefois, si la cour trouve que les directeurs avaient raisonnable cause de doute, les dépenses et frais faits par l'association à l'occasion et par suite de cette requête et de ces procédures, formeront une créance privilégiée sur les actions, *polices, bonus* ou obligations, dividendes ou produit, et seront remboursés à ladite association avant qu'elle soit obligée d'opérer le transfert ou d'y consentir, ou de payer ces actions, *polices, bonus* ou obligations, dividendes ou produit à la personne ou aux personnes reconnues y avoir droit.”

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

*Ordonné*, que le dit amendement soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Macpherson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte concernant la banque Jacques-Cartier,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Macpherson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie de l'*Amérique du Nord*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bureau*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :

10. Les noms et demeures des mécaniciens licenciés, en *Canada*, ainsi que les classes auxquelles ils appartiennent, et les dates de leurs commissions.

20. La somme que chacun d'eux a payée pour sa commission et les diverses sommes annuelles qu'ils ont eu à payer pour leurs licences sous l'application des lois ou règlements en vigueur, avec indication de ces lois ou règlements, depuis la Confédération.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill, tel qu'amendé, intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la compagnie d'assurance des cultivateurs et des bâtisses isolées du *Canada*, contre le feu, et d'en changer le nom pour celui de compagnie d'assurance du *Canada* contre le feu, dite la Souveraine,"

L'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Pratt*, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé en amendement, que ce bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité général pour être amendé de nouveau par addition des clauses suivantes :—

" La dite compagnie pourra vendre, céder et transférer à toute compagnie canadienne, telle que définie dans la deuxième section de l'Acte de 1875 concernant l'assurance, 38 *Victoria*, chapitre vingt, et cette dernière pourra acheter, acquérir et recevoir de la dite compagnie, moyennant les prix et considération qui seraient convenus entre elles, les biens mobiliers et immobiliers de la dite compagnie, y compris ses prêts garantis par bons et mortgages, ou autrement, les montants à elle dus pour lesquels des jugements auront été obtenus, avec son intérêt dans les actions par elle possédées comme garantie collatérale pour des prêts, et sa clientèle, sauf toutefois l'obligation par la compagnie achetant et acquérant ainsi les dits biens de répondre des risques de la dite compagnie résultant des polices émises par elle et en vigueur, desquelles la compagnie achetant se chargera par voie de réassurance; ou la dite compagnie pourra vendre, céder et transférer, et toute compagnie canadienne pourra acheter, acquérir et recevoir telle portion des dits biens convenue entre elles comme étant, avec la dite clientèle, un juste et raisonnable équivalent des risques dont se chargera ainsi la compagnie faisant l'acquisition, ou la totalité des dits biens à ce même titre d'équivalent.

" Nulle convention pour une telle vente ou un tel transport, ne sera valable et obligatoire pour les compagnies qui l'auront faite, qu'autant que le ministre des Finances, avec le Bureau de la Trésorerie, aura été convaincu que la compagnie consentant à acheter, acquérir et recevoir les dits biens possède un actif suffisant, y

“ compris ses dépôts originaires et additionnels, pour faire face aux obligations qu'elle  
 “ contracterait par cette acquisition, envers les assurés à la compagnie d'assurance des  
 “ cultivateurs et des bâtisses isolées du *Canada*, en sus de ses obligations, envers les  
 “ porteurs de ses propres polices; ou qu'elle aura un actif suffisant, y compris les dits  
 “ dépôts, pour faire face à toutes ces obligations, lorsqu'elle aura acquis lesdits biens ;  
 “ et qu'autant qu'il aura été rendu un ordre du Gouverneur en conseil à cet effet.

“ Après qu'un tel ordre aura été rendu, et qu'il aura été prouvé à la satisfaction  
 “ du ministre des Finances et du Bureau de la Trésorerie, que la convention à laquelle il  
 “ se rapporte, a été mise à effet, et que la compagnie n'a pas accepté de risques ni émis  
 “ de polices depuis la date de la dite convention, mais qu'elle a cessé d'opérer en *Canada*,  
 “ toutes les valeurs déposées en garantie par elle pourront, sur sa demande, lui être  
 “ remises, par un autre ordre du Gouverneur en conseil, et sa licence lui sera retirée  
 “ et sera censée retirée, par suite de cette remise du dépôt.

“ Il sera du devoir des directeurs de la compagnie, immédiatement après avoir  
 “ reçu le prix payable en argent d'une telle vente ou d'un tel transfert de le répartir,  
 “ ainsi que les deniers entre leurs mains ou entre les mains des agents, officiers ou  
 “ serviteurs de la compagnie, et les deniers déposés aux banques à son crédit aux  
 “ actionnaires de la compagnie, proportionnellement au nombre d'actions possédées  
 “ par chacun ; et les directeurs procéderont, avec la diligence convenable, à convertir  
 “ en argent comptant toutes les valeurs remises à la compagnie comme il est dit  
 “ ci-dessus, et tous ses biens non vendus et transférés comme il a été prévu, suivant  
 “ les conditions de la convention, et à répartir cet argent de la manière ci-dessus,  
 “ ainsi que tous deniers qu'ils pourraient recevoir en quelque temps que ce soit ; et  
 “ lorsque tout l'actif de la compagnie aura été réalisé et réparti, les directeurs alors  
 “ en exercice convoqueront des assemblées finales des actionnaires auxquels ils feront  
 “ un rapport final ; et sur l'acceptation de ce rapport par voie de résolution, ils seront  
 “ déchargés de toute responsabilité ultérieure, et la compagnie sera et on la réputera  
 “ dissoute.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division,  
 résolue dans la négative.

La question étant alors mise sur la motion principale, savoir :

“ Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.”

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé en amen-  
 dement :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé  
 de nouveau à un comité de toute la Chambre pour être amendé de nouveau comme  
 suit :

Page 2, ligne 8, après “ l'incendie ” insérez la clause A.

#### Clause A.

“ Le présent acte ne préjudiciera point aux droits que peuvent actuellement  
 “ avoir les actionnaires individuels, avant sa passation.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans  
 l'affirmative.

Et la question de concours étant mise de nouveau sur la motion principale,  
 savoir :

“ Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant,” elle a été  
 résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette  
 Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquel il demande  
 son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial chargé d'étudier et d'indiquer à cette honorable Chambre par un rapport les meilleurs moyens à prendre pour exercer une surveillance nécessaire sur la législation privée, afin de constater si certains bills privés qui se présentent à cette Chambre tombent dans les catégories de sujets attribuées à l'autorité législative du Parlement du *Canada* par la quatre-vingt-onzième section de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, auquel a été renvoyé le rapport du 21 avril courant,

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser et faciliter la liquidation des affaires des sociétés de construction dans la province de *Québec*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les droits de tonnage prélevés dans les ports canadiens en vertu des lois du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender ' l'acte pour accélérer en certains cas les procès des personnes accusées de félonies et délits dans les provinces de *Québec* et *Ontario* ' et l'acte concernant les convictions sommaires devant les juges de paix,"

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour autoriser et confirmer un acte de vente par les syndics de la banque d'épargnes de " *Toronto* à la *Home Savings and Loan Company* (à responsabilité limitée),

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Brouse*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte de transfert du chemin de fer de *Truro* à *Pictou*, 1877,"

Sur motion de l'honorable *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte pour amender l'acte des pénitenciers, 1875."

Et le dit amendement étant lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit agréé.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les lois relatives aux droits imposés sur les billets promissoires et lettres de change."

(*En comité.*)

La dixième clause a été lue et amendée comme suit :

Page 4, ligne 10, retranchez " l'atteste " et insérez : " atteste la signature du " souscripteur ou de l'endosseur de l'effet."

Page 4, ligne 24, après " tireur " insérez : " témoin "

Page 4, ligne 25, après " endosseur " insérez : " ou témoin."

La quatrième clause a été prise de nouveau en considération et amendée comme suit :

Page 1, ligne 36, retranchez depuis "*Canada*" jusqu'à "il" dans la 37me clause, et insérez : "avant et depuis et après la passation du présent acte."

La 23me clause a été de nouveau prise en considération et amendée comme suit :

Page 8, ligne 14, retranchez "sont ou ne sont pas sujets" et insérez : "est ou n'est pas sujette."

Le préambule a été de nouveau lu et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Odell* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendement.

*Ordonné*, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour mieux protéger les animaux contre l'épizootie ou les maladies contagieuses qui les attaquent,"

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : "Acte concernant le recensement et les statistiques."

Et les dits amendements étant lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, qu'ils soient agréés.

*Ordonné*, que le greffier se rende aux Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dernier bill mentionné sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes, au bill intitulé : "Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de prêt et de placement d'*Ottawa*, et en changer le nom en celui de 'compagnie de prêt de *Manitoba* et du *Nord-Ouest*'" (à responsabilité limitée.)

Et les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Wark*, il a été

*Ordonné*, qu'ils soient agréés.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de lever tous doutes à l'égard de la véritable intention de certaines dispositions de l'Acte de Tempérance du *Canada*, 1878," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : Acte pour amender un acte intitulé : " Acte concernant le chemin de fer Intercolonial passé en la trente-neuvième année du règne de Sa Majesté la reine *Victoria*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour pourvoir plus efficacement aux enquêtes sur l'existence de manœuvres frauduleuses aux élections des membres de la Chambre des Communes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour abroger ' l'acte concernant la construction et l'entretien des lignes " de télégraphe électrique sous marin," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macdonald*, secondé par l'honorable M. *Dever*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée.

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Mercredi, 30 Avril, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---



---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Mercredi, 30 avril, 1879.

1879'

Par l'honorable M. Vidal :

1 28 Avril — Que, lorsque les pétitions de la compagnie du tunnel de la rivière *Détroit* et de la compagnie du pont du *Canada* et de la rivière *Détroit* seront lues, il proposera de suspendre la 49<sup>me</sup> règle pour permettre la présentation des bills demandés dans ces pétitions.

Interpellation par l'honorable M. Girard :

2 28 “ Est-il dans les vues du gouvernement de relier par un pont sur la rivière *Rouge* la ville de *Saint-Boniface* à la cité de *Winnipeg*, et d'affecter à cet objet la somme de cinquante mille piastres d'abord inscrite puis retranchée des Estimés ?

---



---

Pour Vendredi, 2 Mai, 1879.

1879

Par l'honorable M. Christie :

- 3 29 Avril.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie :
- 1o. Du memorandum présenté au conseil par le ministre qui a recommandé la révocation de Son Honneur *L. Letellier de St. Just*, lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.
  - 2o. De la minute soumise par le conseil à la signature de Son Excellence le Gouverneur-Général.
  - 3o. De la réponse de Son Excellence par laquelle Elle fait connaître les raisons qui l'ont portée à renvoyer la question à Sa Majesté.
  - 4o. De la minute du conseil énonçant les raisons pour lesquelles les ministres ont donné leur assentiment à ce renvoi.
  - 5o. De la minute du conseil ou des instructions relatives à la mission de l'honorable M. *Langevin* en *Angleterre*.
  - 6o. De tout ordre en Conseil relatif à l'affaire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur *Letellier de St. Just*.
- 
-

---



---

## ORDRES DU JOUR.

—  
**Mercredi, 30 Avril, 1879.**

1879.

- 1 29 Avril — *Comité de toute la Chambre* (Bill N) pour consolider les actes relatifs aux terres fédérales.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 2 29 “ *Prise en considération* des amendements rapportés par le comité des banques et du commerce au Bill 53, pour amender l’acte de l’association d’assurance sur la vie, dite “Confédération.”—(Hon. M. *McMaster*.)
- 3 29 “ *Prise en considération* du rapport du comité spécial sur la législation privée.—(Hon. M. *Bellerose*.)
- 4 29 “ *Comité de toute la Chambre* sur Bill 55, relatif aux maladies contagieuses qui attaquent les animaux—(Hon. M. *Aikins*.)
- 5 29 “ *2me lecture* (Bill 80) : Droits de tonnage dans les ports canadiens.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 6 29 “ *2me lecture* (Bill 75) : Pour accélérer la poursuite des félonies et des délits en certaines provinces—(Hon. M. *Campbell*.)
- 7 29 “ *2me lecture* (Bill No. 26) : Confirmation de certaine vente par la banque d’épargnes de *Toronto*.—(Hon. M. *Smith*.)
- 8 29 “ *2me lecture* (Bill 58) : Transfert du chemin de fer de *Truro* et *Pictou*.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 
-

No. 45.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

*Mardi, 29 Avril, 1879.*

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULÉAN, ROGEE ET C<sup>IE</sup>.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Mercredi, 30 Avril, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Price,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>			

PRIÈRES :

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son onzième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
30 avril 1879.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions de l'honorable M. *McMaster*, demandant qu'il soit permis à la compagnie du pont du *Canada* et de la rivière *Détroit* de présenter une pétition pour la passation d'un acte qui amende les actes relatifs à la dite compagnie ; et aussi, qu'il soit permis à la compagnie du tunnel de la rivière *Détroit* de présenter une pétition pour la passation d'un acte qui amende les actes relatifs à la dite compagnie ;—nonobstant l'expiration du délai fixé par le Sénat pour la présentation de pétitions de bills privés—et votre comité a constaté que postérieurement à l'expiration de ce délai, les circonstances ont fait naître de pressantes raisons pour l'amendement des actes qui régissent actuellement ces deux compagnies, et il recommande en conséquence de suspendre la 49<sup>e</sup> règle en tant qu'il s'agit des deux pétitions dont la présentation est demandée par l'honorable *William McMaster*, et de recevoir ces deux dites pétitions.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,  
*Président.*

Et le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit adopté.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire-d'Etat, a présenté à la Chambre un contrat entre *Joseph Upper*, *Benj. W. Folger*, *James Swift* et *Mathew H. Folger* et Cie., et sa Majesté la Reine représentée par l'honorable ministre des Travaux Publics du *Canada* pour équiper et exploiter, au lieu du gouvernement, l'embranchement de *Pembina* du chemin de fer canadien du *Pacifique*, aux conditions contenues dans le contrat du 3 août 1878, de *Geo. Stephens* et de la compagnie du chemin de fer de *St. Paul* et du *Pacifique*.

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

( Voir documents de la session No. . )

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les différents actes concernant les terres fédérales."

( En comité. )

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les seize premières sections ont été lues et agréées.

*Ordonné*, que la dix-septième section soit amendée comme suit :

Page 15, ligne 9, après "patente" insérez : "comme ci-dessus mentionné."

Page 15, ligne 24, retranchez depuis "que" jusqu'à "Toute" dans la 28<sup>e</sup> ligne et insérez : "une personne dont l'établissement aura été recommandé pour une patente " par l'agent local, après accomplissement des conditions exigées, pourra légalement " vendre, céder et transporter son droit et titre en icelui."

Les quatre-vingt-deux sections suivantes ont été lues et agréées.

*Ordonné*, que la quatre-vingt-dix-neuvième section soit amendée comme suit :

Page 36, ligne 36, retranchez : "messieurs" et insérez : "personnes."

Page 36, ligne 39, retranchez: "géodésiques" et insérez: "topographiques."

Les trente sections suivantes ont été lues et agréées.

Les annexes ont été lues et agréées.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. *McClelan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements étant lus la seconde fois ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre la Chambre a procédé à la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques et du commerce au bill intitulé: "Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'association d'assurance sur la vie, dite de la Confédération."

Les clauses A et B étant lues la seconde fois, elles ont été agréées.

La clause C a été de nouveau lue, et objection étant faite, elle a été retirée avec la permission de la Chambre.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre la Chambre a prise en considération le rapport du comité spécial chargé d'étudier et d'indiquer à cette honorable Chambre par un rapport les meilleurs moyens à prendre pour exercer une surveillance nécessaire sur la législation privée, afin de constater si certains bills privés qui se présentent à cette Chambre tombent dans les catégories de sujets attribuées à l'autorité législative du Parlement du Canada par la quatre-vingt-onzième section de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, auquel a été renvoyé le rapport du 21 avril courant.

Et le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant les droits de tonnage prélevés dans les ports canadiens en vertu des lois du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et qu'il soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour accélérer en certains cas les procès des personnes accusées de félonies et délits dans les provinces de Québec et Ontario" et l'acte concernant les convictions sommaires devant les juges de paix," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser et confirmer un acte de vente par les syndics de la banque d'épargnes de *Toronto* à la *Home Savings and Loan Company* (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte de transfert du chemin de fer de *Truro* à *Pictou*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour mieux protéger les animaux contre l'épizootie ou les maladies contagieuses qui les attaquent."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les trente-quatre premières sections ont été lues et agréées.

*Ordonné*, que la trente-cinquième section soit amendée comme suit :

Page 8, ligne 41, après " propagation " insérez : " et opérer l'extirpation."

Les clauses restantes ont été lues et agréées.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Power* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour faire du premier jour de juillet un jour de fête publique sous le nom de jour anniversaire de la Confédération," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Allan*, La Chambre s'est ajournée.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Jeudi, 1er Mai, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Vendredi, 2 Mai, 1879.

1879

Par l'honorable M. *Christie* :

- 130 Avril.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie :
10. Du memorandum présenté au conseil par le ministre qui a recommandé la révocation de Son Honneur *L. Letellier de St. Just*, lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.
  20. De la minute soumise par le conseil à la signature de Son Excellence le Gouverneur-Général.
  30. De la réponse de Son Excellence par laquelle Elle fait connaître les raisons qui l'ont portée à renvoyer la question à Sa Majesté.
  40. De la minute du conseil énonçant les raisons pour lesquelles les ministres ont donné leur assentiment à ce renvoi.
  50. De la minute du conseil ou des instructions relatives à la mission de l'honorable M. *Langevin* en *Angleterre*.
  60. De tout ordre en Conseil relatif à l'affaire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur *Letellier de St. Just*.

1879.

Par l'honorable M. Scott :

2 30 Avril — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous ordres passés en conseil sur le sujet du nouveau tarif, et copie du rapport de l'honorable ministre des finances sur la portée et l'effet probables de ce tarif relativement aux importations venant de la *Grande-Bretagne*, de l'*Irlande* et des *Etats-Unis*.

### Pour Lundi, 5 Mai, 1879.

Interpellation par l'honorable M. Girard :

3 30 “ Est-il dans les vues du gouvernement de relier par un pont sur la rivière *Rouge* la ville de *Saint-Boniface* à la cité de *Winnipeg*, et d'affecter à cet objet la somme de cinquante mille piastres d'abord inscrite puis retranchée des Estimés ?

### Pour Mardi, 6 Mai, 1879.

Par l'honorable M. Ryan:

4 30 “ Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport provisoire adressé au très-honorable ministre de l'Intérieur, à la date du 17 mars, 1879, par *Robert Bell*, M.D., ingénieur civil et premier assistant-directeur de l'exploration géologique du *Canada*, sur la région située entre le lac *Winnipeg* et la *Baie d'Hudson*, en vue de l'ouverture de communications entre *York Factory* et le Territoire du *Nord-Ouest*.

---



---

## ORDRES DU JOUR.

---

Jeudi, 1er Mai, 1879.

1879.

- 1 30 Avril — *Troisième lecture* (Bill N)—Refonte des actes concernant les terres publiques, tel qu'amendé.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 2 30 “ *Troisième lecture* (Bill 55) concernant les maladies contagieuses qui attaquent les animaux, tel qu'amendé.—(Hon. M. *Aikins*.)
- 3 29 “ *Deuxième lecture* (Bill 70)—Amendement de l'acte de tempérance, 1878.—(Hon. M. *Scott*.)
- 4 29 “ *Deuxième lecture* (Bill 28)—Amendement des actes relatifs au chemin de fer intercolonial.—(Hon. M. *Aikins*.)
- 5 29 “ *Deuxième lecture* (Bill 32)—Enquêtes sur les manœuvres frauduleuses pendant les élections.—(Hon. M. *Aikins*.)
- 6 29 “ *Deuxième lecture* (Bill 44) pour abroger la loi relative aux télégraphes électriques sous-marins.—(Hon. M. *Macdonald*.)
- 7 30 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill 75)—Pour accélérer la poursuite des félonies et des délits en certaines provinces.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 8 30 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill 58) : Transfert du chemin de fer de *Truro* et *Pictou*.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 
-

No. 46.

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

*Mercredi, 30 Avril, 1879.*

# PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAY, BOGERT ET CIA.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Jeudi, 1er Mai, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ree or,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Skoad,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pelletier,</i>	

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du pont du *Canada* et de la rivière *Détroit* ; demandant que, malgré qu'elle n'ait pas fait publier les avis ordinaires de son intention de demander au Parlement la passation d'un acte, il soit passé un acte pour prolonger le temps fixé pour le commencement et l'achèvement des ouvrages de la dite compagnie, et qu'il lui soit permis de construire un tunnel pour chemin de fer au lieu d'un pont dans le cas où elle le jugerait à propos.

De la compagnie du Tunnel de la rivière *Détroit* ; demandant que, malgré qu'elle n'ait pas fait publier les avis ordinaires de son intention de demander au Parlement la passation d'un acte, il soit passé un acte pour prolonger le temps fixé pour le commencement et l'achèvement des ouvrages autorisés par l'acte 33 *Vic.* chap. 51, à quatre ans à compter du temps de la passation du dit acte.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre les différents actes concernant les terres fédérales," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour protéger les animaux contre l'épizootie et les maladies contagieuses qui les attaquent " a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de lever tous doutes à l'égard de la véritable intention de certaines dispositions de l'acte de tempé-  
rance du Canada, 1878," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender un acte intitulé : ' Acte concernant le chemin de fer Intercolonial,' " passé dans la trente neuvième année du règne de Sa Majesté la reine *Victoria*,

L'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour pourvoir plus efficacement aux enquêtes sur l'existence de manœuvres frauduleuses aux élections des membres de la Chambre des Communes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour abroger l'acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin,"

L'honorable M. *Macdonald*, secondé par l'honorable M. *Dever*, a proposé :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender ' l'acte pour accélérer en certains cas les procès des personnes accusées de félonies et délits dans les provinces de *Québec* et *Ontario* ' et l'acte concernant les convictions sommaires devant les juges de paix."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Haviland* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte du transfert du chemin de fer de *Truro* à *Pictou*, 1877."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les sept premières sections ont été lues et agréées.

La huitième section a été amendée comme suit :

Page 5, ligne 3, après " négligeaient " insérez : " pendant le même délai."

Les sections suivantes ont été lues et agréées.

Le préambule a été lu et agréé.

Le titre a été lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Dickson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement. Le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé. Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. *Macpherson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la liquidation des affaires des sociétés de construction dans la province de *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dit amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 11, retranchez depuis " suit " jusqu'à " Dans," page 2, ligne 5, et insérez les clauses A, B, C, D, E.

*Clause A.*

“ Toute société de construction, dans la province de Québec, pourra, à toute assemblée générale annuelle, ou à toute assemblée générale spéciale, sur les deux tiers des votes donnés par les membres présents ou dûment représentés à cette assemblée, adopter une résolution ordonnant la liquidation des affaires de la société, pourvu qu'un avis public de telle assemblée, et de la proposition de liquidation qui y sera faite, ait été donné au moins quinze jours d'avance dans la *Gazette officielle de Québec*, et dans un journal français et dans un journal anglais de la localité, et, s'il ne s'y en trouve pas, dans un journal français et dans un journal anglais d'une localité voisine, et pourvu aussi qu'un avis spécial contenant les mêmes informations que l'avis public ait été envoyé par la poste, à chacun des membres de la société, au moins quinze jours avant la dite assemblée ; et à compter de l'adoption de telle résolution, la société sera considérée être en liquidation.”

*Clause B.*

“ Les actionnaires devront à la même assemblée nommer, à la majorité des votes donnés, trois ou cinq liquidateurs qui remplaceront les directeurs d'alors et qui seront chargés de la liquidation des affaires de la société.”

*Clause C.*

“ Les liquidateurs nommeront l'un d'entre eux leur président, et la majorité formera le quorum du bureau des liquidateurs, et toute question sera décidée à la majorité des voix des liquidateurs présents à la session du bureau, le président ayant le vote prépondérant.”

*Clause D.*

“ Les liquidateurs auront tous les pouvoirs conférés aux directeurs par la loi et par les règlements de la société. Toutefois, la société ne devra pas faire d'autres opérations que celles requises pour parvenir à la liquidation ; les liquidateurs procéderont avec diligence à la réalisation de l'actif de la société, sans sacrifice inutile, et à cet effet, ils pourront vendre par vente privée ou publique les propriétés mobilières et immobilières de la société, y compris les dettes actives, et ils pourront compromettre et transiger avec les débiteurs de la société, et faire tout ce qu'ils jugeront convenable pour parvenir à la liquidation la plus avantageuse des affaires de la société.”

*Clause E.*

“ Après le paiement des dettes de la société, les liquidateurs distribueront de temps à autre et à des époques qu'ils détermineront eux-mêmes, sous forme de dividendes, ce qu'ils auront réalisé de l'actif. Cette distribution sera faite proportionnellement à la mise payée de chacun, mais aucun actionnaire arriéré dans ses versements ne pourra participer à la distribution tant que les autres actionnaires n'auront pas été remboursés intégralement de ces mêmes versements qu'il aura négligé de payer ; et tout actionnaire ainsi arriéré devra l'intérêt sur les versements échus et non payés au taux de six par cent par an, et cet intérêt diminuera en proportion du montant qui sera remboursé aux autres actionnaires sur ces mêmes versements.”

Page 2, ligne 17, après “ contractée ” insérez la clause F.

*Clause F.*

“ Le capital de toute obligation consentie par un actionnaire à la société, et dont l'époque du remboursement est indéterminée ou fixée à l'extinction d'une classe, continuera à devenir exigible aux termes de l'obligation même et des règlements de la

société; mais de plus les liquidateurs pourront de temps à autre exiger sur le capital de ces obligations tels montants qui seront jugés par eux nécessaires, pour placer les actionnaires sur un pied d'égalité dans le résultat final de la liquidation; mais tels montants ne deviendront exigibles qu'après un mois d'avis aux débiteurs."

Page 2, ligne 18, après "liquidateurs" insérez: "fourniront tel cautionnement et recevront telle rémunération qui seront déterminés à une assemblée des actionnaires, et il".

Page 2, ligne 24, retranchez "vingt" et insérez: "cent."

Page 2, ligne 28, après "paiement" insérez les clauses G, H, I, J, K et L.

*Clause G.*

"Les actionnaires réunis en assemblée générale pourront autoriser le partage en nature des biens de la société, en tout ou en partie, et aussi le paiement en nature de la part revenant à tout actionnaire sur ses actions; ils pourront aussi autoriser la vente en bloc de l'actif à telles conditions qu'ils décideront. Ils pourront de plus autoriser les liquidateurs à acheter pour le profit de la société les droits des actionnaires, et à les payer, soit en argent, soit en nature, avec les biens de la société."

*Clause H.*

"Les liquidateurs n'auront d'autres responsabilités que celles qu'ont les directeurs de ces sociétés en vertu de la loi et des règlements. Leur rémunération sera fixée par les actionnaires réunis en assemblée générale, et ils pourront être tenus de donner tous cautionnement requis par les actionnaires. Ils seront sujets aux instructions des actionnaires en tant qu'elles seront compatibles avec la loi et les règlements. Ils pourront être démis par les actionnaires à une assemblée générale et remplacée par d'autres, et dans le cas de vacance survenant par décès, refus d'agir, incapacité, démission ou autrement, telle vacance sera remplie par les actionnaires à une assemblée générale; et jusqu'à ce que cette vacance soit remplie les liquidateurs restant en charge continueront d'exercer les mêmes pouvoirs; mais il sera de leur devoir de convoquer avec diligence une assemblée des actionnaires afin de remplir cette vacance."

*Clause I.*

"Les liquidateurs devront faire rapport de l'état des affaires de la société aux actionnaires, à toute assemblée générale annuelle, et à telles autres assemblées qui seront déterminées par les actionnaires; et lors de la liquidation définitive, les liquidateurs feront rapport à une assemblée finale des actionnaires, convoquée à cet effet, et telle assemblée aura alors le pouvoir de dissoudre la société et d'en abandonner la charte, laquelle sera dès lors périmée et deviendra nulle; et à cette assemblée finale, les actionnaires pourront donner tels ordres, au sujet de la disposition et de la garde des livres, documents et archives de la société, qu'ils jugeront à propos; pourvu que, s'il reste des dettes à payer à des créanciers inconnus ou auxquels le paiement ne puisse être effectué, les liquidateurs en déposent le montant entre les mains du trésorier de la province de Québec, sous l'autorité du chap. 5 des Statuts de la province de Québec passé dans la 35ième année du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte concernant les dépôts judiciaires et autres," et des amendements au dit acte, en se conformant aux formalités exigées par le dit acte et ses amendements; et la charte ne pourra pas être abandonnée avant que le dépôt n'ait été effectué."

*Clause J.*

"Aucune amende ne sera encourue à partir du jour où la liquidation aura été ordonnée."

*Clause K.*

“ Tout actionnaire sera tenu de déposer par écrit son adresse au bureau de la société ; et tout avis spécial requis sera envoyé à cette adresse ; et dans le cas où un actionnaire aura négligé de se conformer à la disposition ci-dessus, tel avis lui sera adressé à son dernier domicile connu, et s'il n'en a pas, à l'endroit même où la société a son principal siège d'affaires.”

*Clause L.*

“ Quinze actionnaires quelconques d'une société de construction dans la province de Québec pourront convoquer une assemblée générale spéciale des actionnaires de cette société pour les fins du présent acte, en donnant avis public de cette assemblée, conformément à la disposition de la première section du présent acte.”

*Dans le préambule du bill :—*

Page 1, ligne 9, après “ province ” insérez : “ A ces causes.”

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que les amendements soient pris en considération par la Chambre demain et qu'en attendant, le bill, tel qu'il est proposé de l'amender, soit imprimé pour l'usage des membres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender et consolider les lois relatives aux droits imposés sur les billets promissoires et les lettres de change.”

Aussi, le bill intitulé : “ Acte concernant les charges de receveur-général et de ministre des Travaux Publics.”

Et aussi le bill intitulé : “ Acte pour incorporer le chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest,” et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie de chemin de fer et de pont du Côteau et de la ligne provinciale,” et de la compagnie de chemin de fer de jonction entre *Montréal* et la cité d'*Ottawa* et pour fusionner les dites compagnies, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte relatif aux marques de commerce et aux dessins de fabrique,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable *Jean-Baptiste Guévremont*, sénateur, avec la permission de la Chambre, a retiré son nom de la protestation consignée au procès-verbal du greffier, avant la clôture de la séance, le 28 avril 1879, contre la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour faire droit à *Maria Eliza Campbell*,” laquelle troisième lecture a eu lieu vendredi, le 25 du courant.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée.

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Vendredi, 2 Mai, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Vendredi, 2 Mai, 1879.

1879

Par l'honorable M. *Christie* :

- 1 30 Avril.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie :
- 1o. Du memorandum présenté au conseil par le ministre qui a recommandé la révocation de Son Honneur *L. Letellier de St. Just*, lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.
  - 2o. De la minute soumise par le conseil à la signature de Son Excellence le Gouverneur-Général.
  - 3o. De la réponse de Son Excellence par laquelle Elle fait connaître les raisons qui l'ont portée à renvoyer la question à Sa Majesté.
  - 4o. De la minute du conseil énonçant les raisons pour lesquelles les ministres ont donné leur assentiment à ce renvoi.
  - 5o. De la minute du conseil ou des instructions relatives à la mission de l'honorable M. *Langevin* en *Angleterre*.
  - 6o. De tout ordre en Conseil relatif à l'affaire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur *Letellier de St. Just*.

1879. Par l'honorable M. *Scott* :

230 Avril — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous ordres passés en conseil sur le sujet du nouveau tarif, et copie du rapport de l'honorable ministre des finances sur la portée et l'effet probables de ce tarif relativement aux importations venant de la *Grande-Bretagne*, de l'*Irlande* et des *Etats-Unis*.

**Pour Lundi, 5 Mai, 1879.**

Interpellation par l'honorable M. *Girard* :

330 “ Est-il dans les vues du gouvernement de relier par un pont sur la rivière *Rouge* la ville de *Saint-Boniface* à la cité de *Winnipeg*, et d'affecter à cet objet la somme de cinquante mille piastres d'abord inscrite puis retranchée aux *Estimés* ?

**Pour Mardi, 6 Mai, 1879.**

Par l'honorable M. *Ryan*:

430 “ Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport provisoire adressé au très-honorable ministre de l'Intérieur, à la date du 17 mars, 1879, par *Robert Bell*, M.D., ingénieur civil et premier assistant-directeur de l'exploration géologique du *Canada*, sur la région située entre le lac *Winnipeg* et la *Baie d'Hudson*, en vue de l'ouverture de communications entre *York Factory* et le Territoire du *Nord-Ouest*.

---



---

## ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 2 Mai, 1879.

1879.

- |   |     |     |   |
|---|-----|-----|---|
| 1 | 1er | Mai | — <i>Troisième lecture</i> (Bill 58)—Transfert du chemin de fer de <i>Truro</i> et <i>Pictou</i> , tel qu'amendé.—(Hon. M. <i>Campbell</i> .)   |
| 2 | 1er | “   | — <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 70)—Amendement de l'acte de tempérance, 1878.—(Hon. M. <i>Scott</i> .)  |
| 3 | 1er | “   | — <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 28)—Amendement des actes relatifs au chemin de fer Intercolonial.—(Hon. M. <i>Aikins</i> .)   |
| 4 | 1er | “   | — <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 32)—Enquêtes sur les manœuvres frauduleuses pendant les élections.—(Hon. M. <i>Aikins</i> .)  |
| 5 | 1er | “   | — <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 44) pour abroger la loi relative aux télégraphes électriques sous-marins.—(Hon. M. <i>Macdonald</i> .)  |
| 6 | 1er | “   | — <i>Prise en considération</i> du Bill L—Liquidation des sociétés de construction dans la province de <i>Québec</i> , tel qu'amendé par le comité des banques et du commerce.—(Hon. M. <i>Bellerose</i> .) |
| 7 | 1er | “   | — <i>Deuxième lecture</i> (Bill 30)—Fusion du chemin de fer du <i>Côteau</i> et de la ligne provinciale avec d'autres chemins de fer.—(Hon. M. <i>Power</i> .)  |
-

No. 47.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

*Jeudi, 1er Mai, 1879.*

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C<sup>IE</sup>.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Vendredi, 2 Mai, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>	
<i>Chapais,</i>			

PRIÈRES:

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Campbell*,—De *William McCannon*, président, et *William Waddington*, secrétaire de l'association des bouchers de la cité de *Kingston*, province d'*Ontario*.

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous ordres passés en conseil sur le sujet du nouveau tarif, et copie du rapport de l'honorable ministre des finances sur la portée et l'effet probables de ce tarif relativement aux importations venant de la *Grande-Bretagne*, de l'*Irlande* et des *Etats Unis*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte de transfert du chemin de fer de *Truro* à *Pictou*, 1877," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passer -t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de lever tous doutes à l'égard de la véritable intention de certaines dispositions de l'Acte de Tempérance du *Canada*, 1878."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McLelan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, que le dit comité ait la permission de siéger de nouveau lundi prochain.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte intitulé : Acte concernant le chemin de fer Intercolonial passé en la trente-neuvième année du règne de Sa " Majesté la Reine *Victoria*."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Pelletier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau lundi prochain.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour pourvoir plus efficacement aux enquêtes sur l'existence de manœuvres frauduleuses aux élections des membres de la Chambre des Communes."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dickson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour abroger l'acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Allan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Macdonald*, secondé par l'honorable M. *Dever*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill passera-t-il, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :—

#### CONTENTS :

##### Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Read,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Bull,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Smith,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Campbell,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Trudel et</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Wark.—30.</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>		

#### NON-CONTENTS :

##### Les honorables messieurs

<i>Baillargeon,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Cormier,</i>	<i>McClelan (Hopewell),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal et</i>
<i>Dickson,</i>	<i>McLelan (Londerry),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wilnot, (Présid.)—32.</i>

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération les amendements proposés par le comité des banques et du commerce au bill intitulé : " Acte pour autoriser et faciliter la liquidation des affaires des sociétés de construction dans la province de Québec."

Et les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés séparément.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été  
*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé "Acte pour amender l'acte d'incorporation de l'association d'assurance sur "la vie, dite de la Confédération," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender les actes d'incorporation de la compagnie de chemin de fer et de pont du "Côteau et de la ligne provinciale, et de la compagnie de chemin de fer de jonction "entre *Montréal* et la cité d'*Ottawa* et les actes qui l'amendent, et pour fusionner les "dites compagnies,"

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Penny*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable M. *Allan*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes nommé pour assister Son Honneur le Président dans la direction de la bibliothèque du Parlement, a présenté son premier rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE L'ORATEUR,  
*Ottawa*, 30 avril 1879.

Les membres du Sénat faisant partie du comité conjoint de la bibliothèque du Parlement ont l'honneur de présenter leur premier rapport :

Votre comité a reçu une application pour l'acquisition d'une collection précieuse et unique de monnaies canadiennes et de médailles commémoratives d'événements de l'histoire du *Canada* depuis l'origine de la colonie. Cette collection a été faite par M. *Gerald Hart*, de *Montréal*, qui offre de la vendre à raison de deux mille cinq cents piastres.

Votre comité serait heureux de voir cette collection déposée à la bibliothèque du Parlement, mais il considère que la responsabilité de cette acquisition repose sur l'Exécutif qui a seul le pouvoir de la faire.

Votre comité a, en conséquence, délégué les deux Orateurs pour en conférer avec le gouvernement, dans l'espérance qu'il sera possible d'obtenir pour la bibliothèque du Parlement une collection aussi complète, et qui présente un intérêt historique aussi précieux pour le peuple canadien.

Le prospectus d'un important travail, par M. *Alpheus Todd*, sur "le gouvernement parlementaire dans les colonies," a été soumis à votre comité. Ce travail sera fait au point de vue historique et pratique. Il traitera de toutes les questions qui se rattachent aux relations politiques d'une colonie avec la mère-patrie, et spécialement de la position et des fonctions constitutionnelles d'un gouverneur, de l'étendue du contrôle que peut exercer la mère-patrie sur des colonies autonomes en matière de législation et d'administration intérieure, par l'opération des traités et les appels au Conseil Privé. Il comprendra aussi une étude soigneuse des pouvoirs relatifs du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, aux termes de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, indiquant les limites constitutionnelles assignées au Gouverneur-Général en Conseil lorsqu'il a à traiter de questions provinciales en vertu du dit statut. Les précédents créés depuis la Confédération par suite de la nouvelle constitution et leur signification particulière y seront aussi indiqués.

---

L'importance d'un tel travail pour les hommes d'Etats canadiens et les hommes publics, et l'assurance que nous possédons, par les précédents écrits de M. *Todd*, de son habileté et de ses aptitudes à discuter ces questions avec impartialité et avantage, ont induit votre comité à recommander qu'il soit souscrit à quatre cents copies de cet ouvrage, pour le gouvernement et le Parlement du *Canada*, afin de pouvoir en faire la distribution aux membres des deux Chambres, aux bibliothèques étrangères, etc.

Cet ouvrage paraîtra en un seul volume d'à peu près 500 pages, dont le prix ne dépassera pas quatre piastres par copie.

Si M. *Todd* peut arriver, au moyen de l'aide qui lui sera donné par cette souscription, à prendre des arrangements satisfaisants avec des éditeurs de *Londres*, il espère que son travail sera prêt pour l'impression avant la prochaine session du Parlement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

---

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Lundi, 5 Mai, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Lundi, 5 Mai, 1879.

1879

Interpellation par l'honorable M. Girard :

130 Avril—Est-il dans les vues du gouvernement de relier par un pont sur la rivière Rouge la ville de Saint-Boniface à la cité de Winnipeg, et d'affecter à cet objet la somme de cinquante mille piastres d'abord inscrite puis retranchée aux Estimés ?

Par l'honorable M. Alexander :

2 2 Mai — Lorsque l'ordre du jour sera appelé pour renvoyer à un comité de toute la Chambre le bill à l'effet d'amender l'acte de tempérance de 1878, il proposera que le comité reçoive instruction d'amender le dit bill par l'insertion de la section suivante à la fin du bill :

“ Si la pétition pour la mise en opération de l'acte, ou pour l'abrogation d'un règlement tendant à la mise en opération de l'acte, n'est pas approuvée par la majorité des électeurs, tous les frais faits à cette fin seront à la charge des pétitionnaires, qui devront préalablement déposer entre les mains du trésorier de la municipalité une somme suffisante pour couvrir ces frais.”

1879. Par l'honorable M. *Macdonald* :

- 3<sup>1</sup> 2 Mai — Qu'il proposera que le bill pour régler la construction et l'entretien de télégraphes électriques sous-marins soit mis sur l'ordre du jour et finalement passé.

### Pour Mardi, 6 Mai, 1879.

Par l'honorable M. *Ryan*:

- 4 30 Avril — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport provisoire adressé au très-honorable ministre de l'Intérieur, à la date du 17 mars, 1879, par *Robert Bell*, M.D., ingénieur civil et premier assistant-directeur de l'exploration géologique du *Canada*, sur la région située entre le lac *Winnipeg* et la *Baie d'Hudson*, en vue de l'ouverture de communications entre *York Factory* et le Territoire du *Nord-Ouest*.

## ORDRES DU JOUR.

Lundi, 5 Mai, 1879.

1879.

- 1 2 Mai — *Troisième lecture* (Bill L)—Liquidation des sociétés de construction dans la province de *Québec*.—(Hon. M. *Bellerose*.)
- 2 1er “ *Deuxième lecture* (Bill 82)—*Marques de commerce et dessins de fabrique*.—(Hon. M. *Aikins*.)
- 3 2 “ *La Chambre de nouveau en comité* sur le (Bill 70) pour amender l'acte de tempérance, 1878.—(Hon. M. *Scott*.)
- 4 2 “ *La Chambre de nouveau en comité* sur le (Bill 28) pour amender l'acte du chemin de fer Intercolonial.—(Hon. M. *Aikins*.)
- 5 2 “ *Prise en considération* du premier rapport du comité conjoint de la bibliothèque.—(Hon. M. *Allan*.)

No. 48.

1<sup>re</sup> Session, 4<sup>e</sup> Parlement, 42 Vict., 1879.

Vendredi, 2 Mai, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, BODGE ET CIA.

1879

---



---

# PROCES-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Lundi, 5 Mai, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

*Aikins,*  
*Alexander,*  
*Allan,*  
*Almon,*  
*Archibald,*  
*Armand,*  
*Baillargeon,*  
*Bellerose,*  
*Benson,*  
*Boucherville, de,*  
*Bourinot,*  
*Brouse,*  
*Brown,*  
*Bull,*  
*Bureau,*  
*Campbell,*  
*Currall,*  
*Chaffers,*

*Chapais,*  
*Christie,*  
*Cochrane,*  
*Cormier,*  
*Cornwall,*  
*Dever,*  
*Dickey,*  
*Dickson,*  
*Dumouchel,*  
*Fabre,*  
*Ferguson,*  
*Ferrier,*  
*Flint,*  
*Girard,*  
*Glasier,*  
*Grant,*  
*Guévremont,*  
*Hamilton (Inkerman),*

*Haviland,*  
*Haythorne,*  
*Hope,*  
*Howlan,*  
*Kaulbach,*  
*Leonard,*  
*McClelan,*  
*McLelan,*  
*McMaster*  
*Macdonald,*  
*Macfarlane,*  
*Macpherson,*  
*Milner,*  
*Montgomery*  
*Muirhead,*  
*Odell,*  
*Pâquet,*  
*Pelletier,*

*Penny,*  
*Power,*  
*Pozer,*  
*Price,*  
*Read,*  
*Reesor,*  
*Ryan,*  
*Scott,*  
*Seymour,*  
*Simpson,*  
*Skead,*  
*Smith,*  
*Stevens,*  
*Sutherland,*  
*Thibaudeau,*  
*Trudel,*  
*Vidal,*  
*Wark.*

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Trudel*,—De N. L. *Denoncourt* et autres, membres du barreau de la province de *Québec*, dans le district des *Trois-Rivières*, et autres, du dit district des *Trois-Rivières*.

L'honorable M. *Allan*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son douzième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,

5 mai 1879.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie du tunnel de la rivière *Détroit*, demandant que, bien qu'elle n'ait pas donné les avis ordinaires exigés dans les cas de demandes de bills privés, un acte soit passé pour prolonger de quatre années le délai dans lequel doivent être commencés et achevés les travaux autorisés par l'acte 33 *Vic.*, chap. 51,—et aussi la pétition de la compagnie du pont du *Canada* et de la rivière *Détroit*, demandant que, bien qu'elle n'ait pas donné les avis ordinaires exigés dans les cas de demandes de bills privés, un acte soit passé pour prolonger le délai dans lequel doivent être commencés et achevés les travaux de la Cie., et pour l'autoriser à construire un tunnel au lieu d'un pont de chemin de fer, dans le cas où elle trouverait utile de faire ce changement dans ses travaux. Votre comité a constaté qu'il n'a pas été donné d'avis, ainsi que l'ont allégué les pétitionnaires, et a aussi constaté que tout récemment des circonstances nouvelles ont fait naître de pressantes raisons d'amender les actes relatifs aux dites compagnies, qui n'ont pas eu depuis lors le temps voulu pour publier les avis ordinaires. Votre comité, à cause de ces raisons, recommande de suspendre la cinquante-unième règle relativement à ces deux pétitions, en autant que le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel le bill devra être renvoyé, pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de la suspension de cette règle dans ces cas-ci.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,  
Président.

*Ordonné*, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Macpherson*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour autoriser et confirmer la vente par les syndicats de la banque d'épargnes de *Toronto* à la compagnie d'épargne et de prêt dite " Home," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Macpherson*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, a proposé :

Que, conformément au douzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés, la 37<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte aux pétitions de la compagnie du tunnel de la rivière *Détroit*, et de la compagnie du pont de la rivière *Détroit*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été  
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pourvoyant à la liquidation des affaires des sociétés de construction dans la province de Québec," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les marques de commerce et les dessins industriels, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de lever tous doutes à l'égard de la véritable intention de certaines dispositions de l'acte de tempérance de 1873."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première section a été lue et agréée.

Les amendements suivants ont alors été proposés :

Page 2, ligne 11, après " révocation " insérez la clause A.

Clause A.

" Si la pétition pour la mise en opération de l'acte, ou pour l'abrogation d'un règlement tendant à la mise en opération de l'acte, n'est pas approuvée par la majorité des électeurs, tous les frais faits à cette fin seront à la charge des pétitionnaires, qui devront préalablement déposer entre les mains du trésorier de la municipalité une somme suffisante pour couvrir ces frais."

La question de concours étant mise sur la dite motion, le comité s'est divisé :

CONTENTS, 12.

NON-CONTENTS, 35.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Il a alors été proposé d'amender le bill comme suit :

Page 2, ligne 11, après " révocation " insérez les clauses A, B et C.

Clause A.

" Considérant que, d'après l'organisation actuelle en comtés de la province de Manitoba, l'acte de tempérance du Canada, 1878, ne peut être régulièrement mis en action par les habitants des districts ruraux : A ces causes, partout où le mot " comté " est employé dans l'acte de tempérance de 1878, il s'entendra relativement à la province de Manitoba, comme signifiant les districts électoraux de cette province, suivant leurs délimitations existantes lors de l'élection générale de 1878 pour la Chambre des Communes, à l'exception toutefois du district électoral de Selkirk, duquel la cité de Winnipeg sera distraite pour les fins du dit acte; mais lorsque la dite province sera plus tard divisée en comtés, et lorsqu'une organisation municipale régulière aura été établie dans ces comtés, le dit acte sera appliqué suivant sa lettre aux comtés alors existants, comme dans les autres provinces du Canada."

*Clause B.*

“ L’avis prescrit par la sixième section du dit acte, sera, pour ce qui est de la province de *Manitoba*, déposé aux bureaux d’enregistrement des districts électoraux respectifs, ou aux bureaux des shérifs de ces districts.”

*Clause C.*

“ Dans les annexes du dit acte, le mot “ comté,” partout où il se rencontre, s’entendra, pour ce qui est de la province de *Manitoba*, comme signifiant “ district électoral,” jusqu’à ce que la province ait été divisée comme il est prévu au proviso de la première section du présent acte.”

Les dites clauses ont été agréées.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre étant lu de nouveau, il a été ordonné de l’amender comme suit :

Après “ 1878 ” insérez : “ et à l’effet de l’amender à certains égards en ce qui “ concerne la province de *Manitoba*.”

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L’honorable M. *McClellan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus une seconde fois et ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable M. *Scott*, secondé par l’honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu’amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, Que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en comité général sur le bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte intitulé : “ Acte concernant le chemin de fer Intercolonial,” tel que passé en la trente-neuvième année du règne de Sa Majesté la reine *Victoria*.”

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première section a été lue et agréée.

L’honorable M. *Almon* a proposé, secondé par l’honorable M. *Power* :

Que la clause suivante soit ajoutée à la fin du bill :

*Clause A.*

“ Et pourvu de plus qu’aucune cour ou tribunal n’admette de réclamation en dommages ou à titre d’indemnité quelconque, qui serait portée par ou au nom de la dite compagnie du chemin de fer urbain d’*Halifax* ou de ses ayants-cause en vertu du présent acte, à moins que la cour ou le tribunal n’ait acquis la preuve que la dite compagnie a pleinement rempli et exécuté toutes les conditions et dispositions des sections six et sept du chapitre 83 des statuts provinciaux de la *Nouvelle-Ecosse*, année 1863.”

La question de concours étant mise sur la dite motion, le comité s’est divisé :

CONTENTS, 11.

NON-CONTENTS, 19.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.  
Le titre a été lu de nouveau et agréé.  
Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et  
L'honorable M. *Pelletier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait  
examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.  
Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a  
été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette  
Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport  
du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes nommé pour assister  
Son Honneur le Président dans la direction de la bibliothèque du Parlement, et

Le dit rapport étant lu une seconde fois par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *McLelan*, il a été  
*Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le  
bill intitulé : " Acte pour protéger les animaux contre l'épizootie ou les maladies  
contagieuses qui les attaquent."

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte du transfert du chemin de  
fer de *Truro* à *Pictou*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a  
acquiescé à l'amendement fait par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le  
bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la compagnie d'assurance des  
cultivateurs contre le feu et des bâtisses isolées du *Canada*, et pour changer son nom  
en celui de compagnie d'assurance du *Canada* contre le feu, dite la Souveraine," et  
informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements  
faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :  
" Acte pour pourvoir aux traitements de deux nouveaux juges de la Cour Suprême de  
la *Colombie-Britannique*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été  
*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :  
" Acte pour amender l'acte concernant les matelots, 1873," auquel elle demande le  
concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été  
*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :  
" Acte à l'effet d'amender l'acte concernant le havre de *Pictou*, dans la *Nouvelle-  
Ecosse*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été  
*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

---

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :  
 “ Acte concernant le port de *Sydney-Nord*, dans la *Nouvelle-Ecosse*,” auquel elle  
 demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été  
*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :  
 “ Acte pour amender l'acte concernant le pilotage, 1873,” auquel elle demande le  
 concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été  
*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :  
 “ Acte à l'effet d'amender les actes concernant la maison de la Trinité et les commis-  
 saires du havre de *Montréal*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été  
*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :  
 “ Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la compagnie du tunnel de la rivière  
*Détroit*,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été  
*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :  
 “ Acte pour amender l'acte du chemin de fer du *Pacifique*, 1871,” auquel elle demande  
 le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été  
*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :  
 “ Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de colonisation du *Sud-Ouest*,”  
 auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été  
*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*,  
 La Chambre s'est ajournée.

---

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Mardi, 6 Mai, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Mardi, 6 Mai, 1879.

1879

Par l'honorable M. *Ryan*:

130 Avril — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport provisoire adressé au très-honorable ministre de l'Intérieur, à la date du 17 mars, 1879, par *Robert Bell*, M.D., ingénieur civil et premier assistant-directeur de l'exploration géologique du *Canada*, sur la région située entre le lac *Winnipeg* et la *Baie d'Hudson*, en vue de l'ouverture de communications entre *York Factory* et le Territoire du *Nord-Ouest*.

1879

Par l'honorable M. *Christie* :

- 2 2 Mai — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre une copie :
10. Du memorandum présenté au conseil par le ministre qui a recommandé la révocation de Son Honneur *L. Letellier de St. Just*, lieutenant-gouverneur de la province de *Québec*.
  20. De la minute soumise par le conseil à la signature de Son Excellence le Gouverneur-Général.
  30. De la réponse de Son Excellence par laquelle Elle fait connaître les raisons qui l'ont portée à renvoyer la question à Sa Majesté.
  40. De la minute du conseil énonçant les raisons pour lesquelles les ministres ont donné leur assentiment à ce renvoi.
  50. De la minute du conseil ou des instructions relatives à la mission de l'honorable M. *Langevin* en *Angleterre*.
  60. De tout ordre en Conseil relatif à l'affaire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur *Letellier de St. Just*.

Par l'honorable M. *Macdonald* :

- 3 5 “ Qu'il proposera que le bill pour régler la construction et l'entretien de télégraphes électriques sous-marins soit mis sur l'ordre du jour et finalement passé.

Par l'honorable M. *Power* :

- 4 5 “ Que lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill à l'effet d'amender la loi relative au chemin de fer Intercolonial, il proposera que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé par l'insertion de la clause suivante à la fin du bill :

*Clause A.*

“ Et pourvu de plus qu'aucune cour ou tribunal n'admette de réclamation en dommages ou à titre d'indemnité quelconque, qui serait portée par ou au nom de la dite compagnie du chemin de fer urbain d'*Halifax* ou de ses ayants-cause en vertu du présent acte, à moins que la cour ou le tribunal n'ait acquis la preuve que la dite compagnie a pleinement rempli et exécuté toutes les conditions et dispositions des sections six et sept du chapitre 83 des statuts provinciaux de la *Nouvelle-Ecosse*, année 1863.”

### Pour Mercredi, 7 Mai, 1879.

Par l'honorable M. *Power* :

- 5 5 “ Qu'il appellera l'attention sur la convenance de modifier la rédaction des statuts et la disposition des matières qu'ils contiennent, en la manière suivante, savoir :
10. Les actes seront cités par la mention de l'année de Notre-Seigneur en laquelle ils seront passés, soit avec ou sans l'indication de l'année du règne du souverain.
  20. La table complète des matières contenues dans chaque volume, ou table des titres des actes, ordres en conseil et autres matières formant le volume, sera mise au commencement du volume, comme cela se pratique pour les livres ordinaires.
  30. Les sommaires ou notes marginales des sections des divers actes ou chapitres seront imprimés en tête de chaque acte ou chapitre, tout en étant aussi placés, comme à présent, à côté des sections.
- Et il demandera au gouvernement s'il se propose de faire apporter ces modifications pour le tout ou partie dans la publication future des statuts annuels, et dans l'édition future des statuts révisés ou consolidés.

1879.

Par l'honorable M. Carrall :

- 6 5 Mai — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre toute la correspondance échangée entre le gouvernement et les commissaires des réserves des Sauvages dans la *Colombie-Britannique*.

## ORDRES DU JOUR.

Mardi, 6 Mai, 1879.

1879.

- 1 5 Mai. — *Troisième lecture* (Bill 28) pour amender la loi relative au chemin de fer Intercolonial.—(Hon. M. Aikins.)
- 2 5 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill 82)—Marques de commerce et dessins de fabrique.—(Hon. M. Aikins.)
- 3 5 “ *Deuxième lecture* (Bill 97)—Nomination de nouveaux juges à la Cour Suprême de la *Colombie-Britannique*.—(Hon. M. Campbell.)
- 4 5 “ *Deuxième lecture* (Bill 92) pour amender l'acte relatif aux matelots, 1873.—(Hon. M. Campbell.)
- 5 5 “ *Deuxième lecture* (Bill 90) pour amender l'acte relatif au port de *Pictou*.—(Hon. M. Aikins.)
- 6 5 “ *Deuxième lecture* (Bill 89) relatif au port de *Sydney, Nouvelle-Ecosse*.—(Hon. M. Aikins.)
- 7 5 “ *Deuxième lecture* (Bill 91) pour amender l'acte relatif au pilotage.—(Hon. M. Campbell.)
- 8 5 “ *Deuxième lecture* (Bill 88) pour amender la loi relative aux commissaires du port de *Montréal*.—(Hon. M. Campbell.)
- 9 5 “ *Deuxième lecture* (Bill 100) pour amender l'acte relatif à la compagnie du Tunnel de la rivière *Détroit*.—(Hon. M. Vidal)
- 10 5 “ *Deuxième lecture* (Bill 60) pour amender l'acte du chemin de fer canadien du *Pacifique, 1871*.—(Hon. M. Campbell.)
- 11 5 “ *Deuxième lecture* (Bill 6) relatif à la compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest.—(Hon. M. Girard.)

No. 49.

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Lundi, 5 Mai, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULÉAN, ROGER ET CIE.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

---



---

Mardi, 6 Mai, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

*Aikins,*  
*Alexander,*  
*Allan,*  
*Almon,*  
*Archibald,*  
*Armand,*  
*Baillargeon,*  
*Bellerose,*  
*Benson,*  
*Boucherville, de,*  
*Bourinot,*  
*Brouse,*  
*Brown,*  
*Bull,*  
*Bureau,*  
*Campbell,*  
*Carrall,*  
*Chaffers,*

*Chapais,*  
*Christie,*  
*Cochrane,*  
*Cormier,*  
*Cornwall,*  
*Dever,*  
*Dickey,*  
*Dickson,*  
*Dumouchel,*  
*Fabre,*  
*Ferguson,*  
*Ferrier,*  
*Flint,*  
*Girard,*  
*Glasier,*  
*Grant,*  
*Guévremont,*  
*Hamilton (Inkerman),*

*Haviland,*  
*Haythorne,*  
*Hope,*  
*Howlan,*  
*Kaulbach,*  
*Leonard,*  
*McClelan,*  
*McLelan,*  
*Mc Master*  
*Macdonald,*  
*Macfarlane,*  
*Macpherson,*  
*Miller,*  
*Montgomery*  
*Muirhead,*  
*Odell,*  
*Pâquet,*  
*Pelletier,*

*Penny,*  
*Power,*  
*Pozer,*  
*Read,*  
*Reesor,*  
*Ryan,*  
*Scott,*  
*Seymour,*  
*Simpson,*  
*Skead,*  
*Smith,*  
*Stevens,*  
*Sutherland,*  
*Thibaudeau,*  
*Trudel,*  
*Vidal,*  
*Wark.*

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

De William McCammon, président, et William Waddington, fils, secrétaire de l'association des bouchers de la cité de Kingston ; demandant l'amendement de " l'acte général d'inspection de 1874," de manière que l'inspection des peaux brutes soit facultative aux bouchers et non compulsoire comme elle l'est actuellement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender les actes incorporant la compagnie du chemin de fer du Côteau à la ligne provinciale, et la compagnie de chemin de fer de jonction de Montréal et la cité d'Ottawa, et les actes qui les amendent, et pour fusionner les dites compagnies," a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne , après " Canada " insérez : " nonobstant toute fusion ou tout louage fait par elle."

Page 3, ligne , après " compagnies " insérez : " de chemin de fer."

Page 3, ligne , après " propriétés " insérez : " et sera tenue à toutes les dettes, obligations et responsabilités."

Page 3, ligne , après " compagnies " insérez : " de chemins de fer."

Et les dits amendements étant lus une seconde fois et la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport provisoire adressé au très-honorable ministre de l'Intérieur, à la date du 17 mars, 1879, par Robert Bell, M.D., ingénieur civil et premier assistant-directeur de l'exploration géologique du Canada, sur la région située entre le lac Winnipeg et la Baie d'Hudson, en vue de l'ouverture de communications entre York Factory et le territoire du Nord-Ouest.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant certaines terres de l'artillerie et de l'amirauté dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse."

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour expliquer et amender la loi relative à l'affectation de certaines terres fédérales dans Manitoba," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour abroger les actes relatifs à la faillite maintenant en vigueur dans la Puissance," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : Acte relatif au chemin de Intercolonial passé en la 39e année du règne de Sa Majesté la Reine Victoria."

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, a proposé que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Almon :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé comme suit :

*Clause A.*

"Et pourvu de plus qu'aucune cour ou tribunal n'admette de réclamation en dommages ou à titre d'indemnité quelconque, qui serait portée par ou au nom de la dite compagnie du chemin de fer urbain d'Halifax ou de ses ayants-cause en vertu du présent acte, à moins que la cour ou le tribunal n'ait acquis la preuve que la dite compagnie a pleinement rempli et exécuté toutes les conditions et dispositions des sections six et sept du chapitre 83 des statuts provinciaux de la Nouvelle-Ecosse, année 1863."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La question étant mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte relatif aux marques de commerce et aux dessins industriels."

*(En comité.)*

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les vingt-huit premières sections ont été lues et agréées.

La vingt-neuvième section a été lue et amendée comme suit :

Page 7, ligne 41, après "Brunswick" insérez : "de la Colombie-Britannique."

Page 7, ligne 43, après "Manitoba" insérez : "ou devant un magistrat stipendaire dans les territoires du Nord-Ouest ;" après "Cour" retranchez : "saisie" et insérez : "ou le magistrat saisi."

Page 7, ligne 49, après "Cour" insérez : "ou tout tel magistrat."

Page 8, ligne 3, après "Cour" insérez : "ou de tel magistrat."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et.

L'honorable M. Dickson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour pourvoir aux traitements de deux nouveaux juges de la Cour Suprême de la Colombie-Britannique,"

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé :  
Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. Cornwall, secondé par l'honorable M. Macdonald, a proposé en amendement :

De retrancher "maintenant" et après "fois" d'insérer "d'hui en six mois."

La question de concours étant mise sur la dite motion et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

#### CONTENTS :

##### Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>McClelan (Hopewell),</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McLelan (Lon'derry),</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Trudel et</i>
<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wark.—36.</i>

#### NON-CONTENTS :

##### Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Montgomery,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Campbell,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Vidal et</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Wilmot (Présid.)—25.</i>
<i>Boucherville, de,</i>			

Ainsi elle a été résolué dans l'affirmative.

La question étant mise sur la motion principale, tel qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné* en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des matelots, 1873," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

*Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte relatif au havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

*Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte relatif au havre de Sydney-Nord, dans la Nouvelle-Ecosse," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

*Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte du pilotage, 1873," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

*Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la maison de la Trinité et aux commissaires du havre de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

*Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du Tunnel de la rivière Détroit," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. McMaster, il a été

*Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte du chemin de fer canadien du Pacifique, 1870," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Dickson, il a été

*Ordonné*, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

*Ordonné*, qu'il soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Mercredi, 7 Mai, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Mercredi, 7 Mai, 1879.

1879.

Par l'honorable M. Power :

- 1 | 5 Mai -- Qu'il appellera l'attention sur la convenance de modifier la rédaction des statuts et la disposition des matières qu'ils contiennent, en la manière suivante, savoir :
- 1o. Les actes seront cités par la mention de l'année de Notre-Seigneur en laquelle ils seront passés, soit avec ou sans l'indication de l'année du règne du souverain.
  - 2o. La table complète des matières contenues dans chaque volume, ou table des titres des actes, ordres en conseil et autres matières formant le volume, sera mise au commencement du volume, comme cela se pratique pour les livres ordinaires.
  - 3o. Les sommaires ou notes marginales des sections des divers actes ou chapitres seront imprimés en tête de chaque acte ou chapitre, tout en étant aussi placés, comme à présent, à côté des sections.
- Et il demandera au gouvernement s'il se propose de faire apporter ces modifications pour le tout ou partie dans la publication future des statuts annuels, et dans l'édition future des statuts révisés ou consolidés.

1879.

Par l'honorable M. Carrall :

- 2 5 Mai — Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre toute la correspondance échangée entre le gouvernement et les commissaires des réserves des Sauvages dans la *Colombie-Britannique*.

Par l'honorable M. Alexander :

- 3 6 “ Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill relatif au chemin de fer du *Côteau* et de la ligne provinciale et au chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa* il proposera de retrancher la dixième clause et de la remplacer par la suivante :

*Clause A.*

“ La compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* aura le pouvoir de conclure des arrangements de circulation avec toute compagnie de chemin de fer en *Canada* ou aux *Etats-Unis*, dont la ligne se reliera à celle de la dite compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique*.”

Par l'honorable M. Trudel :

- 4 6 “ Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill relatif au chemin de fer du *Côteau* et de la ligne provinciale et au chemin de fer de jonction de *Montréal* et de la cité d'*Ottawa*, il proposera d'ajouter ce qui suit à la fin de la quatrième clause :  
 “ pourvu aussi que, dans le cas de la construction des dits ponts tout propriétaire, occupant ou usufruitier d'un immeuble qui serait inondé par suite de l'élévation ou crue des eaux occasionnée par les dits ponts, leurs terrassements, quais ou autres ouvrages, et en général par des travaux quelconques se rattachant au dit chemin de fer et aux dits ponts—ou qui serait endommagé en quoi que ce soit par suite des dites constructions, ait le droit de recouvrer de la dite compagnie les dommages par lui soufferts, après qu'ils auront été constatés par trois arbitres, dont un sera nommé par le réclamant, le second par la compagnie, et le troisième par le juge de la cour Supérieure du district où les dommages auront eu lieu, les dits arbitres devant procéder à l'estimation de ces dommages de la manière voulue par la loi.  
 “ Le réclamant ne perdra point toutefois en exerçant sa réclamation contre la compagnie son recours pour toute indemnité qu'il serait en droit de recevoir du gouvernement du *Canada*, soit en paiement total des dommages soufferts, s'il ne les a pas recouverts de la compagnie, soit en paiement de la somme nécessaire pour parfaire le montant des dits dommages, s'il ne les a recouverts de la compagnie qu'en partie.”

**Pour Vendredi, 9 Mai, 1879.**

Par l'honorable M. Macdonald :

- 5 6 “ Qu'il proposera que le bill pour régler la construction et l'entretien de télégraphes électriques sous-marins soit mis sur l'ordre du jour et finalement passé.

# ORDRES DU JOUR.

Mercredi, 7 Mai, 1879.

1879.

- |   |   |  |
|---|---|--|
| 1 | 6 | Mai — <i>Troisième lecture</i> (Bill 33)—Fusion du chemin de fer du <i>Steele</i> et de la ligne provinciale avec d'autres chemins de fer, tel qu'amendé.—(Hon. M. Scott.) |
| 2 | 6 | “ <i>Troisième lecture</i> (Bill 82) relatif aux marques de commerce et dessins de fabrique, tel qu'amendé.—(Hon. M. Aikins.)  |
| 3 | 6 | “ <i>Deuxième lecture</i> (Bill 15) pour abroger les lois de faillite.—(Hon. M. Bellerose.)  |
| 4 | 6 | “ <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 92) pour amender l'acte relatif aux matelots, 1873.—(Hon. M. Campbell.)  |
| 5 | 6 | “ <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 90) pour amender l'acte relatif au port de <i>Pictou</i> .—(Hon. M. Aikins.)   |
| 6 | 6 | “ <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 89) relatif au port de <i>Sydney, Nouvelle-Ecosse</i> .—(Hon. M. Aikins.)  |
| 7 | 6 | “ <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 91) pour amender l'acte relatif au pilotage.—(Hon. M. Campbell.)   |
| 8 | 6 | “ <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 88) pour amender la loi relative aux commissaires du port de <i>Montréal</i> .—(Hon. M. Campbell.)                               |
| 9 | 6 | “ <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 60) pour amender l'acte du chemin de fer canadien du <i>Pacifique</i> , 1871.—(Hon. M. Campbell.)                                |

No. 50.

1<sup>re</sup> Session, 4<sup>e</sup> Parlement, 42<sup>e</sup> Vict., 1879

Mardi, 6 Mai, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAY, ROGER ET CIA.

1879

---



---

# PROCES-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Mercredi, 7 Mai, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Milner,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Guévrement,</i>	<i>Pelletier,</i>	

PRIÈRES:

L'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Dickson*, a proposé ;  
 Qu'en considération d'affaires privées importantes, il soit permis à l'honorable  
*Robert William Weir Carrall* de s'absenter pour le reste de la session.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans  
 l'affirmative, et il a été

*Ordonné* en conséquence.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Campbell*,—De la banque consolidée du *Canada*.

Par l'honorable M. *McMaster*,—De *Robert Watt Elliott*, président du bureau de  
 commerce de *Toronto*.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à  
 une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 29 avril 1879, pour  
 prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indi-  
 quant :

1o. Les noms et demeures des mécaniciens licenciés, en *Canada*, ainsi que les  
 classes auxquelles ils appartiennent, et les dates de leurs commissions.

2o. La somme que chacun d'eux a payée pour sa commission et les diverses  
 sommes annuelles qu'ils ont eu à payer pour leurs licences sous l'application des lois  
 ou règlements en vigueur, avec indication de ces lois ou règlements, depuis la Confé-  
 dération.

*Ordonné*, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir documents de la session No. . )

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des  
 Communes, a présenté son dixième rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
 6 mai 1879.

Le comité conjoint des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement a  
 l'honneur de soumettre comme son dixième rapport, le rapport de son sous-comité  
 chargé de s'enquérir et de faire rapport sur la qualité des articles de papeterie fournis  
 aux membres de la Chambre des Communes, sur la manière dont on les obtient et les  
 meilleurs moyens à adopter pour en faire la distribution, lequel rapport il recom-  
 mande respectueusement à la considération de la Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,  
*Président.*

CHAMBRE DE COMITÉ,  
 29 avril 1879.

Le sous-comité du comité conjoint des impressions du Parlement, chargé de s'en-  
 quérir et de faire rapport sur la qualité des articles de papeterie fournis aux membres  
 de la Chambre des Communes, sur la manière dont on l'obtient et les meilleurs  
 moyens à adopter pour en faire la distribution, a l'honneur de présenter le rapport  
 suivant :—

La liste de la papeterie distribuée à présent, en boîtes, aux membres de la  
 Chambre, et dont les différents articles ont été choisis par le comité des contingents  
 de 1868, a été soumise à votre sous comité. Après l'avoir examinée soigneusement,  
 ainsi que les différents échantillons d'articles de papeterie soumis à son inspection,  
 votre sous-comité a revisé la dite liste et a substitué des qualités de papiers, etc., qui,  
 dans son opinion, donneront pleine satisfaction et conviendront mieux aux besoins  
 des membres.

Votre sous-comité recommande qu'en sus de la papeterie ci-dessus mentionnée, les membres aient droit à un supplément journalier suffisant pour leurs besoins; lequel supplément pourra être obtenu en en faisant la demande au bureau de la papeterie, et devra être marqué du cachet officiel, et livré en dehors des séances seulement.

Votre sous-comité recommande aussi que pendant la première quinzaine de la session, mais pas plus tard, une boîte de papeterie soit donnée à chaque rapporteur *bona fide*, dûment acérédité par l'administration du journal qu'il représente, pourvu qu'il ne soit pas donné plus d'une boîte au rapporteur de chaque journal.

Votre sous-comité recommande de plus que l'officier chargé de la papeterie en fasse l'importation directement, à l'exception, toutefois, des articles qui peuvent être fabriqués en *Canada* et qui seront trouvés propres aux fins requises.

Le tout respectueusement soumis.

ALPH. DESJARDINS,  
*Président.*

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable M. *Aikins*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 2 mai 1879, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous ordres passés en conseil sur le sujet du nouveau tarif, et copie du rapport de l'honorable ministre des Finances sur la portée et l'effet probables de ce tarif relativement aux importations venant de la *Grande-Bretagne*, de l'*Irlande* et des *Etats-Unis*.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No .*)

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill, tel qu'amendé, intitulé "Acte pour amender les actes incorporant la compagnie du chemin de fer et de pont du *Côteau*, à la ligne provinciale, et la compagnie de chemin de fer de jonction de *Montréal* et la cité d'*Ottawa*, et les actes qui les amendent, et pour fusionner les dites compagnies,"

L'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Christie*, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Bellerose*, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant mais qu'il soit amendé de nouveau, en retranchant la dixième clause et la remplaçant par la suivante :

#### Clause A.

"La compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* aura le pouvoir de conclure des arrangements de circulation avec toute compagnie de chemin de fer en *Canada* ou aux *Etats-Unis*, dont la ligne se reliera à celle de la dite compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique*."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

#### CONTENTS :

#### Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Bureau,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Trudel et</i>
<i>Brown,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal.—31.</i>
<i>Bull,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Pelletier,</i>	

## NON-CONTENTS :

## Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan (Hopewell),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan (Lon'derry),</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark et</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wilmot (Présid.)—32.</i>

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise sur la motion principale—

Que le le bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant,

L'honorable M. *Trudel* a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. *Cormier* :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé de nouveau en ajoutant ce qui suit à la fin de la quatrième clause : “ pourvu aussi que, dans le cas de la construction des dits ponts tout propriétaire, occupant ou usufruitier d'un immeuble qui serait inondé par suite de l'élévation ou crue des eaux occasionnée par les dits ponts, leurs terrassements, quais ou autres ouvrages, et en général par des travaux quelconques se rattachant au dit chemin de fer et aux dits ponts—ou qui serait endommagé en quoi que ce soit par suite des dites constructions, ait le droit de recouvrer de la dite compagnie les dommages par lui soufferts, après qu'ils auront été constatés par trois arbitres, dont un sera nommé par le réclamant, le second par la compagnie, et le troisième par le juge de la cour Supérieure du district où les dommages auront eu lieu, les dits arbitres devant procéder à l'estimation de ces dommages de la manière voulue par la loi. Le réclamant ne perdra point toutefois en exerçant sa réclamation contre la compagnie son recours pour toute indemnité qu'il serait en droit de recevoir du gouvernement du *Canada*, soit en paiement total des dommages soufferts, s'il ne les a pas recouverts de la compagnie, soit en paiement de la somme nécessaire pour parfaire le montant des dits dommages, s'il ne les a recouverts de la compagnie qu'en partie.”

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question étant mise de nouveau sur la motion principale—

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés il ont été pris comme suit :

## CONTENTS :

## Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan (Hopewell),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan (Lon'derry)</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Wilmot (Président)—</i>
<i>Carrall,</i>			<i>33.</i>

## NON CONTENTS :

## Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Trudel.—27.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Penny,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif aux marques du commerce et aux dessins industriels," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte concernant le protêt des lettres de change sur l'intérieur et des billets promissoires, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dever*, secondé par l'honorable M. *Christie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du pont du *Canada* et de la rivière *Détroit*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Hope*, il a été

*Ordonné*, que la quarante-unième et la soixante et unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender et refondre l' "Acte des chemins de fer, de 1868 " et les actes qui l'amendent," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le Bill intitulé : "Acte à l'effet de lever tous doutes à l'égard de la véritable intention "de certaines dispositions de l'Acte de Tempérance du Canada, 1878," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour abroger les actes relatifs à la faillite maintenant en vigueur dans la Puissance."

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose* secondé par l'honorable M. *Armand* il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier item des ordres du jour.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte des matelots de 1873."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

*Ordonné*, que le dit bill soit amendé comme suit :

Page 1, ligne 9, après "l'étranger" insérez : "de plus de cent cinquante tonnes de registre."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. *Pelletier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que l'amendement soit maintenant reçu, et

Le dit amendement étant lu une seconde fois il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender l'Acte relatif au havre de "Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

l'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte relatif au havre de *Sydney Nord*, dans la *Nouvelle-Ecosse*."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les dix premières sections ont été lues et agréées.

*Ordonné*, que la onzième section soit amendée comme suit :

Page 2, ligne 36, re-rancez " cinq " et insérez " trois."

Les sections restantes ont été lues et agréées.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement.

*Ordonné*, que le dit amendement soit maintenant reçu.

Et le dit amendement étant lu une seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte du pilotage de 1873."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

L'honorable M. *Dickson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender les actes relatifs à la maison de la Trinité et les commissaires du havre de Montréal.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

*Ordonné*, que le bill soit amendé comme suit :

Page 1 ligne 18, retranchez depuis "conseil" jusqu'à la fin du bill.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dickson* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement.

*Ordonné*, que le dit amendement soit reçu et le dit amendement étant lu la seconde fois il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été ordonné que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte du chemin de fer canadien du Pacifique, 1871."

*En comité.*

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Dickson* a fait rapport, de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée.

# AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 8 Mai, 1879.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

## AVIS DE MOTIONS.

Pour Jeudi, 8 Mai, 1879.

1879.

Par l'honorable M. *Alexander* :

- 1 | 7 Mai — Qu'il soit nommé un comité pour rechercher les meilleurs moyens d'obtenir et de faire publier, pendant la prochaine session du Parlement, un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, le dit comité devant se composer des honorables messieurs .....

Par l'honorable M. *Carrall* :

- 2 | " " Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre toute la correspondance échangée entre le gouvernement et les commissaires des réserves des Sauvages dans la *Colombie-Britannique*.

# ORDRES DU JOUR.

Jeudi, 8 Mai, 1879.

1879.

*Premier article :*

- 1 7 Mai — *Deuxième lecture* (Bill 15) pour abroger les lois de faillite.—(Hon. M. Bellerose.)
- 2 “ “ *Deuxième lecture* (Bill 16) relatif au protêt des lettres de change dans la *Nouvelle-Ecosse*.—(Hon. M. Dickey.)

No. 51.

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

*Mercredi, 7 Mai, 1879.*

## PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAOLÉAN, ROGEE ET CIA.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

### Jeudi, 8 Mai, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

*Aikins,*  
*Alexander,*  
*Almon,*  
*Archibald,*  
*Armand,*  
*Baillargeon,*  
*Bellerose,*  
*Benson,*  
*Botsford,*  
*Boucherville, de,*  
*Bourinot,*  
*Brouse,*  
*Brown,*  
*Bull,*  
*Bureau,*  
*Campbell,*  
*Carrall,*  
*Chaffers,*

*Chapais,*  
*Christie,*  
*Cochrane,*  
*Cormier,*  
*Cornwall,*  
*Dever,*  
*Dickey,*  
*Dickson,*  
*Dumouchel,*  
*Fabre,*  
*Ferguson,*  
*Ferrier,*  
*Flint,*  
*Girard,*  
*Glasier,*  
*Grant,*  
*Guévremont,*  
*Hamilton (Inkerman),*

*Haviland,*  
*Haythorne,*  
*Hope,*  
*Howlan,*  
*Kaulbach,*  
*Leonard,*  
*McClelan,*  
*McLelan,*  
*McMaster,*  
*Macdonald,*  
*Macpherson,*  
*Miller,*  
*Montgomery,*  
*Muirhead,*  
*Odell,*  
*Pâquet,*  
*Pelletier,*

*Penny,*  
*Power,*  
*Pozer,*  
*Read,*  
*Reesor,*  
*Ryan,*  
*Scott,*  
*Seymour,*  
*Simpson,*  
*Skead,*  
*Smith,*  
*Stevens,*  
*Sutherland,*  
*Thibaudeau,*  
*Trudel,*  
*Vidal,*  
*Wark.*

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ryan*,—De *Roberston Linton* et Cie. et autres banquiers, marchands, manufacturiers et autres, de la cité de *Montréal*,—et de *R. B. Angus*, gérant en chef de la banque de *Montréal*, et autres maisons de banque, marchands et autres.

L'honorable M. *Macpherson*, du comité spécial nommé pour s'enquérir de toutes matières relatives à l'exploration, au tracé et à la construction du chemin de fer canadien et du télégraphe du *Pacifique*, à l'ouest du lac *Supérieur*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et dossiers, de prendre des témoignages sous serment et de faire rapport à cette Chambre de temps à autre, a présenté son second rapport.

*Ordonné*, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ.  
Mercredi, 7 mai 1879.

Le comité spécial chargé de s'enquérir de toutes matières relatives à l'exploration, au tracé et à la construction du chemin de fer canadien et du télégraphe du *Pacifique*, à l'ouest du lac *Supérieur*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et dossiers, de prendre des témoignages sous serment et de faire rapport à cette Chambre de temps à autre, a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité a porté principalement son examen sur le coût des sections 13, 25, 15 et 14 du *Pacifique* canadien, lesquelles se trouvent entre le lac *Supérieur* et la rivière *Rouge*, et aussi sur les causes de la dépense faite et à faire au-delà des estimations qui ont servi de base aux contrats pour les travaux de ces sections.

L'exploration dans le district dont il est question fut commencée au printemps de 1871. Les contrats ont été adjugés comme suit : 13 et 14, le 3 avril 1875 ; 25, le 7 juin 1876 ; 15, le 9 janvier 1877.

La section 13 est située entre le terminus du chemin de fer à *Fort-William* (lac *Supérieur*) et *Sunshine Creek*, distance de 32½ milles.

La section 25 entre cette dernière rivière et la rivière aux *Anglais* a 80 milles ; la section 15 de *Kéwatin* (*Portage-du-Rat*) au lac *Lacroix* a 36½ milles, et la section 14, du lac *Lacroix* à *Selkirk* sur la rivière *Rouge*, couvre une longueur de 77 milles.

L'état suivant fait voir les estimations premières et les estimations subséquentes des travaux de chacune de ces sections ; ces chiffres sont de M. *Marcus Smith*, ingénieur, faisant les fonctions d'ingénieur en chef, pendant l'absence de M. *Sandford Fleming* :

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

Du Fort *William*, sur le lac *Supérieur*, à *Selkirk*, sur la rivière *Rouge*.

Sections	Longueur des sections en milles.	Estimation ayant servi de base au contrat.	Coût des travaux actuellement exécutés.	Coût des travaux restant à exécuter.	Augmentation sur l'estimation première.	Percentage de l'augmentation sur l'estimation première.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	par cent.
13	32½	291,265 00	331,979 51	.....	37,714 51	12·81
25	80	1,037,061 00	1,310,206 05	74,439 58	347,584 63	33·516
*15	36½	1,594,085 00	1,279,972 86	1,245,027 14	930,915 00	58·398
14	77	402,950 00	658,849 80	63,285 60	319,185 40	79·2121
		3,328,361 00	3,581,008 22	1,382,752 32	1,635,399 54	

\*NOTE.—Le contrat 15 comprend la pose des lisses et le ballastage de la section 14.

Dépense actuelle.....	\$3,581,008 22
Estimation de M. <i>Smith</i> pour achever les travaux.....	1,382,752 32
Dépense supplémentaire d'après estimation révisée de M. <i>Rowan</i> en 1878.....	\$109,674 00
Nouveau supplément d'après estimation de M. <i>Rowan</i> en 1879.....	7,576 00
	<u>117,250 00</u>
	\$5,081,010 54
Estimation pour les quatre sections, d'après les états sur lesquels les contrats ont été basés.....	3,328,361 00
Augmentation .....	<u>\$1,752,649 54</u>
	Par cent.
Percentage de l'augmentation sur l'estimation pour les quatre sections.....	52·68

Votre comité annexe à ce rapport les témoignages qu'il a entendus.

D'après son témoignage, l'honorable *Alexander Mackenzie*, ci-devant ministre des Travaux Publics, savait, lorsque les contrats ont été adjugés, que les estimations ne pouvaient être regardées comme strictement exactes, à cause de la nature particulière de la contrée traversée par le chemin. Il pensait néanmoins que ces estimations étaient raisonnablement approximatives.

La preuve a établi le fait que le surcroît de dépense jusqu'à ce jour est dû entièrement à des travaux supplémentaires considérables. M. *Sandford Fleming* a dit que les estimations ne pouvaient être, à proprement parler, considérées comme telles ; qu'elles

n'avaient été préparées, de fait, que dans le but d'offrir des données pour établir une comparaison entre les différentes soumissions. Il a dit, de plus, que son opinion et celle du ministre des Travaux Publics étaient de pousser, avec toute l'activité possible, les travaux dans la direction du *Manitoba*, afin d'avoir le plus tôt possible sur notre propre territoire, une voie de communication avec cette province. Cette considération, comme le reconnaissent aussi d'autres ingénieurs, n'a pas permis de faire des estimations que l'on pût proprement regarder comme telles. On peut dire en général qu'il n'a pas été opéré de sondages ni fait de sections transversales. Votre comité ne croit pas cependant que l'intérêt public ait souffert par suite de cette circonstance, vu que les travaux devaient être exécutés, soit que les quantités en eussent été constatées avant ou après les adjudications. Il a aussi été prouvé que la contrée étant à l'état désert un examen minutieux des lieux en vue d'estimations précises, eût entraîné une forte dépense. Il est toujours désirable d'avoir des données complètes avant d'adjudger des contrats, parce que cette exactitude permet de mieux comparer les soumissions dans les détails, et dans les résultats obtenus, après l'exécution des travaux ; dans le cas actuel, cependant, on ne saurait dire si des données plus complètes eussent influé sur les prix définitifs.

D'après le témoignage de *M. Marcus Smith*, faisant ci-devant fonctions d'ingénieur en chef, votre comité a tout d'abord été porté à croire que la plus grande partie de l'augmentation des frais de construction (augmentation qui a atteint à peu près le chiffre de \$900,000) a été causée par un changement radical dans la nature des travaux de la voie sur le parcours de la quinzisième section. Ce changement a été recommandé par *M. Rowan*, ingénieur de division. Il consistait en deux choses : diminuer la quantité des enrochements dans les chaussées, à travers les terrains couverts d'eau ; remplir les lacunes des chaussées au moyen de matériaux tirés d'ailleurs, afin de former tout de suite un remblai solide de terre et de pierre. *M. Smith* a fait preuve d'une singulière ignorance des faits et d'un oubli non moins étrange de ce qui s'est passé sur cette section, voire même à sa propre connaissance, quand il a dit que le changement sur les deux sections qui font le sujet du rapport de *M. Rowan*, est actuellement en cours d'exécution. *M. Smith* reconnaît que des changements de cette importance n'auraient point dû se faire sans une autorisation, ni même sans un appel de soumissions ; mais il déclare en même temps ne pouvoir justifier de l'autorisation en vertu de laquelle il a procédé à faire de tels changements. Il a même dit qu'il avait en partie ignoré jusque vers le milieu d'août, temps auquel il visita les travaux, ce qui s'était fait sur ces sections. Votre comité a néanmoins constaté par le témoignage de *M. Rowan* que, dans toute sa narration, *M. Smith* s'est grossièrement mépris. Le rapport par lequel *M. Rowan* recommandait ces changements dans les travaux a été adressé à *M. Smith* lui-même, mais ce changement qui a trait aux remblais en terre qui seuls pouvaient ajouter au coût des travaux, n'a pas encore été exécuté et pour la bonne raison mentionnée par *M. Rowan* qu'il n'avait jamais été autorisé à le faire.

Quant à cette partie de la recommandation qui se rapporte aux chaussées à construire à travers les espaces d'eau, on a diminué en l'adoptant la dépense au lieu de l'augmenter ; d'ailleurs elle avait été approuvée par *M. Smith* lui-même, quoiqu'il ait oublié de le dire au comité. Elle tend à diminuer les frais en ce qu'elle exigeait moins de travaux d'enrochements dans l'eau ; et la pierre épargnée de la sorte a pu être employée ailleurs, ce qui a diminué d'autant les travaux de construction sur chevalets. Il est juste d'ajouter que l'emploi de cette dernière nature d'ouvrage dans les lacunes des enrochements a été adopté dans un but d'économie et pour exécuter plus promptement le premier établissement. Il est certain, toutefois, qu'une chaussée pleine et solide doit être le meilleur, le plus durable et en définitive le plus économique des chemins, surtout parce qu'il n'est pas susceptible de destruction par le feu, comme l'ouvrage de bois. Mais les hommes de l'art diffèrent d'opinion sur la question de savoir s'il est moins dispendieux de faire dès le commencement une chaussée pleine, ou s'il vaut mieux établir la voie sur chevalets et s'en servir ensuite pour le transport des matériaux destinés à la réfection des assises permanentes de la voie.

La revue des témoignages en ce qui concerne cette partie du chemin a fait naître un doute dans l'esprit des membres du comité ; ils se sont demandé si *M. Marcus*

*Smith* était bien, sous tous les rapports, à la hauteur de la situation qu'il a occupée durant l'absence temporaire de *M. Fleming*.

A l'égard de la partie du chemin comprise entre le *Portage du Rat* et la rivière *Rouge*, votre comité a obtenu certains renseignements de *M. Carre*, qui a fait les études du tracé. Cet ingénieur avait aussi exploré une autre ligne plus méridionale, laquelle partait du *Portage du Rat*, se dirigeait d'abord vers l'ouest, puis tournait vers le nord pour atteindre la section 14, alors donnée à l'entreprise. Cette dernière ligne, a-t-il dit, aurait coûté \$360,000 de moins que l'autre; mais celle-ci était plus courte de trois milles et demi. *M. Carre* a déclaré qu'il avait su que l'ingénieur en chef avait choisi la ligne la plus courte parce qu'elle devait, avec le temps, devenir la plus économique au double point de vue de l'entretien et de l'exploitation. Si le chemin avait suivi un tracé plus méridional, on aurait pu opérer plus avantageusement une jonction avec ce rail par une ligne passant au sud du lac par l'embranchement qui va s'y raccorder à *Selkirk*. Toutefois, *M. Sandford Fleming*, dans sa déposition, a témoigné qu'il était fortement en faveur du choix de *Selkirk* pour point de traversée sur la rivière *Rouge*. La déposition de *M. Marcus Smith* sur la possibilité d'établir une voie au nord de la *Saskatchewan* et à travers le district de la rivière de la *Paix*, se trouve dans le procès-verbal ci-annexé.

Le tout respectueusement soumis.

D. L. MACPHERSON,  
Président.

(Pour procès-verbal du comité, voir le journal.)

Sur motion de l'honorable *M. Macpherson*, secondé par l'honorable *M. McLelan*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable *M. Seymour*, du comité spécial nommé pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Sénat, pour la présente session, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
2 mai 1879.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat, pendant la présente session, et d'en faire rapport, a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité a examiné les comptes du greffier, du 1er janvier au 31 décembre 1878.

Cet officier avait en mains au jour en premier lieu mentionné, une balance de \$3,317.91.

Il a reçu dans le cours de l'année une somme de \$143,923.03, qui jointe au solde de l'exercice précédent, forme un total de \$147,240.94, dont il avait à rendre compte.

Il a justifié, à la satisfaction de votre comité, par la production de pièces à l'appui, d'une dépense de \$140,360.97, et justifié aussi du versement de \$3,449.39 à la caisse du Receveur-Général, le 30 juin dernier; de sorte qu'il restait entre les mains du greffier le 31 décembre 1878 une balance de \$3,430.58.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,  
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable *M. Seymour*, secondé par l'honorable *M. Benson*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du pont du *Canada* et de la rivière *Détroit*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant

Le bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie du Tunnel de la rivière *Détroit*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par M. *McMaster*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
Mai, 1879.

Le comité conjoint des impressions du parlement a l'honneur de soumettre ce qui suit comme son treizième rapport.

Le comité a examiné soigneusement les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Réponse à ordre—Etat des soumissions contenant les listes des quantités et des prix en ce qui concerne les contrats No. 13, 14, 15 et 25, du chemin de fer du Pacifique ; etc.

Rapport adressé à l'honorable Ministre des Travaux Publics du *Canada*, par *Sandford Fleming*, éer., C.M.G., ingénieur-en-chef, concernant le chemin de fer du *Pacifique*, en 1879.

Message de Son Excellence le Gouverneur-Général transmettant certains documents concernant la position financière de la province de *Manitoba*.

Réponse à ordre—Document de la session No. 42 de 1877, concernant les pêcheries de la *Colombie-Britannique*, et rapport de l'inspecteur de pêcheries de la dite province pour 1878, etc.

Message de Son Excellence le Gouverneur-Général transmettant certains documents concernant les avances à être faites à la Province de la *Colombie-Britannique* pour la construction d'un bassin de radoub.

Rapport d'exploration des côtes dans le voisinage des Caps *Tourmente* et *Traverse* dans l'*Ile du Prince-Edouard* et sur la terre ferme, relatif à un projet de communication par voie ferrée entre les dits caps et les chemins de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, et Intercolonial (sans la carte.)

Réponse (en partie) à adresse.—Correspondance échangée entre le gouvernement du *Nouveau-Brunswick* et le gouvernement du *Canada* au sujet de certaines réclama-

tions présentées par le premier contre le second, etc., etc. (Dans les documents de la session seulement.)

Réponse à ordre,—Etat donnant les noms, etc., etc., de toutes les personnes nommées par le gouvernement du *Canada* comme commissaires, secrétaires ou autrement, en rapport avec l'exposition canadienne au Centenaire tenu à *Philadelphie* en 1876, etc., etc.

Réponse à ordre,—Correspondance, en possession du gouvernement, et de toute provenance, depuis 1874, concernant les naufrages et le cabotage dans les eaux du *Canada*, et la réciprocité accordée par les *Etats-Unis* à ce sujet, ainsi que les rapports de *M. John Lewis*.

Réponse à adresse,—Correspondance entre le gouvernement de la Puissance et celui d'*Ontario* concernant les arrérages dus aux Sauvages pour des réclamations pour terres des Sauvages sur les lacs *Huron* et *Supérieur*.

Réponse à ordre,—Etat donnant les noms des Sauvages qui ont été émancipés en la manière prévue par la loi, durant les dix dernières années.

Réponse à ordre,—Correspondance relative aux avaries causées à l'écluse No. 21, sur le canal *Welland*, en 1874, par la goëlette *Louise*.

Rapport du comité spécial permanent sur l'immigration et la colonisation (5,000),

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés :—

Réponse à adresse,—Correspondance concernant les réclamations du gouvernement contre le comté de *Welland*, au sujet des terrains inondés, etc., etc.

Réponse à ordre,—Copie des documents, etc., relatifs à l'achat de bouts de madriers dans le comté de *Northumberland, N-B.*, depuis le 1er janvier 1873 jusqu'au 1er janvier 1879, pour l'usage du chemin de fer Intercolonial.

Réponse à adresse,—Correspondance concernant la vente de certaines bâtisses et constructions accessoires, situées sur la rive de la rivière *Matapédia*, sur la ligne de l'Intercolonial, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat concernant les soumissions pour la fourniture du bois à l'Intercolonial, dans le comté de *Rimouski*, pendant les dernières élections générales.

Réponse à ordre,—Etat indiquant le nombre d'hommes employés sur l'Intercolonial, dans le comté de *Rimouski*, au 1er août dernier, etc., etc.

Réponse à ordre,—Correspondance relative à la transmission, pendant les récentes élections fédérales, d'une certaine lettre marquée privée et confidentielle, alors déposée au département des Postes, à un voteur du comté de la division est de *Northumberland*.

Réponse à ordre,—Rapport mentionnant le prix et la distance parcourue, pour le transport des malles, de *Drummondville* à *Wendover* et *Simpson*, jusqu'au 30 décembre dernier.

Réponse à ordre,—Copie du contrat, pour le service des malles, conclu avec la compagnie de navigation à vapeur de l'*Ile du Prince-Edouard*, à l'époque de l'union, etc., etc.

Réponse à adresse,—Copie de l'ordre en Conseil permettant de faire des arrangements avec *M. R. W. Prittie* et autres, concernant l'entrée et l'établissement de colons dans le *Manitoba*, etc., etc.

Réponse à ordre,—Correspondance venant du préfet du pénitencier de *St. Jean, N.B.*, concernant le rapport de l'inspecteur, *M. Moylan*, sur l'enquête dans l'affaire de *M. Ketchum*, etc., etc.

Réponse à ordre,—Copie du rapport de l'inspecteur *Moylan* dans l'affaire de *M. Ketchum*, préfet du pénitencier de *St. Jean, N.B.*

Réponse à adresse,—Correspondance, etc., etc., concernant la non-application, par la dernière administration, de la somme de \$250,000 pour un havre de refuge à *Rimouski*, etc., etc.

Réponse à ordre.—Etat donnant les noms des employés permanents et temporaires au pénitencier de *St. Vincent de Paul*, etc., etc.

Réponse à ordre.—Correspondance, rapports d'ingénieurs, etc., etc., concernant la reconstruction du brise-lames à l'île *Amet*, N.E., etc., etc.

Réponse à ordre.—Correspondance relative à un pont jeté sur la rivière *St. Jean*, N.-B., à *Woodstock*, et qui nuit à la navigation, etc.

Réponse à ordre.—Copie de toutes les lettres, télégrammes, contrats, etc., se rapportant en quelque manière à l'affrètement et à l'achat de la goëlette "*Ella G. McLean*."

Réponse à ordre.—Documents relatifs à la démission d'*Antoine Deschamps*, gardien du phare *Ste. Anne*, comté de *Jacques-Cartier*, etc.

Réponse à ordre.—Correspondance concernant la destitution de *George B. Simpson*, et la nomination de *William H. Sherwood* comme gardien du phare principal, au havre de la Presqu'île, dans le comté de *Northumberland*, Ontario.

Réponse à ordre.—Copie de la requête des pilotes ou ministère de la marine, demandant que, comme précédemment, le fonds des pilotes soit placé sous le contrôle de l'Etat.

Réponse à ordre.—Correspondance relative à la construction d'un phare à l'embouchure de la rivière *Saugeen*.

Réponse à ordre.—Correspondance et documents se rapportant à la résignation de *M. Richard*, gardien de la lumière du *Brandy Pot* etc., etc.

Réponse à ordre.—Copie de toutes lettres, etc., etc., concernant le choix d'un emplacement, et la construction d'un phare érigé l'été dernier à *Presqu'île Bay*, dans la division est du comté de *Northumberland*, Ontario.

Réponse à ordre.—Copie de tous documents et rapports concernant la nomination de *M. Cox*, gardien du phare de *Cap Beale*, et pour toutes plaintes portées contre le dit gardien.

Réponse à ordre.—Copie de tous contrats pour les provisions des havres dans le fleuve *St. Laurent*; les noms des soumissionnaires, et le prix de leurs contrats, depuis le 1er mai 1874 jusqu'au 1er janvier dernier.

Réponse à adresse.—Copie des instructions qui ont été données à des procureurs, et en vertu desquelles des procédés ont été pris en Chancellerie contre *William Mason* et diverses autres personnes, pour violation des propriétés de la Couronne dans la péninsule de la *Presqu'île*, dans la division est de *Northumberland*, Ont., etc., etc.

Réponse à ordre.—Correspondance concernant l'hôpital de Marine, à *Miramichi*, N. B.

Réponse à adresse.—Ordres en Conseil, etc., etc., concernant le dernier arpentage et la vente projetée, ou l'octroi gratuit des terrains de la péninsule de la *Presqu'île* et de *High Bluff*, dans la division est du comté de *Northumberland*, Ont., etc., etc.

Réponse à adresse.—Copie de tous mémoires ou ordres en conseil concernant la destitution d'agents et de surintendants des Sauvages, etc., etc.

Réponse à ordre.—Correspondance, etc., relative à la démission de *Samuel Lougheed*, maître de poste de *Molesworth*, etc.

Réponse à adresse.—Copie d'une plainte portée le 21 août 1873 par *Achille Talbot*, écrivain, ex-député-inspecteur des postes, contre certains maîtres de poste du comté de *Montmagny*, etc.

Réponse à ordre.—Correspondance, télégrammes et mémoires ayant rapport à la résignation du juge *Wilkins*, etc., etc.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. *Dickey*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest" a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill

en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Dans le préambule du bill :

Page 1, ligne 8, retranchez : " d'un avantage général pour le Canala " et insérez :  
" pour l'avantage général du Canada."

Le dit amendement étant lu une seconde fois et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit :

Page 1, ligne 20, retranchez " Lagan " et insérez " Lyon."

Page 1, ligne 23, retranchez : " Brown " et insérez : " Bown."

Dans le titre du bill, après " Sud-Ouest " insérez de " Manitoba."

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Aikins*, secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse en date du 21 avril 1879, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie du rapport et du plan en profil relatifs à l'exploration faite en 1871 par M. *Murdoch*, ingénieur civil, d'une ligne de chemin de fer devant partir du *Sault Ste. Marie* et se diriger vers l'est.

*Ordonné*, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

( Voir documents de la Session No. ).

L'honorable M. *Cornwall*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, a proposé qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre toute la correspondance échangée entre le gouvernement et les commissaires des réserves des Sauvages dans la *Colombie-Britannique*.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte des Sauvages, 1876, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : " Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions au sujet des jours de fête des banques," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour amender "l'Acte de juridiction maritime, 1877," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender et refondre les divers actes concernant les "terres publiques fédérales" et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

( *Voir Journal.* )

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant les banques et le commerce de banque et les actes qui l'amendent" et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 21, retranchez depuis "personnes" jusqu'à "nulle" dans la 35me ligne.

Page 2, ligne 26, retranchez depuis "produits" jusqu'au mot "ordre" inclusive-ment à la fin de la page 3, et insérez A. B. C. et D.

#### *Section A.*

" Dans les trois mois qui suivront la passation du présent acte, il sera du devoir " de toute banque de classer ses actions par numéro d'ordre, et chaque fois qu'une de " ses actions est transférée, cédée ou transmise, tel transfert, cession ou transmission, " devra porter et indiquer le numéro sous lequel elle figure dans le registre de la " banque. Et si dans la période et de la manière prescrites comme susdit, une banque " néglige de classer ainsi ses actions, elle encourra une amende de cent piastres et " une autre amende de cinquante piastres chaque jour que telle négligence se conti- " nuera, telle amende devant être recouvrée ou employée selon qu'il est prévu par " l'acte d'interprétation.

#### *Section B.*

" Tout contrat en convention fait ou passé après le premier jour d'octobre 1879, " pour la vente ou le transfert ou censé être fait pour la vente ou le transfert d'une " action ou d'actions, ou de tout intérêt quelconque dans une banque du Canada, " constituée ou gérée conformément aux dispositions de quelque acte du parlement " du Canada ou de quelque charte royale, et dont le capital social est représenté par " des actions transférables par un acte ou instrument par écrit, sera nul et non avvenu " à toutes fins et intentions quelconques, à moins que tel contrat ou convention n'é- " mane et désigne en toutes lettres l'action ou les actions ou l'intérêt par le numéro " qui les distingue dans le registre ou les livres de la banque à la date que tel contrat " ou convention sera passé."

#### *Section C.*

" Quiconque soit comme commettant, courtier ou agent, inscrira sciemment dans un " contrat ou convention pour la vente ou le transfert d'actions de banques ou d'un " intérêt dans une banque, comme susdit, un faux numéro comme étant celui par lequel

est désignée l'action y mentionnée dans le registre des actions de telle banque, ou qui fera, passera ou signera un tel contrat ou convention sans exactement désigner le numéro inscrit de chaque action y mentionnée, ou qui sciemment y insérera le numéro d'une action qu'il n'est pas légalement autorisé à vendre ou transférer, sera coupable de délit, et les dispositions des soixante-sixième et soixante-septième sections de l'acte intitulé: "Acte concernant les banques et le commerce de banque," par le présent amendé, s'appliqueront à toute offense prévue par la présente section de même que si elles y étaient incorporées.

*Section D.*

L'expression contrat ou convention dans les deux sections immédiatement précédentes comprendra toute note ou mémoire de contrat ou de convention.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements seront pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte relatif aux sociétés de construction opérant dans la province d'Ontario" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit:

Page 1, ligne 40, après "Ontario" insérez "en vertu des lois fédérales."

Et le dit amendement étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Macpherson*, secondé par l'honorable M. *McLelan*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit agréé.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour abroger les lois relatives à la faillite maintenant en vigueur dans la Puissance."

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, a proposé

que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Thibaudeau* a proposé,

De retrancher "maintenant" et après "fois" d'insérer "d'hui en six mois."

Après débats,

Sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Hope*, il a été

*Ordonné*, que la suite des débats sur cette motion sont remise à demain et qu'elle soit le premier ordre du jour.

Un message de la Chambre des Communes par le greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour pourvoir à l'inspection, à la mise en sûreté et à l'emmagasiner de l'huile de pétrole et de ses produits" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte à l'effet d'accorder une subvention annuelle pour aider à la construction et à l'entretien de communications télégraphiques avec les îles d'*Anticosti* et de la *Madeleine*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dill soit lu la seconde fois demain.

---

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour étendre l'acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour pourvoir au paiement d'un octroi supplémentaire temporaire à la province du Manitoba" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Girard*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte de la cour Suprême et de l'Echiquier" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. *Montgomery*, secondé par l'honorable M. *Wark*, La Chambre s'est ajournée.

---

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Vendredi, 9 Mai, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Vendredi, 9 Mai, 1879.

1879.

Par l'honorable M. *Macdonald* :

1 | 6 Mai — Qu'il proposera que le bill pour régler la construction et l'entretien de télégraphes électriques sous-marins soit remis sur l'ordre du jour et finalement passé.

Par l'honorable M. *Trudel* :

2 | 8 " Que la pétition de *N. J. Denoncourt* et autres, membres du barreau de la province de *Québec*, section du district des *Trois-Rivières*, et autres personnes du dit district, demandant qu'il soit nommé un comité pour s'enquérir des faits allégués dans la dite pétition contre l'honorable *Antoine Polette*, l'un des juges puisnés de la Cour Supérieure de la province de *Québec* pour le dit district, et que, sur la preuve des faits par eux allégués, il plaise au Sénat présenter à Son Excellence le gouverneur-général une adresse le priant de révoquer le dit honorable *Antoine Polette* de ses fonctions—soit traduite en anglais, imprimée dans les deux langues et distribuée pour l'information des membres.

Par l'honorable M. Campbell :

3 8 Mai — Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à demain, samedi, à onze heures du matin.

## ORDRES DU JOUR.

Vendredi, 9 Mai, 1879.

1879.

- |    |   |   |
|----|---|---|
| 1  | 8 | Mai — <i>Premier item : Deuxième lecture</i> (Bill 15) pour abroger les lois sur la faillite.—(Hon. M. <i>Trudel</i> .)                                   |
| 2  | “ | “ <i>Deuxième lecture</i> (Bill 16) concernant le protêt des lettres de change dans la <i>Nouvelle-Ecosse</i> .—(Hon. M. <i>Dickey</i> .)                 |
| 3  | 7 | “ <i>Deuxième lecture</i> (Bill 98)—Refonte des lois relatives aux chemins de fer.—(Hon. M. <i>Aikins</i> .)  |
| 4  | 8 | “ Prise en considération du second rapport du comité spécial du chemin de fer et du télégraphe du <i>Pacifique</i> .—(Hon. M. <i>Micpherson</i> .)        |
| 5  | “ | “ Prise en considération du second rapport du comité spécial des comptes.—(Hon. M. <i>Seymour</i> .)  |
| 6  | “ | “ <i>Deuxième lecture</i> (Bill 94) concernant les Sauvages.—(Hon. M. <i>Campbell</i> .)  |
| 7  | “ | “ <i>Deuxième lecture</i> (Bill 57) Jours de fermeture pour les banques.—(Hon. M. <i>Smith</i> .)   |
| 8  | “ | “ <i>Deuxième lecture</i> (Bill 73)—Amendements à l'acte relatif à la juridiction maritime.—(Hon. M. <i>Campbell</i> .)                                   |
| 9  | “ | “ Prise en considération des amendements faits par les Communes au bill N portant refonte des actes sur les terres publiques.—(Hon. M. <i>Campbell</i> .) |
| 10 | “ | “ Prise en considération des amendements faits par les Communes au bill G, modifiant les lois sur le commerce de banque.—(Hon. M. <i>Campbell</i> .)      |
| 11 | “ | “ <i>Deuxième lecture</i> (Bill 104)—Inspection des huiles de pétrole. (Hon. M. <i>Aikins</i> .)  |

- 
- 1879.
- 12 8 Mai.— *Deuxième lecture* (Bill 111)—Télégraphes des Iles *Anticosti* et de la *Madeleine*.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 13 “ “ *Deuxième lecture* (Bill 112)—Certificats des capitaines et seconds de navires.—(Hon. M. *Aikins*.)
- 14 “ “ *Deuxième lecture* (Bill 108)—Subvention additionnelle temporaire au *Manitoba*.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 15 “ “ *Deuxième lecture* (Bill 74)—Amendements à l'acte relatif à la Cour Suprême et de l'Echiquier.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 
- 7081 LAW 9 1879

No. 52.

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

*Jeudi, 8 Mai, 1879.*

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET C<sup>IE</sup>.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Vendredi, 9 Mai, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alm,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armund,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Thibaudsau,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRÉLÈVES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la banque Consolidée du Canada; demandant la permission de pétitionner pour un bill privé malgré que le temps pour recevoir cette pétition soit expiré.

De Robert Watt Elliot, président du bureau de commerce de Toronto; demandant que l'acte de la faillite ne soit pas abrogé, sans qu'il soit fait des dispositions pour empêcher les cessions et jugements privilégiés et pour une distribution plus équitable des biens du failli.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que la demande de la pétition de la banque Consolidée lue aujourd'hui soit accordée.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table.

Par l'honorable M. Campbell, de la banque Consolidée du Canada.

L'honorable M. Macpherson, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autres de ses vues à la Chambre, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
9 mai, 1879.

Le comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre, a l'honneur de présenter son troisième rapport :

Votre comité a pris en considération la question de l'utilité de continuer à obtenir et faire publier les dits rapports, et il s'accorde à recommander à votre honorable Chambre qu'il ne soit pris aucune mesure à cet effet pour la prochaine session du parlement.

Le tout respectueusement soumis.

D. L. MACPHERSON,  
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Cormier, a proposé :

Que la pétition de N. J. Denoncourt et autres, membres du barreau de la province de Québec, section du district des Trois-Rivières, et autres personnes du dit district, demandant qu'il soit nommé un comité pour s'enquérir des faits allégués dans la dite pétition contre l'honorable Antoine Polette, l'un des juges puisnés de la Cour Supérieure de la province de Québec pour le dit district, et que, sur la preuve des faits par eux allégués, il plaise au Sénat présenter à Son Excellence le gouverneur-général, une adresse le priant de révoquer le dit honorable Antoine Polette de ses fonctions—soit traduite en anglais, imprimée dans les deux langues et distribuée pour l'information des membres.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins a proposé  
Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à demain,  
samedi, à onze heures du matin.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans  
l'affirmative.

Conformément à l'ordre la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de  
l'honorable M. Ryan en amendement à la motion de l'honorable M. Bellerose,  
"Que le bill intitulé: "Acte pour abroger les lois relatives à la faillite main-  
tenant en vigueur dans la Puissance" soit lu la seconde fois maintenant.

Motion de l'honorable M. Ryan en amendement, savoir :

De retrancher "maintenant," et après "fois" d'insérer "d'hui à six mois."

Après un nouveau débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée,  
et les noms étant demandés ils ont été pris comme suit :

#### CONTENTS.

##### Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Thibodeau,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal.</i>
<i>Christie,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Reesor,</i>	<i>Wilmot, (présid.)—31</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>	

#### NON CONTENTS.

##### Les honorables messieurs

<i>Almon,</i>	<i>Bourinot,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macdonald,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Bureau,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Guévrement,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan, (Hopewell),</i>	<i>Trudel.—27.</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McLelan, (L'nd' der'y)</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours étant alors mise sur la question principale telle qu'amendée,  
elle a été résolue aussi dans l'affirmative, et il a été  
Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé :  
"Acte à l'effet de modifier les droits de douane et d'accise" auquel elle demande le  
concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été  
Ordonné, que le dit bill soit lu une seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé :

“ Acte concernant les traitements des juges des cours de comté dans l’Ile du Prince-Edouard,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. Campbell, secondé par l’honorable M. Aikins, il été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour amender l’acte des matelots de 1873.”

Aussi le bill intitulé : “ Acte relatif au havre de Sydney-Nord, dans la Nouvelle-Ecosse.”

Aussi le bill intitulé : “ Acte pour amender les actes relatifs à la maison de Trinité et aux commissaires du havre de Montréal.”

Aussi le bill intitulé : “ Acte pour amender les actes incorporant la compagnie du chemin de fer et de pont du Côteau, à la ligne provinciale, et la compagnie de chemin de fer de Jonction de Montréal et de la cité d’Ottawa,” et les actes qui les amendent, et pour fusionner les dites compagnies.”

Et aussi le bill intitulé : “ Acte relatif aux marques de commerce et aux dessins industriels,” et pour informer cette Chambre qu’elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour autoriser et faciliter la liquidation des affaires des sociétés de construction dans la province de Québec ” et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

*(Pour amendement, voir Journal.)*

Le dit amendement étant lu la seconde fois,

Sur motion de l’honorable M. Bellerose, secondé par l’honorable M. Paquet, il a été Ordonné, qu’il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé à l’amendement fait au dernier bill mentionné sans amendement.

Conformément à l’ordre du jour le bill intitulé : “ Acte concernant le protêt des lettres de change sur l’intérieur et des billets promissoires dans la province de la Nouvelle-Ecosse,” a été lu une seconde fois.

Sur motion de l’honorable M. Dickey, secondé par l’honorable M. Archibald, il a été Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu’elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l’ordre du jour le bill intitulé : “ Acte pour amender et refondre l’Acte des chemins de fer de 1868 et les actes qui l’amendent,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l’honorable M. Aikins, secondé par l’honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, qu’il soit renvoyé à un comité général demain.

L’ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé de s’enquérir de toutes matières relatives à l’exploration, au

tracé et à la construction du chemin de fer canadien et du télégraphe du Pacifique, à l'ouest du lac Supérieur, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et dossiers, de prendre des témoignages sous serment et de faire rapport à cette Chambre de temps à autre.

Sur motion de l'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. McLelan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit remis à demain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le second rapport du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, et le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. Seymour, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte des Sauvages, 1876," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé Que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

La première clause a été lue et il a été

Ordonné, qu'elle soit amendée comme suit:

Page 1, ligne 9, après "traité" insérez: "ou en subissant une réduction correspondante en la quantité de toute terre ou certificat de terre que le dit métis pourra avoir droit, comme tel, de recevoir du gouvernement."

Les cinq clauses suivantes ont été lues et agréées.

La septième clause a été lue.

Ordonné, qu'elle soit amendée comme suit:

Page 3, ligne 10, retranchez depuis "maison" jusqu'à "permet", ligne 12, et insérez "quelconque."

La huitième clause a été lue.

Ordonné, qu'elle soit amendée comme suit:

Page 3, ligne 25, retranchez depuis "maison" jusqu'à "sera", ligne 27, et insérez "où une femme sauvage se trouvera ou habitera dans l'intention de s'y prostituer."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. Dickey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendement soient reçus maintenant.

Et les dits amendements étant lus la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions au sujet des jours de fête des banques."

L'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé

Que le dit bill soit lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte de juridiction maritime de 1877," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et refondre les différents actes concernant les terres publiques fédérales," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill, intitulé: "Acte pour pourvoir au traitement d'un nouveau juge de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick et au traitement de tout futur juge en équité de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender les actes relatifs aux banques et au commerce de banque et les actes qui l'amendent," et

Les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'inspection, à la mise en sûreté et à l'emmagasinage de l'huile de pétrole et de ses produits " a été lu la seconde fois.

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell a proposé que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(*En comité, voir Journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Trudel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit reçu maintenant.

Et le dit amendement étant lu la seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle soit suspendue en tant qu'elle a rapport au bill, et le dit bill, tel qu'amendé soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte à l'effet d'accorder une subvention annuelle pour aider à la construction et à l'entretien de communications télégraphiques avec les Iles d'Anticosti et de la Madeleine " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à un paiement d'un octroi temporaire additionnel à la province de Manitoba, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte de la cour Suprême et de l'Échiquier, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, La Chambre s'est ajournée à demain samedi, à onze heures du matin.

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

Samedi, 10 Mai, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTION.

---

Pour Samedi, 10 Mai, 1879.

1879.

Par l'honorable M. Campbell :

1, 9 Mai — Qu'il proposera la suspension des règles 41, 51, 53 et 61 relativement à la pétition de la banque consolidée du *Canada*.

---



---

---

## ORDRES DU JOUR.

---

Samedi, 10 Mai, 1879.

- 1879.
- |    |   |   |
|----|---|---|
| 1  | 9 | M a i.— <i>Troisième lecture</i> (Bill 111)—Télégraphes des Iles <i>Anticosti</i> et de la <i>Madeleine</i> .—(Hon. M. <i>Campbell</i> .)   |
| 2  | “ | “ <i>Troisième lecture</i> (Bill 112)—Certificats des capitaines et seconds de navires.—(Hon. M. <i>Aikins</i> .)   |
| 3  | “ | “ <i>Troisième lecture</i> (Bill 108)—Subvention additionnelle temporaire au <i>Manitoba</i> .—(Hon. M. <i>Campbell</i> .)  |
| 4  | “ | “ <i>Prise en considération</i> du troisième rapport du comité spécial sur la publication des débats du Sénat.—(Hon. M. <i>Macpherson</i> .)  |
| 5  | “ | “ <i>Deuxième lecture</i> (Bill 9)—Amendement des droits de douane et d'accise.—(Hon. M. <i>Campbell</i> .)   |
| 6  | “ | “ <i>Deuxième lecture</i> (Bill 110)—Traitement des juges de comtés de l' <i>Ile du Prince-Edouard</i> .—(Hon. M. <i>Campbell</i> .)  |
| 7  | “ | “ <i>Deuxième lecture</i> (Bill 109)—Traitement des juges des Cours Suprêmes dans le <i>Nouveau-Brunswick</i> et la <i>Nouvelle-Ecosse</i> .—(Hon. M. <i>Campbell</i> .)                    |
| 8  | “ | “ <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 98)—Refonte des lois relatives aux chemins de fer.—(Hon. M. <i>Aikins</i> .)  |
| 9  | “ | “ <i>Prise en considération</i> du second rapport du comité spécial du chemin de fer et du télégraphe du <i>Pacifique</i> à l'ouest du <i>Lac Supérieur</i> .—(Hon. M. <i>Macpherson</i> .) |
| 10 | “ | “ <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 74)—Amendement de la loi relative relative aux Cours Suprême et d'Echiquier.—(Hon. M. <i>Campbell</i> .)  |
-

No. 53.

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Vendredi, 9 Mai, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, BOGERT ET C<sup>IE</sup>.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Samedi, 10 Mai, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Browse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Inkerman),</i>		

PRIÈRES:

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

De la banque consolidée du Canada ; demandant la suspension des règles qui exigent un avis préalable de sa demande au parlement, et qu'il soit passé un acte pourvoyant à la réduction du capital de la dite banque de trente trois et un tiers pour cent ; tel acte ne devant venir en force que lorsqu'il sera approuvé à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la dite banque, ou à quelque assemblée ajournée, ou à une assemblée générale spéciale des dits actionnaires, réunie à l'effet de prendre le dit acte en considération.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Dickson, a proposé :

Que la dix-huitième, cinquante-unième, cinquante-troisième et soixante-unième règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'elle a rapport à la pétition de la banque consolidée du Canada lue aujourd'hui.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné* en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'accorder une subvention annuelle pour aider à la construction et à l'entretien de communications télégraphiques avec l'île d'Anticosti," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour étendre l'acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires,"

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

Alors l'amendement suivant a été fait au bill :—

Page 1, ligne dernière, après " examen " insérez la clause A.

*Clause A.*

" Aucune disposition du présent acte, toutefois, n'obligera aucun armateur à avoir sur son navire un deuxième second muni d'un certificat tel que ci-dessus, pour que ce navire puisse recevoir congé de prendre la mer."

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende aux Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé le dit bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir au paiement d'un octroi supplémentaire temporaire à la province du Manitoba," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le rapport du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à la Chambre.

Et le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. Pelletier, a proposé :  
Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Macdonald, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé en  
amendement :

De retrancher le mot "adopté," et d'insérer : "soit renvoyé au comité avec instruction de l'amender en exprimant l'avis qu'il est désirable d'avoir un compte-rendu officiel des débats du Sénat, que le comité soit autorisé à prendre des arrangements nécessaires à cette fin pour l'année prochaine, et qu'il fasse un nouveau rapport avant la clôture du Parlement."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Power,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Read,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel, et</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wilmot (Présid.)—30</i>
<i>Cornwall,</i>	<i>Haythorne,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Archibald,</i>	<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>McLelan (Lond'erry),</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Christie,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Stevens,—22</i>
<i>Brown,</i>	<i>Grant,</i>		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir.  
Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été  
résolue dans l'affirmative, et il a été  
*Ordonne* en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet  
de modifier les droits de douane et d'accise,"

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Dickson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Sur motion de l'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. McLelan,  
il a été

*Ordonné*, que la suite du débat sur la dite motion soit remis à lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :  
"Acte pour amender de nouveau les actes y mentionnés concernant la milice et la  
"défense de la Puissance du Canada," auquel elle demande le concours de cette  
Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, il a  
été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant les arbitres officiels," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la mise en sûreté des aliénés dangereux, dans les territoires du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender cette partie de l'acte trente-trois Victoria, chapitre quarante-six, qui a rapport à l'imposition et la perception de droits et taux sur les billots, le bois de construction, le pin, le cèdre et les traverses de chemin de fer descendant la rivière Moira par le pont de Belleville," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Reesor, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour établir de nouvelles dispositions au sujet de la banque consolidée du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickson, secondé par l'honorable Aikins, il a été

*Ordonné*, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour accorder certains pouvoirs à la société permanente de construction d'Iberville," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender et refondre les lois concernant les poids et mesures," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour maintenir en vigueur l' "Acte pour mieux prévenir les crimes, 1878," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les salaires des juges des cours de comté de l'Ile du Prince-Edouard,"

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé :  
Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour " pouvoir au traitement d'un nouveau juge de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick et au traitement de tout futur juge en équité de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse,"

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à lundi, à onze heures du matin, laquelle séance devant continuer jusqu'à une heure de l'après-midi à moins que la Chambre ne s'ajourne avant, quand la Chambre sera ajournée à deux heures de l'après-midi, laquelle séance devant continuer jusqu'à six heures de l'après-midi à moins que la Chambre ne s'ajourne avant, alors la Chambre sera ajournée à huit heures du soir, et que chacune de ces séances soit une séance distincte et que toutes les mesures du gouvernement aient la priorité.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à onze heures du matin.

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 12 Mai, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---



---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Lundi, 12 Mai, 1879.

Par l'honorable M. Campbell :

RÉSOLUTIONS concernant le chemin de fer canadien du *Pacifique* :—

1. Que la construction du chemin de fer du Pacifique donnerait de l'emploi à un grand nombre de travailleurs, et ouvrirait à la colonisation de vastes étendues de terres sur lesquelles pourrait s'établir au besoin le surplus de la population de la Grande-Bretagne et d'autres pays de l'Europe.
2. Qu'il serait à l'avantage général de trouver dans les limites de l'empire, un débouché pour l'excédant de population de la mère-patrie et de favoriser ainsi l'établissement de colonies florissantes sur le sol britannique, au lieu de laisser le flot de l'émigration anglaise se diriger vers des pays étrangers.
3. Qu'en vue de l'importance de tenir les promesses faites à la Colombie-Britannique et de compléter la consolidation de la Confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord : et afin de pouvoir venir en aide aux classes ouvrières de la Grande-Bretagne qui sont sans travail, et de leur donner les moyens de s'établir permanemment sur le sol britannique : et en vue du caractère national de l'entreprise, le gouvernement est autorisé et requis de faire tous ses efforts pour s'assurer de la coopération du gouvernement impérial dans ces grands travaux et se faire aider pour la construction de cette grande entreprise nationale au moyen de garantie ou autrement.

4. Qu'il est de plus expédient de décréter :—
- (a.) Que cent millions d'acres de terre (100,000,000), et les richesses minières y contenues, seront affectés à la construction du chemin de fer canadien du Pacifique.
  - (b.) Que les commissaires spéciaux qui seront nommés pour les fins du dit chemin de fer, seront investis de ces terres, et que le gouvernement impérial sera représenté dans la commission.
  - (c.) Que la commission sera investie de toutes les terres non-concédées dans un rayon de vingt milles de chaque côté de la ligne du dit chemin de fer, appartenant au gouvernement; et que lorsque les terres le long de la ligne du dit chemin de fer ne seront pas de bonne qualité, et propres à la culture, une étendue correspondante de bonnes terres arables sera réservée dans d'autres parties du pays; la totalité de ces terres ne devant pas excéder un million d'acres.
  - (d.) Que les dits commissaires seront autorisés à vendre, de temps à autre, aucunes parties des dites terres au prix qui sera fixé par le gouverneur en Conseil sur leur recommandation, à un taux qui ne devra pas être moindre de deux piastres par acre; et qu'ils seront requis de placer les produits de ces ventes en effets du gouvernement canadien, qui seront réservés exclusivement pour payer les frais de construction du dit chemin de fer.
5. Que le fait de retirer de la vente et de la colonisation les terres à 20 milles de chaque côté du tracé adopté du chemin de fer du Pacifique, a eu pour effet en partie, de diriger les colons au sud et à l'ouest du lac Manitoba.
  6. Que dans l'état actuel des choses, il est désirable d'allier l'encouragement de la colonisation avec la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique à l'ouest de la Rivière-Rouge.
  7. Que le gouvernement ait l'autorisation et la charge de localiser une partie du réseau du chemin de fer du pays à partir de la Rivière-Rouge vers l'ouest en passant au sud du lac Manitoba avec un embranchement à Winnipeg, et qu'il soit autorisé à passer un contrat et dépenser une somme n'excédant pas \$1,000,000 pour la construction du dit chemin de fer sans être tenu de soumettre préalablement les contrats au Parlement.
  8. Qu'il est à propos de faire de nouvelles explorations dans les districts de la rivière de la Paix et de la rivière au Pin et d'autres sections du pays qui n'ont pas encore été examinés, dans le but de constater la possibilité de construire une ligne à travers la plus grande étendue de territoire fertile, avant de commencer les travaux de construction dans la Colombie-Britannique.
  9. Que dans l'opinion de la Chambre, le choix de Burrard Inlet comme terminus était prématuré.
  10. Qu'il est nécessaire de tenir parole à la Colombie-Britannique et de commencer la construction du chemin de fer dans cette province aussitôt que possible.
  11. Que le gouvernement ait l'autorisation et la charge de faire telles explorations ultérieures, qu'il jugera nécessaires dans le dit but, et aussitôt qu'il aura définitivement choisi et localisé la ligne, de passer les contrats pour la construction d'une partie de cette ligne de pas plus de 125 milles, sans la sanction du parlement, de sorte que les travaux de construction puissent être commencés au plus tard pendant la saison actuelle, et poussés par la suite avec vigueur.

1879. Par l'honorable M. *Campbell* :  
 2 10 Mai — Que les honorables messieurs *Botsford*, *Kaulbach*, *Macdonald* et *Haythorne* composent le comité spéciale de la publication des débats du Sénat, au lieu et place des honorables messieurs *Brown*, *Dickey*, *Macpherson* et *Penny*, qui ont donné leur démission.

Par l'honorable M. *Power* :  
 3 “ Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill relatif au traitement des juges des cours de comté de l'*Ile du Prince-Edouard*, il proposera que le dit bill soit lu de ce jour en trois mois.

## ORDRES DU JOUR.

Lundi, 12 Mai, 1879.

- 1879.
- 1 10 Mai — *Troisième lecture* (Bill 110)—Traitement des juges de comtés de l'*Ile du Prince-Edouard*.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 2 “ “ *Deuxième lecture* (Bill 74)—Amendement de la loi relative aux Cours Suprême et d'Echiquier.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 3 “ “ *Deuxième lecture* (Bill 109)—Traitement des juges des Cours Suprêmes dans le *Nouveau-Brunswick* et la *Nouvelle-Ecosse*.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 4 “ “ *Comité de toute la Chambre* (Bill 98)—Refonte des lois relatives aux chemins de fer.—(Hon. M. *Aikins*.)
- 5 “ “ *Deuxième lecture* (Bill 105)—Amendement des lois relatives à la milice et à la défense.—(Hon. M. *Aikins*.)
- 6 “ “ *Deuxième lecture* (Bill 106) pour la mise en lieu sûr des aliénés dangereux dans les Territoires du Nord-Ouest.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 7 “ “ *Deuxième lecture* (Bill 87) pour la consolidation des lois relatives aux poids et mesures.—(Hon. M. *Aikins*.)
- 8 “ “ *Deuxième lecture* (Bill 115) pour continuer la loi relative à la prévention des crimes.—(Hon. M. *Campbell*.)
- 9 “ “ *Reprise* du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Campbell*, pour la deuxième lecture du bill (96) amendant les droits de douane et d'accise.—(Hon. M. *Macpherson*.)

1879.

- 10| 8 Mai *Prise en considération du treizième rapport du comité conjoint des impressions.—(Hon. M. Simpson.)*
- 11| 10 “ *Prise en considération du second rapport du comité spécial du chemin de fer et du télégraphe du Pacifique à l'ouest du Lac Supérieur.—(Hon. M. Macpherson.)*
- 12| “ “ *Deuxième lecture (Bill 81) relatif aux arbitres officiels.—(Hon. M. Dickey.)*
- 13| “ “ *Deuxième lecture (Bill 49) pour amender la loi relative à la perception de certains droits sur les bois descendant par la rivière Moira.—(Hon. M. Flint.)*
- 14| “ “ *Deuxième lecture (Bill 63) relatif à la société permanente de construction d'Iberville.—(Hon. M. Bellerose.)*

No. 54.

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

Samedi, 10 Mai, 1879.

# PROCES-VERBAUX

DES

## SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAOULEAN, ROGERS ET CIA.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Lundi, 12 Mai, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

*Aikins,*  
*Alexander,*  
*Almon,*  
*Archibald,*  
*Armand,*  
*Baillargeon,*  
*Bellerose,*  
*Benson,*  
*Botsford,*  
*Boucherville, de,*  
*Bourinot,*  
*Brouse,*  
*Bull,*  
*Bureau,*  
*Campbell,*  
*Chaffers,*

*Chapais,*  
*Christie,*  
*Cochrane,*  
*Cormier,*  
*Cornwall,*  
*Dever,*  
*Dickey,*  
*Dickson,*  
*Dumouchel,*  
*Fabre,*  
*Ferguson,*  
*Ferrier,*  
*Flint,*  
*Girard,*  
*Glasier,*  
*Grant,*

*Guévremont,*  
*Haviland,*  
*Haythorne,*  
*Hope,*  
*Howlan,*  
*Kaulbach,*  
*Leonard,*  
*McClelan,*  
*McLelan,*  
*McMaster,*  
*Macdonald,*  
*Macpherson,*  
*Miller,*  
*Montgomery,*  
*Muirhead,*  
*Odell,*

*Pâquet,*  
*Penny,*  
*Power,*  
*Pozer,*  
*Read,*  
*Reesor,*  
*Ryan,*  
*Seymour,*  
*Simpson,*  
*Skead,*  
*Smith,*  
*Stevens,*  
*Sutherland,*  
*Trudel,*  
*Vidal,*  
*Wark.*

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues.

De Robertson Linton et Cie., et autres, banquiers, marchands, manufacturiers et autres, de la cité de Montréal, et de R. B. Angus, gérant en chef de la banque de Montréal, et autres de maisons de banque, marchands et autres; demandant que l'acte de la faillite ne soit pas abrogé, sans qu'il soit fait des dispositions pour empêcher les cessions et jugements privilégiés et pour une distribution plus équitable des biens du failli.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Dickson, a proposé :

Que les honorables messieurs Brown, Campbell, Dickey, Macpherson et Penny, soient dispensés d'assister aux séances du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et que les honorables messieurs Aikins, Botsford, Kaulbach, Macdonald et Haythorne, soient ajoutés au dit comité.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour accorder certains " pouvoirs à la société permanente de construction d'Iberville," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que la soixante-dixième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dernier bill mentionné.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte concernant les salaires des juges des cours de comté de l'Ile du Prince-Edouard,"

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Hope, a proposé :

De retrancher " maintenant " et d'insérer après " fois " les mots " d'hui en six mois."

Après débat,

La dite motion en amendement a été retirée avec la permission de la Chambre.

La question de concours étant mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les neuf premières clauses ont été lues et agréées.

Ordonné, que la dixième soit amendée comme il suit :

Page , après le dernier mot de la section 10, insérez : " et pourvu aussi qu'aucun appel ne soit recevable en vertu de la présente section dans les affaires en litige et actuellement pendantes."

Les cinq clauses suivantes ont été lues et agréées.

Ordonné, que la seizième clause soit amendée comme il suit :

Page 4, dans la section 16, à "juin" substituez "mai."

Ordonné, que le bill soit amendé de nouveau comme il suit :

Page 4, à la suite de la section 16, insérez les clauses A et B.

*Clause A.*

"La section seize du présent acte n'aura aucune application et n'apportera aucun empêchement à la session que la dite cour doit tenir dans le mois de juin de la présente année, et qui aura lieu tout comme si cette section seize n'avait pas été adoptée."

*Clause B.*

Est amendée la section douze de l'acte susmentionné de l'an trente-huitième du règne de Sa Majesté, en y ajoutant le proviso suivant, qui se lira comme s'il en avait fait originairement partie :—

"Il ne sera pas nécessaire, néanmoins, que tous les juges qui auront ouï les plaidoyers dans une affaire soient présents pour constituer la cour lors de la prononciation du jugement ; mais, nonobstant l'absence de quelqu'un de ces juges par maladie ou autre cause, le jugement pourra être rendu par la majorité de ceux qui auront ouï l'appel ; et tout juge qui, après avoir ouï l'appel, serait absent lors de la prononciation du jugement, pourra faire remettre à un juge présent à cette prononciation, son jugement par écrit, pour qu'il en soit donné lecture ou connaissance en pleine cour ; à la suite de quoi cet écrit sera remis ou laissé au registraire ou au rapporteur de la cour."

La clause restante a été lue et agréée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Power a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements étant alors lus une seconde fois et agréés,

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il désire son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour pourvoir au traitement d'un nouveau juge de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick et au traitement de tout futur juge en équité de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse,"

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à la séance de l'après-midi de cette Chambre.

L'honorable M. Macpherson, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour établir de nouvelles dispositions au sujet de la banque consolidée du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Dickson, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Macpherson, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser et faciliter la liquidation des affaires des sociétés de construction dans la province de Québec," a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
12 mai, 1879.

Le comité spécial des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour autoriser et faciliter la liquidation des affaires des sociétés de construction dans la province de Québec," ayant examiné ce bill, conformément à l'ordre de renvoi du 29 avril dernier, a maintenant l'honneur de présenter son rapport.

Votre comité a constaté que l'objet du dit projet de loi est entièrement rempli par les amendements faits depuis à un autre bill de cette session sur la même matière, lequel a été adopté par les deux Chambres du parlement.

En conséquence, votre comité émet la recommandation qu'il soit dispensé de continuer l'examen du projet dont il s'agit.

Le tout respectueusement soumis.

D. F. MACPHERSON,  
*Président pro tempore.*

Et le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,  
Sur motion de l'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. Chaffers,  
il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,  
La Chambre s'est ajournée.

A deux heures de l'après-midi la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Power,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Penny,</i>	

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Campbell : Que le bill intitulé : " Acte pour pourvoir au traitement d'un nouveau juge de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick et au traitement de tout futur juge en équité de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse," soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit résolu que les traitements actuels des juges des Cours Supérieures des provinces maritimes, de la Colombie-Britannique et du Manitoba étant inférieures aux traitements des juges des Cours Supérieures des provinces d'Ontario et de Québec, cette différence constitue une injustice dans certains cas ; que, dans ces circonstances, il serait injuste de réduire le traitement du juge en chef de la Cour d'Équité de la province de la Nouvelle-Ecosse en le fixant à une somme moindre que celle actuellement payée aux vice-juges de la cour correspondante d'Ontario.

Après débat,

La dite motion a été retirée, avec la permission de la Chambre.

La question étant mise sur la motion principale : Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant,

L'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé en amendement, de retrancher " maintenant " et après " fois " d'insérer " d'hui en trois mois."

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Bureau,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Stevens et</i>
<i>Grant,</i>	<i>McClelan (Hopewell),</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.—14.</i>
<i>Hope,</i>	<i>McMaster,</i>		

## NON-CONTENTS :

## Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Campbell,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McLelan (Lon'derry),</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal et</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wilmot (Présid.)—48.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise de nouveau sur la motion principale : Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant,

L'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit résolu que les traitements actuels des juges des Cours Supérieures des provinces maritimes, de la Colombie-Britannique et du Manitoba étant inférieurs aux traitements des juges des Cours Supérieures des provinces d'Ontario et de Québec, cette différence constitue une injustice dans certains cas ; que, dans ces circonstances, il serait injuste de réduire le traitement du juge en chef de la Cour d'Équité de la province de la Nouvelle-Ecosse en le fixant à une somme moindre que celle actuellement payée aux vice-juges de la cour correspondante en Ontario.

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés, ils ont été pris comme suit :

## CONTENTS :

## Les honorables messieurs

<i>Grant,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>McClelan (Hopewell),</i>	<i>Miller et</i>
<i>Hope,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>McLelan (Lond'erry),</i>	<i>Power,—8.</i>

## NON-CONTENTS :

## Les honorables messieurs

<i>Aikins.</i>	<i>Bureau,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Campbell,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal et</i>
<i>Bull,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Wilmot (Présid.)—52.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question étant mise de nouveau sur la motion principale : Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant,

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé :  
 Que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant,  
 La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division,  
 résolue dans l'affirmative, et  
 La Chambre s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit  
 bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Il a été proposé d'amender le bill comme suit :

Page 1, dernière ligne de la clause 1ère, retranchez depuis "Canada" jusqu'à la  
 fin du bill.

La question de concours étant mise sur la dite motion, le comité s'est divisé.

CONTENTS, 6.

NON-CONTENTS, 29.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Le bill a été lu et agréé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et  
 L'honorable M. Kaulbach a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait  
 examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans  
 amendement.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a  
 été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la  
 Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise  
 en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre l'acte des  
 chemins de fer, 1868, et les actes qui l'amendent."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les huit premières clauses ont été lues et agréées.

La neuvième clause et les vingt-sept premières sous-sections, ont été lues et  
 agréées.

Les vingt-huitième et vingt-neuvième sous-sections ont été lues et remisés.

Les onze sous-sections suivantes ont été lues et agréées.

Les quinze clauses suivantes ont été lues et agréées.

La vingt-cinquième clause et les sept premières sous-sections ont été lues et  
 agréées.

Les huit sous-sections suivantes ont été lues et remisés.

Les soixante et trois clauses suivantes ont été lues et agréées.

La quatre-vingt-neuvième clause a été lue et remise.

Les treize clauses suivantes ont été lues et agréées.

Les cédules ont été lues et agréées.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et  
 L'honorable M. Dickson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris  
 le dit bill en considération, y avait fait quelques progrès et l'avait chargé de deman-  
 der permission à la Chambre de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes y mentionnés concernant la milice et la défense de la Puissance du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

Alors sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins. La Chambre s'est ajournée.

A huit heures du soir la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cornwall,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>			

PRIÈRES :

L'honorable M. Macpherson, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour accorder certains pouvoirs à la société permanente de construction du district d'Iberville," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Dickson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir au traitement d'un nouveau juge de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick et au traitement de tout futur juge en équité de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la mise en sûreté des aliénés dangereux dans les territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour maintenir en vigueur l' Acte pour mieux prévenir les crimes, 1878," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les lois concernant les poids et mesures," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Campbell,—

Que le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier les droits de douane et d'accise," soit lu la seconde fois maintenant.

Après un nouveau débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé de s'enquérir de toutes matières relatives à l'exploration, au tracé et à la construction du chemin de fer canadien et du télégraphe du Pacifique, à l'ouest du lac Supérieur, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et dossiers, de prendre des témoignages sous serment et de faire rapport à cette Chambre de temps à autre,

Sur motion de l'honorable M. Macpherson, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit ordre soit rayé de l'ordre du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le treizième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Reesor, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les arbitres officiels," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

---

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour a nender cette partie de l'acte trente-trois Victoria, chapitre quarante-six, qui a rapport à l'imposition et la perception de droits et taux sur les billots, le bois de construction, le pin, le cèdre et les traverses de chemin de fer descendant la rivière Moira, par le port de Belleville," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera, aujourd'hui, elle soit ajournée à demain, a onze heures du matin, laquelle séance devant continuer jusqu'à une heure de l'après-midi à moins que la Chambre ne s'ajourne avant, quand la Chambre sera ajournée à deux heures de l'après-midi, laquelle séance devant continuer jusqu'à six heures de l'après-midi à moins que la Chambre ne s'ajourne avant, alors la Chambre sera ajournée à huit heures du soir, et que chacune de ces séances soit une séance distincte, et que toutes les mesures du gouvernement aient la priorité.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, La Chambre s'est ajournée à demain à onze heures du matin.

---

---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Mardi, 13 Mai, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Mardi, 13 Mai, 1879.

1879.

Interpellation par l'honorable M. Power :

1112 Mai — Quelles raisons ont fait révoquer *Henry Appleton*, chargé de la direction des ateliers du chemin de fer à *Richmond*, près d'*Halifax*? Le gouvernement a-t-il l'intention de lui donner un autre emploi?

Par l'honorable M. *Campbell* :

2112

“

- RÉSOLUTIONS concernant le chemin de fer canadien du *Pacifique* :—
1. Que la construction du chemin de fer du *Pacifique* donnerait de l'emploi à un grand nombre de travailleurs, et ouvrirait à la colonisation de vastes étendues de terres sur lesquelles pourrait s'établir au besoin le surplus de la population de la Grande-Bretagne et d'autres pays de l'Europe.
  2. Qu'il serait à l'avantage général de trouver dans les limites de l'empire, un débouché pour l'excédant de population de la mère-patrie et de favoriser ainsi l'établissement de colonies florissantes sur le sol britannique, au lieu de laisser le flot de l'émigration anglaise se diriger vers des pays étrangers.

3. Qu'en vue de l'importance de tenir les promesses faites à la Colombie-Britannique et de compléter la consolidation de la Confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord: et afin de pouvoir venir en aide aux classes ouvrières de la Grande-Bretagne qui sont sans travail, et de leur donner les moyens de s'établir permanemment sur le sol britannique: et en vue du caractère national de l'entreprise, le gouvernement est autorisé et requis de faire tous ses efforts pour s'assurer de la coopération du gouvernement impérial dans ces grands travaux et se faire aider pour la construction de cette grande entreprise nationale au moyen de garantie ou autrement.
4. Qu'il est de plus expédient de décréter :—
  - (a.) Que cent millions d'acres de terre (100,000,000), et les richesses minières y contenues, seront affectés à la construction du chemin de fer canadien du Pacifique.
  - (b.) Que les commissaires spéciaux qui seront nommés pour les fins du dit chemin de fer, seront investis de ces terres, et que le gouvernement impérial sera représenté dans la commission.
  - (c.) Que la commission sera investie de toutes les terres non-concédées dans un rayon de vingt milles de chaque côté de la ligne du dit chemin de fer, appartenant au gouvernement; et que lorsque les terres le long de la ligne du dit chemin de fer ne seront pas de bonne qualité, et propres à la culture, une étendue correspondante de bonnes terres arables sera réservée dans d'autres parties du pays; la totalité de ces terres ne devant pas excéder un million d'acres.
  - (d.) Que les dits commissaires seront autorisés à vendre, de temps à autre, aucunes parties des dites terres au prix qui sera fixé par le gouverneur en Conseil sur leur recommandation, à un taux qui ne devra pas être moindre de deux piastres par acre; et qu'ils seront requis de placer les produits de ces ventes en effets du gouvernement canadien, qui seront réservés exclusivement pour payer les frais de construction du dit chemin de fer.
5. Que le fait de retirer de la vente et de la colonisation les terres à 20 milles de chaque côté du tracé adopté du chemin de fer du Pacifique, a eu pour effet en partie, de diriger les colons au sud et à l'ouest du lac Manitoba.
6. Que dans l'état actuel des choses, il est désirable d'allier l'encouragement de la colonisation avec la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique à l'ouest de la Rivière-Rouge.
7. Que le gouvernement ait l'autorisation et la charge de localiser une partie du réseau du chemin de fer du pays à partir de la Rivière-Rouge vers l'ouest en passant au sud du lac Manitoba avec un embranchement à Wianipeg, et qu'il soit autorisé à passer un contrat et dépenser une somme n'excédant pas \$1,000,000 pour la construction du dit chemin de fer sans être tenu de soumettre préalablement les contrats au Parlement.
8. Qu'il est à propos de faire de nouvelles explorations dans les districts de la rivière de la Paix et de la rivière au Pin et d'autres sections du pays qui n'ont pas encore été examinés, dans le but de constater la possibilité de construire une ligne à travers la plus grande étendue de territoire fertile, avant de commencer les travaux de construction dans la Colombie-Britannique.
9. Que dans l'opinion de la Chambre, le choix de Burrard Inlet comme terminus était prématuré.
10. Qu'il est nécessaire de tenir parole à la Colombie-Britannique et de commencer la construction du chemin de fer dans cette province aussitôt que possible.

11. Que le gouvernement ait l'autorisation et la charge de faire telles explorations ultérieures, qu'il jugera nécessaires dans le dit but, et aussitôt qu'il aura définitivement choisi et localisé la ligne, de passer les contrats pour la construction d'une partie de cette ligne de pas plus de 125 milles, sans la sanction du parlement, de sorte que les travaux de construction puissent être commencés au plus tard pendant la saison actuelle, et poussés par la suite avec vigueur.

1879.

Par l'honorable M. Macpherson :

- 3 12 M a i — Qu'il appellera l'attention sur les " motions, délibérations et votes " du comité spécial du Sénat chargé de s'enquérir de toutes les matières relatives à l'exploration, au tracé et à la construction du chemin de fer et du télégraphe du *Pacifique*, à l'ouest du lac *Supérieur*, avec le pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces, de prendre des témoignages sous serment et de faire rapport de temps à autre—et qu'il demandera si le gouvernement a décidé de remplir les lacunes en terrains secs sur la 15<sup>e</sup> section du chemin, au moyen d'ouvrages en chevalets, conformément au contrat d'entreprise, ou d'y substituer des terrassements pleins

Par l'honorable M. Read :

- 4 12 " Lorsque la Chambre se formera de nouveau en comité général sur le bill pour consolider l'acte des chemins de fer, 1868, il proposera les amendements suivants :

Page , à la suite du paragraphe K de la section 15, insérez :

5. A l'égard de tout pont en-dessus pour routes ou chemins, et de toute autre construction en-dessus, existant, à l'époque de la passation du présent acte, sur un chemin de fer auquel cette acte est applicable, si les basses poutres ou pièces de la superstructure ne sont pas à une suffisante élévation de la surface des rails pour laisser une hauteur libre d'au moins sept pieds entre le dessus des plus hauts chars à fret circulant alors sur la voie, et le dessous des dites poutres ou pièces inférieures, ils devront être, dans les six mois de la dite époque, reconstruits dans ces conditions, avec des abords appropriés, aux frais de la compagnie du chemin de fer, municipalité ou autre propriétaire du dit pont ou de la dite autre construction, et devront toujours être ensuite maintenus à cette élévation. Toute telle compagnie de chemin de fer, avant d'employer des chars à fret plus haut que ceux circulant sur son chemin à l'époque de la passation du présent acte, ou de la réfaction d'un pont ou autre construction ainsi qu'il est dit ci-dessus, devra, après avoir eu le consentement de la municipalité ou des propriétaires de ce pont ou autre construction, en augmenter la montée au-dessus du chemin de fer, et en exhausser les abords, si cela est nécessaire, à ses frais et dépens, de manière à laisser ainsi qu'il a été dit, une hauteur libre d'au moins sept pieds entre le dessus des chars à fret les plus hauts qu'elle voudra employer et le dessous des poutres ou pièces inférieures du pont ou de la construction.

Page , à la suite du paragraphe 8 de la section 25, insérez le paragraphe A.

## Paragraphe A.

Aucun char ne sera mis en service et ne circulera d'une station à une autre d'un chemin de fer auquel le présent acte sera applicable, si son élévation ne laisse une hauteur libre d'au moins sept pieds, entre le dessus de la voiture et le dessous des plus basses poutres ou pièces, soit des ponts en dessus pour routes ou chemins, soit de toute autre construction au-dessus d'un point quelconque de la ligne de rails sur laquelle le dit char sera mis en service ou circulera à une ou entre plusieurs de ces stations. Au cas où un tel char serait mis en service ou circulerait ainsi, l'employé ou agent ayant ordonné ou volontairement toléré le fait, et le conducteur qui aura dirigé un train dont ce char formait partie, seront coupables par là de misdemeanor; et ils seront punis en conséquence.

1879

Par l'honorable M. Trudel :

512 M a i — Lorsque la Chambre se formera en comité général sur le bill pour consolider l'acte des chemins de fer, il proposera l'amendement suivant :

Page 9, après le troisième paragraphe de la 9e clause, insérez l'amendement suivant : “ pourvu toujours que dans tous les cas où les parties ci-dessus dénommées n'auront point légalement le droit de vendre et transporter la propriété des dits terrains, elles devront obtenir d'un juge compétent, après avis dûment donné aux intéressés, l'autorisation de vendre ces terrains; et le dit juge donnera les ordres nécessaires pour le placement du prix d'acquisition, en la manière qu'il trouvera utile, suivant la loi de la province, afin de sauvegarder les intérêts du propriétaire des dits terrains.”

Page 10, retranchez le neuvième paragraphe de la neuvième clause.

# ORDRES DU JOUR.

Mardi, 13 Mai, 1879.

1879.

- |   |    |     |  |
|---|----|-----|--|
| 1 | 12 | Mai | — <i>Troisième lecture</i> (Bill 106) pour la mise en lieu sûr des aliénés dangereux dans les Territoires du <i>Nord-Ouest</i> .—(Hon. M. Campbell.)                                 |
| 2 | “  | “   | — <i>Troisième lecture</i> (Bill 115) pour continuer la loi relative à la prévention des crimes.—(Hon. M. Campbell.)   |
| 3 | “  | “   | — <i>Troisième lecture</i> (Bill 9) pour modifier la loi relative aux droits de douane et d'accise.—(Hon. M. Campbell.)  |
| 4 | “  | “   | — <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 98)—Refonte des lois relatives aux chemins de fer.—(Hon. M. Aikins.)   |
| 5 | “  | “   | — <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 105)—Amendement des lois relatives à la milice et à la défense.—(Hon. M. Aikins.)  |
| 6 | “  | “   | — <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 87) pour la consolidation des lois relatives aux poids et mesures.—(Hon. M. Aikins.)   |
| 7 | “  | “   | — <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 81) relatif aux arbitres officiels.—(Hon. M. Dickey.)  |
| 8 | “  | “   | — <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 49) pour amender la loi relative à la perception de certains droits sur les bois descendant par la rivière <i>Moira</i> .—(Hon. M. Flint.) |

No. 85

---

---

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

---

---

Lundi, 12 Mai, 1879.

---

**PROCES-VERBAUX**

DES

SÉANCES DU SÉNAT

---

OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR MACLELLAN, ROGERS ET CIA.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Mardi, 13 Mai, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Penny,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Milner,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES:

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé qu'il soit résolu,—

1. Que la construction du chemin de fer du Pacifique donnerait de l'emploi à un grand nombre de travailleurs, et ouvrirait à la colonisation de vastes étendues de terres sur lesquelles pourrait s'établir au besoin le surplus de la population de la Grande-Bretagne et d'autres pays de l'Europe.

2. Qu'il serait à l'avantage général de trouver dans les limites de l'empire, un débouché pour l'excédant de population de la mère-patrie et de favoriser ainsi l'établissement de colonies florissantes sur le sol britannique, au lieu de laisser le flot de l'émigration anglaise se diriger vers des pays étrangers.

3. Qu'en vue de l'importance de tenir les promesses faites à la Colombie-Britannique et de compléter la consolidation de la Confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord: et afin de pouvoir venir en aide aux classes ouvrières de la Grande-Bretagne qui sont sans travail, et de leur donner les moyens de s'établir permanentement sur le sol britannique: et en vue du caractère national de l'entreprise, le gouvernement est autorisé et requis de faire tous ses efforts pour s'assurer de la coopération du gouvernement impérial dans ces grands travaux et se faire aider pour la construction de cette grande œuvre nationale au moyen de garantie ou autrement.

4. Qu'il est de plus expédient de décréter :—

(a.) Que cent millions d'acres de terre (100,000,000), et les richesses minières y contenues, seront affectés à la construction du chemin de fer canadien du Pacifique.

(b.) Que les commissaires spéciaux qui seront nommés pour les fins du dit chemin de fer, seront investis de ces terres, et que le gouvernement impérial sera représenté dans la commission.

(c.) Que la commission sera investie de toutes les terres non-concédées dans un rayon de vingt milles de chaque côté de la ligne du dit chemin de fer, appartenant au gouvernement; et que lorsque les terres le long de la ligne du dit chemin de fer ne seront pas de bonne qualité, et propres à la culture, une étendue correspondante de bonnes terres arables sera réservée dans d'autres parties du pays; la totalité de ces terres ne devant pas excéder un million d'acres.

(d.) Que les dits commissaires seront autorisés à vendre, de temps à autre, aucunes parties des dites terres au prix qui sera fixé par le gouverneur en Conseil sur leur recommandation, à un taux qui ne devra pas être moindre de deux piastres par acre; et qu'ils seront requis de placer les produits de ces ventes en effets du gouvernement canadien, qui seront réservés exclusivement pour payer les frais de construction du dit chemin de fer.

5. Que le fait de retirer de la vente et de la colonisation les terres à 20 milles de chaque côté du tracé adopté du chemin de fer du Pacifique, a eu pour effet, en partie, de diriger les colons au sud et à l'ouest du lac Manitoba.

6. Que dans l'état actuel des choses, il est désirable d'allier l'encouragement de la colonisation avec la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique à l'ouest de la Rivière-Rouge.

7. Que le gouvernement ait l'autorisation et la charge de localiser une partie du réseau du chemin de fer du pays à partir de la Rivière-Rouge vers l'ouest en passant au sud du lac Manitoba avec un embranchement à Winnipeg, et qu'il soit autorisé à passer un contrat et dépenser une somme n'excédant pas \$1,000,000 pour la construction du dit chemin de fer sans être tenu de soumettre préalablement les contrats au Parlement.

8. Qu'il est à propos de faire de nouvelles explorations dans les districts de la rivière de la Paix et de la rivière au Pin et d'autres sections du pays qui n'ont pas encore été examinés, dans le but de constater la possibilité de construire une ligne à travers la plus grande étendue de territoire fertile, avant de commencer les travaux de construction dans la Colombie-Britannique.

9. Que dans l'opinion de la Chambre, le choix de Burrard Inlet comme terminus était prématuré.

10. Qu'il est nécessaire de tenir parole à la Colombie-Britannique et de commencer la construction du chemin de fer dans cette province aussitôt que possible.

11. Que le gouvernement ait l'autorisation et la charge de faire telles explorations ultérieures, qu'il jugera nécessaires dans le dit but, et aussitôt qu'il aura définitivement choisi et localisé la ligne, de passer les contrats pour la construction d'une partie de cette ligne de pas plus de 125 milles, sans la sanction du Parlement, de sorte que les travaux de construction puissent être commencés au plus tard pendant la saison actuelle, et poussés par la suite avec vigueur.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la mise en sûreté des aliénés dangereux dans les territoires du Nord-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour maintenir en vigueur pour un temps limité l'Acte pour mieux prévenir les crimes, 1878," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier les droits de douane et d'accise,"

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Penny, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion, soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'Acte du chemin de fer canadien du Pacifique, 1874," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour étendre l'acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires."

Et aussi le bill intitulé: "Acte pour pourvoir à l'inspection, à la mise en sûreté et à l'emmagasinage de l'huile de pétrole et de ses produits," et pour informer cette Chambre que la Chambre des Communes a agréé à l'amendement fait par le Sénat à ces bills sans amendement.

Alors sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, La Chambre s'est ajournée.

A deux heures de l'après-midi la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Power,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Penny,</i>	

L'honorable M. Macpherson appelle l'attention de la Chambre sur les " motions, délibérations et votes " du comité spécial du Sénat chargé de s'enquérir de toutes les matières relatives à l'exploration, au tracé et à la construction du chemin de fer et du télégraphe du Pacifique, à l'ouest du lac Supérieur, avec le pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces, de prendre des témoignages sous serment et de faire rapport de temps à autre—et qu'il demandera si le gouvernement a décidé de remplir les lacunes en terrains secs sur la 15<sup>e</sup> section du chemin, au moyen d'ouvrages en chevalets, conformément au contrat d'entreprise, ou d'y substituer des terrassements pleins.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre l'acte des chemins de fer, 1868, et les actes qui l'amendent."

(*En comité—Voir journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dickson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements étant lus la seconde fois ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes y mentionnés " concernant la milice et la défense de la Puissance du Canada."

(*En comité—Voir journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et  
L'honorable M. Trudel a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné  
le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers  
amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.  
Et les dits amendements étant lus la seconde fois, ils ont été agréés.  
Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, il a  
été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois.  
Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.  
La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?  
Elle a été résolue dans l'affirmative.  
Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette  
Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande  
son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise  
en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les arbitres officiels."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Il a été proposé d'amender le bill comme suit :

Page 1, ligne 16, à "cinq" substituer "deux."

La question a été mise, et résolue dans la négative.

Le bill a été lu et agréé.

Le préambule a été lu et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Botsford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait  
examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans  
amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Christie, il a  
été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette  
Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en  
comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender cette partie de l'acte trente-  
trois Victoria, chapitre quarante-six, qui a rapport à l'imposition et la perception  
de droits et taux sur les billots, le bois de construction, le pin, le cèdre, et les tra-  
verses de chemin de fer descendant la rivière Moira, par le port de Belleville."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dickson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait  
examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans  
amendement.

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Aikins, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 1er avril 1879, priant Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre un état contenant les renseignements suivants, savoir : les noms de toutes personnes qui ont été nommées ou engagées, à titre permanent ou à titre temporaire, dans les départements du service public du Canada, soit par ordre en Conseil, soit par l'autorité du chef ou d'un fonctionnaire subordonné de chaque département, entre le 10 octobre dernier et le 1er avril courant, avec indication de la date des nominations ou engagements et du salaire ou des gages payés dans chaque cas ; aussi les noms de tous les commis, messagers et autres employés qui ont été transférés d'un emploi temporaire à un emploi permanent dans les départements du service public entre le 10 octobre 1878 et le 1er avril 1879, et les taux de leurs salaires ou de leurs gages comme employés à titre temporaire et ensuite à titre permanent ; aussi les noms de toutes personnes qui ont donné leur démission, ou qui ont été renvoyées du service public entre les deux époques ci-dessus indiquées, avec la date de la démission ou du renvoi dans chaque cas.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir documents de la session No. . )

L'honorable M. Aikins, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 8 mai 1879, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire déposer sur le bureau de cette Chambre toute correspondance échangée entre le gouvernement et les commissaires des réserves des Sauvages dans la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir documents de la session No. . )

L'honorable M. Simpson, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,  
LUNDI, 12 mai 1879.

Le comité conjoint des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son quatorzième rapport.

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Rapport du comité spécial de la Chambre des Communes concernant les travaux relatifs à la navigation et à la canalisation de la rivière Trent et du district de Newcastle. (Dans le journal des Communes seulement, mais sans les témoignages, etc.)

Réponse à adresse,—Documents, etc., relatifs aux réclamations contestées de M.M. Murray et Cie., entrepreneurs sur le chemin de fer Intercolonial.

Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, (avec les pièces qui l'accompagnent) adressé au très-honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies, concernant le tarif présenté récemment à la législature.

Réponse à adresse,—Correspondance entre le gouvernement de Terre-Neuve et le gouvernement du Canada, au sujet des droits de douane et de phares prélevés sur les bâtiments de pêche canadiens qui fréquentent les côtes de Terre-Neuve et du Labrador, etc., etc.

Réponse à adresse (Sénat),—Rapport et profils d'une exploration pour voie ferrée se dirigeant de Ste. Marie vers l'est, faite en 1871 par M. Murdock, I. C., (le rapport seulement, sans les profils.)

Réponse à ordre,—Etat indiquant les soumissions reçues pour travaux publics, entre le 1er novembre 1873 et le 10 octobre 1878. (Les informations déjà obtenues ne devant pas être ré-imprimées.)

Réponse à ordre,—Etat concernant les vieux rails de fer actuellement en possession du gouvernement, etc., etc.

Réponse à adresse,—Etat du nombre de causes dont il a disposé par la cour maritime d'Ontario jusqu'au 1er février 1879; etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat indiquant toutes les soumissions reçues pour l'achèvement de la digue et des écluses de Carillon; aussi le rapport de MM. Shanly et Keefer sur ces travaux. (Le rapport de MM. Shanly et Keefer seulement.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

Réponse à ordre,—Correspondance relative à la destitution ou à la démission de M. E. O. Stark, chef de gare à la station de Spring Hill sur la ligne de l'Intercolonial.

Réponse à ordre,—Etat indiquant les personnes employées au service du chemin de fer Intercolonial, excepté les journaliers, le 31 décembre 1878.

Réponse à ordre,—Etat détaillé du fonds connu sous le nom de "Caisse d'assurance des employés du chemin de fer Intercolonial.

Réponse à ordre,—Etat des réclamations qui ont été payées en 1878 pour dommages causés au bétail, aux propriétés, etc., etc.

Réponse à ordre,—Correspondance échangée entre Henry Clarke, écr., de Truro, et le département des Travaux Publics, ou les officiers de l'Intercolonial, au sujet de sa réclamation pour destruction de propriété.

Réponse à ordre,—Etat concernant les réparations au quai de Berthier, dans le comté de Montmagny, chaque année depuis 1874, etc., etc.

Réponse à ordre,—Comptes et états indiquant le détail, et les prix des articles fournis au département de la Marine et des Pêcheries par la ci-devant maison commerciale Mitchell et Cie., de Montréal, depuis le 1er janvier 1870 jusqu'au 1er janvier 1874, etc., etc.

Réponse à adresse (Sénat),—Etat donnant les noms et domiciles des ingénieurs licenciés dans la Puissance du Canada et la classe à laquelle ils appartiennent, etc.

Réponse à ordre,—Noms de toutes les personnes qui ont été nommées à des emplois dans le bureau du Revenu de l'Intérieur, dans le bureau de poste, dans celui des douanes, à Toronto, entre le 4 novembre 1873 et le 10 octobre 1878, etc., etc.

Réponse à ordre,—Soumissions pour la construction du steamer "Northern Light," etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat donnant les noms de tous les fonctionnaires publics dans le Nouveau-Brunswick, qui ont droit à recevoir des copies de la *Gazette du Canada*.

Réponse à ordre,—Correspondance relative à la fourniture de l'huile de charbon ou autres huiles pour les phares du fleuve St. Laurent, dans la province de Québec, et dans le golfe, depuis 1873, etc.

Réponse à adresse,—Correspondance, etc., concernant la réclamation de M. Ryland pour l'intérêt qui lui est dû sur la moitié de la somme qui lui été adjugée par sentence arbitrale du juge-en-chef Carter et payable par le Canada, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat indiquant en détail la somme totale dépensée pour l'addition faite à "l'édifice de l'ouest," etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat de toutes réclamations faites pour dommages causés par des barrages de cours d'eau pour les fins du canal Rideau, etc., etc.

Réponse à ordre,—Etat des sommes payées depuis 1875 jusqu'à cette date à M. J. Bte. Dusseault, marchand, de l'Islet, pour services comme inspecteur ou contrôleur lors de la construction du phare sur le quai de la Rivière-Ouelle, Saint-Denis, dans le comté de Kamouraska, etc.

Réponse à ordre,—Etat indiquant les sommes d'argent dépensées pour la réparation des murs de la cité de Québec, depuis le 1er avril au 1er octobre 1878, etc.

Réponse à ordre,—Contrats passés depuis 1874 pour l'amélioration, etc., du havre de Rondeau, etc., etc.

Réponse à ordre, —Correspondance, etc., depuis le 1er juillet 1875, concernant le transfert du chemin de fer de Pictou à Truro, etc.

Etat de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat.

Liste des actionnaires des différentes banques du Canada.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,  
*Président.*

Et le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,  
Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Reesor, il a été  
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Haythorne, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,  
CHAMBRE DE COMITÉ,  
13 mai 1879.

Le comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre, a l'honneur de présenter son quatrième rapport, à la suite de l'instruction de votre honorable Chambre en date du 10 courant.

Votre comité a reçu de M. George Clark Holland, de la cité d'Ottawa, une soumission portant l'offre de faire le travail pour l'exécution duquel votre comité a été chargé de prendre des arrangements par votre honorable Chambre. Cette soumission est conçue dans les termes suivants :

OTTAWA, 2 mai 1879.

*A l'honorable président du comité spécial du compte-rendu des débats du Sénat.*

“ MONSIEUR,—Je m'offre et me sou mets à exécuter le compte-rendu sténographique des discours prononcés en anglais et en français au Sénat, pendant la session de 1880, et à publier ce compte-rendu dans l'édition régulière du *Free Press*, journal quotidien de la ville d'Ottawa.

“ L'édition reliée sera de 500 volumes, pourvus d'un index convenable ; le caractère, le papier et la reliure seront semblables à ceux du Hansard du Sénat pour la session de 1878 ;

“ Je fournirai à messieurs les sénateurs l'occasion de revoir leurs discours avant de les publier, s'ils le désirent.

“ Je préparerai chaque jour pour la presse associée un sommaire des débats et des opérations de la séance.

“ Je consacrerai tout mon temps pendant la durée de la session à l'exécution du travail que j'offre d'entreprendre, et que je m'oblige à exécuter à la satisfaction du Sénat.

“ Le compte-rendu devra, au besoin, couvrir jusqu'à douze colonnes par jour.

“ Deux exemplaires de la feuille contenant le compte-rendu seront fournis quotidiennement, à chaque sénateur, et délivrés pour être distribués au maître de poste du Sénat.

“ Pareillement, un exemplaire de la même feuille sera fourni quotidiennement à chaque membre des Communes et délivré au maître de poste des Communes pour la distribution.

“ Il sera aussi expédié chaque jour des exemplaires des feuilles contenant le compte-rendu à tous les journaux faisant échanges avec le *Free Press*, durant la session, ainsi qu'à tous les autres journaux canadiens que les sénateurs auront indiqués.

“ J'exécuterai tout ce service moyennant la somme de \$4,500, à moins que le volume n'excède cinq cents pages, auquel cas je devrai recevoir \$3.25 par chaque page additionnelle ; je m'engage à faire une déduction correspondante par page pour chaque page en moins de 500 jusqu'à 300.

“ Je devrai recevoir \$250 par semaine durant la session, et la balance contre livraison des 500 volumes reliés au greffier du Sénat.

“ GEORGE C. HOLLAND.”

Votre comité recommande l'acceptation de cette offre par votre honorable Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

R. P. HAYTHORNE.

*Président.*

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Bellerose, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre à sa prochaine séance.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender l'acte de la présente session, intitulé : ‘ Acte pour pourvoir à l'inspection, la mise en sûreté, et à l'emmagasinage de l'huile de pétrole et de ses produits, ’ ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : “ Acte pour amender et refondre les lois relatives aux poids et mesures.”

*(En comité.)*

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McLelan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau l' Acte du chemin de fer canadien du Pacifique, ”

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre.

Alors sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, La Chambre s'est ajournée.

A huit heures du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Haviland,</i>	<i>Power,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Christie,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Read.</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Sked,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Brouse,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Campbel,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hamilton (Kingston),</i>	<i>Penny,</i>	

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre " l' Acte des chemins de fer, 1868, et les actes qui l'amendent," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte du chemin de fer canadien du Pacifique,"

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Campbell,—

Que le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier les droits de douane et d'accise," soit lu la troisième fois maintenant.

Après un nouveau débat.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte de la présente session, intitulé : " Acte pour pourvoir à l'inspection, la mise en sûreté et à l'emmagasinage de l'huile de pétrole et de ses produits," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du quatrième rapport du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à la Chambre,

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement conséquentiel, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement conséquentiel a été lu par le greffier comme suit :

*(Pour amendement, voir journal.)*

Et le dit amendement conséquentiel étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement conséquentiel fait au dit bill, sans amendement.

L'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera, aujourd'hui, elle soit ajournée à demain, à onze heures du matin, laquelle séance devant continuer jusqu'à une heure de l'après-midi à moins que la Chambre ne s'ajourne avant, quant la Chambre sera ajournée à deux heures de l'après-midi, laquelle séance devant continuer jusqu'à six heures de l'après-midi à moins que la Chambre ne s'ajourne avant, alors la Chambre sera ajournée à huit heures du soir, et que chacune de ces séances soit une séance distincte, et que toutes les mesures du gouvernement aient la priorité.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Wark, La Chambre s'est ajournée à demain à onze heures du matin.

---



---

## AFFAIRES DE ROUTINE.

---

Mercredi, 14 Mai, 1879.

---

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Motions.

---



---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Pour Mercredi, 14 Mai, 1879.

1879.

Interpellation par l'honorable M. Macdonald :

113 Mai — Si le fait suivant est venu à la connaissance du gouvernement, à savoir que, dans la cause récente de *Cooper vs. Westmoreland*, le capitaine *Cooper*, agent du département de la Marine et des Pêcheries dans la *Colombie-Britannique*, a admis, au cours de sa déposition, qu'il avait payé la somme de \$176 à un nommé *McLeod* pour travaux supposés faits par lui au phare du cap *Beale* en juin 1876, et qui, cependant, n'avaient pas été exécutés, et qu'il avait visité, en tournée d'inspection, ce même phare dix jours avant le paiement des \$176 ?

1879.

Par l'honorable M. *Macdonald* :

2|13 M a i — Est-il venu à la connaissance du gouvernement que, dans la cause récente de *Cooper vs. Westmoreland*, le nommé *Holmes*, assistant gardien de phare au *Cap Beale* en juin 1876, a dit dans son témoignage qu'il avait dix jours avant le payment des \$175 reçu ordre de l'agent du département de la Marine et des Pêcheries, lorsque celui-ci fit sa tournée d'inspection au *Cap Beale* en juin 1876, de l'accompagner jusqu'à *Victoria* pour s'y procurer les matériaux nécessaires à la réparation du phare du *Cap Beale*.

Interpellation par M. *Power* :

3|13 “ Quelles raisons ont fait révoquer *Henry Appleton*, chargé de la direction des ateliers du chemin de fer à *Richmond*, près d'*Halifax*? Le gouvernement a-t-il l'intention de lui donner un autre emploi?

Par l'honorable M. *Alexander* :

4|13 “ Lorsque la motion tendant à l'adoption du rapport du comité sur le compte-rendu des débats du Sénat sera faite, il proposera de ne pas adopter ce rapport, mais d'accepter la soumission de la compagnie d'imprimerie du *Citizen* et de charger le président du comité de donner effet à cette acceptation, sans autre renvoi au comité.

---

## ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 14 Mai, 1879.

1879.

1|13 M a i — *Prise en considération* du 4e rapport du comité spécial de la publication des débats du Sénat.—(Hon. M. *Haythorne*.)

No. 56

Ire Session, 4e Parlement, 42 Vict, 1879.

*Mercredi, 13 Mai, 1879.*

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAOLÉAN, ROGEE ET C<sup>IE</sup>.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Mercredi, 14 Mai, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

*Aikins,*  
*Alexander,*  
*Almon,*  
*Archibald,*  
*Armand,*  
*Baillargeon,*  
*Bellerose,*  
*Benson,*  
*Botsford,*  
*Boucherville, de,*  
*Bourinot,*  
*Brouse,*  
*Bull,*  
*Bureau,*  
*Campbell,*

*Chaffers,*  
*Chapais,*  
*Christie,*  
*Cochrane,*  
*Cormier,*  
*Dever,*  
*Dickey,*  
*Dickson,*  
*Dumouchel,*  
*Fabre,*  
*Ferrier,*  
*Flint,*  
*Girard,*  
*Glasier,*  
*Grant,*

*Guévremont,*  
*Haviland,*  
*Haythorne,*  
*Hope,*  
*Howlan,*  
*Kaulbach,*  
*Leonard,*  
*McClelan,*  
*McLelan,*  
*McMaster,*  
*Macdonald,*  
*Miller,*  
*Montgomery,*  
*Odell,*

*Penny,*  
*Power,*  
*Pozér,*  
*Read,*  
*Reesor,*  
*Ryan,*  
*Scott,*  
*Seymour,*  
*Simpson,*  
*Skead,*  
*Stevens,*  
*Trudel,*  
*Vidal,*  
*Wark.*

PRIÈRES:

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser le gouvernement fédéral à faire l'acquisition d'une certaine partie du Grand-Tronc de chemin de fer, afin de l'annexer au chemin de fer Inter-colonial," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Eliza Maria Campbell," et pour informer cette Chambre que la Chambre des Communes a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle désire le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

( Voir journal.)

Et les dits amendements étant de nouveau lus par le greffier,

L'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dernier bill mentionné sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte des Sauvages, 1876," et pour informer cette Chambre qu'elle a agréé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le quatrième rapport du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à la Chambre.

Et le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Reesor, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé en amendement :

Que ce rapport ne soit pas adopté, mais que la soumission de la compagnie d'imprimerie du *Citizen* soit acceptée et que le président du comité donne effet à cette acceptation, sans autre renvoi au comité.

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Miller, a proposé en amendement à l'amendement :

De retrancher tous les mots après " rapport " et d'insérer : " renvoyé de nouveau au dit comité spécial pour être reconsidéré."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise de nouveau sur la motion de l'honorable M. Alexander, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, tel qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Alexander, La Chambre s'est ajournée à huit heures ce soir.

A huit heures du soir, la Chambre s'est réunie, et

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Hope,</i>	<i>Read,</i>
<i>Alexander,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fabre,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Bull,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Penny,</i>	<i>Vidal.</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Power,</i>	

L'honorable M. Hayt orne, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps à autre de ses vues à la Chambre, auquel a été renvoyé hier son quatrième rapport, a présenté son cinquième rapport.

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ,

14 mai 1879.

Le comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre, auquel le quatrième rapport présenté par lui, hier, à la suite de l'instruction de votre honorable Chambre, en date du 10 courant, a été renvoyé aujourd'hui pour en examiner de nouveau la recommandation, a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a pris de nouveau en considération le sujet de son dernier rapport, et a ce jour même, reçu,—

1o. Une lettre de M. George Clark Holland, demandant la permission de retirer son offre, dont il s'agit dans le quatrième rapport de ce comité, qui recommandait de l'accepter.

2o. Une lettre de M. C. H. Mackintosh, au nom de la compagnie d'imprimerie du *Citizen*, retirant la soumission mentionnée dans la motion faite à la séance de votre honorable Chambre, aujourd'hui, et qui n'avait jamais été soumise à votre comité.

30. Une lettre de M. Andrew Holland, de la cité d'Ottawa, reporter, qui sera jointe au présent rapport.

Et votre comité, ayant mûrement considéré l'offre contenue dans cette dernière lettre, recommande maintenant à votre honorable Chambre, de l'accepter au lieu de celle faite par M. George Clarke Holland, à cet effet, et de consentir à ce que celui-ci retire la sienne.

Le tout respectueusement soumis.

R. P. HAYTHORNE,  
Président.

“ A l'honorable président du comité spécial du compte-rendu des débats du Sénat,

“ MONSIEUR,—Je m'offre et me sou mets à exécuter le compte-rendu des débats du Sénat, pendant la session de 1880, et à publier ce compte-rendu dans l'édition régulière du *Daily Citizen*, journal de cette ville.

“ L'édition reliée sera de 500 volumes, pourvus d'un index convenable; le caractère, le papier et la reliure seront semblables à ceux du Hansard du Sénat pour la session de 1878.

“ Je fournirai à messieurs les sénateurs l'occasion de revoir leurs discours avant de les publier, s'ils le désirent.

“ Je préparerai chaque jour pour la presse associée un sommaire des débats et des opérations de la séance.

“ Le compte-rendu devra, au besoin, couvrir jusqu'à douze colonnes par jour.

“ Deux exemplaires de la feuille contenant le compte-rendu seront fournis quotidiennement, à chaque sénateur, et délivrés pour être distribués au maître de poste du Sénat.

“ Pareillement, un exemplaire de la même feuille sera fourni quotidiennement à chaque membre des Communes.

“ Il sera aussi expédié chaque jour un exemplaire des feuilles contenant le compte-rendu à tous les journaux faisant échange avec le *Citizen*, durant la session, ainsi qu'à tous les autres journaux canadiens que des sénateurs auront indiqués.

“ Sil arrive qu'il soit nécessaire de publier le compte-rendu d'une séance, en tout ou en partie, dans un supplément du *Citizen*, je le reproduirai ensuite dans la feuille régulière du journal, avec une note semi-éditoriale pour avertir le lecteur.

“ J'exécute tout ce service moyennant la somme de \$4,500, à moins que le volume n'excède cinq cents pages, auquel cas je devrai recevoir \$3.25 par chaque page additionnelle.

“ Je devrai recevoir \$250 par semaine durant la session, et la balance contre livraison des 500 volumes reliés au greffier du Sénat, à la fin de la session.

“ Je m'oblige à exécuter le travail à la satisfaction du Sénat.

“ Le comité pourra toujours ordonner de cesser la publication des débats dans le supplément, et exiger qu'elle ait lieu exclusivement dans l'édition régulière du *Citizen*.

“ J'ai l'honneur d'être, etc.,

“ A. HOLLAND.

“ Ottawa, 14 mai 1879.”

Et le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,  
Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Alexander,  
il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Aikins, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 3 avril 1879, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état faisant connaître les noms de toutes les personnes appelées à des emplois dans le département des Postes, pour le service intérieur et le service extérieur, entre le dix-neuf octobre dernier et le trois avril courant, avec mention des nominations perma-

entes et des nominations temporaires, des salaires et allocations, et aussi des augmentations de salaires accordées entre ces deux dates à des employés dans le service intérieur et le service extérieur de ce département.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir documents de la session No. . )

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau les actes y mentionnés concernant la milice et la défense de la Puissance du Canada."

Et aussi le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre l'acte des chemins de fer, 1868, et les actes qui l'amendent," et informer cette Chambre qu'elle a agréé les amendements faits par le Sénat à ces bills sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Après quelque temps la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour les années fiscales expirant respectivement le trentième jour de juin, 1879, et le trentième jour de juin, 1880, et pour d'autres objets liés au service public," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé :

Que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Aikins, Secrétaire d'Etat, a informé la Chambre que c'est l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général de proroger le Parlement demain, jeudi, à deux heures de l'après-midi.

Alors sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Benson, La Chambre s'est ajournée à demain à une heure et demie de l'après-midi.

No. 57.

---

---

1re Session, 4e Parlement, 42 Vict., 1879.

---

---

*Mercredi, 14 Mai, 1879.*

---

# PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

---

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, BOGERT ET CIA.

1879

---



---

# PROCÈS-VERBAUX

DES

# SÉANCES DU SÉNAT

## DU CANADA.

---



---

Jeudi, 15 Mai, 1879.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *ROBERT DUNCAN WILMOT*, Président,

Les honorables messieurs

*Aikins,*  
*Alexander,*  
*Almon,*  
*Benson,*  
*Bull,*  
*Campbell,*  
*Christie,*

*Cochrane,*  
*Dever,*  
*Dickson,*  
*Dumouchel,*  
*Fabre,*  
*Ferrier,*  
*Flint,*

*Girard,*  
*Glasier,*  
*Haythorne,*  
*Hope,*  
*Howlan,*  
*McLelan,*  
*Miller,*

*Penny,*  
*Power,*  
*Ryan,*  
*Scott,*  
*Skead,*  
*Trudel,*  
*Vidal.*

PRIÈRES :

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte de la Cour Suprême et de l'Échiquier," et informer cette Chambre qu'elle a agréé les amendements faits par le Sénat au dit bill avec un amendement à des amendements auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

( Voir journal.)

Le dit amendement étant lu de nouveau,

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé l'amendement fait par la Chambre des Communes aux amendements faits par le Sénat au dernier bill mentionné sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Après quelque temps la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLASS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de LORNE) chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grande croix de l'ordre très distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " que c'est le " plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle " dans la Salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Le greffier de la couronne en chancellerie, a lu les titres des bills à être passés comme suit :

Acte à l'effet d'amender et refondre telles qu'amendées les diverses dispositions concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest.

Acte à l'effet de réduire le capital social de la Compagnie d'Assurance de Québec contre les accidents du feu.

Acte pour étendre les pouvoirs de la Compagnie du Télégraphe de la Puissance et pour amender l'acte qui incorpore la dite Compagnie.

Acte pour amender l'acte quarante et un *Victoria*, chapitre vingt-neuf, intitulé " Acte pour faire revivre et amender l'acte qui incorpore la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Montréal et Champlain.

Acte concernant la Compagnie du Pont International.

Acte pour autoriser la Compagnie du chemin de fer de Welland à convertir ses bons-débitures six pour cent en actions-débitures cinq pour cent, et pour d'autres fins.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Imprimerie de la *Gazette*.

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte portant incorporation de la Compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada (à responsabilité limitée.)

Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Acte concernant la Banque Consolidée du Canada.

Acte pour amender l'acte concernant la police du Canada.

Acte pour amender l'acte qui incorpore la Compagnie du chemin de fer de Jonction d'Ontario et du Pacifique.

Acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec.

Acte pour amender l'acte qui incorpore la Compagnie d'Assurance du Canada sur la vie.

Acte pour autoriser la construction d'un pont sur la rivière des Outaouais, à l'usage du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, et pour d'autres fins.

Acte concernant l'institution *Andrew Mercer* d'Ontario pour la réforme des femmes.

Acte concernant la Banque Jacques-Cartier.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Amérique du Nord, sur la vie.

Acte concernant les droits de tonnage prélevés dans les ports canadiens en vertu des lois du Canada.

Acte à l'effet d'amender "l'Acte du Bureau des Postes, 1875."

Acte pour incorporer la Société Géographique de Québec.

Acte concernant les recensements et les statistiques.

Acte pour amender "l'Acte des pénitenciers, 1875."

Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la Compagnie de prêt et de placement d'Ottawa, et de changer son nom en celui de "Compagnie de prêt du Manitoba et du Nord-Ouest (à responsabilité limitée)."

Acte à l'effet d'amender et refondre les lois concernant les droits imposés sur les billets promissoires et lettres de change.

Acte concernant les charges de Receveur-Général et de ministre des Travaux Publics.

Acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest.

Acte pour faire du premier juillet un jour de fête publique sous le nom du jour anniversaire de la Confédération.

Acte pour amender "l'Acte pour accélérer en certains cas les procès des personnes accusées de félonies et délits dans les provinces de Québec et Ontario," et l'acte concernant les convictions sommaires devant les juges de paix.

Acte pour amender l'Acte pour pourvoir plus efficacement aux enquêtes sur l'existence de manœuvres frauduleuses aux élections des membres de la Chambre des Communes.

Acte pour amender l'Acte d'incorporation de l'Association d'Assurance sur la Vie dite la Confédération.

Acte pour autoriser et confirmer un acte de vente par les Syndics de la Banque d'Épargnes de Toronto à la *Home Savings and Loan Company (limited)*.

Acte pour amender un acte intitulé: "Acte concernant le chemin de fer Intercolonial," passé en la trente-neuvième année du règne de Sa Majesté la reine *Victoria*.

Acte concernant certains terrains de l'Artillerie et de l'Amirauté dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

Acte pour expliquer et amender l'Acte relatif à l'affectation de certaines terres fédérales dans la province du Manitoba.

Acte à l'effet d'amender "l'Acte de Transfert du chemin de fer de Truro à Pictou, 1877."

Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la "Compagnie d'Assurance des Cultivateurs et des Bâtisses isolées du Canada contre le feu," et d'en changer le nom en celui de "Compagnie d'Assurance du Canada contre le feu dite la Souveraine."

Acte pour mieux protéger les animaux contre les épizooties ou les maladies contagieuses qui les attaquent.

Acte pour amender l'Acte concernant le pilotage, 1873.

Acte pour amender "l'Acte du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1874."

Acte à l'effet d'amender l'Acte concernant le havre de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse.

Acte à l'effet de lever tous doutes à l'égard de la véritable intention de certaines dispositions de "l'Acte de Tempérance du Canada, 1878 et de l'amender à certains égards en ce qui concerne le Manitoba."

Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la compagnie du Tunnel de la rivière Détroit.

Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du pont du Canada et de la rivière Détroit.

Acte à l'effet d'accorder une subvention annuelle pour aider à la construction et à l'entretien de communications télégraphiques avec les îles d'Anticosti et de la Madeleine.

Acte pour pourvoir au paiement d'un octroi supplémentaire temporaire à la province du Manitoba.

Acte concernant les traitements des juges de cours de comté dans l'île du Prince-Edouard.

Acte pour accorder certains pouvoirs à "La Société Permanente de Construction du district d'Iberville."

Acte pour établir de nouvelles dispositions au sujet de la banque consolidée du Canada.

Acte concernant le protêt des lettres de change sur l'intérieur et des billets promissoires, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Acte pour amender "l'acte de juridiction maritime, 1877."

Acte relatif aux sociétés de construction opérant dans la province d'Ontario.

Acte pour amender l'acte concernant les matelots, 1873.

Acte concernant le Port de Sydney-Nord, dans la Nouvelle-Ecosse.

Acte pour pourvoir à l'inspection, à la mise en sûreté et à l'emmagasinage de l'huile de pétrole et de ses produits.

Acte pour amender les actes d'incorporation de la "Compagnie du chemin de fer et du pont du Côteau et de ligne provinciale," et de la "Compagnie du chemin de fer de Jonction entre Montréal et la cité d'Ottawa," et les actes qui les amendent, et pour fusionner les dites compagnies.

Acte pour maintenir en vigueur pendant un temps limité "l'Acte pour mieux prévenir les crimes, 1878."

Acte concernant la mise en sûreté des aliénés dangereux dans les territoires du Nord-Ouest.

Acte concernant les Arbitres Officiels.

Acte pour amender cette partie de l'acte trente-trois *Victoria*, chapitre quarante-six, qui a rapport à l'imposition et la perception de droits et taux sur les billots, le bois de construction, le pin, le cèdre et les traverses de chemin de fer descendant la rivière Moira par le port de Belleville.

Acte pour amender de nouveau "l'Acte du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1874."

Acte pour pourvoir au traitement d'un nouveau juge de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, et au traitement de tout futur juge en équité de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse.

Acte à l'effet d'amender et refondre les lois concernant les poids et mesures.

Acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest du Manitoba.

Acte à l'effet d'amender l'acte de la présente session intitulé : Acte pour pourvoir à l'inspection, à la mise en sûreté et à l'emmagasinage de l'huile de pétrole et de ses produits.

Acte pour étendre l'Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires.

Acte à l'effet d'amender les actes concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du Havre de Montréal.

Acte relatif aux marques de commerce et aux dessins de fabrique.

Acte pour amender l'acte concernant les banques et le commerce de banque et les actes qui l'amendent.

Acte à l'effet d'établir un mode de liquidation pour les Sociétés de construction dans la province de Québec.

Acte à l'effet d'amender et refondre les divers actes concernant les Terres publiques fédérales.

*Mr. Ross*

Acte à l'effet de modifier les droits de douane et d'accise.

Acte à l'effet d'autoriser l'acquisition par le gouvernement fédéral d'une certaine partie du Grand-Tronc de chemin de fer, dans le but de l'annexer au chemin de fer Intercolonial.

Acte pour amender l'Acte des Sauvages, 1876.

Acte pour faire droit à *Maria Elza Campbell*.

Acte pour amender de nouveau les actes y mentionnés relatifs à la milice et à la défense du Canada.

Acte pour amender et consolider l'acte des chemins de fer, 1868," et les actes qui l'amendent.

Acte pour amender de nouveau l'acte de la Cour Suprême et de l'Échiquier.

Sur ces bills la sanction royale a été prononcée par le greffier de cette Chambre dans les mots suivants :

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ces bills."

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général comme suit :

" QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

" Les Communes du Canada ont voté les subsides pour permettre au gouvernement de subvenir aux dépenses du service public.

" Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence un bill intitulé :

' Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1879 et le 30 juin 1880, et pour d'autres objets se rattachant au service public ; ' que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

Sur ce bill, le greffier de cette Chambre, par l'ordre de Son Excellence a alors dit :

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Alors il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer le discours suivant :

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je désire vous remercier de la diligence et du soin avec lesquels vous avez rempli vos devoirs pendant cette longue et laborieuse session.

La réorganisation de l'important département des Travaux Publics et le partage de ses fonctions, ajouteront, je n'en ai aucun doute, grandement à l'efficacité du service public.

La refonte et l'amendement des statuts concernant les terres fédérales offriront, au grand nombre de colons, qui se dirigent maintenant vers les territoires du Nord-Ouest, un système abrégé et bien étudié.

J'espère que la loi relative aux poids et mesures, tout en se relâchant de la rigueur de la législation précédente ne diminuera pas l'efficacité de cette importante mesure.

Les dispositions prises pour établir un câble télégraphique entre la terre ferme, Anticosti, et les îles de la Madeleine, donneront de la facilité à notre commerce, à la navigation, et aideront surtout le développement de nos pêcheries.

Les mesures adoptées pour pousser vigoureusement les travaux du chemin de fer du Pacifique Canadien font espérer l'achèvement prochain de cette grande entreprise, et l'achat projeté de la ligne de la Rivière-du-Loup à Québec, de la compagnie du chemin de fer " Le Grand-Tronc " remplira enfin, quand il sera conclu, l'engagement contracté, lors de la confédération, de relier le St. Laurent par un chemin de fer Intercolonial, avec l'Océan Atlantique, à Halifax.

Je vous félicite des autres lois concernant les intérêts publics qui ont été adoptées.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous avez votés avec tant de bonne volonté. Ils seront dépensés en vue de la plus stricte économie.

*Honorables Messieurs du Sénat, et*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Le remaniement du tarif qui a été opéré par la législation de cette session, rétablira, j'espère, l'équilibre entre les recettes et les dépenses, en augmentant le revenu, tout en aidant en même temps, au développement de nos diverses industries, et contribuera à faire terminer la crise financière et commerciale, qui sévit depuis longtemps et qui a grandement retardé le progrès du Canada.

En vous disant adieu, je désire vous exprimer mon sincère espoir que lorsque le parlement s'assemblera de nouveau, nous trouverons le pays jouissant de la paix qui y règne maintenant ainsi que d'un grand accroissement à la prospérité nationale.

Alors l'honorable Président du Sénat a dit :

*Honorables messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général de proroger ce parlement à mardi le vingt-quatrième jour de juin prochain, pour être ici tenu, et ce parlement est en conséquence prorogé à mardi, le vingt-quatrième jour de juin prochain.

No. 58.

1<sup>re</sup> Session, 4<sup>e</sup> Parlement, 42 Vict., 1879.

Joué, 15 Mai, 1879.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MAULÉAN, ROGEE ET C<sup>IE</sup>.

1879





